"Le Soleil" est lu dans 100% des familles canadiennes - françaises de Québec

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

LE TIRAGE DU
" LEIL"
en fai euxième journal
fra u Dominion

37e ANNEE—No 64 QUEBEC, JEUDI 15 MARS 1928 EDITION QUOTIDIENNE— : DEUX CENTINS

Jos. Desjardins
Bibliothécaire

LA POLICE ETAIT DANS SON DROIT

Un intéressant jugement vient d'être rendu à Trois-Rivières par le juge Fortier.

L'ACTION

Un citoyen réclamait des dommages pour violation de domicile—Les voleurs.

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 15.—Un important jugement, justifiant la conduite de la police trifluvienne, vient d'être rendue par l'honorable juge H.-A. Fortier dans la cause de Lucien Fortier contre la corporation de la cité de Trois-Rivières.

Pothier réclamait $999 de dommages parce que le 21 juin dernier, entre onze heures et minuit, le sergent Ross et le policier Laplante avaient par une fenêtre pénétré dans son logement au-dessus de son magasin. Il prétendait qu'il y avait eu violation de son domicile et sans aucune justification de la part de la police. La corporation de la cité de Trois-Rivières plaidait en défense que la police s'était introduite dans la maison de Pothier, dans le seul but de protéger son magasin contre des voleurs. Pothier en compagnie de quelques amis se trouvaient à l'arrière de son magasin fermé et peu éclairé quand la police entendant du bruit à l'intérieur, tenta de se rendre compte s'il ne s'y trouvait pas de voleurs. Pothier demeura muet et ne donna pas signe de vie quand la police sonda les portes du magasin pour se rendre compte de ce qui s'y passait. Le tribunal a jugé que la police était parfaitement excusable dans sa conduite et qu'il incombait à Pothier de répondre et de mettre fin à ses soupçons. L'action de Pothier fut donc renvoyée avec dépens.

M. HUNTER A DEJA LA FROUSSE

Singulière manière du grand maitre orangiste de l'Ouest ontarien d'interpréter le règlement 17.

L'ANGLAIS

Et pas autre chose ne devrait être enseigné, d'après lui dans les écoles.

Barrie, Ont., 15. — (P. C.) — Le grand maitre orangiste de l'Ouest Canadien, J.-J. Hunter, a harangué, hier soir, une grande assemblée dans la salle des exercices militaires. Il a dit, entre autres choses, touchant là question bilingue :

"Je ne crois pas qu'on eût dû toucher au règlement 17. Les empiètements du français dans cette grande province de langue anglaise ne peuvent qu'inspirer des craintes. Voulez-vous voir se répéter ici ce qui s'est passé à Huntingdon, dans le Québec, d'où les Anglais ont été expulsés terre après terre avec de l'argent fourni par l'Eglise de Rome ? Nous, de l'Ontario, qui ne voulons pas d'autre langue que l'anglais, allons-nous continuer à tolérer ces empiètements. N'allons-nous pas exiger plutôt qu'aucune autre langue que l'anglais ne soit enseignée dans les écoles de la province ? Voilà l'attitude que doit prendre tout homme, femme ou enfant de langue anglaise désireux de servir une grande province de langue anglaise restée elle-même quand la mère-patrie aura besoin d'elle."

Il tue pour une jambe

Scranton, Penn., 15. — (P. C.) — Trois heures après avoir tué le Dr Gerald-A. Kelly dans son cabinet, à Jessup, le jeune Joseph Kameniskey, 20 ans, de Jessup lui aussi, était arrêté dans un théâtre de Scranton. Quand il se vit entouré, le jeune homme voulut faire feu de deux revolvers qu'il avait sur lui, mais fut maitrisé auparavant. Il a confessé au shérif Davis qu'il avait tué le médecin parce qu'il attribuait à ce dernier la perte de sa jambe amputée au-dessous du genou il y a trois ans.

LES HEURES PASSENT ET LA CRAINTE AUGMENTE SUR LE SORT DU CAPITAINE HINCHLIFFE ET DE SA COMPAGNE Miss ELSIE MacKAY DONT LES CHANCES DE SALUT SONT PLUTOT MAIGRES

L'HISTOIRE D'UNE ENVOLEE MYSTERIEUSE SUR L'ATLANTIQUE

La vignette du haut montre l'"Endevour" avec lequel sont partis le capitaine Hinchliffe et Miss MacKay, mardi matin, dans leur longue randonnée. A gauche, le capitaine Hinchliffe, qui pilotait l'avion. A droite, Miss Elsie MacKay, qui a tenté l'aventure avec le capitaine Hinchliffe, sur lesquels on entretient, aujourd'hui, des craintes sérieuses. Les deux vignettes du centre font voir le père de Miss MacKay, lord Inchcape, en haut et en bas la jeune femme du capitaine Hinchliffe.

On ne parait plus avoir de doute sur la possibilité que deux autres noms aient été ajoutés à la liste de ceux qui ont trouvé la mort en tentant de faire la traversée de l'Atlantique en avion.

SONT-ILS DESCENDUS DANS LE DESERT OU SUR DES GLACES FLOTTANTES ?

Mitchell Fields, à Long Island, champs d'aviation, sont restés illuminés toute la nuit et une foule de 5,000 personnes malgré le manque de nouvelles attendait quand même les aviateurs.---L'impression à Londres.---Comment Miss MacKay est partie.

New-York, 15. (P. C.). — A mesure que les heures passent la crainte grandit que deux noms n'aient été ajoutés à la liste de ceux qui périrent en voulant traverser l'Atlantique par la voie des airs. On est sans nouvelles du capitaine Hinchliffe et de Miss Elsie Mac Kay depuis leur départ de Cranwell, mardi matin.

On fait valoir pour eux les mêmes possibilités que, l'an dernier, pour Nungesser et Coli, à savoir: qu'ils auraient atterri dans les régions désertiques de Terreneuve ou du Labrador, ou encore sur quelque ilôt de glaces flottantes. L'aventure de Lewis et Terry dans le détroit d'Hudson il y a quelques semaines fait croire à la possibilité de pareil atterrissage.

Si le capitaine Hinchliffe avait pu sortir sain et sauf de la tempête sur l'océan, il aurait trouvé d'assez bonnes conditions d'atterrissage à Terreneuve hier.

Bien que tout espoir de voir arriver l'Endeavour eût été virtuellement abandonné hier soir, les champs d'aviation Mitchell et Curtiss, à Long Island, n'en restèrent pas moins illuminés toute la nuit, et une foule de 5,000 personnes resta debout dans l'attente.

Les avions perdus ententant la traversée de l'Atlantique sont "l'Oiseau Blanc de Nungesser et Coli; le "Sir John Carling" de Tully et Medcalf dans l'envolée London-Londres ; le "St-Raphael" portant la princesse Lowenstein-Wertherim et deux pilotes dans un voyage d'Angleterere à Ottawa, et l'"Old Glory", ayant à bord Lloyd Bertaud, St John Hill et Philip Payne, dans la tentative de vol New-York-Rome. Mme Frances Wilson Grayson et trois hommes périrent dans la première étape de leur voyage de New-York au Danemark.

Cranwell, Angl., 15. — (P. C.)—Au fond du cœur le capitaine Hinchliffe eut toujours le sentiment qu'il était mal d'exposer une femme aux hasards de la traversée transatlantique dans l'air. Là-dessus il faillit rompre avec Levine l'automne dernier quand Mabel Boll, "la reine aux diamants", s'amena de Paris et obtint de l'Américain le consentement qu'il la prendrait à son bord pour la traversée alors projetée de l'Atlantique. Hinchlifie refusa catégoriquement. "Une femme n'a que faire dans ce voyage au long cours, dit-il alors au correspondant de la Presse Associée. Je ne veux pas de femmes dans la machine. C'est contre mes principes".

Ses amis disent aujourd'hui que le grand désir qu'avait l'aviateur d'être le premier à traverser l'Atlantique de l'est à l'ouest le rendit moins intraitable sur ce point. Son entreprise en effet, n'était possible que grâce à l'argent de Miss Elsie Mackay.

A LONDRES

Londres, 15.—(P. C.)—On a appris de façon formelle que le capitaine Hinchliffe était accompagné de Miss Elsie MacKay, par le major Gordon Sinclair, qui l'aida dans la préparation secrète de son départ, et se cacha comme il l'avait promis après que Endeavour eût démarré pour faire croire que c'est lui qui était parti. Il a de plus révélé que le point de destination était Philadelphie.

Les proches du fameux aviateur et de la jolie fille refusent d'abandonner ouvertement tout espoir. Le major Sinclair dit que l'Endeavour avait assez d'essence pour 50 heures, soit jusqu'à 5 h. 40 ce matin, heure de l'Est. Il raconte que, s'il n'a pas

(Suite à la page 18, 5e colonne)

UN RICHE MARCHAND EST GARDE

On l'accuse, au Mexique, d'avoir fourni de l'argent aux insurgés de Jalisco

AU BAGNE

Cinquante-sept autres personnes seraient détenues provisoirement La campagne

Mexico, 15. (P. C.).—El Universal Grafico annonce que 57 personnes ont été arrêtées à Tapattittan, Jalisco, sous l'accusation d'avoir appuyé l'insurrection catholique dans cet état. Les prisonniers sont détenus provisoirement au bagne de Guadalajara. Depuis plusieurs mois les guerillas tiennent la campagne contre le gouvernement dans le Jalisco.

MARCHAND DETENU

Mexico, 15 (Spéciale).—Bien que l'ambassa de américaine n'ait rien publié d'officiel à ce sujet, El Universal Grafico annonçait dimanche dernier, sur la foi, prétendait-il, de renseignements sûrs, que l'autorité militaire mexicaine, dans la ville de Tuxpan, détenait un riche Américain accusé d'avoir donné une aide financière aux insurgés du Jalisco.

D'après le récit publié par le journal, les insurgés se seraient présentés à la Plomozine Mining Company, où il auraient demandé et obtenu de l'argent, qu'on ne pouvait d'ailleurs leur refuser sans danger. Plus tard, quand les soldats fédéraux arrivèrent, M. Louis Rhoads, l'une des personnalités de la compagnie américaine, fut accusé de complicité avec les insurgés et mis sous arrêt en attendant l'issue de l'enquête instituée à son sujet.

Prêts aux fermiers

Fredericton, N.-B., 15 — L'hon. Lewis Smith, ministre de l'agriculture, a présenté en chambre un bill pour permettre aux cultivateurs du Nouveau-Brunswick de bénéficier de la loi adoptée par le gouvernement fédéral pour prêts à longs termes aux fermiers.

L'hon. J.-E. Michaud a proposé un amendement au budget demandant au gouvernement de soumettre à la législature une loi de ce genre.

D'après le bill en question, les fermiers pourront donner des hypothèques à longs termes sur leurs fermes au montant de 50 pour cent de l'évaluation et 20 pour cent du montant d'assurance permise sur les bâtisses. La province prend la responsabilité de ces prêts au montant de 50 pour cent.

Une commission — Provincial Farm Loan Board — composée de quatre membres dont trois seront nommés par le gouvernement et le quatrième par ceux qui empruntent, sera nommée.

ON ARRETE LES EXTREMISTES DANS LE JAPON

Tokio, 15. — (P. C.) — Des extrémistes ont été arrêtés dans toutes les parties du Japon aujourd'hui. Ces arrestations furent l'aboutissement d'une enquête menée par la police depuis les dernières élections. Il appert qu'on distribua alors beaucoup de feuilles volantes où était dénoncée la forme actuelle de gouvernement au Japon. La police a opéré une descente au quartier général des Communistes à Tokio. Elle a également perquisitionné dans les bureaux du journal prolétarien "Musan Shimbun".

AU PARLEMENT D'OTTAWA

LE BUDGET DE L'HON. M. ROBB EST VOTE ET LE GOUVERNEMENT DE M. KING L'EMPORTE AVEC UNE MAJORITE DE 24

Le vote a été pris un peu avant six heures, hier après-midi---Le député de Labelle voulut se fendre d'un autre discours---116 à 92

LE SOLLICITEUR GENERAL, L'HON. M. CANNON, ET LES FEMMES AU SENAT

Les prétentions du département de la Justice ont été soumises au plus haut tribunal du Canada---Un projet de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, soumis à la Chambre

Ottawa, Ont., 15. — (Spéciale au "Soleil") — Enfin, le budget a reçu la sanction du parlement. C'est par un vote de 116 voix à 92 que les représentants du peuple ont endossé hier après-midi la politique du gouvernement King. Vingt-quatre voix de majorité, voilà un chiffre consolant. Toute la droite s'est alignée avec le ministère. Les libéraux-progressistes, plus M. L.-H. Jelliff, de Lethbridge, un des fermiers-unis de l'Alberta, approuvèrent l'exercice financier de l'hon. James Robb.

Avant d'enregistrer le vote les commoners durent écouter le député de Labelle se fendre d'un autre discours. M. Henri Bourassa ne put toutefois se faire entendre avant que le Parlement eût maintenu, par un vote de 125 à 84, la décision de l'orateur accordant au directeur du Devoir la permission

de haranguer les banquettes. Un conservateur M. C.-A. Cahan, se rallia au jugement du président de la Chambre tandis que sept libéraux, en guise de protestation contre les pirouettes du député de Labelle, refusèrent de sanctionner une décision qui permettait — bien qu'elle fût conforme à la procédure parlementaire, — à M. Bourassa d'entraver la députation pendant 40 minutes supplémentaires. Ceux qui votèrent contre le verdict de l'orateur sont J.-J. Denis, Joliette; L.-H. Benoit, St-Jean-d'Iberville; J.-A. Verville, Lotbinière, Armand Sylvestre, Lac-St-Jean; Arthur Bettez, Trois-Rivières; René Morin, St-Hyacinthe; J.-A. Langlois, Chambly-Verchères.

Quand la commotion suscitée par les deux votes se fut abattue, M. Oscar Boulanger, député de Belle-

(Suite à la page 18, 8e colonne)

LA LEGISLATURE DE LA COLOMBIE VEUT RESTREINDRE L'IMMIGRATION ASIATIQUE

Avant de proroger, hier soir, la Chambre a adopté une résolution dans ce sens qui sera transmise à tous les gouvernements.

CHINOIS ET JAPONAIS

Victoria, 15 P.C. — La législature colombienne a voté tard hier soir, avant d'être prorogée, une résolution unanime touchant l'immigration asiatique. En voici le texte :

"Que le gouvernement fédéral prié d'entamer immédiatement des négociations avec le gouvernement ou les gouvernements chinois, et avec le gouvernement japonais par un ministre accrédité à Tokio, en vue d'aboutir à :

(A) L'acceptation des propositions visant à restreindre l'immigration, qui furent si souvent votées par cette chambre et récemment exposées par les représentants colombiens à la conférence provinciale-fédérale d'Ottawa.

(B) Le rapatriement des Chinois et Japonais de la Colombie dans leurs pays d'origine respectifs, de telle sorte que la proportion de ces gens à la population canadienne dans le Dominion n'excèden pas celle des Canadiens à la population chinoise ou japonaise en Chine ou au Japon.

(C) La substitution au traité actuel avec le Japon d'un autre dans lequel sera reconnu comme il doit l'être le droit de la Colombie, en tant que province canadienne, à légiférer touchant la propriété et les droits civils, tel que permis par le British North America Act."

Copie de cette résolution sera transmise à tous les gouvernements provinciaux et au gouvernements provinciaux et aux gouvernement fédéral. D'autres résolutions présentées relatives au problème de l'immigration asiatique, présentées durant la session, furent retirées hier, celle ci-dessus leur étant substituée.

Le rapport est défavorable à la ville de Moncton

Frédéricton, 15. — (P. C.) — La commission, nommée par le gouvernement provincial pour enquêter des taxes imposées par diverses villes aux gens d'ailleurs y ayant une occupation, a fait un rapport défavorable à la ville de Moncton.

"Dans le cas de Moncton, y lit-on, cette ville ne devrait pas pouvoir prélever un impôt sur les salaires, gages, honoraires ou autre rémunération des gens d'ailleurs exerçant une fonction à Moncton."

LA DEMISSION D'EDWARD-P. COSTIGAN DE LA COMMISSION AMERICAINE DU TARIF A CAUSE UNE SENSATION A WASHINGTON

Elle met fin à la controverse qui existait depuis deux ans — Coolidge est pris à partie par le démissionnaire.

LE GROUPE MARVIN

Washington, 15 (P.C.)—La controverse au milieu de laquelle se sont exercées depuis deux ans les activités de la commission américaine du tarif a eu hier un dénouement retentissant dans la démission du commissaire Edward-P. Costigan, le dernier de ceux qu'avait nommés feu le président Wilson.

M. Costigan prend franchement à partie, dans sa lettre de démission, le président Coolidge, ainsi que les commissaires Marvin, Lowell et Brossard. On annonce à la Maison Blanche que sa démission a été acceptée. Il reproche à M. Coolidge de refuser d'agir en dépit de la preuve décisive que certains droits de douane devraient être abaissés. L'attitude du président à privé la commission de toute utilité, estime-t-il.

Quand aux trois autres commissaires, qu'il appelle le "groupe Marvin", il leur reproche d'avoir toujours visé à des droits plus élevés, en dépit des faits et des lois.

De l'orangeade et de la Limonade pour Amon Ullah

Londres, 15. — (P. C.) — Avec les meilleurs vins d'Europe à sa portée Aman Ullah, roi d'Afghanistan, assis hier sur une grande chaise d'or à côté de sir Austen Chamberlain, au Foreing Office, n'a bu que de l'orangeade et de la limonade. Le banquet donné en son honneur n'en fut pas moins fort brillant. Les boissons non alcooliques avaient été préparées pour le souverain Afghan parce que la loi musulmane interdit la consommation des liqueurs fermentées.

On serait prêt à modifier les demandes faites à Nankin en 1927

Londres, 15 (P.C.) — On apprend à Londres que l'Angleterre et les autres puissances sont prêtes à mitiger les demandes présentées par elles au gouvernement de Nankin en 1927 à la suite des outrages infligés à leurs nationaux dans cette ville. On a le sentiment que la situation n'est plus la même, ces outrages ayant été le fait d'éléments bolchéviques disparus aujourd'hui de la direction des affaires chinoises.

La terre a tremblé à Santa Maris

Santa Maris, Cal., 15. — (P. C.) — Un tremblement de terre d'une durée de 15 secondes, et assez violent pour mouvoir un lit sur ses roulettes, a été ressenti ici à 4 h. 30 ce matin. Il n'y a pas eu de dégâts.

Le jeune docteur Fry expliquant sa découverte

"200 Années d'Excellence 1728 — 1928"

LORSQUE le docteur Joseph Fry introduisit son fameux breuvage, en 1728, il comprit que ses meilleurs gages de succès seraient la qualité et la pureté. C'est encore aujourd'hui le secret de la vogue de ce produit.

Le Fry

Prime par sa Pureté

Depuis 200 ans, on n'a jamais toléré que la demande, même la plus considérable, diminue en rien le procédé de fabrication de ce fameux Cacao. 200 années d'expérience et un attachement profond à un vieil idéal ont présidé à la fabrication du Fry que vous achetez aujourd'hui.

Modes de transport en 1728 et en 1928

J. S. FRY & SONS (Canada) Limited
Montréal

231F

Cacao Fry
Etablie en 1728

FRY'S PURE BREAKFAST COCOA

La plus ancienne fabrique de Chocolat et Cacao de l'univers.

Durant 9 ans les gaz ruinent son sommeil

"J'ai souffert 9 ans de mal d'estomac, et les gaz me rendaient inquiète et nerveuse. L'Adlerika m'a tellement fait de bien que je puis manger et dormir comme il faut."—Mme E. Touchstone.

Le simple mélange d'écorce de bourdaine, de glycérine, de salin, etc. (connu sous le nom d'Adlerika), possède une DOUBLE action des plus surprenante. D'abord, il agit A LA FOIS sur le petit et sur le gros intestin (la plupart des médecines n'agissent que sur le gros) et il en chasse la matière de rebut qui empoisonne souvent le système depuis des mois. En second lieu l'Adlerika débarrasse l'estomac et les intestins de tous les GAZ et aigreurs en soulageant TOUT DE SUITE le mal d'estomac. Et en outre, l'Adlerika fait disparaître les poisons métaboliques qui causent la névrite le rhumatisme, etc.

Le Dr H.-L. Shoub, New-York, écrit: "L'Adlerika, outre qu'il nettoie l'intestin, arrête la croissance des bactéries et des bacilles intestinaux."

Le Dr J. Weaver dit: "Dans mes 50 années de pratique, je n'ai rien trouvé pour surpasser l'Adlerika."

J.-E. Puckett: "Après avoir pris de l'Adlerika, je me sens mieux que depuis 20 ans. Les affreuses impuretés ont été éliminées."

Vous serez étonné des grandes quantités de matière empoisonnée que l'Adlerika fait expulser—matière que vous n'auriez jamais cru avoir dans le système. Dans les cas de constipation chronique, éructation de gaz, aigreur d'estomac et mal de têta UNE SEULE cuillerée d'Adlerika suffit pour procurer un merveilleux soulagement. Chez les principaux pharmaciens.

OBSEQUES DE Mme J. MENARD

St-Magloire, 13.—La mort vient de ravir à l'affection des siens une de nos braves et excellentes mères de famille dans la personne de Mme Joseph Ménard, marchand du village née Philomène Maurice; elle était âgée de 42 ans, elle faisait partie de plusieurs congrégations.

Malgré la mauvaise température, une foule nombreuse de parents et amis avaient tenu à rendre un dernier tribut d'affection à la chère défunte en assistant à ses funérailles, qui ont eu lieu le 6 mars.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, le sevice fut chanté par le Rév. monsieur Roy, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Raymond et Dumas, comme diacre et sous-diacre. L'église était revêtue de ses plus belles tentures de deuil. Portaient le cercueil; ses quatres beaux-frères, MM. Georges Lavallée, Georges Preton, Delphis Létourneau, Joseph Laverdière, portait la croix: M. Narcisse Maurice, frère de la défunte.

Outre son époux inconsolable, elle laisse 13 enfants, dont 7 garçons et 6 filles. Bien qu'elle fût atteinte depuis plusieurs mois d'une cruelle maladie qui devait la conduire au tombeau, sa fin fut prompte et spontanée ; depuis plusieurs jours elle avait le bonheur de puiser, chaque matin dans la sainte communion, la force pour supporter ses souffrances; aussi pendant tout le cours de sa maladie l'a-t-on toujours vue joyeuse et résignée à la volonté du bon Dieu ; jamais une plainte ne sortit de sa bouche ; aussi Dieu l'a trouvée prête pour le ciel ; il est venu la ravir au milieu des siens. Elle a eu le bonheur d'être entourée tout le temps de sa maladie de sa mère et une sœur, Mme Delphis Létourneau; tous lui ont prodigué les meilleurs soins ; son époux et ses enfants lui ont montré un dévouement inlassable.

Mère d'une nombreuse famille, douée d'un caractère énergique, et pleine de force, elle éleva honorablement ses enfants. Sa présence au foyer serait bien réclamée pa des êtres trop jeunes encore cependant pour réaliser toute l'intensité d'un vide causé par le départ d'une mère. Avec nos larmes déposons une prière sur la tombe de la chère disparue en attendant de nous revoir dans l'éternel au-delà.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

M. Joseph Ménard et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la reconnaissance, soit en offrandes de messes, soit en bouquets spirituels, ou autres prières, soit en assistant aux funérailles.

A tous un cordial merci.

FUNERALLES DE Mme HONORE PAQUET

Vendredi, le 24 février dernier, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, avaient lieu les funérailles de Mme Honoré Paquet, née Marie Plante, décédée le 21 février, à l'âge de 83 ans et 3 mois. La défunte a succombé à la maladie après quelques semaines de souffrances endurées avec une grande résignation à la volonté de Dieu. C'était une femme de bien et d'une grande charité.

La levée du corps a été présidée par Mgr A. Faucher, P. D., qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Dupuis et Lehoux.

Conduisaient le deuil : ses frères, M. P. Plante et David Plante; son beau-frère, M. Nap. Plante; ses gendres, MM. Blais, Jos. Paquet et F. Lortie; ses neveux, MM. Alp. Plante, Louis Godbout, Felix Plante, Pierre Plante, E. Plante, A. Plante, P. Godbout, Henri Paré, Jos. Cantin, G. Plante, A. Plante, J.-M. Godbout, Ph. Cantin, P.-E. Cantin, Albert Cantin, R. Gosselin, Frs Nolin, Oné Chabot, O. Lortie, Art. Blais, H. Blais et Alp. Paquet.

On remarquait dans le cortège : M. P. Réal, M. J. Marceau, M. Gingras, M. J. Jacques, M. Gérard Asselin, M. Fris Renaud, M. Boivin, M. C. Lirette, M. Picard, M. A. Richard, M. L. Drolet, M. E. Jobin, M. Plamondon, M. Boulanger, M. Théo.-M. Godbout, M. A. Deslauriers, M. Blondeau, M. E. Amstrong, M. Gobeil, M. Pouliot, M. Boulanger, M. Moisan et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

C'est la "QUALITÉ" qui a créé la Demande et qui la Maintient

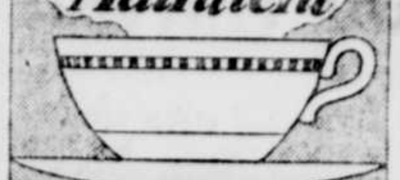

LE THÉ KING COLE

ST-DAMASE

Divers

Lundi dernier, notre dévoué curé, M. l'abbé Eugène Beaudet est allé assister aux concours de Pâques, à Ste-Louise.

Le 26 février, Mlle Elmire Dubé, de notre paroisse, est allée passer quelques jours à l'Hôtel-Dieu, de Lévis, pour subir une opération; elle y fut conduite par son frère, M. Arsène Dubé ; elle est revenue de son voyage et nous lui souhaitons un promtp rétablissement.

La semaine dernière, M. Arthur Mercier employé de chemins de fer, est venu faire une visite dans sa famille; il est retourné à son ouvrage.

Le 6 courant, Mlle Lucienne Dubé nous a quittés, pour aller passer quelque temps à l'Hôtel-Dieu, de Lévis et y subir une opération : M. Arsène Dubé l'y a conduite. Nous lui souhaitons un promt rétablissement.

Le même jour, M. Arthur Gamache et Mme Thomas Lapointe sont allés à Tourville, pour affaire.

Plusieurs de nos jeunes gens, partis depuis l'automne dernier, pour passer l'hiver dans les grands chantiers, sont revenus dans leurs familles.

Le GRUAU "3 MINUTES"

3 MINUTE OAT FLAKES

Le seul
Gruau cuit au Four sans feu, pendant 12 heures

A cause de la cuisson complète que le GRUAU 3 MINUTES a déja subit au Moulin, par le procédé scientifique des Fours Suédois, sans feu, il vous suffit de 3 minutes exactement, sur votre poele, pour mettre le GRUAU 3 MINUTES à point. Aucun des vitamines, protéines et autres principes qui contribuent à la formation normale de tissus du corps humain, ne sont détruits, mais ils sont rendus plus facilement assimilables pour l'estomac délicat de vos enfants.

BAKER SALES CO., *Representatives*
30 Church Street Toronto 2, Ontario

Soulagement Immédiat pour cette Toux!

Procurez-vous une bouteille de "Buckley's"—c'est le moyen le plus agréable, en même temps que le plus sûr, de mettre *immédiatement* fin à la Toux, de quelque genre qu'elle soit, et d'empêcher ce "simple rhume" de dégénérer en maladie grave. Dès la première gorgée, la "Buckley's Mixture" se révèle comme un remède remarquable pour dégager la congestion et apaiser l'inflammation des membranes.

Pour les gros rhumes, accompagnés de fièvre, maux de tête et névralgie, prenez LAXPYRIN et Buckley's Mixture et vous obtiendrez un prompt soulagement.

BUCKLEY'S MIXTURE
Agit comme l'eclair—
Une seule gorgée le prouve
F855

CHICOUTIMI

La filature du Saguenay Limitée

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que les directeurs de cette Compagnie avaient fait une importante réorganisation et que leur usine fonctionnerait bientôt à pleine capacité, c'est-à-dire, employant vingt-cinq à trente personnes.

Comme on le sait, cette usine, depuis quelque temps n'employait que trois ou quatre personnes et ne produisait presque pas.

Afin de manufacturer un produit qui pourrait rivaliser avantageusement avec leurs concurrents, les directeurs de la Filature du Saguenay Ltée se sont assurés les services d'un expert dans cette ligne et nul doute qu'avec le remaniment qu'ils sont à faire le succès leur sourira.

M. Edouard Lavoie, I.C., président de la Compagnie, partira de bonne heure la semaine prochaine pour acheter la machinerie et l'outillage les plus modernes pour équiper l'usine toute remise à neuf.

Voilà la réorganisation d'une petite industrie à Chicoutimi, qui sera certainement très appréciée et les directeurs méritent des félicitations pour leur esprit d'initiative.

Cérémonie au Bon Conseil

Mgr Eugène Lapointe, vicaire capitulaire, a présidé mardi, le 6 mars à une imposante cérémonie religieuse au couvent du Bon-Conseil de Chicoutimi.

Le sermon de circonstance fut donné par M. M. Gravel, curé de Port-Alfred.

Dix postulantes revêtirent les saintes livrées de N.-D. du Bon Conseil. Ce sont : Sr Gabrielle Laroche, Chicoutimi, en religion Sr Ignace Loyola; Sr Rose-Alma Potvin, Jonquière, en religion Sr Marie de la Nativité; Sr Juliette Potvin, de Port Alfred, en religion Sr St-Camille de Lellis;; Sr Marie-Luce Simard, Laterrière, en religion Sr Jean de la Croix; Marie-Blanche Ouellet, Port-Alfred, en religion Sr Marie de l'Ange Gardien; Sr Thais Fortin, Val-Jalbert, en religion Sr Marie-Odile; Sr Gabrielle Gobeil, Hébertville, en religion Sr Ste-Claire de l'Eucharistie; Sr Jeanne d'Arc Simard, Bagotville, en religion Sr Ste-Berthe; Sr Anna-Marie Lemay, Hébertville, en religion Sr St-Dominique; St Elise Côté, St-Gédéon, en religion Sr St-Joseph de Nazareth;

Deux novices firent leurs vœux temporaires, Sr Simone Jobin, Chicoucoutimi, dite Sr Marie-Bernard et St Jeanne Rivard, Rivières, dit Sr André.

WOBURN

Départ

Nous avons appris le départ de Mlle Emilie Roy, pour le couvent des Révd. de la Providence à Montréal. Nous souhaitons à Mlle Roy succès et bonne chance.

Mlle Marie-Louise Roy a accompagné sa soeur Mlle Emilie Roy, au couvent de Montréal. Au même voyage, elles ont visité leur soeur, au couvent du Sacré-Coeur à Sherbrooke.

Baptêmes

M. et Mme Nap. Chouinard annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Simon, Joachim. Parrain et marraine M. Lionel Chouinard et Mlle Marie-Rose Chouinard, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Edouard Chouinard, grand'mère de l'enfant.

—A. M. et Mme Séraphin Rodrigue, une fille baptisée sous les noms de : Marie-Geneviève-Aline. Parrain et marraine M. et Mme Georges Poulin.

Nos félicitations.

—M. Stanislas Breton et son fils, Adolphe, de Stornoway, visitaient des parents et amis, dimanche dernier.

A St-Philibert

—M. l'agronome est venu distribuer les prix, gagnés par les petits enfants, à la dernière exposition scolaire.

—Mlle Mary-C. Tremblay, de la direction de l'association des Institutrices, de la Province de Québec, est de passage au presbytère.

Baptême

M. et Mme Alcide Gilbert, annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Paula. Parrain et marraine, M. Gaudias Gilbert, oncle de l'enfant, et Mlle Marie-Anna Rodrigue.

Nos félicitations.

—M. Gagné, de Québec, représentant du "Bulletin de la Ferme", était de passage, dans notre paroisse, ces jours-ci, dans l'intérêt du journal.

Protégez-VOUS
Exigez — PILULES ROUGES POUR LES Femmes Pâles et Faibles
Refusez — Substitution SANS VALEUR — Produits dits "AUSSI BON"

CRAYONS VENUS

Le crayon de Qualité qui se vend le plus au monde

17 degrés de noir
3 à copier

Chez tous les marchands

Sans égale pour toute sorte d'écriture et de dessins.

Essayez le Vénus B—un crayon tendre pour usage générale

Bouts unis, la douz. $1.25
Bouts, caoutchouc, la douz. $1.50

American Lead Pencil Co.
220 Fifth Ave., New-York

Fabricants des Crayons de Couleurs UNIQUE Mine Fine en 12 couleurs—$1.25 la douzaine

LISEZ LES ANNONCES
Pour économiser du temps

Remplacez le poisson par un bon plat de
MACARONI HIRONDELLE
Catelli au fromage
appétissant et économique
Une recette dans chaque paquet
Catelli prépare les savoureuses fèves au lard.
HIRONDELLE

UKELELE-GUITARE-VIOLON Gratis

Pour vendre seulement 16 boites de cachets anti-douleurs Amperine à 25c. Le tout envoyé sur demande avec notre catalogue de cadeaux gratis.
PREMIUM MAIL ORDER Reg'd
EDIFICE BEDARD, QUEBEC.

Davies CHAPEAUX Limited
252 rue St-JEAN
Nouveau: Styles dans les pailles et les feutres pour porter maintenant et à Pâques $3.45 et $3.85

Le premier Mets

Ordinairement, tout le dîner est un succès, si le premier mets est délicieusement piquant.

Le consommé à l'"OXO" servi chaud, avec de délicieux biscotins salés ou une rôtie brun doré—constitue un premier mets exquis—pas trop lourd, ni trop fade. Tout juste ce qu'il faut.

4 cubes, 15c. 10 cubes, 30c.

OXO

Introduit du Boeuf

OXO LIMITED, 356, rue St-Antoine, Montréal.

40F

MON RAID au Paradis Rouge

par JEAN DRAULT (1)

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France)
(1) Editions Spes

No 23

—Ils espèrent en Bafouillent-Tartuffier.

—Ils peuvent compter là-dessus et boire de l'eau.

—En attendant, ils ont bu beaucoup de vin. Ils ont même été pincés en train d'en boire dans une cave où nous avons su qu'il y avait des bouteilles de vin de murées.

—Oh ! grave ! fort grave ! .. déclara l'viateur. La Tchéka est très hypnotisée sur les secrets des caves de Moscou et de Pétrograd. Elle y suppose des trésors cachés murés par les bourjouis avant de quitter la Russie. On va les torturer pour qu'ils révèlent d'autres cachettes! La boutique au barbier chinois va avoir des pratiques !

Je pensais, à part moi, que le même sort me serait dévolu. Et j'avais un de ces trésors sur moi.!

—Avez-vous entendu parler du camarade Kouzovkine ? demandai-je

—Je crois bien ! Un officier de de l'ancienne armée passé aux bandits. Il est suspect, comme tous les anciens officiers du tzazr. Mais on a besoin de ceux-ci pour former les cadres de l'armée rouge.

—Et quels sont vos co-détenus ? demandai-je.

—Deux Menchevicks qui n'ont pas les mêmes idées que Lénine sur la façon dont on doit faire une révolution. Et un Polonais qui était déjà en prison sous le tzar comme révolutionnaire et qui y reste sous la révolution parce qu-il appartient aussi à une autre doctrine révolutionnaire que celle qui est enseignée par Lénine. Il est devenu, du reste, à moitié fou et ressemble à Robinson Crusoé.

Sur ce, Laveine de réveilla et se dressa sur son séant :

—Où qu'on est ? demanda-t-il. Bon sang ! que j'ai bien dormi !

Il secoua Gobillot qui grogna, se détira, à peine dégrisé et déclara d'une voix pâteuse :

—J'ai fait un drôle de rêve !.... Je trouvais de l'or dans un vieux mur, je buvais du bon vin, et un camarade militaire arrivait, avec son escouade de camarades garde-rouges. Et alors, il dégradait le camarade Pistou et lui arrachait ses moustaches ! Et je pensais que l'infâme militarisme est bien le même partout ! Est-il possible de faire des rêves aussi bêtes que ça ?.....

Il avait sa main posée sur les dalles. Il la retira précipitamment, criant :

—Mais il y a des rats, ici!

Un rat énorme et velu, en effet, venait de passer sur Bassignac (Estève) endormi et lui flairait une joue.

—Nom de nom ! Quel toupet ! mâchonna entre ses dents le camarade Gobillot, en levant le poing avec d'infinies précautions pour assommer le rat.

Le poing s'abattit, foudroynt. Le rat fila comme une flèche, et le poing retomba sur le crâne de Bassignac avec la force précise d'un marteau-pilon. Un hurlement répondit à cette attaque. Bassignac avait bondi, s'était dressé sur ces pieds et vociféait, réveillé en sursaut :

—Non ! Mais des fois ? Qu'est-ce que je reçois sur la citrouille !..... Si je connaissais l'enfant de sagouin qui s'est permis de......

—C'est moi ! fit Gobillot. T'en fais pas !.... Je visais le rat !

—Le rat ?

—Oui ! Pour te rendre service, ballot !..... Il se promenait sur ton individu ......

Bassignac (Estève) frottait avec sa main son front douloureux. Il émit:

—S'il faut encore que je te remercie, camarade Gobillot, tu vas fort !

Puis, regardant autour de lui avec stupéfaction :

—Mais où qu'on est ?

—C'est ce que je demande aussi! répéta le doux Laveine.

Bassignac inspecta la geôle. La vision du Polonais réveillé, qui ressemblait à Robinson Crusoé et qui lui souriait, le petit lever des deux menchevicks en haillons qui se grattaient avec une frénésie communicative, mon attitude consternée, celle de l'aviateur blond et chevelu qui riait encore de l'incident causé par le rat, tout cela le déroutait visiblement :

—Ah ! ça, dit-il, Camarades, serions-nous, des fois, dans un asile de nuit ?... Je commence à trouver que, pour des congressistes, nous ne sommes pas traités d'une façon suffisamment respectable..... En partant, ça allait !.... Le wagon-restaurant, la **bouftance** berlinoise en musique, avec cochon frais à discrétion, le couchage dans des draps, c'était des égards !.... Mais ça baisse tous les jours !.... Hier, une chambrée, aujourd'hui, un asile de nuit ! Avec des rats d'égout ! Ça ne va plus !

—Faut écrire à Bafouillant-Tartuffier !... conseilla Laveine.

—Où est la sonnette ? demandait Gobillot.... Il faut appeler le garçon d'étage.

Ce prolétaire aux chemises de soie avait l'habitude des palaces.

Mais Bassignac (Estève) se déchainait :

—Il n'y a pas de doute à avoir, coquinasse. On se fiche de nous! Je suis bien sûr que pendant ce temps-là, Bafouillant-Tartuffier, il se prélasse dans un lit du tzar ou de la tzarine, au Palais d'Eté, et dans des pyjamas de Grand Duc! Et nous, dans un sous-sol à rats! Et pourtant, on est camarades .. Non, ça ne va plus!

—Si c'est ça le paradis rouge, ajoutait Laveine, je l'ai assez vu! Et je demande à être rapatrié à Pantruche!

Mais voilà que tout à coup Gobillot, — me considérant sous la lueur pâle et sale qui venait de la fenêrre grillée, — s'écriait ahuri:

—Mais je n'ai donc pas rêvé, camarade Pistou? On t'a bien ôté tes moustaches! Elles n'étaient donc pas à toi?

—Si, répondis-je, résolu de jouer le tout pour le tout, et à lui révéler ce que Kouzovkine et la Tchéka n'ignoraient plus. Si! elles étaient à moi! Mais elles s'enlevaient et se remettaient à volonté.

—Mais pourquoi ces postiches? me demanda-t-il.

Puis, soudain, se rappelant les réflexions que le camarade Kouzovkine lui avait faites à mon sujet:

—J'y suis! Tu n'es pas Pistou!

—Comment, il n'est pas Pistou? protesta Laveine, me prenant sous sa protection. Allons donc! Tu dibagues dans les bégonias, camarade Gobillot. Je l'ai connu à l'ambassade, Pistou, et avant toi. Et c'est bien lui! Il s'est fait raser, voilà tout. Il n'y a pas deux Pistou, tout de même

Ce bon Laveine ne serait jamais un aigle, c'est entendu; mais son besoin de croire en moi me touchait infiniment.

—Probable que si! déclarait Gobillot, songeur. Je vois l'histoire!.

Je m'attendais à ce que Gobillot me vitupérât comme traître ou espion coupable d'avoir voulu pénétrer les secrets de la sainte cause communiste. Mais il ne se rappela qu'une chose: c'est que j'avais eu connaissance d'un trésor caché dans une maison du Kamenoostrowsky et que je lui en avais offert la moitié. L'affaire avait mal tourné, mais il ne me rendait pas responsable de cet échec dont il me supposait victime également, et dont il ne prévoyait pas, il faut le dire aussi, les épouvantables conséquences. Etait-il, au surplus, complètement dégrisé? Il ne vit en moi, en tout cas, qu'un malin qui avait surpris une conversation à Paris, et qui s'était embrigadé par surprise, avec de faux papiers et des postiches dans un troupeau de congressistes communistes pour se faire véhiculer gratuitement jusqu'au pays où il pourrait recueillir le fruit de la conversation surprise. Sans doute admettait-il, d'ailleurs, qu'on est le communiste-type, le bolchévik modèle, dès lors que, sachant où des (bourgeois) ont caché leur magot, on a su s'arranger pour le déterrer avec le minimum de risques et frais généraux.

Finalement, il me dit:

—Toi, tu es un as! Je l'avais vu du premier coup. Mais le vrai Pistou a dû en faire une, de ces têtes!

Gobillot ne savait même pas que le vrai Pistou avait été expédié au Dépôt pour que je pusse partir à sa place. Quel n'eût pas été, alors, son surcroît d'admiration pour mon ingéniosité?

Un **glouglou** bizarre attira notre attention vers un coin de la cave particulièrement obscur. Constatation faite, il s'agissait du manchot, de ce Serge Chingareff, mutilé rougé, que nous avions totalement oublié. Se réveillant après tout le monde, il buvait au goulot d'une boutaille qu'il avait eu, la veille au soir, la précaution de glisser dans sa poche, avant de quitter la cave des Ivanov entre deux haies de soldats soviétiques.

Comme Serge était du pays et qu'il savait parler à peu près français, Gobillot lui demanda:

—Est-ce que tu sais où l'on est, toi ?

Serge cessa de sucer son goulot, fit signe de la tête que oui, et rajusta le goulot à ses lèvres. On eût dit un enfant dont l'immense joie est de ne faire qu'un avec son biberon. A ce moment, Bassignac (Estève) étant monté sur un des "narys", se hissait jusqu'au vasistas grillé, laissait échapper un cri de stupéfaction et répondait à la question de Gobillot en disant:

—Où l'on est...? Dessus un navire! Je vois, par un hublot, que l'on remonte le courant d'un fleuve.

—Non ! mais des fois ! répliqua Gobillot. Un bateau en pierres de taille? T'es pas dingo?... C'est effarant, ce que le vin leur a porté à la tête!

Laveine avait retiré, lui aussi, une bouteille de sa poche. Tous avaient trouvé moyen de se ravitailler, avant de quitter la fameuse cave. Bassignac lui dit:

—Tu ne boiras pas tout, hein?

Serge Chingareff avait fini sa bouteille. Il était comme hébété. Il déclarait d'une voix graillonneuse:

—Laisse-les boire, camarade. C'est les dernières bouteilles qu'ils boiront avant d'aller à la maison des morts!

—Qu'est-ce qu'il dit, le manchot? fit Gobillot. Il n'a pas l'ivresse gaie.

L'ambiance sinistre de la cave finissait par les impressionner tous fâcheusement.

—Il dit vrai! répliqua Marré. Nous sommes tous ici condamnés à mort. Et si vous avez volé du vin dans une maison appartenant au gouvernement, votre cas est aussi grave que si vous aviez espionné.

—Djerhinski nous aura tous! proféra Serge. La tcherewytschaika, c'est lui...

—La tché... quoi? demanda Bassignac livide.

—La Tchéka ! fit Marré. On dit la Tchéka par abréviation.

—Et pour quelques bouteilles de pinard, s'écria Gobillot, tout ce que nous avons fait pour le parti, on ne nous en tiendra pas compte? Allons donc !

Il tira, lui aussi, une bouteille de sa poche et déclara:

—Que tous ceusses qui ont encore une bouteille sur eux la boivent vite et qu'on jette les verres dans la Néva. C'est pas la peine de se faire prendre sur le tas.

Mais ils tremblaient, leur gorge était serrée. Marré, le Polonais et les menchevicks les aidèrent à vider leur cargaison. Il y avait longtemps que ceux-ci n'avaient lampé du vin, surtout du vin aussi vieux. Ce fut le premier rayon de joie de leur vie depuis qu'ils étaient dans ce cachot.

Les bouteilles vides furent jetées dans la Néva par la fenêtre aux barreaux rouillés. Mais Gobillot n'arrivait pas à s'adapter à la situation. Non ! Du vin d'émigré bu, même en fraude, par de bons communistes comme lui et ses camarades, cela ne pouvait constituer un motif suffisant pour qu'un gouvernement communiste les condamnât à mort après une incarcération dans une puante cave à rats.

Il pensait bien à l'or, mais il évitait d'en parler.

—Il a dû se passer cette nuit, réfléchit-il, un événement formidable pour que, nous, congressistes communistes, nous soyons traités comme des criminels ! Ce qui a dû se passer, je le devine !

Tous l'écoutèrent, anxieux:

—Pour moi, expliqua-t-il, le gouvernement des camarades soviétiques a été renversé par un complot de gardes blancs ! Et il y a un tzar de rétabli !...

—Des fois?... émit Bassignac (Estève), fort inquiet.

—Ça serait embêtant! bégaya Laveine, devenu tout à fait vaseux.

—La férocité tzariste à l'égard de libérateurs du prolétariat comme nous, se manifeste visiblement par cet emprisonnement sans motif dans une geôle écœurante, expliqua Gobillot.

On voit tout de suite que c'est le féroce Moyen Age qui revien a ce la dictature capitaliste de l'Ochrana! Finis, les principes humanitaires des Soviets libérateurs !

Bassignac le tira par sa manche.

—Quoi? demanda brutalement Gobillot, qui méditait une nouvelle tirade de meeting bien tassée.

—Camarade, l'Ochrana écoute peut-être aux portes. Ce que tu dis est d'une imprudence impardonnable, et qui risque de nous mettre tous dans les choux!

—Nom d'un tonnerre! Tu as raison! Mais t'en fais pas, camarade, t'en fais pas ! Je vais rattraper ce que j'ai dit! J'ai mon idée :

Très haut, il pérora, détachant ses syllabes avec sonorité :

—Je vous répète, tout simplement, ce que, moi, j'ai entendu dire mot pour mot dans les meetings, à ces farceurs de communistes! Je le répète pour montrer leur sauvagerie et leur bêtise! — Car enfin, je me suis donné pour communiste, moi, mais vous savez bien que ce n'est pas vrai! J'ai fait le communiste pour la rigolade, pour me faire payer mon voyage par ce tas d'idiots, parce que j'avais affaire ici Je suis venu en Russie pour faire des affaires, comme mon copain ici présent qui s'est fait passer pour Pistou. Un as, celui-là! Pas vrai? Vous autres, je ne sais pas si vous êtes des communistes vrais, mais moi....

A suivre

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

37e ANNEE—No 64 QUEBEC, JEUDI 15 MARS 1928 EDITION QUOTIDIENNE PRIX: DEUX CENTINS

AU CONSEIL LEGISLATIF

L'HONORABLE M. CARON FIDELE AUX CULTIVATEURS

Le Ministre de l'Agriculture provoque un vote au Comité des Bills Privés---Au sujet de la taxe des pavages sur les terrains en culture de la Côte-des-Neiges

L'HONORABLE M. PERRON

Les honorables MM. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture et J.-L. Perron, ministre de la Voirie, ont démontré hier midi, à une séance du Conseil Législatif, siégeant au Comité des Bills Privés, que l'intérêt du public inspire leurs paroles et leurs actes.

Pendant que l'honorable M. Caron défendait les droits acquis de certains cultivateurs de la Côte-des-Neiges, Montréal, l'honorable M. Perron, dédaignant ses propres intérêts, plaidait la cause de tous les contribuables de Montréal.

Les deux ministres et collègues du Conseil Législatif se trouvèrent alors à plaider, en sens contraire sur une même question. Il s'agissait d'une clause introduite dans le bill de la cité de Montréal et votée par l'Assemblée Législative, clause qui oblige la cité à payer le coût des pavages faits sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

La Côte des Neiges fut annexée à Montréal en 1909 ou 1910 et dans les conditions d'annexion, la cité de Montréal s'engageait à payer le coût de la construction du pavage. En bordure de ce chemin, demeurent des cultivateurs qui font la culture maraichère.

Dans les années suivantes, le pavage fut fait et la cité de Montréal réclama aux propriétaires riverains du chemin le paiement de ces pavages C'est l'objet de la discussion.

Les propriétaires cultivateurs demandent de respecter les conditions de l'annextion. La cité de Montréal affirme qu'elle a rempli en autant que possible, ces conditions et que les cultivateurs intéressés sont sur le même pied que les autres résidents de Montréal.

L'honorable M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, qui avait, au temps où il siégeait à l'Assemblée législative, voté en faveur de la demande des cultivateurs intéressés défendit leur cause au Comité des Bills Privés du Conseil Législatif.

(Suite à la page 13, 4e colonne)

LA SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS

Trois intéressantes causeries au cours de la séance publique d'hier soir—La Symphonie de Québec au programme.

Une grande séance publique de la Société du Parler Français, a été donnée hier soir, à la salle des promotions de l'Université Laval. Trois spirituelles et intéressantes causeries ont été données au cours de cette soirée qui était présidée par M. Antonio Langlais, C. R., président actuel de la Société. C'est M. Langlais qu prononça le discours d'ouverture au cours duquel il présenta les deux conférenciers : M. l'abbé Christy Foy, du Séminaire et M. Georges Bouchard, député de Kamouraska. M. l'abbé Foy a parlé de "nos termes de marine", tandis que M. Bouchard avait intitulé sa causerie : "Le sucrier de nos grands bois".

Au cours des intermèdes, la Société Symphonique de Québec exécuta, sous la direction de M. Robert Talbot, un programme de tout premier choix qui fut chaleureusement applaud par l'auditoire. La Symphonie a rendu les morceaux suivants : "La Princesse Jaune" de Saint-Saens ; "Symphonie No 7" en trois mouvements, de Beethoven, et la "Marche de Tannhauser", de Wagner.

En débutant, M. Antonio Langlais rappela le grand congrès de la langue française tenu en avril dernier et l'œuvre unique de la Société du Parler Français en Amérique. "La France," dit M. Langlais, "possédait l'Académie, l'Angleterre avait pour conserver sa langue de fortes traditions, nous, nous n'avions que notre forte détermination de ne pas nous laisser submerger par la vague anglo-saxonne sur le continent américain. La Société du Parler Français s'imposait. Fondée en 1907, elle fut depuis, le rempart du parler français au Canada. Combien de termes ananglais, autrefois en usage chez nous ont disparu depuis 1914 par exemple. Les mots raglan, sweater, pull-over, tweed, tickets, trench-coat, jersey, five-o'clock pour ne citer que quelques-uns en usage courant en France, ont disparu de notre langage et ont été remplacés par les vocables français appropriés, et cela grâce au

(Suite à la page 19, 2e colonne)

M. Ribaud et la photographie

M. Gustave Ribaud, savant physicien français, traitera ce soir à 8 heures, dans la salle des Promotions de l'Université Laval, un sujet de grande actualité et d'intérêt piquant. Le professeur de l'Université de Strasbourg parlera de la "photographie des couleurs" et accompagnera ses avancés d'expériences et de projections.

L'EXCEPTION A LA FORME EST REJETEE

L'hon. juge en chef de la cour supérieure a rendu une intéressante décision

LEVIS

Cette municipalité est intéressée dans ce jugement à la suite d'un accident

Si la Loi des Cités et Villes est sévère dans ses prescriptions et fait déchoir de son droit de poursuivre une personne qui, dans les trente jours d'un accident dont elle est victime, omettrait d'aviser la cité de son intention de réclamer des dommages, le tribunal décide parfois d'appliquer le tempérament qui met à cette sévérité un autre article de la même loi. C'est ce que vient de décider l'hon. juge en chef de la Cour supérieur, Sir François Lemieux, dans la cause de dame Lacombe contre la Cité de Lévis.

Le 22 mai 1927, la demanderesse tomba sur un trottoir à Lévis et se blessa assez sérieusement. Pendant 15 jours elle dut garder la chambre. Dès qu'elle a été capable de sortir elle s'est rendu à l'hôtel de ville et a vu le greffier. Celui-ci lui déclarant que le trottoir en question n'était pas sous le contrôle de la ville, Mme Lacombe dut faire de nombreuses démarches avant d'apprendre qu'effectivement la Cité de Lévis était propriétaire des trottoir sur lequel elle était tombée. Quand elle donne enfin l'avis requis, les délais étaient expirés depuis 10 jours.

La Cité de Lévis fit aussitôt une exception à la forme demandant le renvoi de l'action à cause du

(Suite à la page 18, 3e colonne)

PREMIERE MESSE

M. L'ABBE EMILE BOUTIN, qui vient d'être fêté à St-Isidore, cté Dorchester, par ses parents et amis

AU PROFIT DES PAUVRES

Les élèves du Séminaire organisent pour le 11 avril prochain une soirée pour leur conférence de St-Vincent de Paul. Le public de Québec, qui n'a jamais ménagé ses encouragements pour cette oeuvres des écoliers, sera sans doute enchanté de venir applaudir une ouvre de Henri Ghéon — Miracle, en trois actes — et une gentille opérette — A Clichy — complément traditionnel et quasi nécessaire des soirées organisées par la Conférence Saint-François de Sales.

La vente des cartes est déjà commencée et l'on pourra s'en procurer auprès des écoliers externes du Séminaire. Le prix des sièges réservés est de 75 et 50 sous, entrée 35 sous.

LISEZ LES ANNONCES
Choisissez avec sagesse

AU PARLEMENT DE QUEBEC

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La Loi Galipeault a fait un nouveau pas à la Chambre hier---La clause des indemnités est suspendue.

M. A. GUERTIN APPROUVE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les médecins---Amendements---Autres projets de loi---Une motion de M. Edgar Rochette.

(Par Irénée Masson)

La nouvelle Loi des Accidents du Travail que l'honorable M. A. Galipeault, ministre du Travail, soumet à l'approbation de la Législature provinciale, a fait, hier, un nouveau pas vers son adoption finale.

L'Assemblée Législative a adopté, hier, en Comité Plénier, plusieurs clauses du bill discuté. A la demande de quelques députés, elle a suspendu la clause relative aux montants de l'indemnité que l'accidenté peut recevoir et les articles concernant les services médicaux.

Au cours de la discussion sur ce projet de loi, l'honorable M. Galipeault a rappelé que toute la presse de la province, sauf de rares exceptions, et les ouvriers eux-mêmes ont déclaré que la nouvelle loi comporte de précieuses améliorations sur la loi de 1909.

M. Aimé Guertin, député de Hull et membre de l'Opposition, prenant part à cette discussion, fit allusion à la loi de l'Assistance Publique, déclarant que c'est "une bonne loi qui prend bien soin des vieillards et des malades indigents".

La discussion recommença, hier après-midi, sur la clause 12 déterminant les montants des indemnités alloués aux accidentés. M. Hugues Fortier, député de la Beauce, présidait le Comité Plénier et M. Gaston Pratte, avocat, qui contribua à la rédaction de la nouvelle loi, vint prendre place aux côtés de l'honorable M. Galipeault.

INDEMNITES

La clause relative aux indemnités a subi plusieurs amendements que présenta le Ministre du Travail. Comme elle est très importante, nous la citerons suivant le nouveau texte.

Cette clause se lit comme suit:

"Les indemnités auxquelles les accidents visés par les articles 3, 6 et 7 de la présente loi donnent droit en faveur de la victime, sont les suivantes :

1o Pour incapacité absolue permanente, la victime a droit à une rente égale aux deux tiers (66 2-3%) de son salaire annuel ; mais le total des sommes ainsi payées ne doit pas excéder dix mille dollars.

Sans restreindre la signification des termes "incapacité absolue permanente", la perte des deux yeux, des deux mains, ou des deux pieds, est considérée, dans tous les cas, comme une incapacité absolue permanente.

Lorsqu'un accident cause une lésion corporelle (**injury**) qui, par elle-même, ne constitue pas une incapacité absolue permanente mais aggrave une infirmité déjà permanente, de façon que l'ouvrier devient tout à fait incapable, celui-ci doit alors recevoir l'indemnité pour une incapacité absolue permanente en tenant compte toutefois de ce qu'il reçoit ou a déjà reçu.

2o Pour incapacité partielle permanente, la victime a droit à une rente égale aux deux tiers (66 2-3%) de son salaire annuel, payable pendant une période de temps déterminée, à raison de quatre semaines pour chaque un pour cent (1%) d'incapacité.

Pour les cas énumérés das la cédule de la présente loi, le degré d'incapacité sera celui mentionné dans ladite cédule.

Pour ceux qui ne sont pas prévus dans ladite cédule, le degré d'incapacité est déterminé par la nature de la lésion corporelle (**injury**), en tenant compte de l'incapacité mentionnée dans la cédule pour les cas qui y sont énumérés ainsi que de la capacité de la victime de continuer le même genre de travail que celui qu'elle faisait avant l'accident ou de se livrer à une occupation d'un autre genre.

Lorsqu'un accident entrainant une incapacité partielle permanente cause plus d'une des infirmités énumérées dans ladite cédule, l'indemnité est payable pendant la période de temps basée sur la somme des différents pourcentages d'incapacité prévus dans la cédule pour chacun des cas applicables à la victime.

(Suite à la page 15, 4e colonne)

LE VOLTIGEUR A COMMENCE A S'ENTRAINER

Les exercices auront lieu au Manège Militaire—L'histoire du régimen—Le résultat d'un concours.

CEUX QUI NE SONT PLUS

Le 9ième Régiment de Québec, mieux connu sous le nom de Régiment des Voltigeurs de Québec, commencera ce soir son entraînement annuel à ses quatiers-généraux, au Manège Militaire.

A cette occasion, il serait sans doute intéressant de faire l'historique de ce régiment qui paraît être en faveur chez les jeunes.

Le Régiment des Voltigeurs de Québec, fondé en 1862 par le Colonel de Salaberry, parent de l'immortel héros de Châteauguay, a pris part à toutes les guerres qui se sont déclanchées depuis sa fondation. Citons l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1886; la guerre aux Fénéens, en 1870; l'insurrection du Nord-Ouest, en 1885;la guerre Sud-Africaine, contre les Boers, en 1900; sans compter la guerre mondiale de 1914-1918, où plusieurs de ses officiers, et un grand nombre de ses unités sont restés sur le champ de bataille.

Vu que les sommes affectées à la milice sont distribuées entre un plus grand nombre de corps, cette année, l'effectif est limité à 250 hommes, c'est-à-dire que le Régiment comptera 30 unités de moins que l'an dernier.

(Suite à la page 19, 2e colonne)

RETRAITE FERMEE DE JEUNES GENS DU 26 AU 29 MARS

Afin de répondre au grand nombre de jeunes gens qui veulent faire une retraite fermée durant le carême — plus de soixante se sont inscrits pour celle qui commence ce soir— une deuxième retraite de jeunes aura lieu à la Villa Manrèse, ce mois-ci. Elle commence le lundi soir, 26 mars, pour se terminer le jeudi soir, 29. Tous ceux qui désirent y prendre part, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, seront les bienvenus. Ils sont priés d'envoyer au plus tôt leur nom au R. P. Archambault, Villa Manrèse, 100, Chemin Ste-Foy, Québec. (Tél: 5052).

ILS DURENT SAUTER DU 2e ETAGE

Pour échapper à la mort après que le feu se fut déclaré dans leur maison

BLESSES

L'incendie est attribué à une explosion de gazoline près d'un poêle

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 15.— Deux femmes et un homme ont dû sauter par une fenêtre pour éviter d'être brûlés vifs quand un incendie a éclaté précédé d'une explosion chez M. Ovila Héon, coin des rues Notre-Dame et St-Georges. Un des deux hommes s'étant lavé les mains avec de la gazoline s'approcha du poêle pour se faire sécher. La gozoline en s'évaporant produisit une explosion au contact de la chaleur trop vive et le feu se communiqua rapidement à ce qui entourait le poêle. Deux hommes et une femme qui se trouvaient dans cette pièce se sauvèrent sautant par la fenêtre du second étage. Tous trois se blessèrent légèrement. Les pompiers eurent assez rapidement raison des flammes.

LE TRAVAIL DU COMITE DES BILLS PRIVES

Le Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative a terminé, hier midi, le travail qui lui avait été tracé pour la session. Avec le bill concernant la commission scolaire de Grand'Mère, le comité a terminé ses séances.

A la fin de la réunion d'hier l'honorable M. L.-A. Tascherau, premier ministre, a félicité les membres de ce comité du travail qu'ils ont accompli. Il a aussi exprimé les sentiments des membres du comité à l'égard du président, M. le Dr G. Lemieux, député de Gaspé, dont il a loué la sage direction et le dévouement.

Le Dr Lemieux a remercié ses collègues du concours précieux qu'ils lui ont donné dans l'accomplissement de ses devoirs.

Les 52 ans de l'hon. Nicol

L'honorable M. J. Nicol, trésorier de la province, célèbrait, hier, le cinquante-deuxième anniversaire de sa naissance. M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, mis au courant de ce fait l'a heureusement souligné à l'Assemblée Législative, hier après-midi.

Au cours de la séance de la Chambre, M. Duplessis, en termes heureux, présenta ses hommages et ceux de la députation à l'honorable M. Nicol que toute la députation applaudit vivement.

L'honorable M. Nicol remercia ses collègues de cette attention délicate, exprimant le souhait de servir encore longtemps, sous l'habile et patriotique direction de l'honorable. M. Taschereau les intérets de la province de Québec.

IL SE PEND AU PIED DE SON LIT

Un vieillard met fin à ses jours et la macabre découverte est faite par la femme du malheureux.

IL Y A DIX ANS

Il avait déjà essayé de se suicider en se coupant la gorge.

Sherbrooke, 15 (D.N.C.) — Un vieillard de 60 ans, George Wingrove, domicilié à 22 avenue Hall, a été trouvé pendu, hier matin, par sa femme, dans sa chambre à coucher et un verdict de mort par strangulation a été rendu par le jury d'enquête, hier avant-midi.

Le seul témoin à l'enquête, Mme Geo. Wingrove, a déclaré que son mari a mis fin à ses jours en se servant de sa ceinture de robe de chambre qu'il avait attachée au haut d'un poteau de son lit. Elle a ajouté que son mari, il y a dix ans, avait tenté de se suicider en se coupant la gorge et que depuis il n'avait joui de la pleine possession de ses facultés mentales.

LA MACHINE SE METTRA EN MARCHE

Maintenant que le bill de Québec a franchi à peu près toutes les étapes, l'administration municipale va pouvoir s'organiser.

AU CONSEIL

Une séance aura lieu demain soir et l'on nommera l'exécutif qui se composera de quatre membres en plus du maire.

Le bill, amendant la charte de la cité de Québec, a été adopté sans amendements, hier matin, au Conseil législatif et il a même subi sa troisième lecture à la Chambre Haute. Il sera sanctionné cet après-midi en même temps que 75 ou 80 autres bills. Ceci permettra au nouveau conseil municipal, assermenté le premier mars, de siéger demain pour nommer les membres du comité administratif. Quoiqu'il y ait plusieurs aspirants sur les rangs pour être nommés à ce comité, il est probable que les membres choisis seront les suivants : M. le maire Oscar Auger, président, et MM. Bédard, Emond, Tremblay et Parent. Après cette nomination, le premier comité exécutif de la ville pourra se mettre à l'œuvre.

C'est la première fois dans l'histoire de la ville de Québec, qu'un bill amendant la charte de la cité passe aussi rapidement par toutes les phases de l'adoption. Le jour même de l'intronisatiom du nouveau Conseil, jeudi le premier mars, le maire envoyait son bill au Parlement. Le lendemain, le bill subissait sa première et sa deuxième lectures à la Chambre et était immédiatement après référé au comité des bills privés de l'Assemblée Législative. Le mardi suivant, ce comité en faisait l'étude et le lendemain, le bill recevait sa troisième lecture à la Chambre, d'où il passa au Conseil Législatif. A la première séance de ce dernier, mardi de cette semaine, le bill subit les deux lectures et fut envoyé au comité où on en disposa hier matin avec rapidité. Après avoir passé sa troisième lecture dans le courant de l'après-midi d'hier, il recevra, aujourd'hui, la sanction du lieutenant-gouverneur. Toutes les étapes du nouveau bill ont donc été parcourues en quinze jours, car, avant le premier mars, aucun avis officiel annonçant qu'un bill serait présenté, n'avait même été envoyé à la Législature.

M. le maire Auger, les aviseurs légaux, le trésorier de la Cité et plusieurs échevins s'étaient rendus au comité des bills privés du Conseil Législatif hier matin. Au début de la séance, le greffier donna lecture du préambule du bill de la ville de Québec.

— "Je comprends", dit le président Turgeon, "qu'il n'y a pas de changement. Le bill demandait un comité administratif de sept membres y compris le Maire et l'Assemblée Législative a décidé que le comité serait de cinq membres. Personne n'a d'objection à cela ?"

Aucune objection n'ayant été soulevée, le bill fut aussitôt adopté. Cela fit disparaître l'inquiétude soulevée par la rumeur qui voulait que certains changements fussent apportés à la dernière minute au projet de loi, ce qui aurait inévitablement retardé la sanction du bill. On apprit l'heureuse nouvelle à quelques échevins qui arrivaient à ce moment. Tous semblaient contents que les choses eussent tournées pour le mieux.

M. BRYSON AU CONSEIL LEGISLATIF

L'hon. représentant de la division Inkerman siège à la Chambre Haute depuis 40 ans

SES COLLEGUES

Par la voix de leur président, ils lui ont présenté leurs hommages—Un portrait

L'honorable M. G. Bryson, représentant au Conseil Législatif de la province de Québec, célèbre, cette année, le 40ème anniversaire de sa nomination à la Chambre Haute.

Il est rare que l'on puisse dire d'un homme qu'il ait servi, dans des fonctions officielles, sa province sous trois souverains, sous dix lieutenants-gouverneurs et que, à la suite de sa propre nomination à la Chambre Haute, soixante - deux autres nominations semblables ont été faites.

C'est un record que vient d'atteindre l'honorable M. Bryson et, hier après-midi, ses collègues du Conseil Législatif auxquels s'étaient joints S. Ex. l'honorable M. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, et l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, lui ont présenté leurs hommages.

C'est l'honorable M. Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, qui a exprimé à l'honorable M. Bryson les hommages de ses collègues. L'honorable M. Bryson remercia les membres de la Chambre Haute de leur geste sympathique et des cadeaux qu'ils lui présentaient.

En effet, les Conseillers Législatifs ont offert au représentant de la division de Inkerman son portrait et une superbe pièce d'argent massif.

NOUVELLE ELUE

Mme WALTER RUNCIMAN, qui, en gagnant l'élection complémentaire de St-Ives, acquit la distinction unique de siéger avec son mari aux Communes d'Angleterre

L'ASSOCIATION DE LA SALLE

Les Anciens de l'Académie ont décidé de donner un grand Euchre-Bridge, jeudi, le 22 mars, dans la salles de leur Alma Mater. Le comité ne néglige rien pour que cette belle réunion soit un succès. La réputation que s'est acquise l'Association de "La Salle" dans les organisations dont elle s'est occupée, assure un résultat digne de ses membres.

Son Honneur le Maire de Québec a bien voulu honorer de son distingué patronage, la présidence de cette soirée. Les membres du Comité aidés des élèves actuels, sont à préparer un décor artistique et soigné pour les salles, qui donnera aux assistants le confort du "home" familial.

Deux vestiaires servis à point sont mis à contribution avec le concours généreux de l'Académie Commerciale.

LES TAVERNES DEVRONT FERMER A DIX HEURES

REMISE AU 25

Un changement, nécessité par une force majeure, vient d'être apporté au sujet de l'inauguration de l'hôpital du Saint-Sacrement. Cette inauguration d'abord fixée au 18 de ce mois devra être remise au 25 du même mois. Il va sans dire que l'éclat de cette belle cérémonie qui se prépare n'en sera nullement terni. Comme l'on sait, cette cérémonie sera présidée par Son Eminence le cardinal Archevêque de Québec. On compte aussi sur la présence de l'hon. M. le Gouverneur N. Pérodeau et de l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

Un projet d'aider à Montréal est abandonné---Son application serait peut-être de nature à nuire aux autres villes---L'hon. M. Taschereau et les taVernes.

M. SAUVE A DES CRAINTES

(Par Irénée Masson)

Un bref débat, hier après-midi, à l'Assemblée Législative, sur la Loi des liqueurs alcooliques a illustré de nouveau l'énorme différence entre les deux chefs des partis politiques qui groupent les représentants du peuple en cette province.

Pendant que l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, n'hésitait pas à faire connaitre son opinion personnelle au sujet des tavernes et à se déclarer opposé à celles-ci, le chef de l'Opposition, M. Sauvé, refusait de répondre à M. Hugues Fortier, député de Beauce, qui lui demandait d'exprimer son opinion aussi franchement et énergiquement que l'honorable M. Taschereau l'avait fait.

Au cours de ce débat, le Gouvernement a montré aussi comment il n'hésitait pas à retirer un projet de lo préparé en vue d'aider à Montréal mais dont l'application dans toute la province aurait pu causer de graves abus. Aussi, les tavernes fermeront aux heures fixées l'an dernier et n'ouvriront pas le jour des élections.

L'honorable M. Nicol, en présentant le projet de loi amendant la Loi des Liqueurs, expliqua que les articles statuant la fermeture des tavernes à onze heures du soir et l'ouverture de ces tavernes le jour des élections après la fermeture des bureaux de votations étaient retirés par le Gouvernement.

M. A. Sauvé, chef de l'opposition, demandant la cause de ce retrait, l'honorable M. Nicol rappela que la loi actuelle permet l'ouverture des tavernes jusqu'à dix heures (heure solaire) de sorte que, dans les villes qui adoptent l'heure d'été, les tavernes ne ferment qu'à onze heures du soir.

L'honorable M. Taschereau donna plus de précisions à ce sujet. "Des représentations nous furent faites," dit-il, à Montréal et l'on nous demanda de décréter l'ouverture des tavernes jusqu'à onze heures du soir. On nous représenta que bien des gens voulaient prendre un verre de bière le soir et que la fermeture à dix heures, même en hiver, avait un grave inconvénient. En laissant les tavernes ouvrtes jusqu'à onze heures on pourrait probablement diminuer le nombre des "blind pigs" où des gens cherchent à boire. Les autorités policières de Montréal s'étaient prononcés en faveur de cette opinion.

(Suite à la page 18, 4e colonne)

LE PILOTE A EU GAIN DE CAUSE

L'hon. juge Archer, de la cour d'Amirauté vient de rendre jugement — Echos d'une collision

SUR LE FLEUVE

Du "Leopold D" avec l'"Hochelaga"—La fin d'une cause qui eut du retentissement

Il nous arrive de Montréal l'écho d'une enquête sensationnelle qu'avait tenue, ici, l'an dernier, le capitaine L.-A. Demers, sur les circonstances d'une collision maritime entre un vaisseau français, le "Léopold D", et un navire anglais, l'"Hochelaga". A la suite d'une longue enquête, M. le commissaire Demers avait rendu des conclusions dans lesquelles il divisait la responsabilité de l'accident et condamnait le pilote P.-E. Pouliot, du "Léopold D" à payer une amende de $400.00, et le capitaine Calvin-D. Kenny, de l'"Hochelaga" à une amende de $300.00.

Ce n'était là cependant que les préliminaires d'une lutte légale autrement importante que devaient se livrer devant la Cour d'Amirauté les deux compagnies propriétaires des vaisseaux. Les maîtres du "Léopold D", MM. Louis Dreyfus & Cie, avaient enregistré une action de $125,000 contre la "Hochelaga Steamship Co", et celle-ci avait réclamé un même montant.

C'est sur ces deux réclamations que l'hon. juge Charles Archer, de Montréal, vient de se prononcer et son jugement a été connu avec enthousiasme parmi les pilotes, car le "Léopold D" dont le pilote Pouliot avait la direction, a gain de cause, tandis que l'action des propriétaires de l'"Hocheloga" est rejetée. Les conclusions du capitaine Demers sont donc renversées.

—"Je suis d'opinion, déclare l'hon. juge Archer, que l'"Hochelaga" mit le gouvernail à babord et traversa la proue du "Léopold D" d'une façon subite pendant que ce dernier avait la proue tournée du côté de tribord. La collision était alors

(Suite à la page 18, 3e colonne)

EUCHRE DES ZOUAVES

Ne pas oublier que c'est lundi le 19 mars à la Halle Berthelot, que les Zouaves de Québec donneront un second euchre où il sera distribué au delà de 150 prix. Il n'y aura aucune rafle durant le euchre. Tout acheteur d'une carte aura la chance de gagner $5.00 en or. On peut se procurer des cartes chez M. J.-E. Dussault, tabaconiste, rue St-Jean et les membres des Zouaves de Québec. Allons en foule aider cette belle association.

LES SUITES D'UN ACCIDENT

Par le ministère du bureau légal Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent une action basée sur la Loi des Accidents de Travail a été prise en cour supérieure, hier, par M. J.-Louis Moreau, de Les Escoumains. Le demandeur réclame de J.-B. Lebell contracteur, une indemnité de $1267.25 en compensation de la diminution de capacité de travail dont il souffre par suite de l'amputation du pouce de la main droite. L'accident est survenu le 20 décembre dernier.

JUGEMENT

L'hon. juge en chef de la Cour Supérieur, Sir François Lemieux, rendra jugement vendredi matin, en Cour de Pratique, dans les causes suivantes :

Souey vs Par s.

Montcalm Land Ltd., vs Québec. County, Regtr.

SOIREES COMIQUES ET MUSICALES A LA SALLE ST-PIERRE

Lundi et mardi prochain, le cercle Dramatique Legault interprétera l'amusante comédie en trois actes, de Jacques D'Ars, intitulée "Cousin contre cousine".

Qu'on se rende nombreux à ces deux représentations! On s'amusera beaucoup en venant en aide à l'oeuvre de la jeunesse de St-Sauveur. Les plans de la salle et les billets d'entrée sont déposés chez J.-W. Cantin, marchand de meubles, 446 St-Joseph.

LA CAUSE EST INSCRITE EN APPEL

Mes Bienvenu et Lacroix viennent d'inscrire en appel un jugement rendu récemment en Cour Supérieure dans la cause de dame Plante vs Coulombe. L'hon. juge L.-N. Belleau renvoya l'action de la demanderesse qui réclamait une indemnité de $3,050 à la suite de la mort de son époux, qu'elle attribuait à un accident survenu pendant qu'il travaillait pour le défendeur.

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE
LES
Pastilles VALDA
SONT INDISPENSABLES
pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER
les Rhumes, Maux de Gorge Laryngites, Bronchites, etc.

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET
23 est, rue St-Paul — MONTRÉAL

FAIS CE QUE DOIS

"LE SOLEIL"

ORGANE DU PARTI LIBERAL

QUEBEC, 15 MARS 1928

DES PREUVES, DES FAITS, DES CHIFFRES

A propos du dernier discours de l'honorable Mackenzie King

Le premier ministre du Canada, dans le discours qu'il a prononcé, avant-hier, au moment où la Chambre allait se prononcer sur les propositions contradictoires des adversaires du budget Robb, a démontré avec beaucoup de clarté l'absurdité de certaines critiques dirigées contre son gouvernement.

On avait dit que les finances laissaient à désirer. M. King répond que l'administration actuelle, aux déficits de l'ancien régime, a opposé des surplus qui se maintiennent depuis quatre ans. En 1923-24, surplus de $36,000,000 ; en 1924-25, surplus de $300,000 ; en 1925-26, surplus de $28,000,000 ; en 1926-27, surplus de $42,000,000 ; en 1927-28, surplus de $54,000,000. Sous l'ancien gouvernement, dont le désordre financier a exigé trois années de réparation de la part de son successeur, on ne payait pas même les dépenses ordinaires et normales, et cette insuffisance a valu au pays un surcroît de dettes de $177,000,000.

On avait accusé le gouvernement de ne pas réduire la dette. A quoi le premier ministre répond en substance qu'après la période de rajustement qui fit suite à la désorganisation d'après-guerre, la dette fut diminuée successivement de $35,000,000 en 1924, de $50,000,000 en 1925 et de $53,000,000 en 1927. "Non seulement, dit-il, l'administration actuelle a diminué la dette dans la proportion indiquée, mais elle a de même allégé le fardeau des contribuables en baissant par exemple le service des intérêts en remboursant des emprunts contractés par l'ancien gouvernement par de nouvelles émissions portant un intérêt moindre."

On avait affirmé que le Canada se dépeuplait par la faute du gouvernement. M. King répond, par des statistiques, que le nombre de Canadiens revenus des Etats-Unis au pays était de 43,000 en 1924, de 47,000 en 1925 et de 56,000 en 1926. Le mouvement de rapatriement s'est continué en 1927 et en 1928. Au reste, les chiffres fournis par Washington, chiffres sur lesquels s'appuie l'opposition, ne représentent pas la vraie situation de l'exode. On y tient compte de toutes les entrées en terre américaine, mais on ne contrôle pas assez le temps de séjour et les retours au pays natal.

On avait reproché au gouvernement de ne pas faire assez pour mettre en valeur nos ressources naturelles. "La statistique contredit encore cette affirmation, dit le premier ministre. Les industries de la pulpe, des pêcheries, des produits ouvrés, progressent rapidement. La production des pêcheries s'est élevée de $34,000,000 en 1921, à $56,000,000 en 1926, et la production industrielle, de $2,500,000,000, en 1921, à $3,125,000,000 en 1926." Toutes les industries fondamentales se remettent actuellement sur pied, et si des événements contraires ne surviennent pas dans le monde, le Canada jouira bientôt d'une prospérité sans exemple en Amérique.

On avait dit que le gouvernement ne détaxait pas suffisamment le contribuable. M. King répond que l'on a amputé l'impôt sur le revenu, nombre de droits tarifaires, les taxes sur billets promissoires, reçus, etc., les timbres d'affranchissement, l'impôt sur les corporations et autres. Le fait le plus clair, c'est que le contribuable canadien, cette année, paiera $19,000,000 de moins qu'il aurait eu à débourser si M. Robb avait laissé les choses dans le statu quo.

Nous ne donnons ici que quelques points saillants du discours du premier ministre. Mais ils suffisent à démontrer que les critiques de l'opposition n'ont guère été heureuses et qu'il en reste bien peu qui peuvent se tenir debout. Le vote de la Chambre prouve d'ailleurs qu'elles n'ont fait impression que sur de purs partisans.

UN GRAND PROGRES SOCIAL

L'étude en troisième lecture de la nouvelle loi des accidents du travail procède avec une sage lenteur. Nos législateurs provinciaux l'examinent clause par clause, phrase par phrase, font des amendements de détail, corrigent certaines lacunes, en sorte que la mesure sera l'une des meilleures qu'ait passées le gouvernement de Québec.

Cette loi, bien que conçue de façon à sauvegarder l'industrie, la petite comme la grande, a pour fin première d'assurer à l'ouvrier exposé aux accidents la sécurité la plus complète possible. Et elle atteint sûrement son but. Quand on sait qu'elle porte le maximum de l'indemnité de $3,000 à $10,000, qu'elle accorde à chaque accidenté, pour la période où il en a le plus besoin, un salaire hebdomadaire qui constitue un secours substantiel, qu'elle charge au patron le compte du médecin et de l'hôpital, que les frais et retards des recours en loi disparaissent pour faire place à une Commission qui agira promptement et gratuitement, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'il y a progrès considérable sur la loi de 1909 et que les travailleurs ont lieu d'être satisfaits du soin qu'on a pris de les mettre à l'abri de l'injustice du sort.

A plusieurs indices, nous croyons savoir que la classe ouvrière accueille la mesure avec beaucoup de faveur. Pour en rendre compte, nous n'avons qu'à citer ce passage du *Monde Ouvrier*, organe du Travail organisé, 10 mars 1928: "Il y a bien quelques clauses discutables, mais inutile de rentrer dans les détails; *l'essentiel, c'est que les indemnités sont considérablement augmentées dans leur ensemble, que l'ouvrier sera certain de toucher ce à quoi il a droit et qu'il le touchera sans délai et sans qu'il lui en coûte un seul sou; voilà en grande partie ce que nous réclamions depuis des années, ce que la Conférence du Travail de Genève considérait comme les principes fondamentaux d'une loi de réparation des accidents du travail;* certes la loi ne va pas aussi loin que nous l'espérions mais en toute sincérité nous tenons à dire que *c'est un progrès immense sur celle de 1909.*"

Plus loin, l'organe ouvrier dit qu'il faut donner un "appui loyal à ceux qui sont chargés d'appliquer cette nouvelle loi", et il reconnaît que le gouvernement a "fait un effort sincère pour donner satsifaction aux deux parties intéressées: le patron et l'ouvrier". Il faut attacher d'autant plus d'importance à ce témoignage que le journal en question ne se gêne guère pour critiquer le gouvernement et que, sur les questions économiques et sociales, il se montre toujours extrêmement exigeant.

Il n'est peut-être pas impossible que, dans la pratique, on découvre à la nouvelle loi des compensations certaines lacunes. Dans les mesures d'intérêt social, il est des éléments qui ne se révèlent que par l'expérience. L'honorable M. Taschereau, sachant fort bien que la vie est remplie d'imprévu, même pour les plus prévoyants des hommes, disait récemment que "cette loi n'est pas intangible" et qu'on pourra toujours l'amender suivant les besoins et les circonstances. En d'autres termes, la loi constitue un progrès décisif et intégral sur celle de 1909 ; elle est, d'après les lumières dont on dispose pour le moment et l'étude la plus sérieuse possible de la situation, la mesure sociale la plus complète et la plus bienfaisante que l'on puisse élaborer. S'il y manque quelque chose, il faut laisser le temps faire son œuvre. C'est là qu'on voit le prix et la nécessité de l'expérience ; c'est là aussi qu'on voit la sagesse du premier ministre qui, après avoir posé les principes fondamentaux les plus sûrs, s'en remet à l'application de la loi et à l'observation personnelle pour pouvoir perfectionner une œuvre qui lui est chère.

LA COOPERATION ICI ET EN NOUV.-ZELANDE

Dans la page agricole d'un journal local, nous trouvons une étude intéressante, quoique incomplète, du système coopératif en Nouvelle-Zélande.

L'auteur nous relate les activités des deux principales coopératives laitières de ce pays. En 24 ans, de 1899 à 1923, l'exportation des produits laitiers de la Nouvelle-Zélande s'est multipliée par *vingt-cinq*.

C'est le gouvernement qui a organisé cette coopération efficace.

Il est intervenu par la sélection du bétail, par l'aide directe apportée aux fermiers par ses agents officiels, par les méthodes modernes de traitement des animaux et du lait, par la création de fermes modèles et de laboratoires.

On omet de dire cependant — (est-ce oubli ou omission intentionnelle ?) — que le gouvernement contrôle étroitement les activités coopératives dans tout l'Etat, que c'est lui qui détermine quand et comment se fera l'expédition des produits sur les marchés étrangers, que c'est lui encore qui contrôle la construction des fabriques, leur nombre, de même que la localité où elles seront situées.

Le gouvernement détermine même le mode de fabrication. Il fait surveiller la traite sur les fermes et il oblige les cultivateurs à faire des améliorations à leurs étables, à se pourvoir da glacières et de laiteries convenables, bref, à répondre aux exigences du marché.

C'est donc l'Etat qui, en Nouvelle-Zélande, contrôle toute la production laitière aussi bien que les deux coopératives puissantes qui englobent dans leurs cadres 98 pour cent des producteurs laitiers de tout le dominion.

Semblable organisation ne pouvait être entreprise sans intervention gouvernementale. Elle a réussi toutefois dans une mesure inespérée, grâce au bon esprit et à la coopération de tous les producteurs laitiers.

En 1902, la Nouvelle-Zélande n'exportait pratiquement pas de beurre et de fromage. En 1923, la colonie exportait, en Angleterre, 68,000 tonnes de beurre.

Actuellement, 25 pour cent des importations totales de beurre et 64 pour cent des importations totales de fromage en Angleterre proviennent de la Nouvelle-Zélande, *grâce au contrôle sévère et efficace exercé par le gouvernement de ce pays.*

En face de ces résultats, "Pierre Beaulac" se demande pourquoi *"ne pas appliquer ici les activités coopératives qui ont donné ailleurs de si merveilleux résultats ?"*

Oui, pourquoi ? pourquoi ?

Eh bien, parce que dans notre province on a malheureusement fait échec au mouvement coopératif, en répandant des préjugés contre l'intervention gouvernementale.

Des individus, des journaux, des sociétés, ont fait et font encore tout en leur pouvoir, pour nuire à la seule grande société coopérative centrale qui existe ici et qui rend déjà d'immenses services, parce que cette société a été fondée et soutenue par le gouvernement.

D'autres individus et d'autres journaux lui refusent leur appui pour la même raison politique.

L'action coopérative, en général, souffre de l'hostilité active du commerce, qui cherche à l'entraver par tous les moyens à sa disposition. Et aucun de ceux qui, individuellement ou dans la presse, parlent sans cesse de coopération, n'ont le courage ou l'esprit public suffisamment développé, pour accorder leur appui à un mouvement qu'ils réclament, qu'ils désirent ardemment, — disent-ils, — mais qu'ils laissent combattre par les procédés les plus injustes, sans tenter quoi que ce soit pour le défendre.

AU FIL DU JOUR

Les pendaisons, les journalistes et le public

L'honorable M. Taschereau annonçait, hier, qu'à l'avenir le public et les journalistes ne seraient plus admis aux exécutions capitales. Cette décision prendra effet dès la pendaison de Doris Palmer et de Macdonald, à Valleyfield le 23 mars prochain. Il n'y aura de présents que les officiels et le personnel nécessaire au triste cérémonial.

Les journalistes seront les premiers à savoir gré à l'honorable procureur général de les exempter d'une corvée toujours pénible et souvent déprimante. Se lever à cinq heures du matin pour aller voir s'agiter au bout d'une corde un misérable n'a rien de bien attrayant pour le reporter chargé de la besogne. Ce n'est pas précisément pour lui une fête que de venir ensuite, sous le coup d'une impression désagréable, raconter par le menu les détails de la scène macabre qui s'est déroulée devant ses yeux. Tous les journaux quotidiens ont eu en une circonstance ou dans l'autre, des représentants aux pendaisons. La coutume était établie depuis longtemps, et le public avait pris l'habitude des comptes rendus détaillés et parfois presque romancés. On perdra cette habitude, et personne n'y pensera plus.

Nul doute que les abus commis sous ce rapport aux Etats-Unis ont puissamment influé sur la décision du premier ministre. Quand, tout récemment, un journaliste américain photographiait et publiait dans son organe une condamnée sur la chaise électrique, il y avait de quoi révolter. S'il est vrai qu'il faut publier les nouvelles des exécutions pour inspirer l'horreur du crime, il n'est pas moins vrai que les extravagances de ce genre doivent être bannies de notre civilisation.

M. Henri Bourassa et le coup de onze heures

Pour une fois dans sa vie, le député de Labelle peut se vanter d'avoir, à lui seul, avant-hier, arrêté toute la Chambre, en exigeant l'ajournement du vote sur le budget, à onze heures précises. A des siècles de distance, il a répété le geste de Josué, arrêtant le soleil. Mais il y a cette différence entre le chef des Hébreux et le chef nationaliste, que le premier arrêtait l'astre pour gagner une bataille et que le second arrête une séance pour ne gagner rien du tout. "Geste inutile", dit-on. Mais il faut croire que M. Bourassa s'inspire de Cyrano, qui disait en ferraillant: "C'est bien plus beau lorsque c'est inutile!"

Mais, à la réflexion, d'aucuns ont pensé que le grand tribun avait sommeil et voulait tout bonnement aller se coucher.

Héroïsme et folie

Depuis la tragique aventure de Nungesser et Coli, la liste des aviateurs perdus par leur témérité est devenue très longue. Au cours de l'été dernier, il ne se passait guère une semaine sans qu'on apprenne qu'un avion avait fait le plongeon. Le magnifique exploit de Lindbergh avait stimulé les ambitions des hommes de l'air au point de pousser à la mort les meilleurs d'entre eux. La presse et le public s'émurent. On demanda aux gouvernements d'exercer sur les envolées océaniques un contrôle plus sévère, afin de garder à la vie des individus capables, par leur bravoure et leur initiative, de rendre service à l'humanité. Mais rien n'y fit : la folie des aventures et l'amour de la gloire semblent invincibles.

L'hiver finit à peine que les entreprises téméraires recommencent. La capitaine anglais, Walter Hincliffe, accompagné de Mlle Elsie Mackay, vient de tenter la traversée transatlantique de l'Angleterre à Philadelphie.

Tous deux devaient arriver hier à destination. Vingt-quatre heures après, on est encore sans nouvelles. Sont-ils perdus ? Il y a lieu de le croire. Un mystère poignant plane sur cette aventure. L'héroïsme est peut-être vaincu, une fois de plus, par les éléments. Si ces aviateurs sont perdus, la démonstration est faite pour la centième fois de l'insuffisance des moyens actuels pour pratiquer l'aviation transatlantique. Espérons que les divers gouvernements tiendront compte de ce fait évident pour surveiller plus étroitement les téméraires et pour protéger des hommes de valeur contre leur propre courage.

CHRONIQUE DES LETTRES

L'EXAMEN DE CONSCIENCE DU CRITIQUE

Le métier de critique, s'il offre certains agréments, a ses ennuis. On y peut assouvir, en fait de lectures, l'appétit le plus glouton et, sans bourse délier, accroître incessamment de pièces neuves sa bibliothèque. Livres sur livres, gerbe multicolore dont la fraîcheur réjouit la vue, chère abondante qui met aux gourmands l'eau à la bouche! Il y a mieux : ces volumes pour la plupart sont des hommages; il semble de loin que le juge à la compétence duquel tant d'écrivains se réfèrent, les illustres et les chevronnés aussi bien que les conscrits au nom obsur, tient dans la cité des lettres un rôle de premier plan. Gros-Jean s'imaginerait à moins posséder assez d'autorité pour défaire, chose plus malaisée que de détrôner le sophi, les réputations les mieux assises. Hélas! ne nous fions point aux apparences. Pour quelques avantages, en effet, que d'inconvénients, et même dans le revenant bon, que de servitudes! Les auteurs empressés aux dédicaces, croyez-vous qu'ils aient cure d'honorer personne ? Croyez-vous surtout qu'ils sollicitent de justes avis? Ah! certes non. Nul désir ne les pousse que de paraître. Ils quêtent des compliments et tendent la sébile. Donnant donnant: un homme de plume ne reconnait pour l'ordinaire aucun mérite hors le sien qu'à proportion qu'on le vante. Imprudent qui ose, fût-elle au-dessous du médiocre, dire sur son œuvre la vérité. Il aura tôt fait de répondre, non plus comme autrefois par des coups de bâton, mais par des injures, criant à l'injustice, à l'incompréhension, à la sottise. Un bélître jamais n'entendit rien aux secrets de l'art. Que viens-tu, lourdaud, troubler nos ébats, salir de tes gros doigts les roses et braire dans le chœur des Muses! Va, Gros-Jean, planter tes choux, mais va plutôt, digne des vengeances d'Apollon, rejoindre Marsyas déchiré, à moins que, jaloux de noircir du papier, tu ne veuilles être ou caisser de boutique ou, un poète l'a dit un jour de quelqu un que je connais bien, économe d'un grand collège. Le critique, dès là qu'il se permet la franchise, est un homme perdu. Cependant, parce que vous aimez lire, vous louchez vers le bureau chargé de tomes neufs? Halte là! Entassement ne fait pas richesse Avez-vous quelquefois jeté les yeux dans le bulletin hebdomadaire de la librairie? Vous verriez combien de fruits creux ou gâtés, et vous ne songeriez pas sans épouvante à l'infortune du dégustateur professionnel. Si je vous confiais que l'on m'envoyait naguère (j'ai eu la patience d'aller au bout) un ouvrage, prétendu sérieux, sur l'**Art de se raser** (1) ? La critique est un lit de Procuste; plaignez le malheureux condamné à s'y étendre, quand il ferait si bon, sans devoir compte à qui que ce soit de sa besogne, écouter au fond des bois le rossignol ou, porte close, au coin du feu, "lire en trois jours l'**Iliade** d'Homère".

Le critique, au surplus, exerce une fonction grave qui, comme elle assure crédit et influence, entraine des responsabilités. Etabli entre l'écrivain et le lecteur, il sert à l'un de truchement, à l'autre de conseiller. Le premier attend qu'il pénètre et qu'il expose, non moins habile à produire les beautés en pleine lumière que clairvoyant à déchiffrer les intentions; le second règle sur les sentences qu'il édicte les applaudissements et les désaveux opportuns. Etant donné le stock énorme d'écrits, offert en vrac sur le marché , tous deux ont également besoin d'être celui-là signalé, celui-ci renseigné, sans quoi ils risquent, l'écrivain que la cohue le submerge, le lecteur que la confusion l'égare. Supprimez le critique: par quel flair miraculeux la faveur discernera-t-elle le mérite, par quelle chance prestigieuse le talent percera-t-il? Concluons de là, discrétion, prudence, probité, sagacité, pénétration, tact, finesse, quel assemblage de dons rares et de vertus laborieuses exige, pour être mené à des fins utiles et consommé dans sa perfection, le double office d'arbitre et de guide! Le critique a charge d'âmes. Qu'importe donc, en l'accomplissement journalier de sa tâche, l'attrait ou la peine? Qu'importe de plaire ou de déplaire? Il s'agit d'être, avant tout, soumis à l'ordre éternel, l'instrument loyal, l'organe autant qu'il se peut irrépréhensible de la vérité. Voilà, pour la consience du chrétien, en même temps que le sujet d'une humble fierté, un motif cuisant d'inquiétude.

Ces réflexions austères me sont suggérées par un ouvrage de M. l'abbé Calvet (2), longue étude nourrie et minutieuse des devoirs du critique. Idolâtre de gains et de jouissances, notre siècle frivole mesure trop souvent le prix des choses aux bénéfices immédiats qu'elles procurent. Brigue, scandale, corruption, astuce, le vulgaire ne regarde pas aux causes : dans son estimation bornée rien ne compte que le succès. Ceux-là mêmes que la Providence destine à mener l'opinion, à l'affermir quand elle hésite, à la redresser quand elle se trompe, flagornent à l'envi les maîtres de l'heure Il est bon qu'une voix courageuse proteste contre un si pernicieux abus et rappelle comment tout homme, sans exception ni de gloire ni de talent, demeure justiciable en définitive du tribunal souverain où le suffrage des foules n'accède point, où l'équité seule fait loi.

Critique lui-même à ses heures, M. Calvet invite ses émules catholiques au respect de la morale. Ce n'est point qu'il veuille transformer leurs articles en sermons. La religion n'impose aucun genre, non pas même le genre ennuyeux. Nous n'avons que faire de censeurs grognons, enragés aboyeurs dont la vertu renfrognée trouve partout à redire, dont l'étroitesse puritaine compromettrait la cause du bien. Qu'ils se taisent, que les honnêtes gens aient droit en paix aux honnêtes joies. Critiquer ne signifie autre chose que discerner, cribler, trier. Le critique sage, pourvu de qualités natives et instruit aux bonnes disciplines, réprouve comme d'instinct et le mauvais et le médiocre; mais il reconnaît aussi du premier coup l'aliment salubre, le beurre, le miel, **butyrum et mel**, où son goût toujours dispos se délecte et se rassasie. Néanmoins parce que les nourritures terrestres ne conviennent pas toutes à tous, il distingue pour l'usage d'autrui selon les tempéraments. Non content de mettre au feu, quels qu'en puissent être la nuance et l'arome, les tiges vénéneuses, il sépare dans les plantes saines ce qui, trop âcre ou trop capiteux, affecterait dangereusement l'innocence et qui éveillerait, funestes, les désirs prématurés. Sans interdire ni au peintre de mœurs de représenter le vice, ni au poète de chanter au souffle de l'orage, il tourne les âmes tendres, molles encore de l'onde baptismale, vers des climats plus heureux, favorables à la vertu. Qu'un moine se désintéresse du bruit des mots, qu'il ferme les yeux aux splendeurs périssables, que son entretien ne soit

(Suite à la page 5, 1re colonne)

Les députés sont-ils des animaux ?

Extrait du Hansard du 8 mars 1928.

L'hon. M. MANION: Je demande un rappel au Règlement. Etant l'un des membres qui siège à votre gauche, monsieur l'Orateur, je ne veux pas être qualifié de représentant des manufacturiers dans cette Chambre, et l'honorable député devrait être invité à retirer cette assertion.

M. BIRD: Avec plaisir, mais j'espère que la déclaration de mon honorable ami ne nuira pas aux fonds du parti conservateur aux prochaines élections.

Des VOIX: A l'ordre ! à l'ordre !

M. l'ORATEUR: L'honorable député devrait, je crois, retirer la réflexion qu'il a faite et non l'aggraver. Je dois dire que traiter un membre de la Chambre de représentant des manufacturiers est plutôt le flétrir. Une telle accusation, si elle est prouvée, rend tout membre passible d'une très forte amende, et même de suspension. Je prie l'honorable député qui a fait cette observation, inintentionnellement, de vouloir bien la retirer.

J. BIRD : Je n'étais animé d'aucun mauvais esprit. Il y a un animal bien connu

M. l'ORATEUR : Si je comprends bien, l'observation est retirée.

M. BIRD : Elle est retirée, et j'allais dire qu'il y a un animal bien connu qui a pour habitude de mordre la main qui le nourrit.

L'hon. M. MANION : Je soulève la question de Règlement. Je ne veux pas que l'orateur parle de moi comme d'un animal qui mord la main de celui qui le nourrit. Les manufacturiers ne me nourrissent pas, et cette remarque me blesse. Elle est pire que la première.

M. l'ORATEUR : Je coyais que l'honorable député avait retiré son observation. C'est ce qu'il devrait faire.

M. BIRD : J'allais dire, monsieur l'Orateur, que mon honorable ami n'est pas cette sorte d'animal.

M. l'ORATEUR : Au point de vue biologique, un homme est un animal; mais la Chambre est une assemblée de gens bien élevés, et ses membres ne devraient pas être qualifiés d'animaux.

La colonisation dans l'Alberta se poursuit heureusement puisque l'Association de colonisation du Canada sera en mesure de pourvoir à l'établissement de 600 familles qui viendront en Alberta cette année na tis d'un certain capital.

Si les gouvernements des provinces de l'Ouest en font autant et proportionnellement à leurs revenus plus considérables, l'Ouest se peuplera rapidement et avec satisfaction sans doute.

(**Le Canada**)

RICHESSE DE NOS MINES

Il est certain que la province de Québec et la province d'Ontario ont fait des progrès rapides depuis vingt ans, grâce, pour une bonne partie, aux mines qu'on y exploite. Si nous savons profiter de l'expérience acquise par ces deux robustes devancières, et si nous savons entourer la législation minière de toutes les garanties possibles, notre province pourra, selon toute vraisemblance, ajouter avant longtemps toutes les richesses de l'industrie aux richesses agricoles. Pays fortuné, qui possède d'immenses champs de blé, des troupeaux nombreux, de forêts immenses, de riches pêcheries et qui peut se trouver tout à coup en mesure de faire surgir l'industrie des métaux précieux.

(**La Liberté, de Winnipeg**)

AU POINT

De la fort intéressante conférence de M. Beaudry Leman au **Cercle Universitaire**, samedi soir, détachons ce passage qui a fait son point : "Pour se dispenser d'une énergique initiative dans le domaine industriel, commercial et financier, on cherche une trop facile excuse dans le fait que nous, les Canadiens français sont pauvres. **La vérité**, — les soulignés sont de nous, — **est que leur richesse individuelle a beaucoup augmenté en même temps que diminuait, inquiétante constatation, l'importance des affaires soumises à leur direction".**

L'opposition est en effet remarquable. Nous avons plus d'argent, — et moins d'affaires à nous; en d'autres termes, nous avons une situation dans l'ensemble [illegible] il y a quelques décades. Plusieurs industries anglo-canadiennes d'aujourd'hui, à Montréal même, sont de fondation canadienne-française. Elles ont [illegible] de leurs fondateurs, aux mains de capitalistes anglo-canadiens. Il y reste des éléments de langue française, mais ils y sont en minorité. N'y commandant plus, ils s'en sont désintéressés, sauf pour ce qui regarde leurs dividendes. Combien en avons-nous perdu comme cela ? Et quelles nouvelles industries de remplacement avons-nous créées ? Et pourtant nous avons plus d'argent que jamais. Où va-t-il ? A quoi sert-il ? Aux autres races, — quand il ne s'en va pas à la Bourse, enrichir de grandes entreprises étrangères, tandis que les nôtres s'y appauvrissent immanquablement [illegible] l'on sort mieux argenté. Il y a là, entre vingt autres causes analogues, une des raisons du mauvais emploi de la fortune canadienne-française, raisons qui expliquent comment il se fait que nous ne gardons pas toutes nos industries et comment nous avons perdu [illegible]. Nous avons à faire un sérieux examen de conscience au point de vue économique. M. Leman nous le rappelle en termes précis.

(**Le Devoir**)

Un thé peut être pur, aromatisé et délicieux, mais s'il n'est pas hermétiquement empaqueté tel que

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

268Y

il ne peut conserver sa saveur parfaite.

UNE DYSPEPSIE TENACE

qui ne cède pas au régime ou aux médicaments, cèdera le plus souvent à l'action répétée de l'eau

VICHY CELESTINS

PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

prise régulièrement à vos repas. Cette eau, fort agréable au goût, est aussi tout indiquée comme eau de régime dans les maladies du **foie, des reins et de la vessie.**

RHUMATISME

Soulagement garanti dans toutes formes de rhumatisme par l'emploi de

ANTI-RHUMATIQUE

du Dr M. Pourtier

EN VENTE CHEZ

W. BRUNET & CIE

139 rue St-Joseph

BUREAUX à LOUER

dans l'édifice du

QUEBEC POWER

S'adresser sur les lieux

Gin de Kuyper

Veritable Gin **HOLLANDAIS**

Etiquette en Coeur

Boisson Favorite de 4 Générations

SOUMIS À UNE TRIPLE DISTILLATION ET À UNE RECTIFICATION COMPLÈTE

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

MAISON FONDEE EN 1695

Rotterdam — Hollande

3F

CONTRE LA **Névralgie**

BAYER

ASPIRINE

Vous comptez sans doute sur l'Aspirine pour vous débarrasser promptement des maux de tête, mais rappelez-vous que c'est un antidote tout aussi recommandable contre plusieurs autres douleurs ! La névralgie ? Plusieurs ont trouvé un soulagement réel dans une tablette d'Aspirine. Ou pour le mal de dent; un moyen efficace de soulager, et la chose même que les médecins consentent à donner à un enfant — [illegible]. Que ce soit pour casser un rhume, ou soulager la grave douleur causée par la névrite ou un rhumatisme chronique, *il n'y a rien comme l'Aspirine.* Assurez-vous qu'on vous donne l'authentique; elle doit porter la Croix Bayer sur la boîte et sur chaque tablette. Dans toutes les pharmacies, avec mode d'emploi éprouvé.

Les médecins prescrivent l'Aspirine ; laquelle n'affecte PAS le coeur

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) synonyme de Fabrication Bayer. Il est bien connu que le mot Aspirine signifie fabrication Bayer, mais afin de protéger le public en ce qui concerne les imitations, les tablettes sont estampées de leur marque de fabrique, la "Croix Bayer".

L'EXAMEN DE CONSCIENCE DU CRITIQUE

(Suite de la page 4)

que du ciel : le chrétien sincère n'est point tenu à de pareilles rigueurs dans l'abstinence. Attentif à tout comprendre, enclin à tout savourer, le critique fervent en sa religion reste un homme pour qui rien d'humain n'est étranger, non plus que nulle beauté n'est hors de ses prises. La cadence d'une phrase le charme, l'amour et la douleur le blessent de leurs flèches ardentes, aucune aile ne s'ouvre devant lui qu'il ne se sente soulevé ; plus il aime Dieu, plus il aime en conséquence et les hommes et la nature, plus aussi il découvre en chaque objet la ressemblamce voisine ou lointaine de la Beauté exemplaire. Il sait pourtant modérer à propos, bien que licite, l'admiration; il sait en contenir l'aveu non expédient ; le dirai-je ? il sait quelquefois se faire scrupule d'avoir admiré. Le taxerez-vous d'hypocrisie, de faux-semblant ? Relisez plutôt, en esprit de foi, votre Evangile; vous y entendrez le Christ maudire les fauteurs, même involontaires, de scandale et vous approuverez alors cet amour anxieux des faibles, des petits, des purs, prêt à sacrifier pour leur salut la joie exquise de l'artiste.

Le critique doit aux écrivains justice. Il ne se prononcera sur aucune œuvre qu'il n'ait au préalable examinée. Tout lire lui serait impossible; même l'homme aux cent yeux n'y suffirait pas. Il imitera donc l'abeille, quand elle visite les corolles : un sens mystérieux la dirige, elle va droit aux sucs les meilleurs ; ainsi le critique parfait : il n'hésite point, il avise, hume, palpe, ausculte, et aussitôt il discerne ce qui mérite soit, comme de nulle valeur, l'oubli, soit comme notable (eu égard peut-être aux circonstances) la discussion, soit, comme insigne ou délicat, la louange. Son choix arrêté, il se gardera contre la tentation de faire vite, sans tomber, il va sans dire, dans l'excès opposé qui consisterait à vouloir, pour traiter d'une matière, la posséder d'abord à fond et en connaître par le menu les tenants et aboutissants. A ce propos, M. Calvet rapporte l'amusante historiette que voici. Un bon jeune homme souhaitait que Louis Veuillot l'agréât parmi les rédacteurs de l'**Univers.** "Faites-moi dix lignes", dit Veuillot, et il lui tend le premier livre venu. Des mois s'écoulent, point de copie. "Eh bien ! mes dix lignes demande un jour le patron ; sur quoi notre apprenti de répondre, benêt qui pensait être malin : "Je ne pourrai pas vous les donner avant deux ou trois ans.....pour parler de ce livre avec compétence, il faut savoir le sanscrit ; je l'apprends, et, quand je le saurai, je rédigerai le compte rendu que vous m'avez fait l'honneur de me confier." O la pauvre cervelle obtuse ! Le critique n'a besoin de savoir, et il n'a loisir d'apprendre, ni le sanscrit ni, suivant l'occurrence, la numismatique ou l'apiculture. Nous attendons de cet arbitre, que nous supposons compétent, non pas une argumentation **ex professo,** ni une leçon doctorale, mais une expertise, mais un verdict, et s'il apparaît hors de doute que l'informationso solide et ample donne poids aux conclusions, l'essentiel néanmoins est de doser équitablement, au prix d'une lecture pénétrante, la louange avec le blâme: que chacun obtienne son dû.

Mieux que personne le catholique, du fait même qu'il pense et qu'il agit en catholique, est désigné pour le rôle d'estimateur. Les dogmes, qui du dehors apparaissent comme une lettre morte et comme une entrave, stériles, gênants, et qui en réalité sont esprit et vie, l'orientent par d'obscures clartés, par de faibles et diffuses lueurs et l'acheminent peu à peu du crépuscule au plein jour. Le plus humble dans l'Eglise entend les secrets cachés aux superbes. D'autre part, de mystérieuses vertus, infuses avec la grâce, opèrent en l'âme à son insu. La foi lucide, la foi perçante (**oculata,** disait saint Bernard), communique au regard intellectuel une vigueur, un délié, une étendue qui passent de loin les forces natives. Enfin, le zèle de la loi, de même qu'il n'étouffe pas chez l'artiste et, au contraire, avive l'émotion, n'émousse non plus ni ne mutile, n'aveugle ni ne rétrécit, mais aiguise, accroît, illumine, renforce les facultés du critique. Il dispose à mieux saisir la légitime beauté de l'œuvre humaine dans ses relations avec l'ordre universel et à dégager partout l'élément de valeur, le vrai, le bien, sans quoi nulle beauté n'existe que funeste ou vaine.

Veut-il être sans reproche, le critique se souviendra que derrière l'œuvre, matière inerte commise à son arbitrage, il y a, organisme vivant d'une sensibilité délicate, un homme. Parce que ce méchant écrivain aura, balourd, niais, prétentieux, manqué de finesse, de goût, de bon sens, est-ce une raison de le mettre en pièces? Il est aisé, et il plait de rire aux dépens des sots. L'ironie est une arme élégante ; à qui sait pointer d'une main légère, elle attire les applaudissements, mais à quoi bon, en retournant le trait empoisonné, faire, sans autre profit que de vanité, des blessures inguérissables ? Que s'il s'agit, non plus d'un maladroit, animé des meilleures intentions et dépourvu de moyens, mais d'un égaré, inconscient, je le suppose, dans son erreur, faut-il jeter feu et flamme, au risque d'empêcher qu'il se corrige ? La charité ne perd jamais ses droits; elle craint de briser le roseau qui penche, d'éteindre la mèche qui fume; elle doit suspendre au besoin et, s'il ne se peut, tempérer du moins et adoucir les rigueurs de la justice. Il n'y aura d'anathème que contre le semeur d'ivraie, contre le fauteur de scandale, perfides qui par franches ou sournoises menées s'efforcent à combattre l'action du Christ. Pas de quartier alors, pas de rémission. La véritable charité commande, quand le loup attaque le troupeau, de prendre la fourche et le fusil. Que l'on dise donc, et de la façon brutale, son fait au corrupteur ! Et plaise à Dieu que, pour mieux discréditer l'homme, l'œuvre prête à de cinglantes railleries !

— o —

Quand même il unirait à la sagacité compréhensive d'un Sainte-Beuve l'austérité moralisatrice d'un Brunetière, si bien doué et si appliqué qu'il puisse être, nul critique, je pense, ne se flattera de n'avoir jamais en aucun point trahi son office. Heureux du moins le critique, s'il se montre habituellement le rapporteur sincère, l'appréciateur délicat, le conseiller judicieux dont le public a besoin ! Pour accomplir au mieux, selon l'idéal proposé par M. Calvet, la tâche ardue, qu'il prenne modèle sur M. Calvet. Celui-ci a consacré au **Renouveau catholique dans la littérature contemporaine** un solide et copieux volume, où, de Paul Verlaine à M. Louis Le Cardonnel et de Joris-Karl Huysmans à M. Emile Baumann, les initiateurs et les principaux chefs de file sont étudiés, dans leur œuvre et leur influence, avec beaucoup de pénétration. La sympathie, voire le respect qu'il témoigne aux auteurs n'excluent pas les justes censures, mais le ton demeure jusque dans le blâme réservé, poli, gracieux, comme lorsqu'il souhaite à l'âpre christianisme de M. Emile Baumann de ne pas seulement montrer "la face austère de l'Evangile sans faire aucune concession à nos faiblesses pour nous séduire", mais de laisser entendre parfois "au détour d'un chapitre" la douceur du Sermon sur la montagne. Plus que les défauts, les qualités apparaissent en une lumière généreuse au cours de ces pages sont imprégnées de bienveillance. M. Calvet ignore l'esprit de coterie : tandis qu'il passe en revue les divers genres, et dresse comme qui dirait le cadastre de chaque province littéraire, il a soin de n'oublier personne, et il ne néglige aucune occasion d'encourager jusqu'aux plus timides bonnes volontés, jusqu'aux plus modestes talents.

Louis de MONDADON.
(**Etudes**).

---

1 Cet ouvrage fut composé en guise d'ingénieuse réclame, pour lancer une marque nouvelle de salon à barbe. Si la littérature s'emploie à servir l'industrie, où allons-nous? Jasmin le **perruquier-poète,** n'eut jamais, que je sache, l'idée d'associer sa muse aux vendeurs de cosmétique.

2 J. Calvet. **D'une critique catholique.** In-8 écu. Paris, éditions **Spes.** 1926.

3 J. Calvet. **le Renouveau catholique dans la littérature contemporaine.** Paris, Lanore, 1927. Qu'il me soit permis de recommander, en passant, aux directeurs des collèges chrétiens comme un magnifique livre du prix ce gros in-4 si plein de bonnes choses.

Les enfants ont besoin de la nourriture véritable qu'est le Father John's Medicine

La science a établi la valeur particulière de ce remède à l'ancienne façon pour les jeunes qui sont pâles et maigres

Les médecins savent depuis plus de soixante-dix ans, c'est-à-dire depuis que Father John's Medicine fut prescrit pour la première fois, qu'il possède une valeur spéciale pour les enfants ayant besoin d'acquérir des forces et qui n'ont pas retiré de leurs aliments la somme de nutrition voulue.

Ce n'est qu'en ces dernières années que les recherches ont révélé le pourquoi de cette valeur particulière: c'est que le Father John's Medicine a toujours contenu de l'huile de foie de morue, dont la science établit aujourd'hui la supériorité de richesse sur tous les éléments reconnus comme substances revivifiantes.

Des recherches plus récentes encore indiquent la présence dans le Father John's Medicine d'éléments particulièrement bénéficiables aux enfants affligés ou menacés de rachitisme, maladie se manifestant sous forme de débilité et qui résulte du fait que l'enfant ne retire pas de ses aliments les éléments destinés à former son ossature et nécessaires au développement normal du sujet.

Ces éléments sont contenus dans le Father John's Medicine sous une forme que même un système digestif affaibli peut assimiler facilement. Cela est dû aux procédés scientifiques de préparation de cette prescription ancienne dans notre laboratoire moderne, où sont employées des machines dessinées spécialement aux fins de distribution des ingrédients dans les proportions voulues pour qu'ils donnent leur maximum d'efficacité.

POUDRE DIGESTIVE
Soulage vos troubles d'estomac employant les digestives
ALKALINE
du Dr. M. Pourtier
EN VENTE PARTOUT
W. BRUNET & CIE
139 St-Joseph

"J'en Pleurais A Cause De Ma Peau"

Plus besoin de parler ainsi maintenant

Si vous avez "tout" essayé pour vos boutons têtes noires ou eczéma et si vous voulez savoir ce que c'est que d'avoir quelque chose qui agit réellement—faites alors connaître à votre peau l'effet magique du soufre combiné avec le menthol. Rien de plus épatant de voir comment le soufre nettoie la peau—et en même temps que le soufre nettoie, le menthol soulage. En combinaison dans le Mentho Sulphur Rowles, les deux font un étonnant correctif en reconstituant de la peau. Les boutons sèchent du soir au lendemain. Les têtes noires et les pores agrandis disparaissent en quelques jours. Quant à l'eczéma—même le cas qui brûle ou démange le plus ne tarde pas à céder. Le soulagement à la cuisson ou la démangeaison suit immédiatement sur application.

Le Mentho Sulphur Rowles ne coûte pas cher et tous les pharmaciens le fournissent en pots prêts à servir. Assurez-vous de bien avoir le Rowles.

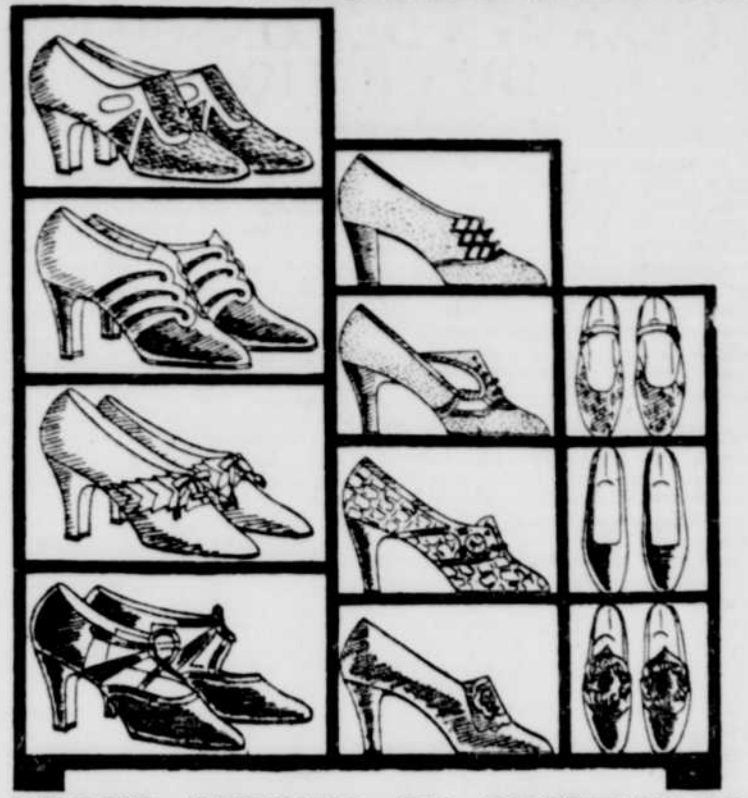

GRAND SPECIAL DU PRINTEMPS AU RAYON DES CHAUSSURES

DES VALEURS RARES

3000 paires de **SOULIERS**, soldes de lignes et échantillons de fabricants, tels que : Gioconda, La Parisienne, J.-A. McCaughan, La Duchesse, Perkins, et autres dont la réputation n'est plus à faire. Toutes les couleurs, tous les genres de talons. Les prix réguliers de ces marchandises varient de $7.00 à $14.00. Il y a toutes les pointures dans le lot, depuis 2 1-2 à 7 pour dames, mais non dans chaque ligne. TRES SPECIAL, VENDREDI ET LES JOURS SUIVANTS, la paire.......... $3.99

1200 paires de **SOULIERS** et **BOTTINES** en veau tan ou noir, cuir verni noir ou de couleurs, soldes de lignes de nos chaussures de qualité supérieure. Les prix réguliers de ces marchandises variant de $6.00 à $10.00. Pointures 5 1-2 à 10 pour hommes. PRIX SPECIAL, VENDREDI ET LES JOURS SUIVANTS. La paire.......... $3.99

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET
4ième PLANCHER

OEUFS GARANTIS STRICTEMENT FRAIS
La douzaine..... 42c
3 doz. pour.. $1.23
2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines nous livrons pour 5c.

BEURRE de crémerie, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre........ 42c
HARENG dans une sauce aux tomates, C.B. boite d'une livre, 2 pour.... 45c
SARDINES à l'huile, boite de 3 3-4 ozs. marque "Marie-Elisabeth" 18c. 2 boites pour... 29c
SARDINES "Crossed Fish", avec huile ou sauce aux tomates, la boite 17c. ou 2 pour...... 29c
TRUITE saumonnée, boite d'une livre 25c. ou 2 pour.. 43c
FROMAGE Gruyère, "La Malbaie", la livre........ 30c
SON naturel Tillson, le paquet.. 19c
RIZ glacé pour pouding, 5 livres pour.......... 59c
"WHEATENA" le paquet...... 33c
FORCE, 2 paquets pour. 23c
MARMELADE d'oranges, de Wagstaffe, chaudière de 4 livres........ 66c
SIROP de blé d'Inde, "Lily White". Chaudière de 2 livres........ 18c
Chaudière de 5 livres........ 42c
Chaudière de 10 livres...... 79c
TOMATES, marque: "Lion", 3 boites pour........... 36c
POIS "Quality", 3 boites pour... 36c
CONDIMENT "Premier" pour salade Bouteille de 3 1-2 oz........ 23c
Bouteille de 11 oz........... 57c
POMMES Spy, No 2, le quart de minot......... 59c
PRUNEAUX 'Sunmaid' paq. 16 oz. 18c. ou 2 pour...... 29c
RAISIN de Corinthe, paq. 16 oz. 20c. Spécial 2 pour.. 35c
FIGUES, marque "Ruban-Bleu", paquet d'une livre 25c. Spécial 2 pour.. 45c
BISCUITS 'Social tea' de Hethrington la livre........ 22c
BISCUITS "Quebec Mixed" de Hethrington, la lb. 18c
BISCUITS aux oeufs, de Hethrington la livre........ 18c
BISCUITS "Bijou" et "Québec" de Charest, 2 lbs.. 25c
CAFE de Choix de Paquet boite d'une livre.......... 60c
THE Japon naturel, la livre.... 45c
"INSTANT POSTUM" boite de 8 oz. pour.......... 45c
CACAO de Baker, boite de 1-2 lb.. 25c
LAIT, marque "Eagle" la boite 21c
4 bts de NETTOYEUR Chinois, pour.......... 29c
3 bout. d'eau javelle PRESTO pour lavage, pour.... 25c

NOTRE OUVERTURE du PRINTEMPS
A EU LIEU AUJOURD'HUI
ELLE A REMPORTE UN SUCCES COMPLET
CA ETE UNE REVUE TOUTE D'INTERET POUR TOUTES LES ELEGANTES

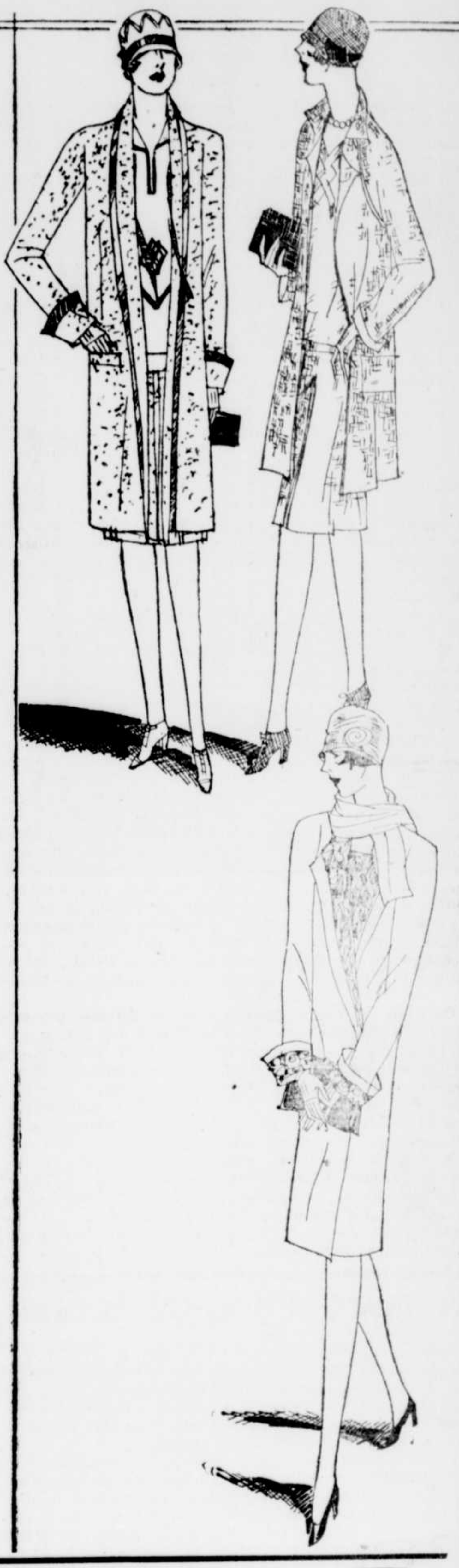

Il y a différentes manières de se mettre au courant des modes printanières.

Telle dame se renseignera par les journaux. Une autre parcourera avidement les revues des modes. Une autre encore prêtera l'oreille aux propos des módes dans les diners ou autres endroits fashionables. Mais la dame la plus sage est celle qui se fie à l'exposition qui se tient actuellement dans nos magasins pour se bien mettre au courant.

Une revue complète des modes printanières -- avec une bonne conception de ce qu'il y a de mieux parmi tout ce qui est nouveau -- c'est ce que nous avons ici, et c'est ce que vous verrez si seulement vous vous arrangez pour passer quelques heures ou même une journée à visiter l'Exposition que nous tenons cette semaine.

Peut-être ferez-vous un choix, peut-être n'en ferez-vous pas. Mais à tout événement vous saurez à quoi vous en tenir au sujet de la mode.

Les personnes qui ne sont pas venues aujourd'hui sont invitées à venir demain, et celles qui sont venues sont invitées à revenir.

Pas de sollicitations. La plus grande courtoisie attend tous les visiteurs.

SPECIAUX du SOUS-SOL

Séries de quatre boites pour farine, sucre, thé, café, en couleurs, savoir: Jaune et blanc, rouge et blanc, vert et blanc. Ces nouvelles séries sont des plus attrayantes à cause de la variété de leurs couleurs, et toutes les dames voudront en avoir, surtout au prix que nous les vendons, savoir. La série de 4.................. 98c

CASSEROLES (saucepans) françaises, en aluminium "Wear Ever", avec panier en broche, et poignée en ébène, pour patates frites. SPECIAL.......................... $1.19

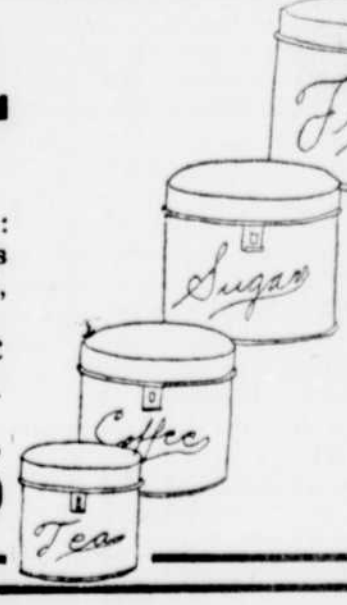

TELEPHONE
8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.
DIVISION DU DETAIL
157-173 RUE ST-JOSEPH

TELEPHONE
8131

Commerce Finance Industrie

NEW-YORK

LAMBERT, de LOTTINVILLE & CIE
15 rue Sault-au-Matelot
QUEBEC

FERMETURE DU 14 MARS

Actions	Titres	Ouv.	Max.	Min.	Clo.	Net.	Off.	Dem.
*800	Abitibi Paper	75	75½	75	75¼	+ ¼	75	77
100	Adams Express	260	260	250	260	inch.	260	265
1,900	Ajax Rubber	9¾	10	9¾	10	+ ¼	9¾	9⅞
1,000	Allis-Chalmers	120½	121	119	119	—1	119¼	120
1,300	Allied Chemical	153½	153½	153	152½	—1¼	152	153
1,000	Am. Agri. Chemical	17¾	17¾	17¼	17¾	inch.	17½	17⅞
	Am. Beet Sugar						15	15¾
2,300	Am. Bosch. Ma neto	22¾	22½	22¼	22¼	+ ¼	22¼	22½
35,700	Am. Can	82¼	83¾	81⅝	82¼	—1⅝	82¾	82½
400	Am. Car & F	105½	105⅞	105½	105½	— ½	105½	106¾
1,000	Amerada Corp	29½	29½	29	29⅛	— ⅜	29	29¼
200	Am. and Fgn. Power	24	24	23⅞	24	+ ½	23¾	23⅞
	Am. Hide and Leather						11½	12
500	Do. priv.	54½	55½	54¾	55½	— ⅛	55	56
15,200	Am. Inter. Corporation	86⅞	89¼	85¼	85¼	—1	85	86
200	Am. Locomotive	108½	108½	108½	108½	inch.	108¼	109
7,100	Am. Power and Lt.	70½	72¾	70	70½	— ¼	70¾	71
1,500	Am. Radiator	140¼	141¾	140	141	+ ⅝	141	142
200	Am. Ship and Commerce	4½	4⅞	4½	4⅝		4¾	5
3,200	Am. Smelting	172	174	172	172⅝	—1	172¾	173
4,800	Am. Steel Foundries	62	64	62	63½	— ¼	63¼	63½
3,800	Am. Sugar	60½	61¼	59¾	61	+1	61¼	61½
700	Am. Sumat. Tob	50½	51	50½	50¾	— ½	50⅝	51½
4,000	Am. Tel. and Tel	181½	182½	181½	181¾	+ ¾	181¾	182½
200	Am. Waterworks	54	54	54	54	— ¼	53⅞	54¾
1,500	Am. Woolen	22	22	21⅛	22	— ⅛	21¾	21⅞
3,200	Anacnoda Copper	54½	55	54⅛	54¼	— ⅛	54½	54⅝
1,700	Atchison	185⅜	186¾	185¾	186⅜	+ ⅜	186	186½
700	Atl. Coast Line	174	174	173⅞	174	+ ⅜	174	175
2,100	Atlantic Glf and W. I.	42⅛	42⅞	39½	40¼	—2⅞	40½	41
1,200	Atlantic Refining Co.	105½	106½	105¼	106	+ ¼	105¼	106
500	Baldwin Loco.	275	275	272	272	—6¾	272	275
12,800	Baltimore and Ohio	111	113	111	112	+ ¼	112	112½
1,000	Barnsdall Corp.	23¾	23⅞	23⅝	23⅝	— ⅛	23½	23¾
9,000	Bethlehem Steel	60⅝	61½	59	59¾	— ⅜	59½	60
200	Borden's Co	168½	169	168½	168½	— ½	167½	169
200	Brook Edison	228¼	228½	228¼	228½	+2½	227	228
200	Brook Union Gas	148	148¼	148	148		147	148½
1,600	Brooklyn Man. Tran	62¾	63	62½	62½	— ⅛	63	63½
1,200	Burns Bros. "B"	17	20⅝	17	18½	+1⅝	18	18¾
800	California Packers	73½	74⅝	73½	74⅝	— ⅛	73	74½
400	California Petrol	25½	25½	25½	25½	— ½	25½	25¾
2,800	Canada Dry	63⅝	63⅞	63¼	63¾	— ¼	63¾	64
7,600	Canadian Pacific	208½	212¾	208½	209½	—2¼	209½	210½
	Central Leather						22	25
400	Cerro de Pasco	61⅝	61⅝	61½	51½	inch.	61⅛	62
200	Chandler Motors	6	6	5¾	6	inch.	5¾	6
5,600	Chesapeake and Ohio	191	194¾	191	193¼	+1¼	192½	193½
37,000	Chicago M. and St. P.	24⅝	26¼	24⅝	25⅞	+1⅜	25½	25⅞
28,000	Do. priv	40¾	43¾	40⅝	42¾	+2⅛	42½	42¾
3,300	Chicago Rock Island	109¾	110¾	109½	110½	+1⅜	109½	110
300	Chile Copper Co	37⅝	37⅞	37¾	37¾	— ⅛	37¾	37⅞
50,800	Chrysler	63¼	64¾	63⅛	63½	inch.	63⅜	63½
3,300	Coca Cola	137	138⅞	137	137⅝	—1¼	137⅝	138
18,000	Colorado Fuel and Iron	74¼	76¾	73⅛	75¾	+1½	75¾	76
2,400	Columbia Gas	90	90¼	89⅞	90	— ¼	90	90⅛
5,000	Comml. Power	67	68½	67	67⅝	— ⅜	67⅝	68
4,500	Congoleum	24⅛	24⅜	24	24	— ½	24	24⅜
11,000	Con. Gas	134¼	136¾	134¼	135	+ ½	135	135½
16,200	Continental Can	93¼	95¼	93¼	94¾	+ ⅝	94¾	95
3,200	Continental Motors	10⅛	10¼	10	10⅛	+ ⅛	10	10¼
3,200	Corn Products	73⅜	73¾	72⅝	72½	— ½	72¼	72½
1,500	Crucible Steel	86½	86¾	86	86⅝	— ⅜	96¼	88
200	Cuba Co	24½	24⅞	24½	24⅞	+ ⅞	24½	25
800	Cuban Amn. Sug	20⅛	20½	20⅛	20½	inch.	20½	21x
	Cuba Cane Sugar						6	6⅛
600	Do. pfd	25	25	25	25	— ¾	25¼	26
600	Davison Chem	38	38½	38	38¼	— ¼	37½	38½
2,400	Delaware and Hudson	166¾	172	166¼	170	+4	168½	170½
200	Detroit Edison	181	181	181	181	inch.	181	182
18,500	Dodge com	18¼	19⅝	18¼	19⅛	+ ⅞	19⅛	19¼
9,500	Dodge pfd	69⅞	71⅜	69¾	70½	+ ½	70¼	70¾
800	Dupont	348	351½	348	348	—2½	347	349
8,200	Elect. Power and Lt	36	37⅜	36	36¾	+ ⅜	36½	36⅝
6,200	Erie Railroad	55½	56½	55¼	56½	—1¼	55⅝	55⅞
800	Do. 1st pfd	57	57½	57	57⅜	— ⅛	57	57¼
10,200	Famous Players	120⅛	120⅝	118¾	119½	+ ½	119⅝	119¾
8,500	Fleischmann Co	69¾	70	69	69½	— ½	69¼	69¾
8,500	Freeport Texas	81½	85	81½	84¼	+2¾	84	84¼
25,500	General Asphalt	84½	86⅞	84½	86	+3	86¼	86½
700	General Cigars	69½	69½	69½	69¼	— ¼	69½	69½
65,600	General Electric	139	141¼	138⅜	139	—2¾	138⅜	138½
176,900	General Motors	154¾	159	154¼	157	+1½	156⅞	157⅛
1,400	Gen. Ry. Sig	97½	98½	97	97½	inch.	96½	97
900	Gillette S.R.	101	101⅝	101	101⅝	+ ⅝	101	101⅜
40	Glidden Prior pfd						98	98¾
2,600	Goodrich	80¼	80½	79	79¾	— ¼	79¼	79½
1,100	Granby Mininr	42¾	43	42⅜	43	+1	42⅞	43
4,300	Great Northern pfd	95⅜	98	95⅜	96½	+1	96½	97
700	Great Northern Ore	22¼	22¼	22	22¼	+ ½	22	22½
13,300	Greene Cana. Copper	128½	130⅞	128¼	129¾	+ ⅜	129½	130
600	Gulf States Steel	54¾	55	54¾	55	inch.	54	55
10,800	Houston Oil	142¾	148½	142	146½	+4	147	148
225,600	Hudson Motors	91⅞	98	91⅝	95½	+3	95¼	95½
700	Inland Steel	51	53	50⅛	51	+ ½	50	51
800	Inspiration Copper	18	18¼	18	18	— ¼	18	18½
2,200	Int. Comb. Eng	51	51	50¼	51¼	— ¼	51	51¼
119,700	Internat. Nickel	88¼	91½	88¼	89⅝	+ ⅜	89⅜	89⅝
100	Int. Merc. Marine	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛	inch.	4⅛	4½
700	Do. pfd	38	38	37⅝	37⅝	+ ⅝	37½	37¾
3,500	Internat. Paper	71¾	72¾	71½	71½	— ⅞	71¼	71½
1,100	Inter. Tel. and Tel	146½	149	146½	148¾		148¼	148¾
9,300	Johns-Manville	118½	122	117½	119¼	+1¼	119	119½
800	Julius Kayser	69⅛	69¼	68½	68½	— ⅜	68½	68¾
2,700	Kansas C. South	56	58¼	56	58¼	+2¾	56½	57½
1,900	Kelsey Hayes W	25⅜	25⅜	25	25	— ½	24⅞	25
1,300	Kennecott Copper	80⅜	81½	80⅝	81⅜	+ ½	81⅛	81½
1,100	Kraft Cheese	62⅞	63½	62¼	62½	— ¼	62¼	63
	Laclede Gas						200	235
100	Lago Pete	30⅛	30⅛	30⅛	30⅛	— ⅞	30⅛	31
3,400	Lehight Valley	89¼	94	89¼	93½	+5¼	93	93¼
600	Liggett Myers "B"	108	108	107	107¾	— ¾	107	107⅞
1,600	xLoew's Theatre	60⅝	61⅞	60⅝	61¾	+ ¼	61⅝	61¾
16,200	Mack Trucks	94¼	97¼	93⅝	95½	+1⅝	95	95⅛
600	Mackay Companies	112	115½	112	115		114	115
400	Magma Copper	46½	46¾	46½	46¾		46½	47
5,900	Marland Oil	35⅛	35½	35	35¼	— ¼	35⅛	35¼
500	Miami Copper	18	18¼	17	18	inch.	18	18⅛
1,200	Mid. Cot.-Pete	27	27	27	27	inch.	26¾	27
100	M., St. P. & S. Ste. M	46	46	46	46		44½	46
	Do. pfd						80	81
2,500	Missouri, K. & T	37	38½	36¼	38	+1	37½	38
400	Do. pfd	107¼	107⅜	107¼	107¼	+ ⅛	107¼	107½
9,300	Missouri Pacific	48⅛	50¼	48⅛	49¾	+2⅜	49½	49¾
13,600	Do. pfd	109	112¾	109	111½	+2½	111½	111¾
24,900	Montgomery Ward	136½	140¾	136½	138½	+ ¼	138¼	138¾
10,300	Mullins Body	78¼	86	78¼	83	+5¼	82¼	84
3,700	National Cash Reg	50⅝	51	50¼	50½	— ¼	50½	51
100	National Lead	127	127	127	127	inch.	126	127
5,200	Nat. Power & Light	25¼	25½	25⅛	25½	+ ¼	25¼	25½
10,700	New Haven	61⅜	63¼	61⅜	62¼	+ ⅜	62¼	62½
	N.Y. Air Brake						44	44¾
21,500	New York Central	164	165⅞	163¾	164	inch.	163¾	164
300	Norfolk & Western	185	185¾	185	185¾	+3	185¼	185¾
2,100	North American Co.	61¼	61⅛	60⅞	61¼	inch.	61⅛	61¼
8,100	Northern Pacific	94⅜	96⅝	94	96⅛	+2⅛	96	96⅜
200	Otis Elev	153⅞	154¾	153⅞	154¾	+ ¾	152	161½
300	Owens Bottle	83½	83½	82⅞	82⅞	— ⅜	82½	83
500	Pacific Oil						1¼	1⅜
100	Pan. Amer. Petrol	41¾	41¾	41¾	41¾	— ¼	41	42
2,400	Pan.-Pete.-B	41⅞	42	41¼	41½	— ⅜	41¼	41½
9,600	Pennsylvania R. R	66⅜	66⅞	66	66½	+ ⅜	66¼	66⅝
1,100	Pere Marquette	132	133½	132	133	+1½	132	133
4,800	Phillips Pete	38¾	39¼	38½	39	inch.	38⅞	39
1,200	Pierce Arrow	12½	12⅞	12½	12⅞	+ ⅜	12½	13
400	Pierce Pete	3¾	3¾	3⅝	3¾	+ ¼	3½	3¾
2,800	Postum Cereal	121½	122⅝	121½	122⅜	— ⅜	122⅜	122½
500	Pressed Steel Car	25⅛	25⅛	25	25⅛	— ½	25¾	25½
3,000	Public Service Corp.	53¾	44¼	43½	44	inch.	43⅞	44
6,400	Pullman	81¾	82½	81⅛	81¾	+ ¼	81¾	82¼
500	Punta Sugar						29½	29⅞
500	Pure Oil	21¾	21¾	21½	21½	— ⅛	21½	21¾
125,900	Radio Corp	138	153½	138	150	+4	150	150¼
900	Reading	99¾	102⅞	99¾	102	+2¾	101	102
25,000	Remington Rand	28	29½	27⅞	29¼	+1	29⅛	29⅜
1,600	Republic I. & S	60½	60½	60⅜	60½	+ ⅛	61	61½
2,600	Reynolds "B"	143	143	141½	142	—1	141¾	142
300	Royal Dutch	45½	35¾	45½	45½		45⅝	46¼
1,400	Schulte Retail Stores	51¼	51⅛	50¾	50¾	inch.	50⅜	51
800	Shell Union Oil	25⅝	25⅛	25⅜	25⅜	— ⅛	25⅜	25½
4,600	Sears Roebuck	87¼	88⅜	87⅛	87½	— ½	87½	88
1,200	Simmons Bed	60	61	59½	60⅜	— ⅛	60½	61
5,600	St. Louis & S F	115¾	116⅜	116⅜	116⅜	+ ¼	115¾	116
7,600	St. L. S. W	77¾	80⅜	77¾	80¼	+2¼	80¼	80½
13,900	Sinclair Cons	22¼	27¼	27¼	21⅞	+ ⅜	21⅝	21⅞
100	Skelly Oil	27¼	28¼	27⅝	27¼	— ¼	26½	27
3,300	South Cal. Edison	45⅜	46	45⅛	46	inch.	45¾	46
6,000	Southern Pacific	119	121¼	119	120½	+ ¼	120	120⅞
4,500	Southern Railway	145	145⅜	145	145⅜	+ ½	145¾	145⅞
100	Do. pfd	98½	98½	98½	98½		98	100
7,800	Standard G. & El	62⅛	62⅞	61¾	62	+ ½	62	62¼
100	Standard Milling	106	106	106	106	— ¾	106½	108
2,500	Stand. Oil. N.J	38¾	39	38⅜	38¾	— ⅛	38⅜	38⅞
3,300	Stand. Oil. N.Y	29⅜	29¾	29½	29¾	inch.	29⅝	29¾
700	Stand. Oil. Cal	53	55½	55	55⅛	+ ⅛	55	55¼
4,500	Stewart Warner	84½	86⅝	84½	85	—1¾	84¾	85½
200	Stromberg Cr.	52	52	52	52	— ½	51	52
20,500	Studebaker	63	63¾	62¼	62½	inch.	62½	62⅝
700	Tennessee Copper	10¾	10⅞	10¾	10⅞	inch.	10⅝	10¾
54,600	Texas Gulf Sulphur	75	77¼	74½	75¾	+1	76¼	76⅜
4,800	Texas Oil	51⅜	51⅜	51⅛	51½	— ¼	51⅜	51⅜
9,800	Texas Pacific	120	122¾	119	120½	+1½	120	120½
2,800	Tobacco Products Co	107⅜	107⅞	107	107	— ½	107	107½
5,800	Trans. Cont. Oil	8	8	7⅞	7⅞	— ⅛	7¾	7⅞
100	Twin City	50	50	50	50	+1	49	52
200	Union Bag	39½	39½	39½	39½		39	41
37,000	Union Car & Car	148⅞	152¼	148½	150⅛	+1⅝	150¼	151
5,600	Union Pacific	190½	194	190½	191¼	—1¾	191	191½
800	United Fruit	138⅜	139	138⅜	139	+ ⅜	137	138¾
	United States Cast Iron Pipe						200	202
700	U. S. Indust. Alcohol	111⅛	111⅞	111¼	111½	+ ⅜	111⅝	112
400	U. S. Realty	64⅛	64⅜	64⅛	64¼	— ¼	64	64¾
14,700	U. S. Rubber	44⅛	45¾	42⅞	44⅝	+ ½	44⅝	45
73,700	U. S. Steel	144⅞	146¼	144½	154¾	—1	144¾	144¾
91,200	Vanadium Steel	83⅞	92¾	83¼	90¾	+7⅞	90¼	90¾
9,800	Victor	71¼	72⅜	71	71½	— ½	71⅛	71½
4,600	Vivaudou	20⅞	21⅜	20⅝	21	inch.	20⅞	21
24,600	Wabash com.	65⅜	67	65⅝	70	—5¼	69¾	70
3,100	Do. "A"	92½	96	93½	96		95⅛	96
32,100	Westinghouse	102	103¼	101¼	101⅜	— ¼	101½	101¾
2,800	Do. Air Brake	52½	53⅛	52⅛	53⅛	+ ⅜	53⅛	53½
800	Weston Electric						12⅞	13½
800	White Motor	33⅜	33¼	33	33	inch.	33	33⅜
3,600	Willys-Overland	20½	20¾	20⅛	20⅛	— ⅛	20⅛	20
5,800	Woolworth Co	185	186	184⅜	185⅝	inch.	185	185¾
400	Yale & Towne	73	73	70	70	—3	69¼	70
5,800	Yellow Cab	31	32	30⅞	31¼	— ⅜	31	31½
1,500	Youngstown S. & T	89	89	87½	88⅝	+ ¾	87¼	88⅝

Total: 3,185,500 actions — Ex-dividende.

Achetez Les Marchandises Annoncées
Le valeur résiste à l'épreuve

WALL STREET

OUVERTURE

Le marché est relativement ferme et plusieurs avances de 1 à 3 points sur la cote d'ouverture ont été enregistrés sur la liste. On fait, notamment progrès, l'Atchison Railway, le Baltimore and Ohio, Commercial Solvents, Canadian Pacific, Colerado Fuel, Freeport Texas, General Asphalt, Houston Oil, New-York Central, Remington Typewriter, Timken Roller Bearing, Tobacco Products, United Drug, Wabash,

Il y a aussi des fléchissements ici et là à divers parties de la liste. Les vedettes sont fermes. La General Motors reste autour de 150 3-4, la U. S. Steel a touché 145 pour fléchir de fractions.

Le Radio n'est pas monté plus haut que 151½ et a fléchi de 2 points. Le marché est ferme dans l'ensemble, mais on ne peut dire qu'il a une tendance bien définie. Les chemins de fer sont actifs et à la hausse, mais les changements ne sont pas sensibles.

L'argent est à 4½.

Les commandes d'achats sont fortes à New-York Central et on dit que cette valeur est à suivre.

Opinions des courtiers: Lambert de Lottinville & Cie: Le total des transactions a dépassé hier 3 millions et l'on dit que le marché fut relativement calme. Comme quoi le marché s'habitue au changement des conditions générales. Le marché ne semble pas avoir de tendances bien définies.

Il semble que nous allons avoir des fluctuations assez violentes pour certaines valeurs.

Il semble possible que la general Motors fasse une nouvelle avance.

Il semble y avoir accumulation à l'heure actuelle de certaines valeurs ferroviaires sur l'attente que le trafic en avril sera plus satisfaisant que l'année précédente.

Hudson Motors : On conseille les prises de profits.

Pacific Gas & Electric : Dividende trimestriel régulier de 50 cents l'action.

Freeport : Téunion des directeurs aujourd'hui.

Magna Copper : Réunion des directeurs.

Moyennes : 20 industrielles, 201.4, recul de 1.27.

20 ferroviaires, 137.34, avance de 65.

40 obligations, 99.20, recul de .06.

Greenshields anc Co.: Plusieurs courtiers disent que les commandes d'achats sont bonnes des valeurs ferroviaires, sur l'augmentation prédite du trafic en avril.

MONTREAL

OUVERTURE

Le Brazilian ce matin a touché 208 en mieux de deux points. Il est très actif. La Nickel a touché 93, puis elle a fléchi de fractions. Le Winnipeg Electric est ferme à 122. La Canadian Bronze passe de 87 à 90. C'est l'avance la plus remarquable ce matin.

Les changements ailleurs ne sont pas importants. Cependant le marché semble et plus ferme et plus actif qu'il l'était ces jours-ci. Il y a certains reculs, mais qui n'ont pas d'ampleur.

Réunions annuelles : Canada Salt Co. A deux heures et demie à Montréal. Atlantic Sugar, à midi à Montréal.

Canada Salt : Réunion spéciale à 2.25 à Montréal.

Sur la liste : Les valeurs suivantes seront cotées sur la bourse de Montréal aujourd'hui : Canada Power and Paper. 688,000 actions ordniaires sans valeur au pair.

Dividendes : Canadian Brewing Corporation Ltd ; 1¾ pour cent pour le trimestre qui a pris fin le 31 mars payable le 2 avril aux actionnaires enregistrés le 21 mars

West Kootenay Power and Light Co Ltd : 1¾ pour cent pour le trimestre qui a pris fin le 31 mars payable le 2 avril aux actionnaires enregistrés le 28 mars.

Abitibi: 265 à 75½.
Alberta P. G.: 100 à 62.
Can. Bronze: 30 à 87, 65 à 88, 70 à 89.
Can. Brewing: 25 à 33½, 25 à 34.
Can. S.S. Lines: 160 à 35¼
Dom. Bridge: 250 à 72.
Fraser: 135 à 64.
Can. Ind. Alcohol: 275 à 40¼.
Mas. Harris: 75 à 40.
Shawinigan: 195 à 92.
Winnipeg Ry: 225 à 122
Steel of Can.: 100 à 188.
Brazilian: 500 à 206¾, 600 à 207.

EMPRUNTS FRANÇAIS SUR le MARCHE de N.Y.

Cours des obligations françaises à New-York, fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre
QUEBEC

Bordeaux-Lyon-Marseille 6%	100¾	101
Départ. de la Seine	105	105⅜
Ville de Soissons	95½	95⅞
Gouv. français 7%	108	108⅜
Gouv. français 8%	116½	116¾
Paris-Lyon-Mediterranée 6%	99¼	99½

On ne s'attend pas à une augmentation considérable des avances aux courtiers. On prédit une avance des titres des magasins à rayons.

L.-G. Beaubien & Cie : La fermeté des valeurs ferroviaires aurait pour cause la possibilité d'un accord sur le merger des chemins de fer de l'est.

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
71 rue St-Pierre
QUEBEC

FERMETURE DU 14 MARS

Ventes	Titres	Ouv.	Max.	Min.	Clo.		Off.	Dem.
670	Abitibi	75½	75½	75	75	inch.	75	75½
75	Do. pfd	97	97	97	97	— ⅞	96¾	
175	Alb. Grain	62	62	61¾	61¾	— ¼	62½	63
221	Asbestos Corp	29½	29¾	29½	29¾	— ¼	29¼	30
20	Do. pfd	91½	91½	91	91		91	
15	xBelgo pfd	107						
24	Bell Telephone	166						
1,005	Brazilian	205	206	205	205½	inch.	205½	205⅞
1,558	Do. New	52½	52½	52	52⅜	— ⅛	52¼	52⅜
2,590	Do. Rights	19¾	19⅞	19¾	19¾	inch.	19¾	19⅞
90	B. C. Fishing	8¼	8¼	8¼	8¼	+1¼	8	8¼
5	B. E. Steel	3½					3¼	
50	Do. 1st pfd	39½	40	39½	40	inch.		39
90	Do. 2nd pfd	7	7	7	7	inch.	7	7¼
295	Brompton	59	59	59	59	— ½¼	¼½	77¾
295	Brompton	59	59	59	59	— ½	58⅜	59
2,465	Building Products	45	46	44½	45	inch.	44¾	45
45	Can. Brewing	33½	33½	33½	33½	inch.		
1,580	Can. Bronze	83	a87½	83	87	+4	86½	87
5	Do. pfd	110					110	111
125	Can. Car	51½	51½	51½	51½	— ½		51¼
115	Do. pfd	95	95	95	95	inch.		
165	Can. Converters	119	120	119	119	+2		119
140	Can. Cottons pfd	100¼	100½	100¼	100½	+ ½		
1,775	Can. Ind. Alcohol	40¾	40⅞	40	40	—1	40	40¼
156	Do. B	38	38	38	38	inch.		
1,930	Can. Power & Paper	39	39	38	39	inch.	39	39¼
180	Can. Steamship	34½	a35½	34½	35½	+2¼	35½	
614	Do. priv	92¼	92½	92½	92¼	+ ¼	92¼	92½
60	Charles Gurd	100	100	99	99	—1	99	100
75	Do. priv	110	a110	110	110	+2		110
175	Con. Smelting	268	269	267	269	+1	268½	269
1,507	Dom. Bridge	72	72	71¼	71½	—1	71½	72
2	Dom. Coal. priv	95						96½
295	Dom. Glass	133	133¼	133	133¼	+1¼	133¼	134
9	Do. priv	120						
50	Dom. Textile	125	125	125	125	—1	125	126
20	Famous Players, priv	105					104	105
300	Fraser	63¼	64½	63¼	64	+1¼	63⅞	64
45	Goodyear, priv	108	108	108	108	+1	108	
115	Howard Smith	85½	85½	85½	85½	inch.	85½	
110	Do. priv	117	117	117	117	inch.		117
17,722	Int. Nickel	88¼	91	87½	90	inch.	90¼	90½
73	Int. Paper, priv	106	106	106	106	—1	106¼	107
10	Lake of Woods, priv	125						
20	Lake Ont. Brewing	20					20	
230	Do. Rights	.65	.65	.65	.65	inch.	.80	.95
85	Laur. Power	130	130	130	130	—33	130	140
280	Lyall	59½	58½	57½	57½	—1½		57½
1,790	Massey Harris	40½	41	39¾	39¾	— ¾	39¾	40
100	Mexican Power	68	a68	68	68	+6	67½	
6	—Mont. Cottons	115						
1	—Do. priv	123						123
154	Mont. Power	90¼	90¼	90	90	inch.	90	90½
10	Mont. Telegraph	55⅛					55	
1,105	Nat. Breweries	122½	122½	121	121	—1¾	120	120¾
85	Nor. Mex. Power	100	100	100	100	inch.	100	101
25	Ottawa Traction	70½	a70½	70½	70½	+1	70	
10	Penmans	101					101	102
45	Port Alfred	110½	110½	110½	110½	inch.		111
40	— Do. priv	106¼	106¼	106¼	106¼	+1½	106	106¼
105	Power Corp	81	81	81	81	—1	80½	81
50	Price Bros., priv	105½	105½	10 ½	105½	+ ½		
220	Quebec Power	86	87	86	87	+2		86½
895	Shawinigan	91	92	91	92¼	— ¼	91	91¾
1,667	Do. Rights	8	8	8	8	inc.	7⅞	8
15	St. Maur. V. C. priv.	105¼						
87	Steel of Canada	188½	188½	188	188	—2		188
10	Do. priv	165½					105½	
80	Viau Biscuit	22	22	22	22	+ ½	21½	22
100	Wabasso	111¾	111¾	111¾	1 1¾	—18¼		
185	Wayagamack	113	113¼	113	113¼	+ ¾		13
10	Do. Rights	13						
1,055	Winnipeg Electric	122½	122½	121	121½	—1½	121½	122
	MINES							
60	Hollinger	17.50	17.50	17.25	17.25		17.00	17.25
	BANQUES							
6	Canadienne	186					187	90
10	Commerce	283	283	283	283	+3	280	283
26	Montréal	345	345	345	345	inch.	345	348
10	Nova Scotia	385	386	385	386		385	386
26	Royal	355	355	355	355	+1	356	357
	OBLIGATIONS							
$ 2,000	Asbestos G. M	98 ½	98 ½	98 ½	98 ½	— ½	98 ½	99
71,400	C. P. & P. Debs	97	a97 ¼	96 ¾	97 ¼	+ ⅜	97 ¼	97 ¼
1,000	Can. Loan. 1931	102.35	102.35	102.35	102.35	+.05	102.35	102.60
600	Vict. Loan. 1933	105.35	105.35	105.30	105.30		105.45	105.70
1,550	Do. 1934	104.95	105.05	104.95	104.95		105.10	105.30
4,100	Do. 1937	110.25	110.25	110.25	110.25	—.25	110.20	110.50
200	Renewal 1932	103.85					104.00	104.25
2,000	Refunding. 1943	105.65	106.00	105.65	106.00		105.75	106.00
500	Do. 1946	102.60					102.80	103.00
1,000	Mont. Tram. A	100 ¼	100 ¼	100 ¼	100 ¼	inch.	110 ¼	101
1,000	Wayagamack	104 ½	104 ½	104	104		104 ¼	104 ½

— Ex-dividende. a Nouveau maximum. Nouveau minimum.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mardi	1927
Actions	40,772	69,61	21,467
Mines	60	110	25
Obligations	985,350	$249,000	$41,200
Droits	4,497	6,850	2,133

BUILDINGS PRODUCTS LTD

Réunion générale annuelle hier. Formation annoncée de la National Forest Co, Ltd. Coopération de la St-Maurice Valley et de la Buildings Products.

M. ALLEN

La réunion générale spéciale des actionnaires de la Buidings Products Limited à eu lieu à Montréal hier. Une nouvelle compagnie a été formée sous le nom de la National Forest Products Limited. Elle sera contrôlée conjointement par la Buildings Products Limited et là St-Maurice Valley Corporation. On dit que la nouvelle comagnie érigerait une usine dans le voisinage des Trois Rivières et que la St-Maurice Valley fournirait la matière première de la fabrication alors que la Buildings Products les mettra sur le marché. Cette construction exigera une nouvelle opération financière.

Les directeurs seront maintenant de 9 au lieu de 7, d'après règlement adopté hier. Les nouveaux directeurs sont MM. C.-B. McNaught, président récemment nommé de la British Empire Steel Corporation et George McKee, président de la St-Maurice Valley Corporation.

Le président, M. P.-R. Allen, après la réunion, à fait des déclarations que nous résumons ainsi:

La nouvelle compagnie aura des dépenses considérables à faire et ses recettes avant d'être substantielles, pour cette raison, ne seront pas fortes les premières années. Il y a des dépenses d'Organisation, de mise sur le marché, etc.

M. Allen complimenta ensuite conseil le d'administration des beaux résultats qu'il montre à la fin de son année et des économies qui ont été rendues possibles par la fusion avec la Vird, Ruberoid and Vulcanite.

NOMINATIONS A LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

M. Gordon Laird est nommé surintendant des succursales de la province de Québec. M. S.-M. Wedd le remplace comme inspecteur en chef

La Banque Canadienne de Commerce vient d'annoncer la nomination de M. Gordon Laird, inspecteur en chef du principal bureau de la Banque comme surintendant des succursales de la province de Québec avec quartiers-généraux à Sherbrooke. M. Laird succès à M. E.-L. Stewart Patterson qui prend sa retraite.

M. Laird a acquis une vaste expérience dans les affaires de banque. Il entra au service de la banque comme employé junior à Waterloo, et la première position importante qu'il eut avec la banque fut celle d'assistant-inspecteur du bureau-chef en 1912. Quatre ans plus tard, il était nommé assistant-gérant à Toronto, et au mois d'avril 1919 occupa la gérance d'une importante succursale de Halifax. En 1922 il fut nommé gérant à Hamilton et en 1925 il fut transféré au bureau-chef comme inspecteur en chef. Les devoirs de cette charge et les nombreuses visites qu'il fit dans Québec pour les intérêts de la maison l'ont mis parfaitement au courant des conditions qui existent dans les cantons de l'Est. Pour cette raison et aussi à cause de sa vaste expérience, il est particulièrement bien qualifié pour remplir la tâche importante qui incombe à sa position.

M. Patterson dont la carrière a été brillante entra au service de la Banque dans les Cantons de l'Est en 1888, au mois de juin. C'est en juin 1907 qu'il fut nommé gérant de la succursale de Sherbrooke. En août 1908 il était nommé gérant-général et en 1909, assistant-géranéral de la Banque des Cantons de l'Est, position pu'il accupa jusqu'àu temps de la fusion de cette institution avec la Banque Canadienne de Commerce en mars 1912. Lorsque M. J. MacKinnon prit sa retraite, il fut nommé surintendant des succursales des Cantons de l'Est à Sherbrooke. Il s'est créé une belle réputation dans les affaires de banque et on le cite comme une autorité en finance et en économie.

La Banque a nommé M. S. M. Wedd, chef-inspecteur, pour succéder à M. Laird. La carrière de M. Wedd a été brillante à tout point de vue, et sa nomination à l'un des postes les plus importants de la Banque est considérée comme une promotion des mieux méritée. M. Wedd entra avec la Banque Canadienne de Commerce à Walkerton, il y a 23 ans. En 1910, il était nommé assistant-inspecteur au bureau-chef et trois ans plus tard il était nommé assistant-gérant à Sherbrooke, où il demeura jusqu'à il y a trois ans, alors qu'il fut tranféré comme inspecteur au bureau-chef.

MODIFICATIONS DU TARIF FRANÇAIS

M. Hercule Barré, Commissaire du Commerce du Canada à Paris, câble qu'un nouveau bill du tarif français a été adopté le 2 mars, pour entrer en vigueur le 16 du même mois. Cette mesure est destinée à augmenter considérablement les droits sur un très grand nombre d'articles, pour la plupart des produits agricoles. Parmi ceux-ci, il faut mentionner le miel, le fromage, le beurre de laiterie, l'avoine, le blé, le sucre brut et la pâte de bois. Il y a aussi une réduction du tarif sur les petits séparateurs de crème à moteur et leurs pièces de rechanges.

LES VALEURS EN BOURSE

Le volume des ventes a diminué considérablement au cours des transactions sur le marché hier, la tendance des cours fut encore irrégulière. Les vedettes ont été fermes en fermeture et les fluctuations n'ont généralement pas été fortes. Le marché de New-York est plutôt irrégulier malgré ses avances brillantes.

NICKEL

On dit, à New-York, que les baissiers sont encore très nombreux pour cette valeur en dépit de l'avance qui existe. Au cours de ces avances les ventes ont été nombreuses.

BUILDINGS PRODUCTS

On s'attendait à de nouveaux développements ; ils se sont réalisés et on croit qu'ils sont avantageux. Nous indiquons ces changements ailleurs.

FRASER COMPANIES

A la réunion des directeurs hier un dividence initial de $1.00 par année a été déclaré. Ce dividende sera payé par versements trimestriels de 25 cents. On se rappelle que les titres priviliégiés ont été changés en titres ordinaires sur la base de trois titres communs pour un titre privilégié.

AMULET

D'après règlement l'année fiscale prend fin le 30 juin et la réunion des actionnaires a lieu le troisième mardi de septembre. Donc pas de réunion des actionnaires en mars comme la chose se faisait jusqu'ici. Tous les renseignements qui étaient publiés à cette date auront lieu en septembre.

WESTERN GROCERS GAGNE PLUS DE $2 PAR ACTION

Le quatrième rapport de Western Grocers, Limited, pour 1927, montre que les profits se sont chiffrés par $2.03 par action ordinaire, après soustraction de la dépréciation, de la provision pour l'impôt sur le revenu et des dividendes privillégiés. En 1926, les profits avaient été de $1.87 par action.

Le fond de roulement s'établit à $1,520,569, au lieu de $1,520,831 à la fin de 1926. Les avances des banquiers ont été réduites de $1,478,000 200 le point le plus bas, depuis plusieurs années. Les espèces en caisse se chiffrent par $192,333 au lieu de $117,907 l'année précédente. Les effets recevables accusent une chute de $118,-967 à $1,634,160 tandis que les inventaires montrent une diminution de $114,325 à $1,656,395.

Au cours de 1927, un dividende de 7 pour cent à été payé en entier sur les actions privilégiées ainsi qu'un dividende de $1, le premier depuis plusieurs années, a été payé sur les actions ordinaires. Après soustraction de toutes les charges et des dividendes, il est resté un surplus de $17,417: ce montant a été transporté au compte de surplus et en a porté le total à $264,010, de $246,596 qu'il était à la fin de l'année précédente.

L'assemblée annuelle aura lieu à Winnipeg le 1er mai

RRODUCTION DU PAPIER DE FEVRIER

La production de papir à journal du Canada, en février, s'est chiffrée par 189,822 tonnes, et les envois, par 188,163 tonnes, d'après les chiffres du News Print Service Bureau de New-York. La production des Etats-Unis s'est élevée à 112,302 tonnes, et les envois, à 109,666 tonnes. Ainsi la production combinée des deux pays s'est établie à 302,124 tonnes, et les envois, à 297,829 tonnes. En février, il a été fabriqué 17,045 tonnes de papier à journal à Terre-Neuve et 1,641 tonnes au Mexique, de sorte que la production globale de l'Amérique du Nord s'est totalisée par 320,810 tonnes.

Les fabriques canadiennes ont produit 63,961 tonnes de plus pendant les deux premiers mois de cette année que pendant la période correspondante de l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent. Les fabriques américaines ont produit 23,521 tonnes ou 9 pour cent de moins, tandis que Terre-Neuve a produit 3,181 ou 10 pour cent de plus et le Mexique, 620 tonnes de plus ; l'augmentation globale de l'Amérique du Nord, pour les deux premiers mois de cette année, s'établit à 44,241 tonnes ou 7 pour cent.

En février, les fabriques canadiennes ont marché à 86.3 pour cent de leur plein rendement, et les fabriques américaines, à 78.8 pour cent. Le stock de papier à journal en mains à la fin de février, dans les établissements du Canada, étaient de 39,145 tonnes, et dans ceux des Etats-Unis, de 28,499 tonnes, soit un total de 67,644 tonnes, l'équivalent de 4.7 jours de production.

CHANGES A N.-YORK

Par L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre
QUEBEC

Londres (livre sterling)	487¼
Berlin (marks)	2390
Copenhague (couronne)	2679
Stockholm (couronne)	2684
Paris (franc)	393¼
Rome (lire)	528
Rotterdam (couronne)	4019
Bruxelles (franc)	1393½
Genève (franc)	1925
Vienne (couronne)	0000014¼
Athènes (drachme)	132¼
Christiania (couronne)	2664
Madrid (pseta)	1680
Rio-de-Janeiro (milreis)	1202

15 mars 1928

HATEZ-VOUS!
UNE FORTUNE VOUS ATTEND !
Achetez maintenant les
OBLIGATIONS RUSSES
(Emissions françaises d'av.-guerre)

Nous croyons sincèrement que les émissions françaises seront appelées les premières à être remboursées par la Nation Russe.

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD.

Rappelez-vous nos prédictions dans les obligations allemandes d'avant-guerre, et rappelez-vous aussi les énormes bénéfices réalisés par ceux qui ont suivi nos conseils !

Adressez-vous à
E.-L. HARDY & Cie
74 rue St-Pierre
Tél : 2-8630. Québec

LIBRAIRIE MOORE
COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

ACHETONS et VENDONS
Obligations Russes
Emissions d'avant-guerre émis

Gouv. Russe	1885	4%
Rentes Russes	1894	4%
Gouv. Russe	1905	5%
Gouv. Russe (en dollars)	1919	5½
Ville de Kief	1880	5%
Ville d'Odessa	1914	5%
Ville de Nicolaif av.-g.		4½

Pour plus de détails s'adresser à
J.-A. ROY & CIE
103 rue St-Pierre
2-4611 Québec

MONTREAL OTTAWA TORONTO QUEBEC
Greenshields & Co
Banquiers en Placements
Membres de la Bourse de Montréal
80 rue ST-PIERRE, QUEBEC
Gerant, G. G. RYAN
Correspondants New-yorkais — Spencer Trask & Co.
Membres de la Bourse de New-York
130

Nous achètons et échangeons immédiatement à 102 et l'intérêt couru.

les obligations 6% de la
Corporation d'Energie de Montmagny
échéances 1936-1940

Ces obligations ont été vendues par notre maison au pair il y a environ un an.

Nos voyageurs sont à la disposition de nos clients pour le remploi immédiat de ces fonds.

Notre liste de placements mensuels sera envoyée sur demande.

Le Crédit Municipal Limitée
147 Côte de la Montagne
TEL: 2-7750---2-7751 QUEBEC

N'achetez pas maintenant
ATTENDEZ!
Une proposition tout à fait spéciale vous sera faite
samedi - 17 mars

Une première "tranche" de 100,000 parts ont déjà été souscrites par un groupe de financiers importants de Québec.

Samedi, nous en offrirons une nouvelle de 100,000 parts à prix absolument exceptionnel.

ATTENDEZ !
FISHER QUEBEC GOLD MINE LTD.
Québec
SUN STRUST Co.
132 St-Pierre
sont les agents financiers pour le dépôt des fonds de la compagnie.

BOURSES DES MINES

à Toronto
MAURICE-J. BOULIANNE
109 côte de la Montagne
QUEBEC

Ventes	Actions	Max.	Min.	Ferm.
31,500	Aconda	34½		33
17,000	Ajax Oil	60	53	60
17,100	Algonquin	2⅞		2
17,175	Amulet	410	400	403
5,500	Apex	7¾	7½	7¾
4,100	Area	22	21½	22
25,150	Argonaut	20¾		20
1,600	Arno	24	23	24
14,300	Atlas	3	2¾	3
4,500	Baldwin	3		
105,300	Barry Hol.	125		120
10,000	Bathurst	28		27
3,350	Beaver	165	158	164
3,400	Afton	148	148	149
52,500	Bidgood	105	101	102
93,050	Buckingh	7¾	7½	7¾
3,000	Can. Lorr	13	11	13
1,500	Castle	59		
2,350	Chaput H.	12½		12
500	Clift Con.	01		
10,900	Clericy	33½		33
10,000	Col. K.	4¼	4⅛	4¼
50	Coniagas	450		
23,300	Corona	11		10
15,000	Crown Res.	59	55	56
1,000	Dom. Kirk.	3¼		
355	Dome M.	1100		1090
3,150	Duprat	8¾	8½	8¾
500	Everett	2½		
1,600	Dunkin	40		
39,500	Goodfish	60	57	58½
5,100	Goldale	33		
58,400	Goldhill	28	35	26
1,000	Goldreef	1½		
13,700	Granada	23½	23	23½
6,400	Grov. D.	14	12½	13½
2,500	Hill Top	19¼		18¾
1,310	Hollinger	1730		1725
15,325	Howey G.	135	130	134
100	Indian	9		
42,500	Keeley	60	59	60
5,100	Kirk. H.	17¼		17
7,160	Kirk. Lake	207	193	205
3,800	Koot. Flo	35		
720	Lake Shore	2425		
500	Larose	05		
17,200	Laval-Qué	22½	22	22½
14,500	Lebel Oro	42	37	41
4,150	Macassa	41		
28,250	Malartic	109		105
5,500	Marriott	22½		22
4,900	McDougall	62½	61	62
595	McIntyre	2740	2700	2700
200	McKinley	19		
2,720	Ming. C.	365		360
2,000	Moss Mines	42		
1,600	Newbec	42		40
1,500	Night H.	[illegible]		
630	Nipissing	500	495	499
9,600	Pawnee K.	57	55¾	56
10,100	Pete Cob.	59	57	58
1,300	Porc. Crow.	04		
7,400	Sud. Cont.	38½	34½	36
32,400	Potter D.	16	15½	16
960	Premier	268		265
30,265	Sud. Basin	940		905
10,000	Realty & M.	23		
32,850	Ribago	13¼	12	12½
11,300	Stadacona	16¼		16
3,470	San Ant.	40	38½	40
200	Sylvanite	340		
8,350	Teck H.	876	860	868
15,600	Tough O.	62		60
8,050	Pet. Oil	17¾		17½
725	Treadwell	2850	2800	2850
10,000	Vac. Gas	10	08	10
6,100	Vipond	54	49	54
5,000	Wakenda	11¾		11
6,150	W. D. G.	12		
3,000	Wid. Rn	18½		18
6,905	Wright H	530	517	525
	HORS LISTE			
16,220	Abana	276		270
19,900	Amity Cop	36	24	35
13,900	Beaford	51¾		51
9,600	Boischatel	3½	3	3¼
5,100	Lucky Jim	41		
6,000	Cambro	42		41
13,800	Cap. Rouyn	14½		14¼
6,400	Cent. Man	145	140	141
400	Big Mis	57		
730	Int. Nickel	9000	8900	9000
12,800	Jackson M	85		82
1,790	Noranda	1950	1915	1925
500	Osiski	45		
1,600	Sherr. G.	750	725	733
300	Towagmac	325		315
1,052	Huds. Bay	1770		1750
2,615	Pend. Or	1815		1790
3,000	Mint. Ore	32½		32¼

Argent: 57¼ cents l'once.
Ventes totales: 1,449,655 parts

Ecrivez ou Télégraphiez vos commandes

Achetons et vendons sur la Bourse des Mines de Montréal et de Toronto.

Tél: 2-2273

LOUIS M. ATWELL & CIE

Membres de la Bourse des Mines de Montréal

103 rue St-Pierre Québec

Montréal, Québec, Granby, Ottawa, Halifax

OBLIGATIONS DE LA REPUBLIQUE POLONAISE

NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT

d'Obligations de Banques et Industrielles Rapportant un Dividende pouvant encore être achetées à des prix avantageux

RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE

Zimmermann & Forshay

FONDEE EN 1872

170 BROADWAY : : : : : NEW YORK CITY

EN COULISSE A MONTREAL

GREENSHIELDS and CO
1 rue St-Pierre
QUEBEC

GREENSHIELDS & CIE

Ventes	Actions	Max.	Min.	Ferm.
70	Attendu	15		
1,583	B. A. Oil	37		36⅞
192	C. Cement	32½		
20	Do. pfd	100	99⅞	100
20	Com. Alco	37¾		37½
200	Cosgrave	8½		
530	Dryden	44¼		42⅞
50	E. Dairies	52		
210	For. Pow. S	47		46⅞
100	H. Walker	60		
3,535	Hydro Elec	58½	56¾	57¾
185	Imp. Oil	59½		59¼
280	Imp. Tob	9		8¾
270	Int. Util. A	47		46¾
125	Do. B	7⅜	7	7⅜
185	Int. Pet	37		
110	J. S. Mitchell	42½		
15	Kimsley	16½		
161	Man. Pow	122		
1,560	McColl F.	32	31¾	32
120	Nat. Dist	17⅝		17¾
25	N. Steel C.	43		
25	Page Hers	94		
1	P. Corp. pfd	191		
30	Seagram	21	20½	20
525	Do. D. Rc	20½	20	20½
343	Do. Rts	4½		
20	S. C. P. pfd	106	100	106
130	St. Law. Pa	103	102	103
	MINES			
700	Amulet	410		400
100	Area	23		
100	B. C. Dev	175		
15	Cost Cop	4300		
1,000	Don Rouyn	15		
500	Harvie	42		
500	Laval Qué	21½		
375	Noranda	1915	1910	1915
1,000	Stadacona	16		
500	Sunloch	375		
100	Teck H	870		
100	W. Herg	515		
	HORS LISTE			
35	Can. Malt	37		
35	C. Celanese	61		60
10	Carlinrs	35½		
140	Int. Pow	40	49½	40
5	Do. pfd	99		
5	M. R. H. fd	52		
5	N. Bakeries	44½		
180	Perf. Glass	3½		

Ventes totales:	Stocks	Mines
Mercredi	19,277	4,990
Mardi	13,186	4,666

TELEPHONE : 2-2033

LA REVUE HEBDOMADAIRE DE WIGHTMAN

(LETTRE SUR LES STOCKS MINIERS) VOUS DIT

QUOI ACHETER ET QUOI VENDRE
QUAND ACHETER ET QUAND VENDRE

Envoi gratuit par la poste sur demande

WIGHTMAN & COMPANY

111 COTE de la MONTAGNE, QUEBEC. TEL : 2-2033
Membres de la Bourse des Mines de Montréal

FUSIONS

Londres, 15 (P.C.)—La Eastern Telegraph Co et ses lignes filliales et la Marconi Wireless Tel Co'y a annoncé hier qu'un arrangement avait été fait pour la fusion de leurs intérêts au moyen d'une holding Company.

Cette fusion est sujette à la signature d'un accord satisfaisant avec le Gouvernement Anglais, les Dominions et l'Inde et la ratification par les actionnaires des diverses compagnies.

La question de l'approbation du merger par les gouvernements de l'Empire sera décidée par la conférence impériale de la télégraphie sans fil, conférence qui a lieu ici actuellement.

NEW-YORK CURB

LAMBERT de LOTBINVILLE
& CIE, 15 Sault-au-Matelot
QUEBEC

	Off.	Dem.
Aluminum of America	125	126
Am. & For. Pow. op. wqs	9⅛	9¼
Am. Light & Traction	186	190
Am. Superpower "A"	37	38½
Do. "B"	39⅝	40¼
Anglo American Oil	18¾	20½
B. A. Oil	35	37
B. A. Tobacco	27⅝	27⅞
Can. Marconi	6	6⅛
Celanese 1st pfd	168	172
Celanese Corp. N	74	76¼
Centrifugal Pipe	11⅛	11¾
Cons. Gas & Elec. Balt.	70	71
Cons. Copper	8¼	8½
Cont. Oil	16¾	17
Davies "A"	41	
Dominion Stores	112	113½
Durant	9⅞	8
Edison El. Illum. of Boston	256½	257½
Elec. Boand & Share	92	92½
Elec. Investors	45	45¾
Fajardo Sugar	156	158
Fanny Farmer Candy	36	38
Ford Motor of Canada	552	565
General Baking "B"	8¼	8¼
Gibson Oil	1¼	1⅜
Gulf Oil	105⅝	105⅞
Humble Oil	61½	61⅞
Imperial Oil	58⅜	59¼
Indus. Rayon "A"	17½	17⅞
Int. Petroleum	36⅞	37⅛
Int. Utilities "A"	46½	48
Do. "B"	7⅜	7⅞
Kemsley Millbourn	16⅝	16¾
Lehigh Power	25	26
Middle West Util. com	133½	134¾
Do. S. p.c. prior lien	125	126½
Mountain Producers	26½	26⅝
Mohawk Hudson Power	30½	30⅞
Nipissing	4⅞	5
Northeastern Power	20¼	20⅜
Penn. Water & Power	69	70
Prairie Pipe Line	201	205
Redbank Oil	9	14
Salt Creek	31	31¼
Sierra Pacific Electric	36	37
S.O. Indiana	73¼	73¾
S.O. Kentucky	124½	125½
Southeastern Power	43½	43¾
Do. Voting Trust	41	42
Do. Option Wqs	12½	12⅝
Trans Lux	3¾	3⅞
United Biscuit "B"	14¼	15⅛
United Gas & Improvement	116¾	117¼
United L. & P. "A"	18	18¼
United Shoe Machinery	65	65¼
Vacuum Oil	142	143¼
Venez. Petroleum	5½	5⅝
Wesson Oil & Snowdrift	67	67⅞
Zieley Processes	46	49
Lake Superior	6¾	7

Arthur-L. McLaurin

Ex-président de la Montreal Retail Lumber Dealers' Association.

MARCHE AUX PROVISIONS

Une demande à l'exportation hier du fromage. Les ventes d'œufs sont considérables. Les pommes de terre sont toujours cotées haut. Les prix.

LES ARRIVAGES

BEURRE

Pas d'autre changement sur le marché au beurre hier à Montréal ; les affaires ont été trop tranquilles ; on croit que ces conditions ne changeront pas d'ici quelque temps. Il n'y eut pas pression de vente sur le marché et les cours ont généralement été fermes sans changement. Les arrivages hier furent de 411 boîtes ; le jour correspondant de la semaine dernière, ils avaient été de 1,547 caisses ; le jour correspondant de l'an dernier de 889.

FORMAGE

Il y eut une certaine demande à l'exportation hier à Montréal et cela eut pour effet de rendre l'activité plus grande. Pas de changement de prix. Les arrivages hier furent de 51 boîtes ; le jour correspondant de la semaine dernière, ils avaient été de 62 boîtes ; le jour correspondant de l'an dernier de 213.

OEUFS

Pas de changement sur le marché aux œufs hier à Montréal; les prix se sont très bien maintenus parce que les arrivages ne dépassent pas la demande. Le volume des ventes fut considérable. Les arrivages hier furent de 2,094 caisses ; le jour correspondant de l'an dernier de 2,098 caisses.

VOLAILLES

Activité assez grande hier; les prix sont restés fermes et le volume des ventes fut assez élevé. Les prix sont n'ont pas bougé.

POMMES DE TERRE

Les cours ont été très fermes sur le marché hier à la dernière avance notée mais le volume des ventes ne fut pas élevé. Pas de changement de prix.

MIEL

Voulume des ventes assez modéré; les prix n'ont pas bougé.

DES AGENCES AU VENEZUELA

M. R.-T. Young, commissaire intérimaire du Commerce à Port-d'Espagne, La Trinité, nous informe qu'il existe au Venezuela une société bien outillée pour représenter les fabricants canadiens de machines et de matériaux de différentes sortes, parmi lesquels il convient de mentionner les suivants : les machines à travailler le bois, avec accessoires spéciaux pour le travail des bois durs, les machines à confectionner les routes, y compris les malaxeurs de béton, les broyeurs de roche, les excavateurs, les pulvérisateurs et les bouilloires pour goudron et huile; les appareils de levage, y compris les palans en acier, les chaînes à rouleaux, les cries, les ponts roulants aériens, etc., les chaudières locomobiles à vapeur du genre locomotive et stationnaire, consumant du bois ou de l'huile ; des câbles en acier pour marine, mines, grues et cabestans; des cordes de manille et de coton, de la ficelle, etc.; et aussi du ciment en grosses quantités, mis en barils de 180 kilos.

La société en question représente quelques-unes des plus grosses firmes de la Grande-Bretagne, mais elle n'a pas de fournisseurs britanniques dans les catégories de marchandises mentionnées. Avec une longue expérience au Vénézuela, elle devrait être en mesure de rendre de précieux services aux fabricants canadiens. Cette firme ouvre de nouvelles salles d'échantillon à Caracas dans le but d'y exposer des machines et des appareils spéciaux — une caractéristique essentielle du commerce vénézuélien.

Les conditions suggérées sont une commission de 5 pour cent sur le chiffre de vente nette, sauf dans des cas spéciaux, comme pour le ciment, où il y a concurrence très vive. Les fabricants canadiens peuvent se procurer le nom et l'adresse de cette société aussi bien que tous les autres détails nécessaires en s'adressant au Ministère du Commerce, à Ottawa (mentionner le dossier No 25887).

APPAREILS ELECTRIQUES

Le commerce des appareils électriques de ménage dans le nord de l'Angleterre.

James A. Strong, Sous-commissaire du Commerce.

Liverpool, le 21 février 1928.—Un projet, entraînant une dépense de L395,000, dans le but d'augmenter la quantité d'énergie électrique disponible et d'améliorer le système de distribution actuel, a été proposé pour Liverpool en réponse à la demande croissante. A Liverpool seulement, on a compté 1,563 nouveaux clients pendant le mois de novembre dernier. Bien que le Comité central d'Electricité ne se soit pas mis à la tête de ce projet, il a été préparé d'après le plan de développement en Grande-Bretagne du Bill de l'Electricité de 1926. Ce développement, qui sera limité au district, suivra les grandes lignes du projet national d'après lequel la Grande-Bretagne sera divisée en différentes zones d'énergie sous un contrôle unifié et standardisé. Les nombreux systèmes, ainsi que les fréquences et les voltages divers ayant fait monter le coût de production de l'énergie électrique et en ayant restreint l'emploi.

Le coût élevé de l'électricité comparativement à celui du gaz, le coût initial pour l'installation des fils, la différence considérable entre le prix du courant pour l'énergie et pour l'éclairage, ainsi que la difficulté d'en obtenir d'amples approvisionnements avaient eu une influence sur la consommation de l'électricité pour les appareils de ménage, mais les compagnies locales d'approvisionnement ont annoncé dernièrement un tarif plus équitable.

APPAREILS ELECTRIQUES DE MENAGE

Aspirateurs par le vide.—Ces appareils sont populaires dans ce territoire et plusieurs modèles sont offerts sur le marché, mais le gros des affaires est partagé entre trois firmes importantes, dont l'une est canadienne. Les ventes se font ordinairement par des agents qui font des visites à domicile, et les ventes à tempérament sont de plus en plus nombreuses.

Laveuses.—La demande est plutôt limitée à cause du coût initial élevé, qui varie au détail de L40 à L42. Si une machine avec le moins d'extras possible pouvait se vendre environ $25, la demande augmenterait. La concurrence vient surtout des firmes des Etats-Unis, mais une maison canadienne ayant une succursale ici, jouit d'une excellente réputation.

Glacières.—Dans le passé la demande a été restreinte, les ventes ne se faisant qu'aux propriétaires de magasins et d'hôtels; mais depuis la mise en vigueur de certains règlements sur les denrées alimentaires qui défendent l'usage des préservatifs, l'intérêt est de plus en plus marqué.

Radiateurs et réchauds.—L'emploi presque général du charbon et du gaz pour le chauffage a limité la demande de radiateurs électriques. Toutefois, les marchands offrent des réchauds électriques, pourvus de un, deux ou trois éléments, noirs, bronzés ou émaillés, dont les prix varient de L2.7.6 à L5.5.0. Les perspectives de vente des réchauds électriques à un seul élément, avec base bronzée de 16"x12½", sont encourageantes, leur prix de détail variant de L1.7.6. à L1.10.0.

Poêles.—Le coût initial est encore ici la cause des ventes peu considérables de ces appareils. Les compagnies de gaz installent leurs poêles sur une base de loyer et récemment celles d'électricité ont adopté ce système.

Grille-pain.—Les marchands locaux ont des étalages de différentes variétés de grille-pain, surtout des modèles droits, avec placages en nickel, dont les prix de détail varient de 24s. à 29s. suivant la dimension.

Bouilloires.—Les bouilloires à thé deviennent de plus en plus populaires. Elles sont offertes en cuivre poli, plaquées en nickel ou en argent, d'une contenance de 2 1-4 à 3 1-4 chopines, et se vendent 27s. à 35s. pour celles en cuivre, et 30s. à 40s. pour les nickelées.

Fers.—Le modèle de fer canadien est bien demandé, le plus gros commerce se faisant dans les fers de 5 liv., complets avec fil, qui valent 17s. 6d. Le fer de 6 liv. se vend environ 18s. 9d.

Modes de distriqution.—Le prix, par les voies ordinaires du commerce—distributeur, grossiste et détaillant—représente 50 à 55 pour cent du coût au distributeur, ; et celui des ventes par visites à domiciles, 40 pour cent. Un autre mode de distribution pour les fabricants consiste dans la vente au détail dans leurs propres magasins ou dans les salles d'expositions des compagnies électriques.

NOUVELLE EMISSION

$2,500,000

Canada Gypsum and Alabastine, Limited

Obligations-or 5½%—20 ans, première hypothèque et fonds d'amortissement, série "A"

En date du 1er mars 1928, échéant le 1er mars 1948. Principal et intérêt semestriel (1er mars et 1er septembre) payables en monnaie d'or du Canada ou l'équivalent à la Banque Canadienne de Commerce, à Paris, Ont., Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Québec, Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Régina, Vancouver ou Victoria; ou bien, au choix du porteur, en monnaie d'or des Etats-Unis ou l'équivalent à l'Agence de la Banque Canadienne de Commerce, à New-York; ou encore en monnaie sterling à la Banque Canadienne de Commerce, à Londres, Angleterre, à raison de $4.86 2/3 la livre. Obligations à coupons, du nominal de $1,000 et $500, avec privilège d'enregistrement du principal. Rachetables en totalité ou en partie, au gré de la Compagnie, à 60 jours d'avis, avec une prime de 5% jusqu'au 28 février 1929 inclusivement; et par la suite jusqu'au 28 février 1947 inclusivement, avec une prime de 5% moins ¼ de 1% pour chaque année ou partie d'année de leur durée; enfin, sans prime depuis le 28 février 1947 jusqu'à l'échéance; intérêt couru en plus dans chaque cas. Fiduciaire: Montreal Trust Company.

CAPITALISATION
(après la présente finance)

	A autoriser	A émettre
Obligations-or, 1ère hypothèque et fonds d'amortissement	$4,000,000	$2,500,000*
Débentures-or 6%, 20 ans	1,000,000	1,000,000
Actions ordinaires (sans nominal)	100,000 parts	75,994 parts

*de la série "A", à 5½%, la présente émission.

La circulaire détaillée, dont on enverra un exemplaire sur demande, contient une lettre de M. R. E. Haire, président de la Compagnie, qu'il résume ainsi:

LA COMPAGNIE: Canada Gypsum and Alabastine, Limited, est le premier producteur de gypse du Canada, le seul producteur d' "Alabastine", et un producteur important de chaux hydratée et autres dérivés de la chaux. L'entreprise, prédécesseurs compris, opère avec succès depuis 1886.

La Compagnie est en voie d'acquérir l'entreprise et les biens de la Manitoba Gypsum Company, Limited, qui depuis plusieurs années s'occupait de la production du gypse, de la chaux, etc., et de sa filiale, la British Columbia Gypsum Company, Limited. Par cette acquisition, la Compagnie s'assure le monopole de la production canadienne des planches murales "Gyproc," de l' "Insulex", de l' "Alabastine", des blocs, lattes et tuiles pour toitures et murs intérieurs en gypse et devient l'un des producteurs canadiens les plus puissants de plâtre dur, de plâtre de Paris, de chaux hydratée et autres dérivés de la chaux.

LES PROPRIETES: Les usines et propriétés, anciennes et nouvelles, comprennent les usines de Caledonia et Lythmore, Ont., de Montréal, Qué., Winnipeg, Man. et Port Mann, C.-B., pour la production du gypse et de ses dérivés et, en outre, les usines de Paris, Elora et Teeswater, Ont., pour la production de l' "Alabastine", du plâtre, de la chaux, etc. La Compagnie contrôle à Caledonia, Ont., dans le voisinage de son usine la plus importante de l'Est, une mine en exploitation contenant d'importantes réserves de gypse brut; elle contrôlera aussi à Gypsumville, Man., les seuls gisements de gypse qui soient exploités au Manitoba, qu'on estime contenir des quantités illimitées de gypse brut; et une autre mine à Falkland, C.-B. La Compagnie possède ou contrôle d'autres mines en exploitation à Lythmore, Ont., et Mabou, N.-E.

VENTES ET DEBOUCHES: Le chiffre global d'affaires est passé de $2,206,640 environ pour 1923 à $4,175 342 pour l'année 1927, grâce surtout à l'essor qu'ont pris les planches murales, blocs et autres matériaux en gypse, annoncés dans tout le pays et vendus par les soins d'une organisation efficace de vendeurs répandus dans le Dominion. Les demandes d'exportation s'accroissent de la part de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande et autres pays; les usines de Montréal et de la Colombie britannique y pourvoiront.

VALEUR DE L'ACTIF: L'actif immobilisé, ancien et nouveau, y compris les terrains détenus à bail ou en pleine propriété bâtisses et outillages, mines, concessions minières et installations de mines, a une valeur actuelle d'après l'attestation de Canadian Appraisal Company, Limited, de $4,297,785.

L'actif liquide net (capital d'exploitation) en tenant compte de la présente finance au 31 décembre 1927, apparait au bilan de la Compagnie pour $804,624.

L'actif immobilisé et l'actif liquide net réunis (à l'exclusion des brevets, de l'achalandage et de valeurs actives diverses) s'élèvent donc à $5,102,409, contre $2,500,000 d'obligations qui auront cours.

LES PROFITS: D'après les profits annuels de la Compagnie pour les trois années terminées le 31 mai 1927, et ceux des entreprises dont on fait présentement l'acquisition pour les trois années terminées le 31 octobre 1927, les profits annuels, déduction faite des réserves de dépréciation et épuisement, mais non de l'impôt fédéral sur le revenu ni de l'intérêt obligataire, s'élevaient ensemble à: 1925, $303,438; 1926, $399,534; 1927, $557,701.

Sur la même base, les profits pour l'année terminée le 31 décembre 1927 ont été de $645,146, soit 4.69 fois les $137,500 d'intérêt annuel sur les obligations qui auront cours.

FONDS D'AMORTISSEMENT: L'Acte de fiducie stipulera, en vue du remboursement des obligations 1ère hypothèque, le versement à un fonds d'amortissement annuel et cumulatif d'une somme égale à 2½ p. 100 de l'émission totale, à partir du 1er mars 1929. On estime que cela suffira à rembourser à l'échéance plus de 80 p. 100 de la présente émission.

Nous livrerons ces obligations à condition qu'elles soient émises et que notre aviseur approuve les formalités de l'émission, dans la forme et aussitôt que nous les aurons reçues, à—

97½ et l'intérêt couru, pour rapporter environ 5.70%

Royal Securities Corporation, Limited

MONTREAL QUEBEC TORONTO HALIFAX SAINT-JEAN WINNIPEG VANCOUVER NEW-YORK
CHARLOTTETOWN OTTAWA HAMILTON CALGARY EDMONTON REGINA VICTORIA ST-JEAN, T.-N.
LONDRES, ANGLETERRE

Nous ne garantissons pas les affirmations ci-dessus. Elles reposent toutefois sur des renseignements que nous croyons dignes de foi et dont nous avons tenu compte en faisant l'achat de ces titres.

L'EMIGRATION ITALIENNE

L'Italie a maintenant cessé d'être un pays d'émigrants, écrit le sous-commissaire du Commerce Henri Turcot, de Milan, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. Les statistiques établissent qu'au lieu des 239,332 émigrants et des 172,811 retours enregistrés en 1924, le nombre des premiers tombait à 59,190, tandis que celui des seconds augmentait à 79,783 durant les huit premiers mois de 1927. On n'accorde aujourd'hui des passeports qu'aux pro- d'hui des passeports qu'aux personnes qui peuvent démontrer qu'elles ont obtenu des emplois rémunérateurs à l'étranger, où qui ont d'autre raisons valides de quitter le pays. D'un autre côté, on s'occupe activement des possibilités de la migration intérieure, des territoires surpeuplés à ceux qui ne le sont pas assez en dedans des frontières nationales, et on tente un effort sérieux pour enrayer le mal grandissant de l'urbanisme en encourageant la décentralisation industrielle.

— NOTAIRES —

TASCHEREAU & TASCHEREAU

NOTAIRES

71 RUE ST-PIERRE - QUEBEC

Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

—MEDECINS—

Dr J.-Eudore PARENT

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon.
Médecine générale. Spécialité : Maladies mentales et nerveuses (épilepsie), chorée, neurasthénie.
HEURES DE CONSULTATIONS
L'après-midi, de 2 à 4 heures, et le soir, de 7 à 8 heures.
971 RUE ST-VALLIER—Tél:3-0214

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION

364 rue Université - - - -Montréal
78½ rue St-Pierre - - - -Québec
Washington, D.C.

PAUL FONTAINE

LL. L., L. Ph., D. S. P.

AVOCAT

DE L'ETUDE

Fontaine, Beaulieu et Chaloult

88 RUE ST-PIERRE

Tél: 2-1597 - - - 2-1598

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **DONAT TREMBLAY Enr.**, contracteur de bois, Québec, Qué. cédant autorisé

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 10e jour de mars 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'hon. Am. Robitaille, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le palais de justice, à Québec, mercredi, le 21 mars 1928, à 3 h. 30 de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de la réclamation soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic, une fois celui-ci nommé: autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, Qué., le 12 mars 1928.

R.-ERNEST LEFAIVRE
gardien

Bureaux: 147 côte de la Montagne,
Québec, Qué. 15-17mars

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No 5910
District de Québec

Le douzième jour de mars mil neuf cent vingt-huit

Présent: le greffier de cette cour

PHILIPPE LEBOEUF, journalier de Donnacona, comté Portneuf
Demandeur

vs

J.-WILFRID CLOUTIER, journalier ci-devant de Donnacona et maintenant de Mistassini, comté Lac-St-Jean.
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication de la présente ordonnance.

Québec, le 12 mars 1928.
(Signé) **J.-L. BLANCHET**
D. G. C. M.

Vraie copie
ESNOUF, CANTIN & PAQUIN
Procs. du demandeur 15-16mrs

LA CORPORATION D'ENERGIE DE MONTMAGNY

AVIS D'ACHAT

Aux porteurs d'obligations de toutes les séries émises, et actuellement dans le public, des obligations OR comportant hypothèque avec intérêt au taux de 6%, de La Corporation d'Energie de Montmagny, et datées le 1er mars, 1926.

Avis est par les présentes donné, qu'en conformité avec les clauses de l'acte de fiducie comportant hypothèque, gage et nantissement de la Corporation d'Energie de Montmagny à The Sun Trust Company, Limited, fiduciaire, en date du 23 février, 1926, garantissant les obligations ci-dessus mentionnées, la Corporation d'Energie de Montmagny rachètera toutes séries émises, et actuellement dans le public, des dites obligations OR comportant hypothèque avec intérêt au taux de 6%, le 1er mai 1928, au pair, avec une prime de 2% et les intérêts accrus à la date du rachat.

Les dites obligations seront rachetées et payées au prix ci-dessus mentionné, sur présentation des certificats, au bureau de la Banque Royale du Canada à Montmagny, Province de Québec, et les porteurs d'obligations sont requis de présenter leurs certificats avec tous les coupons, non échus, attachés, pour le rachat des dites obligations, à la dite date.

Au cas où les obligations ne seraient pas présentées pour rachat le 1er mai 1928, tous les intérêts à échoir sur les dites obligations cesseront à partir de la dite date et après. Les obligations enrégistrées nominativement peuvent être présentées accompagnées des documents nécessaires pour en effectuer le tranfert au porteur.

DATE à Montmagny, ce 10ième jour de mars, 1928.

LA CORPORATION D'ENERGIE DE MONTMAGNY
(Signé) **J.J. O'Brien**
Secrétaire.

VENTE A L'ENCAN

A nos salles
Halle Montcalm

Vendredi le 16 Mars 1928
à 1.30 p. m.

Nous vendrons à l'enchère une quantité de meubles et d'articles de ménage, tels que machine à coudre et machine à tricoter, gramophone, pianola avec une quantité de records, horloge Grand-Père, service de vaisselle, tapis, rugs prélarts et lingeries de toutes sortes, ameublements de salon, de salles à manger, de chambre à coucher, de Chesterfields, lits, sommiers, matelas, bureaux, commodes, tables, chaises, fauteuils et ustensiles de cuisine.

Vente vendredi le 16 mars, à 1 h. 30 p.m
Visible jeudi et le matin de la vente.

Les ENCHERES MARCEAU
14-15mas

IMPORTANTE

VENTE A L'ENCAN

par O. MARCEAU,
Encanteur

A la résidence de Mme Bédard,
135 rue Lockwell

MARDI, 20 AVRIL

A 1.30 h. p. m.

Nous avons reçu instruction de Mme Bédard, de vendre sans réserve tout l'ameublement de la maison, consistant:

Salon: Ameublement de chesterfield, superbe table de style et en acajou de grande valeur, lampe électrique, article d'ornement, draperie en velours, colonnes, plusieurs beaux fauteuils, coussins, horloge en marbre, miroir, console de grand prix.

Salle à manger: Magnifique ameublement de salle en noyer solide, style (Reine-Anne) et en parfaite condition, comprenant: 10 morceaux avec table à desservir, service de vaisselle en Limoges et très complet articles en porcelaine, verrerie et coutellerie.

Le contenu de Chambre à coucher, est tel que beau set de Chambre fini en ivoire décoré, lit en cuivre, de 3'3 avec matelas et literie. Plusieurs beaux rugs, carpet de 3x4, 3x3½ et 4x4. Miroir de passage avec table console, style Louis XVI en noyer solide.

Superbe poêle à gaz, cabinet tout émaillé porcelaine, table à extension en chêne, glacière, ustensile, et un grande quantité d'autres articles.

Visible lundi le 19 de 2 h. à 5 h. p. m.
Vente mardi le 20 à 1h. 30 p. m.

LES ENCHERES MARCEAU Enr.
15-16-17-19

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **CYRILLE ROUTHIER**, Hôtel Routhier, Fortierville.
No 1044-F. cédant autorisé

Avis est par le présent donné que Cyrille Routhier, propriétaire de l'hôtel Routhier, Fortierville, a, le 10e jour de mars 1928, fait au soussigné, une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Amédée Robitaille séquestre officiel de la Cour Supérieure, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au palais de justice, le mercredi le 28e jour de mars 1928, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner le droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant ladite assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être aussi déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Daté à Québec, ce 12e jour de mars 1928

J.-ART. GAGNON
gardien

VOUS FEREZ MIEUX CHEZ
Baillargeon
MEUBLES — PIANOS
FOURNITURES DE MAISON
425 RUE ST-JOSEPH VENTE TOUS LES JOURS PRES DU BOULEVARD

SAINT-SAUVEUR

Martyrs Canadiens
Demain est la fête des Bienheureux Martyrs Canadiens, Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et leurs compagnons.

Profitons de cette fête pour demander par leur intercession la résignation dans les souffrances et la générosité pour les supporter chrétiennement et d'une façon méritoire.

Carême
Ce soir à 7 heures 30, aura lieu à l'église l'office du carême et le mois de saint-Joseph.

Le Cercle Legault
Lundi et mardi , les 19 et 20 mars le Cercle dramatique Legault, de l'Oeuvre de la Jeunesse de St-Sauveur, interprètera une très jolie comédie intitulée : "Cousin contre cousin". Ces deux représentations seront données à la Salle St-Pierre et les plans de cette salle ont été déposés chez J.-W. Cantin,marchand de meubles, 446 rue St-Joseph.

Messes
Demain à

5½ Service pour les Ames, fruit des aumônes du trone.

6 1-4 Grand'messe de Requiem-anniversaire pour le repos de l'âme de Ignace légaré rec. par sa famille.

7 Grand'messe de Requiem pour le repos de l'âme de Dame Léon Martel, rec. par son père, le capitaine Léonidas Lachance et son épouse.

7 3-4 Service anniversaire de Dame Joseph Lapointe, rec. par son époux.

ST-JEAN-BAPTISTE

Euchre des Zouaves
C'est lundi prochain, le 19 mars, qu'aura liu le 2ème euchre annuel des Zouaves de Québec, à la Halle Berthelot à 8 h. 30 pm.

On peut se procurer des cartes qui s'enlèvent rapidement chez M. J.-L. Dussault, tabaconiste, rue St-Jean et aussi des Zouaves. Au-delà de 100 riches prix seront distribués. Fait remarquable à ce euchre il n'y aura aucune rafle, c'est donc dire que ça marchera rapidement. Donc qu'on se hâte d'acheter sa carte et qu'on aille encourager ce beau régiment, qui fait honneur à la vieille cité de Québec.

Messes Demain à :

5 h. 30 Grand'messe pour le repos de l'âme de dame Eugène Proulx, recommandée par ses enfants.

6 h. 15. Grand'messe pour les parents défunts de la famille de Antoine Bréard, recommandée par M. et Mme Antoine Bréard

7 h. Grand'messe pour le repos de l'âme de feu Richard Feeny, recommandée par M. et Mme Arthur Falardeau.

8 h. Grand'messe pour le repos de l'âme de feu Edouard Côté, recommandée par M. et Mme Arthur Marois.

SAINT-JOSEPH

"Enfin"
Le public désireux d'assister aux deux grandes soirées organisées au profit de l'église paroissiale pourront se procurer des cartes en s'adressant aux membres de la conférence St-Alfred.

Les dates de ces soirées seront les 21 et 22 mars.

Le "Cercle Champagne" qu interprétera le grand drame "Félix Poutré", ne néglige rien pour donner satisfaction au public avec une distribution de premier ordre et chaque acteur sera dans son rôle respectif, et nul doute qu'il y aura foule les deux soirs pour les applaudir.

Les plans sont maintenant déposés chez M. Art. Rochette, 262 Franklin, et M. Albert Royer, 171a Aqueduc ; en même temps vous pourrez vous procurer aussi des cartes, au prix de 25c., réservées 35c. Dites-le à vos amis.

SAINT-MALO

Demain à

6 h. Messe en l'honneur de St-Joseph, recommandée par une paroissienne.

7 h. Messe en l'honneur des martyrs Canadiens.

8 h. Messe en l'honneur du Sacré-Coeur.

Soirée Dramatique
A l'occasion de la Mi-Carême, la Garde Dollard des Ormeaux a organisé une grande soirée dramatique et musicale sous distingué patronage de Mgr. J.-H. Bouffard P.D.,

Cette séance aura pour titre l'"Oncle du Canada".

L'on pourra aussi remarquer plusieurs autres artistes qui seront au programme .

L'admission générale est de 25sous

Venez passer quelques heures de plaisir avec nous tout en faisant la la charité et en encourageant les jeunes gens de la garde.

Belle occasion
Si vous désirez gagner un automobile Ford, nouveau modèle, ne manquez pas cette belle occasion qui se présente à vous.

Adressez-vous à M. l'abbé G. Matte, salle paroissiale, où à M. Liguori Lapointe, 226 Marie-de-l'Incarnation, et en achetant des billets pour la râfle de cet automobile, à raison de 50c le billet, vous courez certainement la chance de gagner cet article de grande valeur, pour la minime somme de 50c, et en plus une messe est dite toutes les semaines à vos intentions. C'est donc vous dire que votre argent est bien placé.

ST-SACREMENT

Bienheureux martyrs canadiens
Demain, le 16 du courant, l'Eglise fera la fête des martyrs canadiens, Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et leurs compagnons.

Il y aura ce jour, la communion générale des enfants des écoles.

Soirée
Les Voyageurs de Commerce de la paroisse n'entendent pas tirer de l'arrière. Eux aussi veulent contribuer aux œuvres paroissiales.

Actuellement, ils organisent une veillée qui aura lieu le 13 avril prochain, à la salle paroissiale, au profit de l'église.

Cette soirée sera des plus agréables. Il y aura une partie de cartes et tirage de plusieurs prix en or.

Aussi, des surprises ajouteront un intérêt tout particulier à cette soirée.

JACQUES-CARTIER

Prochaine Série
La dernière conférence de la première série organisée a Notre-Dame de Jacques-Cartier , sous les auspices du Cercle Bégin de L'A.C.J.C., sous le patronage de Mgr A. Faucher, P.D. a été donnée hier soir devant un public se choix. Le conférencier était M. le Dr P.-V. Faucher qui a traité en maitre le sujet suivant; "L'enfant et l'adulte, au point de vue hygiénique. Cette soirée fut agrémentée d'un beau programme musical

A peine cette première série terminée, le Cercle Bégin encouragé par ses succès précédents en entreprend une autre immédiatement.

Demain soir, dans la salle de la bibliothèque paroissiale, l'on commencera la vente des cartes pour cette deuxième série de conférences-comcerts, dont la première aura lieu, le 23 mars prochain, à 8 heures du soir.

Au nombre des conférenciers mentionnons tout de suite M. le Chanoine Thellier de Poncheville, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal.

Les cadets de St-Jean-Baptiste seront aussi au programme de l'une de ces conférenses. Billets : 75 sous. Deux billetsmpour $1.00.

Nouvelle série de conférences
C'est demain soir, à 8 heures, dans la salle de la bibliothèque paroissiale que seront mises en vente les cartes d'admission aux quatre conférences-concerts de la prochaine série. Une carte donnant à une personne le droit d'admission aux 4 conférences se vend $0.75; deux cartes se vendent $1.00. Aucun acheteur n'aura le droit d'exiger plus de cartes. On sait que M. le Chanoine Thellier de Poncheville sera l'un des conférenciers.

Carême
Ce soir, à 7 heures 15, il y aura exercice du carême. On y récitera le chapelet et on fera le Chemin de la Croix.

N.-DAME-DE-QUEBEC

Bienheureux martyrs canadiens
Demain sera la fête des Bienheureux martyrs canadiens Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et leurs compagnons. Associons-nous aux honneurs que l'Eglise décerne à ces bienheureux. Prions-les de s'intéresser à nos besoins spirituels et temporels comme jadis ils se sont dévoués jusqu'à verser leur sang pour la conversion des infidèles et le salut des habitants de ce pays.

Messes Demain à :

5 h. 40 Grand'messe pour les âmes.

6 h. 15 Grand'messe pour les âmes.

7 h. Grand'messe pour les âmes, recommandée par les familles de la rue Ste-Anne.

LAC-A-LA-TORTUE

Cà et là
Mme Pierre Matton est allée à Trois-Rivières, ces jours-ci.

—M. Arthur Martin, de Grand'-Mère est venu ici cette semaine.

—M. Georges Bruneau est allé voir son fils qui est au collège de la Pointe-du-Lac.

—Mlle Julienne Maton est revenue d'un voyage à Trois-Rivières.

—Mme Emilien Trudel, qui était en visite chez M. Ernest Brouillette, est retournée à St-Stanislas.

—Mme Wilbrod L'Heureux, de passage à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mme Georges Bruneau est allée visiter ses parents à Trois-Rivières.

—Mme Alphonse St-Ours est allé à St-Maurice, jeudi dernier.

—Mlle Corinne Robitaille était allée, ces jours-ci à St-Léon.

—M. Lucien Drouin, de Trois-Rivières est venu, lundi ici.

—M. François Poulin, qui travaille à Limoilou, est actuellement parmi nous.

—Mme Sinaï Lupien est allée mercredi à St-Séverin.

—M. et Mme J. Rousseau, de Grand'Mère, sont venus chez M. Héroux, dimanche.

—Mlle Cécile Sylvestre est parmi nous cette semaine.

—Mme O. Massicotte est revenue d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme E. Morin sont actuellement ici, chez M. N. Norin.

Baptême
M. et Mme Philippe Cossette sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Thérèse. Parrain et marraine M. Zéphyr Brulé et Mlle M. Loranger; Mme Thomas Carignan portait l'enfant.

Une des bonnes choses de
la vie que chacun peut avoir
Un Bon Thé—
SEAL BRAND
Orange Pekoe
Chase & Sanborn

ST-ROCH

Rente des bancs
Nous rappelons que la rente des bancs est payable cette semaine. Prière de s'adresser à M. le notaire A. Duval, 64 rue St-Joseph.

St-Vincent-de-Paul
La conférence St-Joseph de la Société St-Vincent-de-Paul est à organiser une quête qui aura lieu à la porte de l'église dinmanche prochain, le 18 courant.

Nous faisons un appel à la générosité des paroissiens de St-Roch et nous comptons que tous contriburont pour une large part à refaire les fonds de cette conférence, qui compte cette année un plus grand nombre de familles pauvres que d'habitude.

Il appartient à tous de contribuer à aoulager de la misère ces déshérités de la fortune et Dieu nous donne là l'occasion de soulager ces malheureux par notre obole.

Semons ici-bas parmi nos amis, les sauvres, une partie de notre aisance si nous voulons récolter plus tard les fruits que Dieu réserve à ceux qui soulagent la misère ses pauvres.

Donnons généreusement et nous recevrons le centuple tel que promis.

Malades
Ceux qui ont chez eux des malades, des vieillards ou des infirmes incapables de se rendre à l'église pour faire leurs Pâques, sont priés d'en averitr les messieurs de la cure aussitôt que possible, afin que des prêtres puissent les visiter, les confesser et les faire communier au besoin.

LIMOILOU

Service
Demain, sera chanté le service anniversaire de feu Alp. Roy.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mme Ths-Louis Tremblay (née Alice Chrétien) survenue à l'hôpital St-Sacement, après une courte et cruelle maladie, elle était âgée de 25 ans. Elle a passé ne laissant dans sa vie que le souvenir du bonheur qu'elle a donné aux siens et du bien qu'elle a donné aux autres. Son caractère droit et la bonté de son cœur la faisaient aimer de tous ceux qui l'entouraient. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 12 mars, à Limoilou, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. M. Hubert Moisan en avait la direction.

Conduisaient le deuil, outre son époux, son fils, Jean-Baptiste, son père, Urbain Chrétien, ses frères, Xavier, Yvon et Gérard, ses beaux-frères, Luc Larouche, Louis Barriault, Jean-Baptiste Simard, Arthur Tremblay, Edouard Tremblay. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux inconsolable, trois enfants en bas âge, Jean-Baptiste, 5 ans, Christian, 3 ans, Ursule, un an et demi, son père, Urbain Chrétien, Cap-Chat, Gaspé ; ses frères, Xavier, Paul-Emile, Yvon et Gérard ; ses sœurs, Mme Alexis Gaudreault et Mme Luc Larouche, de Jonquière, Mme Louis Barriault, de Limoilou. Parmi l'assistance on remarquaient : M. et Mme J.-Bte Simard, M. et Mme Edouard Trem-Simard, La Tuque, M. et Mme Arthur Tremblay, Montréal, M. et Mme Edouard Tremblay, Flamand, Mme Charles Hudon, Métabetchouan M. et Mme Bélanie Blanchette, M. et Mme François Blanchette, Mme Vve Napoléon Ouellet, M. Evariste Bédard, M. et Mme Martin Lynch, M. et Mme Emilien Audet, M. et Mme Emile Bernard, M. et Mme Delphis Cardinal, Aristide Bernard, Edmond Ouellet, Alphée Blanchette, les élèves du Pensionnat St-Joseph et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

M. Th-Louis Tremblay remercient toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels et en assistant aux funérailles.

LORETTEVILLE

Funérailles
Ce matin ont eu lieu les funérailles de dame Marie-Sarah Jobin, épouse de sieur Jacques Savard, de l'Ormière. Un grand nombre de parents et d'amis ont reconduit à sa dernière demeure, cette femme de bien qui était âgée de 76 ans.

En plus de son époux, elle laisse 8 enfants: MM. Jacques, Arthur, J.-B. et Louis Savard, mesdames Arthur Durand (née Sarah Savard); Frs Paquet (née Délina Savard) et mademoiselle Clara Savard.

A la famille, le "Soleil" offre ses sympathies.

Pour une bonne œuvre
Madame Ovide Sioui organise pour le 22 mars, un grand euchre qui aura lieu à la salle du village.

Cette partie de cartes est donnée au profit d'une bonne œuvre.

STE-ANNE-DES-MONTS

Province, de Québec.
Municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts

A une session régulière du conseil de la municipalité de Ste-Anne-des-Monts au lieu ordinaire de ses séances, le 5 mars 1928, à dix heures de l'avant-midi à laquelle assemblée sont présents: Monsieur Léonce Bouchard, maire , et messieurs Théodore Gagné, Jos. Simon, Jos. Levesque, Adélard Chevel et Frs. Fournier, tous conseillers et formant le quorum exigé.

Proposé par Monsieur Jos Levesque, secondé par M. Adelard Chevel et unanimement résolu: —

Que ce conseil dans un élan spontané de reconnaissance envers l'honorable J.-E. Perrault pour sa grande générosité à notre égard déclare qu'il est heureux de lui offrir en l'occurence ses remerciements empressés et bien sincères et d'y joindre son appréciation de l'oeuvre admirable, qu'il accomplit au grand bénéfice de notre belle Province, et que monsieur le maire est chargé par ce conseil de lui transmettre copie de la présente résolution. Adopté à l'unanimité.

(Signé) Léonce Bouchard
Maire
(attesté) Chs. Thibault.
sec.trés.

ST-ROMUALD

Funérailles du Père Marie-Joseph
Les funérailles du regretté Père Marie-Joseph, aumônier des Cisterciennes Réformées, qui ont eu lieu hier matin, à huit heures, ont donné lieu à une touchante cérémonie, présidée par le Très révérend Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka.

Dom Pacôme avait comme prêtre assistant, monsieur le curé Dupont de St-Romuald, et comme diacre et sous-diacre, le révérend Père Stanislas, gardien du couvent des Franciscains, de Québec, et le révérend Père Labrecque. Le Père Jérôme agissait comme maitre des cérémonies et l'on remarquait au chœur messieurs les abbés P. Gagnon et P.-E. Pelchat, vicaires à St-Romuald, le révérend Père Adéodat et les Frères Alexis et Ephrem.

On remarquait dans l'assistance, M. Joseph Garant, père du révérend Père Dom Dominique, prieur de la Trappe à Notre-Dame des Prairies, manitoba, messieurs Odilon Guay, Edouard Lambert, H.-E. Gagné, Henri Dutil, Narcisse Lemelin,Georges Marcoux.

Par décision du Très révérend abbé mitré d'Oka, Don Pacôme, le révérend Père Adéodat a été nommé aumônier des Sœurs Trappistines.

Le Père Marie-Joseph a été inhumé dans le cimetière du couvent de St-Romuald, suivant l'austère cérémonial de la Trappe.

Notre journal prie les religieuses Trappistines de recevoir ses plus vives condoléances.

De passage
Monsieur le curé Dupont, de Pont Rouge, a passé la journée d'hier au presbytère de St-Romuald, l'hôte de monsieur le curé, son frère.

Détachez ce rhume avec du Musterole

Quand le rhume vient, il s'agit d'avoir à la commodité du Musterole, préparation qui possède tous les avantages de la mouche de moutarde de grand'mère mais sans la cuisson. Cet excellent onguent pénétrant dans les pores, on ressent une douce chaleur, puis une fraîche sensation réconfortante et un prompt soulagement.

Fait de pure huile de moutarde et d'autres ingrédients simples, le Musterole est recommandé par bien des gardes-malades et des médecins. Qu'on essaye le Musterole pour bronchite, mal de gorge, raideur au cou, pleurésie, rhumatisme, lumbago, croup, asthme, névralgie, congestion, maux et douleurs dans le dos ou les jointures, endolorissement des muscles, foulures, entorses, contusions, engelures, onglée aux pieds, rhumes de poitrine. Il peut prévenir la pneumonie et l'influenza.

The Musterole Co. of Canada, Ltd.
Montreal
MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER
Mieux qu'une mouche de moutarde

OBSEQUES DE Mme Vve PIERRE GOUPIL

Mardi le 28 février en l'église de La Durantaye, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de dame Odile Labonté, épouse de feu Sieur Pierre Goupil, décédée presque subitement le 25 février, après une assez courte maladie.

En effet bien que souffrante depuis quelque temps des suites d'une forte grippe contractée quelques semaines auparavant, rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Car le jour même de son décès, Mme Goupil avait encore vaqué selon son habitude aux petits soins du ménage et avait passé la soirée en compagnie des membres de la famille et de quelques voisins venus lui rendre visite. Il semblait donc que tout danger imminent était conjuré et qu'elle était en bonne voie de guérison. Mais la divine Providence en avait décidé autrement; car il y avait à peine quelques minutes qu'elle s'était mise au lit à 10 h. 30 pour le repos de la nuit, qu'on l'entendit râler. Sa petite-fille couchée dans une pièce voisine accourut à son secours aussitôt et constata avec surprise que la mort avait déjà fait son œuvre. Elle était âgée de 80 ans et 7 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte six garçons; M. Pierre Goupil cultivateur de La Durantaye, Stanislas de St-Charles, cultivateur, Edmond de St-Louis de Courville menuisier, Joseph des Etats-Unis, Herménégilde et François-Xavier professeurs à Québec, et une fille Mme Ema Goupil épouse de M. Jean-Bte Bélanger, cultivateur de Ste-Foy Québec. Un frère M. Adolphe Labonté de St-Magloire et une soeur Mme Emilie Labonté, épouse de feu M. Elzéar Morin de Ste-Evariste, Co. Mégantic.

En outre elle laisse aussi un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par M. A. Chouinard, curé de la paroisse.

Portait la croix, M. François-Xavier Goupil son fils. Le corbillard était conduit par M. Pierre Goupil son fils. Les porteurs étaient ses quatre autres garçons, MM. Stanislas Joseph, Edmond et Herménégilde.

Parmi ses nombreux parents et amis présents aux funérailles, on remarquait ses sept enfants nommés ci-dessus, ainsi que son gendre M. Jean-Bte Bélanger. Ses petits-fils MM. Adélard, Lessard, Arthur Carrier, Edmond, Pierre et Alphonse Asselin, Pierre et Albert Goupil, ses petites-filles Albertine Asselin et Marie-Ange Goupil. Des neveux: MM. Pierre Labonté et son épouse de St-Charles, Pierre et Alphonse Labonté de La Durantaye, Narcisse Asselin et son épouse, Amédée Labonté. Son cousin M. Charles Asselin.

Dans le cortège on remarquait : MM. Johnny Lemelin, Adélard Lemelin, Eugène Lemelin, Philéas Lemelin, Damas Lemelin, Amédée Asselin, Philéas Lacroix, Arthur Girard, Missel Gonthier, Pierre Asselin, Joseph et Alfred Marcoux, O. Girard et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La défunte faisait partie de l'Union de Prières et du Tiers-Ordre.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Rév. Frère Benoit, directeur, les professeurs et les élèves de l'école Lagueux, M. Joseph Goupil, Herménégilde Goupil, François-Xavier Goupil, Stanislas Goupil, Edmond Goupil et Mme Jean-Bte Bélanger, de Québec. MM. Arthur Piché, Lucien et Théophile Paquet, E. Blanchet, M. Victor Pelchat, de Québec, élève de l'école Lagueux, de Québec.

NOUVELLES OUVRIERES

BOURSE DU TRAVAIL. AU SECRETARIAT. AU CLUB DES MARCHANDS. FEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS OUVRIERS

Bourse du Travail
CE SOIR : Fraternité Nationale des Cordoniers-Monteurs.

Au Secrétariat
CE SOIR : Union Nationale des Briqueteurs-Maçons.

Au Club des Marchands
CE SOIR : Union Internationale des Employés d'hôtels et restaurants, 492.

XIII.—Fédération Internationale des syndicats ouvriers.
La Fédération Internationale des Syndicats ouvriers, plus généralement connue sous le nom d'Internationale d'Amsterdam, fut fondée en 1901. Elle s'appella tout d'abord le Secrétariat Internarional, et ce n'est qu'en 1923, sur les conseils des délégués de la Fédération américaine du travail qu'elle prit son nom actuel. Pendant la guerre elle fût à plus d'une reprise sur le point de disparaître et sa convention de 1915 qui devait avoir lieu à San Francisco fut renvoyée. Le siège social de l'Internationale se trouvait à cette époque à Berlin, et la Fédération américaine cessa de lui payer ses cotisations estimant qu'envoyer de l'argent en Allemagne serait aller à l'encontre de la politique américaine. Les confédérations générales du travail de France, des Etats-Unis, d'Angleterre s'efforcèrent alors, mais sans y parvenir, de lui faire transporter son siège central dans un pays neutre. Ce n'est qu'à la fin de la guerre, au mois de juillet 1919, que l'Internationale s'installa à Amsterdam, et cette année là eut lieu une réunion internationale à laquelle onze Etats (dont les Etats-Unis), étaient représentés. C'est à la suite de cette assemblée que furent liquidées les affaires de la vieille Internationale et que l'on adopta une nouvelle constitution. La Fédération américaine bien qu'ayant pris part aux premières réunions d'Amsterdam se désaffilia dans la suite de l'Internationale sous prétexte que le taux de ses cotisations était trop élevé et que les membres de son conseil exécutif avaient dans leurs déclarations indiqué une route à suivre s'écartant de celle que s'était tracée la Fédération. Le mouvement ouvrier au Canada représenté par le Congrès des métiers et du travail du Canada est affilié à l'Internationale. Le Congrès en fut en effet reçu membre au moins de juin 1920 et autorisé au moins de février 1925 à avoir un représentant au conseil général. Les fonctions principales de la Fédération Internationale des Syndicats Ouvriers, sont de protéger et de favoriser les intérêts du mouvement travailliste syndiqué, tant au point de vue national qu'international, et de soutenir les décisions que peuvent de temps à autre prendre les syndicats ouvriers. La Fédération publie un journal bi-mensuel, qui défend sa politique et rend compte grâce à son service de Presse, de travaux du mouvement syndical mondial.

(à suivre)

ST-GILLES

Décès et funérailles de M. Augustin Demers.
Le 20 février, muni des sacrements de l'Eglise, s'éteignait, après quelques semaines de maladie, M. Augustin Demers, époux de dame Amanda Bernier. Au milieu de ses souffrances, M. Demers sut toujours montrer la résigantion d'un parfait chértien. Homme juste et serviable, il sera regretté de tous ses concitoyens. Le défunt était âgé de 71 ans et 4 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 23. Malgré la température peu favorable un défilé de cinquante voitures accompagna la dépouille mortelle.

Dans l'église revêtue pour la circonstance de ses plus belles parures de deuil le service fut chanté par M. l'abbé Caron curé de St-Gilles, assisté de MM. les abbés Delisle, de St-Narcisse, et Castonguay, de St-Agapit, comme diacre et sous-diacre.

Le corbillard était conduit par le cousin du défunt, M. J.-B. Demers, portait la croix, son frère M. Alfred Demers. Les autres porteurs étaient les frères du défunt : M. Ovide Demers, de Drummondville ; M. Edmond Demers, de Manchester; MM. Victor et David Demers, ses cousins, MM. Georges et Nazaire Demers.

Conduisaient le deuil ses deux fils : MM Aimé et Arthur Dmers, son gendre M. Zoel Bergeron, de St-Apapit, ses petits-fils, M. Aldège Demers, Gaston et Laurier Bergeron, de St-agapit, ses sœurs, Mmes Adèle Gendron et Anna Tondreau de Berlin, N.-H., Mme J. Demers, de Drummondville, Mme Alfred Demers, de St-Gilles, ses neveux et nièces M. Albert Demers, M. et Mme Georges Dubasq, M. et Mme Edmond-H. Lafleur, Mlles Marguerite, Madeleine et Anna Demers, M. Benjamin Demers, de St-Gilles, M. Harvey Gendron, de Berlin, M. et Mme J.-A. Deers, de Québec, M. J.-A. Mercier de Beaurivage.

Ses cousins et cousines de St-Gilles: MmeEusèbe Béland, Mme J.-B. Demers, Mme Nazaire Demers, M. et Mme Jos. Boutin, M. et Mme Philippe Lafleur, M. Ferdinand et Albert Lafleur, M. Hildevert Lafleur, M. Léger Demers, maire, M. et Mme Georges Demers, Jos.-M. Henri, Maurice, Roméo et Emile Demers, Mlles Mélanie et Alberta Demers, M. Jos. et Alfred Béland, M. Alphée Demers, M. et Mme Cléophas Délâge, Mme Charles Têtu, M. et Mme Hervé Demers, M. et Mme Onésime Bilodeau, M. et Mme Ludger Lafleur, M. et Mme Eusèbe Hamel, M. F.-X. Delâge, Mlle Albertine D lâge, M. Alfred Telâge, M. Ovide Hamel, M. et Mme Adélard Demers, M. et Mme Isidore Demers de Québec, Mme J.-E. Guay, de Ste-Agathe, M. Philéas Drouin Mlle Yvonne Drouin, M. et Mme Ovide Drouin, M. Harmas Drouin, Mme Antoine Anctil M. Roland et Ernest Demers, M. et Mme David Laflamme, de St-Agapit, M. et Mme Jos. Laflamme.

Dans le cortège on remarquait: de St-Agapit, Dr Victor Demers, MM. Léger et Adélard Martineau, Jos. Nadeau, Côme et Albert Olivier, Louis-Philippe et Edgar Dumont, Jos. Carrier, Louis, Georges, Albert et Edouard Bergeron, Télesphore Baron, de St-Gilles: MM. Ferdinand et Ladislas Croteau, Wilfrid Marois, Alfred Têtu, Eugène Têtu, Jos. Gosselin, François Tailleur, Pierre Gagné, Théophile Bilodeau, Prudent Montminy, Philéas Bilodeau, Théophile Gagné, J.-E.-W. Taylor, GFerdinand Montminy, Jos. Bélanger, Napoléon Bilodeau, Mathieu et Jos. Doherty, Ed. Daly, Nicolas Montminy, Henri Simard, Gilles et J.-A. Montminy, Pierre Châtigny, Jos. Aubé, Willie Chabot, Wilbrod St-Hilaire, Geo. O'Hurley, Jos. Bilodeau, Jérémie Baron, Narcisse Drouin, L.-O. Tardif, Gaudias Fournier et plusieurs autres encore.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Ovide Drouin, de Ste-Agathe. Pendant la messe des soli furent rendus: "Jesu Salvador" par M. Gaudias Demers, de St-Agapit: "O Salutaris", par NM. Arthur Demers, de St-Narcisse, "Misere mei", par M. J.-A. Mercier, de Beaurivage, "Dum veneris", par M. Hercule Têtu.

L'orgue était tenu par Mlle Thérèse Gagné.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, deux fils MM. Aimé et Arthur Demers, une fille Mme Zoel Bergeron (Woivine) de St-Agapit, cinq frères et deux soeurs.

Bouquets spritruels offerts par la famille

De St-Gilles: la famille d'Alfred Demers, la famille de Nazaire Demers, M. et Mme Georges Dubosq, M. et Mme Jos. Montminy (village de Berlin, M. et Mme Alfred Tondreau, M et Mme Albert Fortier, Mme Adèle Gendron, de St-Agathe, la famille de M. Philéas Drouin, de Drummondville, la famille de M. J.-O. Demers, de Québec, M. et Mme J.-A. Demers, de St-agapit, M. et Mme Zoel Bergeron, M. et Mme Jos. Nadeau.

Offrandes de messes : De St-Gilles, M. et Mme Jos. Montmyny (village de Berlin, M. et Mme Albert Fortier, de Berlin, Mme Adèle Gendron, de St-Agapit, M. et Mme Zoel Bergeron, de Beaurivage M. et Mme J.-A. Mercier.

Messages de sympathie : De Montréal M. et Mme D. Hefferman.

La famille du défunt remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de sympathie à l'occasion de leur deuil.

RIVIERE-OUELLE

Inhumation
Le 23 février, service et inhumation de Mme Etienne Pelletier, née Georgiranna Perreault.

Quarante-Heures
Les 6 et 7 mars, le Saint-Sacrement était exposé dans la chapelle du couvent. Il y eut du beau chant fait par les élèves. M. le curé fut le prédicateur.

Nos malades
Mme Jos. Deschênes et Mlle Gabrielle Plourde sont revenues de l'hôpital, en bonne voie de guérison.

Petites notes
Le 8 courant, chez M. Alfred Martin ont eu la visite de MM. Joseph Langlais et Wilfrid Leblanc, de Kamouraska.

—La neuvaine à Saint François-Xavier est commencée depuis samedi dernier, le 10 et se terminera dimanche le 18. Cette neuvaine est prêchée par les RR. PP. Franciscains.

—MM. Louis Letellier et J.-Bte Hudon, marchand, sont descendus à la Rivière-du-Loup, pour assister aux funérailles de M. Pierre Bérubé, agent d'assurance, leur parent.

Assemblée
Le 18, dimanche prochain, le cercle des nos Dames fermières tiendra son assemblée du mois.

CHEVEUX
GRIS
restaurés

D'application facile en 5 minutes devant votre miroir, le Broconatone rend immédiatement aux cheveux gris ou fanés leur belle teinte naturelle. Garanti absolument inoffensif, idéfie les regards scrutateurs; permanent — il suffit de s'en brosser les cheveux. Le format économique à $1.50 en contient assez gour 5 nouvelles pousses de cheveux, seulement 30 s. par application. Aussi format à 50 s. Toutes les nuances, du blond au noir. Satisfaction ou argent remis. Aux pharmacies et comptoirs d'articles de toilette. Pour avoir bouteille d'essai envoyer 10 s. The KENTON PHARMACAL CO., 1550 Stearns Building, Windsor, Onatrio.

30c

MILLE-VACHES

Décès

Le 21 février avaient lieu les funérailles de Mme Cyrénus Tremblay née Isola Tremblay décédée le 19 à l'âge de 20 ans.

M. AlbertTremblay portait la croix. Les porteurs du corps étaient M. Normand, Charles, Roméo et Guillemay Tremblay.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, trois petits enfants son père M. Charles Tremblay, un frère, Albert, et trois soeurs, Fridoline, Alma et Lauretta.

A la famille si cruellemant éprouvée, nous offrons, nos plus sincères sympathies

Protégez-VOUS MESSIEURS
Exigez PILULES MORO Pour les Hommes
MAUX DE REINS
MAUX DE TETE
EPUISEMENT
MAUVAISE DIGESTION
RHUMATISME
MANQUE D'APPETIT
Refusez Substitution SANS VALEUR
Produits dits "AUSSI BON"

MONT-LOUIS
CTE GASPE

Séance dramasique
Les 18, 20 et 21 février, il y eut à la salle publique, une séance dramatique organisée par les hommes, sous la direction de M. J.-A. Niville, prêtre curé.

Voici le programme:

"Entrée", piano, par M. J.-A. Miville, prêtre-curé.

Accordéon, par M. M. Davis.

Drame comique: L'Avocat Patelin, par MM. L. Lavoie, S. Bernier, I. Bernier, C. Lapointe, E. Ouellette, P. Campion.

Chanson comique.

Vente de paniers. (Ces paniers avaient été faits par les demoiselles Enfants de Marie, de la paroisse.

Accordéon et piano.

Drame: "Chicot", par les mêmes acteurs cités plus haut.

Rafle: Plusieurs objets ont été vendus. Une chaise de salon, donnée par M. Charles Lévesque, maitre de poste, fut gagnée par M. A. Laflamme.

Un bureau de toilette, donné par le même, fut gagné par M. Fr. Laflamme.

Ces deux objets rapportèrent la somme de $190.00.

Beaucoup de spectateurs assistaient à cette soirée, donnée au profit de notre église.

Le montant perçu est de $450.00.

Nous remercions cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours pour cette séance. Elles sont priées de venir encore assister à une autre séance, à Pâques, organisée par les demoiselles Enfants de Marie.

Oignons
Rapide soulagement de la douleur Prévient la pression de la chaussure.
Dans les pharmacies, magasins de chaussures et de nouveautés, 35c.
Dr Scholl's Zino-pads
Appliquez-en un et la douleur cesse

L'influenza
L'AVAIT LAISSEE
LE COEUR TRES FAIBLE

Mme Beulah Demone, Pleasant-River, N.-E., écrit :—"Ayant souffert de l'influenza il y a de cela quelques années, j'en étais restée le coeur très faible.

"J'étais incapable d'aller nulle part, et je ne pouvais faire mon travail de ménage.

"J'avais des attaques d'étourdissement qui m'obligeaient alors à prendre le lit.

"Je ne pouvais dormir la nuit, car le moindre petit bruit m'éveillait.

"J'avais essayé différentes sortes de médecines, qui semblaient ne me faire aucun bien.

"C'est alors qu'une amie me recommanda les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

MILBURN'S HEART NERVE PILLS

"J'en ai pris cinq boites et je suis bien mieux; je n'ai plus de ces attaques d'étourdissement et je peux faire mon travail aussi bien que jamais."

Prix 50c la boite chez tous les pharmaciens et les marchands, ou par la poste directement sur reception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Dans nos Théâtres

AUDITORIUM
"Le seul théâtre spacieux à Québec"
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
William C. de Mille présente
Vera REYNOLDS in "Almost Human"
Représentations:
Matinée: 1.10 et 3 h.
Soirée: 7.10 et 9 h.
Admission:
Matinée: 25 cents
Soirée: 30 et 40c
Sou du pauvre en plus
Comédie, Nouvelles, Revue.
DIMANCHE: LAURA LAPLANTE dans "SILK STOCKINGS"

IMPERIAL

"Metropole" à toutes les qualités d'une vue sans pareille

L'une des annonces des vues animées les plus importantes qui ait été faite cette année s'est probablement celle du théâtre Impérial, qui a mis à l'affiche pour trois (3) jours à partir d'aujourd'hui le super-spectacle des vues animées allemandes de Paramount. "Metropolis"—(Metropole).

Ce soi-disant "cinémirale" vient justement de compléter un long engagement au théâtre Rialto à New-York, où il a été acclamé par la presse et par le public comme le photodrame le plus exceptionnel et le plus imaginatif de l'année.

Karl Kitchen, un des meilleurs journaliste de New-York, en dit ce qui suit: "Voici le film allemand qui possède tout— même la valeur amusante! "Metropolis" est une production WFA. Elle est distribuée par la Cie Paramount.

Communiqué

EMPIRE
AUJOURD'HUI
"PLEASURE BEFORE BUSINESS"
Avec Pat O'Malley et Virginia Brown
Fair
Prix réguliers

VICTORIA A l'affiche Aujourd'hui
POLA NEGRI
dans
"THE SECRET HOUR"
Toute une heure de véritable amusement de bon aloi.
— aussi —
Nouvelles et Comédie

THEATRE IMPERIAL
AUJOURD'HUI
GUSTAV FROELICH
dans
"METROPOLIS"
aussi
CAROLINE
dans
"Les bandits au salon"
VENDREDI
SOIREE D'AMATEURS
$35.00 en prix

CARTIER A l'affiche aujourd'hui
Angle ave. Cartier & St-Cyrille
Grand Programme Double
POLA NEGRI dans
The Woman on Trial
JOHN GILBERT dans
"Truxton King"
Toujours 2 grandes vues avec une comédie !
Deux grandes vues pour le prix d'une seule !
Matinée 2 heures
Soirée continue à partir de 7 h. 15

CE SOIR
Grande Mascarade
au Palace
25 St-Jean
Admission: Messieurs 75 cts
Dames 50 cts

RIALTO
aujourd'hui
Sidney & Murray
dans "LIFE OF RILEY"
aussi comédie et
"LES COLLEGIENS"

- ARLEQUIN -
AUJOURD'HUI
Slobart Bosworth Marion Mixon
"THE CHINESE PARROT"
HAROLD LLOYD
"FOR HEAVEN SA
PATHE NEWS COMEDIE

CANADIEN aujourd'hui
TED WELLS dans
"DESERT DUST" aussi
"Blake of Scotland Yard"
et une bonne comédie

CLASSIC aujourd'hui
MARY ASTOR et
LLOYD HUGHES dans
"NO PLACE TO GO"
inee adm. 10c.

La Vie Sportive

DERNIER MATCH QUEBEC-NEW-HAVEN DEMAIN

Les Eagles de New-Haven joueront ici demain soir leur avant-dernière partie de la saison. Ils ont battu les Reds de Providence hier soir par 4 à 2, les mettant ainsi hors concours—Nos joueurs reposés et en bonne condition.

MURRAY NE POURRA JOUER DEMAIN

Les Aigles de New-Haven n'ont pas encore perdu tout espoir de se classer assez bien pour détailler avec Québec et se classer en 3e position pour prendre part à la série de détail pour le championnat. Quelque hardie que puisse paraître cette possibilité, il n'en reste pas moins vrai que le New-Haven n'a plus que deux parties à son calendrier de saison et que deux victoires pour ses joueurs leur donneraient 40 points, soit le même total que le Québec a aujourd'hui.

Le New-Haven a dû jouer une merveilleuse partie hier soir à Providence, pour sortir victorieux par un score de 4 à 2 et enlever ainsi aux Reds leur dernière chance de figurer dans le "play-off".

La joute d'hier donne aux Eagles 36 points et ils viendront ici demain, bien déterminés à enlever cette autre partie de même que la dernière, pour atteindre au moins la marque de 40 points.

Quatre échecs pour les Castors d'ici à la fin de la saison régulière signifieraient égalité pour Québec et New-Haven à la fin de leur campagne.

Il faudrait que la malchance joue un grand rôle pour que le Québec ne prenne pas au moins un point dans les quatre parties qu'il lui reste à jouer.

La joute de demain soir sera tout de même fort intéressante à voir.

La glace à l'Aréna sera peut-être meilleure que lors de la dernière joute. L'eau a disparu et on a eu le temps de la refaire un peu au cours de la nuit dernière. Pour peu que le thermomètre baisse pendant la nuit, la patinoire sera très belle demain soir.

Cette joute marquera la dernière rencontre de la saison entre les Eagles et les Castors, en même temps qu'elle sera l'avant-dernière disputée ici.

Les joueurs du Québec sont maintenant bien reposés de leur dure partie de lundi et sont prêts à entreprendre celle de demain dans la meilleure condition possible.

Léo Murray, suspendu automatiquement pour avoir décroché sa troisième majeure lundi soir, ne pourra pas jouer demain soir, mais ses coéquipiers sont quand même confiants de pouvoir vaincre leurs adversaires de New-Haven. Armand Gariépy remplacera Léo Murray demain au centre.

Arnprior est déclassé par le Victoria dans leur 1er match

Montréal, 15.—(P. C.)—Le club Arnprior, champion de la ville et du district d'Ottawa, ne s'est pas montré de taille à lutter contre le Victoria champion de la ligue provinciale de Québec, hier soir, dans la première joute de leur série inter-provinciale. Les joueurs montréalais ont gagné par un score de 5 à 1. Les deux équipes ont donné une exhibition peu intéressante. La mise en échec a été serrée.

Les locaux ont scoré deux points dans chacune des deux premières périodes et ils ont scoré une fois dans la 3e. Le Arnprior a enregistré son point au commencement de la 3e manche. Allie Mulvihill a pris Cockburn, gardien des buts du Victoria, en défaut avec un lancer venant de l'extérieur de la défense locale.

La seconde partie de cette série sera jouée à Ottawa. L'équipe qui enregistrera le plus grand nombre de points dans les deux parties gagnera et se mesurera ensuite aux champions de l'Ontario dans la série semi-finale pour la coupe Allan.

LUTTE CONTESTEE

Les Voltigeurs de Québec et le 5e C. O. C., qui se disputent avec ardeur le championnat de la ligue militaire de tir en chambre de Québec, viennent l'un et l'autre de remporter leur 10e victoire en 11 matchs. Ils ont une avance de quatre points, ou deux parties, sur le Royal 22e, qui occupe la 3e position dans le classement des équipes.

DANS L'ONTARIO

Montréal, 15. — (P. C.) — L'université de Toronto a gagné le championnat intermédiaire de hockey en scorant 4 à 1 contre le collège Loyola, hier soir.

MILLIGAN A PERDU SON TITRE

Edinburg, Ecosse, 15 (P.C.)—Hier soir, à Waterly Market, Alex Ireland a gagné le championnat poids-moyen d'Europe contre Tommy Milligan, qui détenait le titre. Milligan a frappé son adversaire en bas de la ceinture au cours de la 9e ronde et il a été déqualifié. Il avait alors l'avantage par une marge aux points.

Les amateurs ont fait la file aux guichets sur une distance d'un mille avant le combat et les portes du stade avaient été fermées une heure avant le début de la bataille, alors que 20,000 personnes étaient massées autour du rond. On croit que ce sera la seule fois que deux Ecossais auront l'occasion de se battre pour un championnat européen.

Milligan fut ébranlé au cours de la première ronde par un coup de la droite à la mâchoire, mais il se rallia ensuite et se servit d'"upper-cuts" avec succès. Milligan fut averti parce qu'il tenait son adversaire à la première ronde. Dans la 5e, il envoya Ireland au tapis pour le compte de neuf avec un coup bas. La foule protesta alors et cria "foul" Plus tard, et à deux reprises, alors que Milligan avait l'avantage,, l'arbitre dut avertir le champion qu'il frappait trop bas.

Ireland tomba finalement et on dut le transporter en dehors du rond. Milligan resta dans son coin abasourdi quand on annonça la victoire de l'aspirant au titre.

CONTREMANDEE

Le président Paquet, de l'Union des Raquetteurs de Québec et District, a annoncé hier que l'excursion des raquetteurs à Montmagny a été définitivement contremandée. On l'a informé qu'étant donnée la température il est impossible d'organiser une fête de sports d'hiver pour dimanche prochain.

IL S'EST QUALIFIE

Toronto, 15 (P.C.)—South Porcupine, champion senior de la N. O. H. A. s'est qualifié pour jouer deux parties contre Kitchener, champion de l'O. H. A. pour décider du championnat de l'Ontario. Il a défait Port Colborne, champion intermédiaire de l'O. H. A., par 4 à 0, hier soir. Cette partie était la 3e de la série, les deux autres ayant été annulées. South Porcupine jouera contre les Green Shirts, de Kitchener, demain soir et samedi après-midi.

Aubain annonce qu'il nagera dans le fleuve Saint-Laurent, en face du Château-Frontenac, dimanche après-midi, à 4 heures. Ceux qui lui ont lancé des défis sont invités par lui à aller nager avec lui.

LES CHAMPIONS DE L'EST CANADIEN

Le club Victoria de Montréal, qui vient d'éliminer de la série Allan le club Truro champion des provinces maritimes. En haut de gauche à droite: Ralph Norman, exécutif; Frank Cantin, défense; Bill Cockburn, buts Art. Abbot, centre; Cammy Seale, défense; Ski Scott gérant; George Slater, assistant-gérant; En avant "Shiner" White, entraineur; Sig Slater, aile; Jimmy Thomson, aile; Stewart Shearer, défense; Louis Valois. avant.

Le coureur anglais Newton a gagné hier la 11e étape du marathon Los Angeles-N.-York

Peach Springs, Arizona, 15.—(P. C.)— Arthur Newton a gagné hier la 11e étape de la course-marathon C. C. Pyle à travers le continent. Il a parcouru 51.7 milles en 7 heures et 50 minutes.

Le vétéran coureur du Sud-Africain a ainsi amélioré sa position dans le classement des concurrents. A date, il a parcouru 397.4 milles en 61 heures et 23 minutes.

Newton a dépassé Nestor Erickson, de Port-Chester, N.-Y., une fois que ce dernier eut mené sur une distance de 45 milles. Le Finlandais a perdu la première position lorsqu'il s'est arrêté pour changer de chaussures. Newton avait aussi gagné l'étape de Oatman à Kingman avant-hier. Il a ainsi à son actif six étapes sur onze.

Giacomo Clarizio, de Chicago, qui était un des meneurs dans le classement, a été frappé par une motocyclette, et forcé de s'arrêter à 10 milles de son but. Il a eu un talon forcé et on doute fort qu'il puisse partir de nouveau. Clarizio a été transporté à l'hôpital. Il était le 8e avant le départ hier.

TROPHEE BIEN MERITE

Le capitaine Malcolm Campbell, le fameux chauffeur anglais recevant la coupe emblèmatique du championnat de vitesse après avoir établi son record de 207 milles à l'heure récemment à Daytona Beach. En avant le vice-président Dawes.

VERDUN JUNIOR

Le club de hockey Verdun junior de Québec est allé rendre visite au All-Stars de St-Raymond jeudi soir dernier et a remporté une belle victoire par un score de 3 à 2. Ce fut l'une des plus belles parties jouées à St-Raymond cet hiver.

La partie a été chaudement disputé et sans brutalité. C. Henry et H. Gauthier ont scoré pour les visiteurs aidés par leur co-équipiers P. Gagné et O. Bernard. A. Henry dans les buts des visiteurs a tenue les spectateurs en haleine durant toute la partie par ses arrêts. Vincent Déry a été le joueur le plus en évidence de l'autre côté et a scoré les deux points du All-Stars.

Les membres du club de raquetteurs Huron sont priés de prendre note qu'une importante assemblée aura lieu ce soir, à 8 heures, au chalet.

Le Leader
des tabacs canadiens, est sans contredit le Tabac
FOREST
FRÈRES
Pur Canadien Naturel
Cinq variétés pour satisfaire
tous les goûts.
Fort - Medium - Faible
Parfum d'Italie - Pur Quesnel

BASEBALL

A Orlando, Flo.—St-Louis Browns 6 ; Cincinnati Reds 4.

A Fort Myer, Flo.—Phila Athletics 4 ; Buffalo Int's 0.

A St-Petersburg Flo.—St-Louis Cardinals 1 ; Boston Braves 0.

A Auburndale, Flo.—Boston Reds 4 ; Rochester Int's 4.

A Shreveport, La.—Chicago White sox 9 ; Shreveport 4.

A Clearwater, Flo.—Brooklyn 17 ; U of Florida 3.

A Fredericksburg Tex.—Detroit 13 Minneapolis 3.

EMILE ST. GODDARD EN AVANT

Le Pas, Man. 15.—(P. C.)—Avec une avance de neuf minutes, Emile St-Goddard, le champion conducteur d'équipe de chiens, du Nord-ouest a commencé ce matin l'épreuve finale du derby de 120 milles. Son plus sérieux concurrent est Earl Brydges qui a fait un effort désespéré hier pour reprendre le terrain perdu mais qui fut handicapé par le fait que son équipe manquait de leader.

Six équipes ont entrepris la deuxième épreuve de la course hier mais seulement quatre ont fait le parcours. Léo St-Goddard et Harry Olensky abandonnèrent une heure après le départ parce que leurs chiens devinrent incontrôlables. Le traîneau de Léo St-Goddard s'était brisé et il était loin en arrière des leaders.

Sam Parenteau occupe la troisième position. Parenteau est un vieil Indien de 60 ans de Grand Rapids Man. Solomon Cook aussi de Grand Rapids est le quatrième dans la course.

VICTOIRES DES MINEURS

Thetford-Mines, 15.—(D. N. C.)—Le club St-Charles de la ligue Nationale de Québec est venu rencontrer le club Thetford samedi et dimanche et ils ont subi deux défaites aux mains des Mineurs par les scores de 3 à 2 et de 5 à 3.

Voici l'alignement et le sommaire des deux parties :

St-Charles		**Thetford-Mines**
Boldue A.	buts	Lafontaine
Dubeau	défenses	Gingras
Rousseau	"	Huard E.
C. Boldue.	centre	Boucher
P. Rousseau.	aile g.	Paquet C.
C. Henry	aile d.	Huard A
Thibault	subst.	McNaughton
Boldue		Lafond
Gauthier		Couture

Première période

Thetford, Huard, A. 4.00

Deuxième période

Thetford, Gingras. 3.00
St.Charles, Dubeau 8.00
St-Charles, Boldue, C. 2.00

Troisième période

Thetford, Paquet C 7.00

DEUXIEME PARTIE

Première période

Thetford, Huard, A. 1.00
Thetford, Paquet, C. 5.00
St-Charles, Rousseau P. 3.00
St-Charles, Boldue C. 2.00
St-Charles, Boldue C. 7.00

Deuxième période

Thetford, Huard, E. 6.00
Thetford, Huard, E. 3.00

Troisième période

Thetford, Paquet, C. 8.00

Arbitre D. Landry avocat.

FIN DE SAISON

La saison régulière de la ligue locale de balle-au-panier s'est terminée hier soir, alors que les clubs Acmy et Shamrocks ont défait l'Anglo-Canadian et le Q. S. A. C. L'Acmy a scoré 17 à 15 et les Shamrocks ont compté 57 à 27. Samples a arbitré les deux parties.

Les Shamrocks ont gagné le championnat de la section intermédiaire en jouant 12 parties sans subir un échec.

Hier soir, les équipes s'alignaient comme suit :

Anglo-Canadian (15) : Sharples, Thorn. Ford, Hincks et Dugan ;

Acmy (17) : Molloy, Prud'hommeaux, O'Neil, Hughes, Waddell, Lapointe, Davis et Scott ;

Q. S. A. C. (27) : McTeer, Murray, Simmons, O'Donnell, Bettez, Amaron, Bettez et Devine ;

Shamrocks (57) : Murphy, Walker, Wright, Hobbs, Amy et Vézina.

Les parties de hockey que les Employés civils devaient jouer hier soir à l'Aréna, ont été remises à mardi prochain.

A SHAWINIGAN-FALLS

La partie la plus intéressante comme la plus contestée de la Ligue de hockey de la cité a, sans contredit été jouée lundi soir à l'Aréna, alors que dans une rencontre qui devait décider du championnat de la Ligue de Baseball et les Canuks ont fait partie nulle en ne comptant aucun point dans 90 minutes de jeu.

ALIGNEMENT

Baseball		**Canuks**
Lottinville	Buts	Doyon
Michaud	Défenses	Doucet
Châteauvert	"	Wilson
Lebrun Ph	Centres	MacDonald
Hébert G.	aile dr.	Crutchfield N.
Doré E.	aile ga.	Crutchfield G.
Pruneau	Subst.	Hughes
Tessier	"	McWilliams
Guay	"	Webb

Arbitres : Grenier et Sheriff.

Sommaire

Pas de point en 90 minutes de jeu.

Didace Martineau, athlète de Lévis annonce qu'il vient de découvrir un jeune coureur du nom de Jos. Couture qui promet, dit-on, de faire parler de lui avant longtemps.

Le diner annuel du Quebec Yacht Club aura lieu ce soir, 15 mars, à 7 heures 30, au Château Frontenac.

New-York, 15.—(P. C.)—En blanchissant les Cougars, par un score de 3 à 0, avant-hier soir, Hal Winkler, le gardien des buts des Bruins, a remporté une 11e victoire et joué une 15e partie sans accorder de points à ses adversaires. Il a blanchi tous les clubs de la N.H.L. à l'exception des Canadiens. Les Bruins ont annulé quatre fois avec Winkler dans les filets.

RICKARD GAGNE LA PARTIE CONTRE JIM MULLEN

Le champion poids-léger Sammy Mandell s'est engagé à défendre son titre sous ses auspices contre Jimmy McLarnin, le 17 mai, au Polo Grounds.

MULLEN PROTESTE

New-York, 15.—(P. C.)—Sammy Mandell, le champion poids-léger du monde, et le principal aspirant à ce titre, Jimmy McLarnin, ont hier, par l'entremise de leur gérant, signé, avec Tex Rickard, un contrat en vertu duquel ils s'engagent à faire une bataille de 15 rondes pour ce championnat, le 17 mai, au Polo Grounds, de New-York.

Le champion recevra 37 pour cent de la recette et McLarnin touchera 12½ pour cent. Tex Rickard croit que la bataille rapportera $200,000.

Chicago, 15.—(P. C.)—Le promoteur Jim Mullen a déclaré hier qu'il prendra des procédures pour empêcher Sammy Mandell de se battre contre Jimmy McLarnin, sous les auspices de Tex Rickard, pour le championnat poids-léger du monde, le 17 mai, à New-York. Mullen a la promesse écrite de Mandell qu'il défendra son titre à Chicago, le 21 juin. Mandell a même déposé une garantie de $5,000 à la commission athlétique de l'Illinois avec McLarnin comme adversaire.

Les villes de New-York et de Chicago en sont venues aux prises au sujet de cette bataille quand McLarnin a enregistré un "knockout" sensationnel en une ronde contre Sid Terris, il y a plusieurs semaines mais Mullen, qui avait avec Mandell un contrat pour une bataille avec McLarnin, le 21 juin, à Chicago, n'a pu engager le pugiliste irlandais avant que Rickard ait pris une option sur ses services.

Eddie Kane, le gérant de Mandell, a déclaré qu'il a accepté l'offre de Rickard seulement quand il a été convaincu que Mullen ne pouvait s'assurer les services de McLarnin.

— "Mandell se battra pour Jim en juin tel qu'entendu", a dit Kane hier. "Mais il n'y a rien dans notre contrat avec Mullen qui empêche Mandell de se battre à New-York en mai. Ayant à choisir entre une bataille à New-York avec McLarnin pour Rickard ou rien, j'ai pris ce que je pouvais prendre".

L'INDUSTRIELLE

L'équipe C.P.R., de la ligue Industrielle de petites quilles, mène avec 13 parties gagnées sur 15 d'après un rapport préparé par le sécrétaire Savard. La banque de Montréal se classent au 2e rang avec une partie en moins.

Le joueur McMahon a conservé une moyenne de 144.7 depuis le commencement de la série. T.-H. Fortier et A. Drolet se partagent la 2e position avec 138.0 chacun.

Voici le classement des équipes :

	G	P
C. P. R.	13	2
Banque de Montréal	12	3
Service Civil	9	6
Gale Bros.	8	7
John Ritchie	6	9
Bell Telephone	5	10
Chronicle-Telegraph	4	11
L'Evénement	3	12

Les principaux coreurs sont :

McMahon	144.7
T.-H. Fortier	138.0
A. Drolet	138.0
St-Laurent	136.3
Lafrance	136.2
Belcourt	134.3
Bettez	133.8
Lebel	132.8
Rousseau	129.5
Crotty	128.4
G. Fortier	127.3
Bruneau	125.9

HOREMANS CHAMPION

San-Francisco, 15.—(P. C.)—Edouard Horemans, le champion billardiste belge, est devenu champion du monde au jeu 18.2 hier soir lorsqu'il a défait Jake Schaefer en 54 innings par 1500 à 1190 points.

SA FAMEUSE PRISE DE TETE

Boston, Mass., 15.—(P. C.)—Ed. "Strangler" Lewis a conservé son titre de champion lutteur mondial hier en triomphant de Joe Bull Komar, dans un match qui dura deux heures 9 minutes et 20 secondes. Lewis prit une chute seulement et avec une série de prises de tête.

LIGUE DE TIR

Rég. de Q.:		**R. R. de C.:**	
Jos. Paradis	90	Rudd	93
Bourret	88	C. Young	90
Emond	88	Rieger	87
R. Vandal	85	Lindsay	83
A. Vandal	64	Watters	79
	415		432

R. 22e R.:		**57e C. F. A.:**	
Gonthier	90	Boswell	91
Boulanger	89	Pugh	88
Couture	89	Creeggan, sr	88
Bilodeau	88	Creeggan, jr	87
Paradis	88	Wright	83
	444		437

Volt. de Qué.:		**5e Sig. Bat.:**	
Villeneuve	90	McCooey	90
Trépanier	90	Fiset	71
Tremblay	87	Croteau	70
J. Matte	86	Cliche	70
H. Matte	84	Beaumont	66
	437		367

D. C. U.:		**5e C. O. C.:**	
Ellis	89	Vézina A.	95
Cleveland	85	Vézina F	91
Segouin	84	Bourassa	88
Lay	71	Pailleur	87
Muise	68	Blanchet	87
	397		448

POSITION DES EQUIPES

	G.	N.	P.	Pts	total
Volt. de Qué.	10	0	1	20	4918
5e C. O. C.	10	0	1	20	4872
R. 22e R.	9	0	3	16	4895
57e C. F. A.	6	0	5	12	4788
R. R. de C.	5	1	5	11	4788
Régt. de Qué.	[illegible]	0	8	6	4657
D. C. U.	1	1	9	3	4444
5e Sig. Bat.	0	0	11	0	4091

DELAMARRE A LA TUQUE

Victor Delamarre, l'homme fort bien connu est de passage à Québec, venant de La Tuque où il a donné une représentation à laquelle on a dû refuser du monde. Delamarre a, nous écrit-on, donné une exhibition extraordinaire de tours de force et a remporté un succès bien mérité.

Creeggan	124.0
Butley	122.8
Devins	120.7
H. Lortie	110.1
Lafrance	118.2
J.-B. Derome	117.9
Lafleur	117.6
Brown	116.2
Galibois	115.9
Galibois	115.9
Emond	115.8
L.-A. Campeau	115.8
H. Gagné	115.6
Plante	115.1
R. Trempe	113.4
Fusk	111.1
Lapointe	110.0
J.-E. Caron	110.8
Huart	109.5
S. Thompton	109.3
E. Lavoie	106.2
C.-E. Savard	106.0
Brousseau	97.0
Vallée	93.2

LES COURSES DE LEVRIERS

Londres, 15.—(P. C.)—La Chambre des Communes a adopté, hier, à l'unanimité, la première lecture du bill des courses de chiens, lequel permet aux autorités de permettre ou d'empêcher l'érection de pistes pour les courses de chiens. Le projet de loi stipule que les pistes déjà existantes devront se procurer une licence dans un délai de six mois après l'adoption du bill.

A LA PRATIQUE

Londres, 15.—(P. C.)—Le "Huit" de l'Université de Cambridge, pratiquant en vue de la grande course contre Oxford, le 31 mars, a ramé pour la première fois à Putney, hier, et en sortant de bonne heure les rameurs ont évité les curieux et les photographes. Les conditions atmosphériques étaient excellentes, mais on n'a pas cherché à faire du travail sérieux. L'équipe fera le trajet au complet, de Mortlake à Putney, vendredi.

Paletots de printemps

Taillés pour les hommes qui aiment des habits qui paraissent bien

Vous en verrez chez nous un assortiment exceptionnellement beau, où se font surtout remarquer la qualité, la coupe et la confection caractéristiques de la maison Holt-Renfrew.

Notre étalage exclusif de Paletots Society Brand" et "Burberry" ne saurait être surpassé, mais pas même dans les lignes meilleur marché la qualité n'est jamais sacrifiée.

Celui qui veut avoir un paletot de printemps à prix modéré trouvera que notre collection de paletots dépasse de beaucoup son attente.

$25.00 en montant

Gants en Capeskin Tan
Pratiques et élégants

$1.95

Holt, Renfrew & Co.
Limited

Les MONDANITÉS

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, a reçu à dîner hier soir, au café au Parlement, en l'honneur des députés des comtés ruraux.

M. et madame J.-H. Fortier sont partis hier pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.

M. et madame Thomas Maher ont reçu une douzaine d'invités à dîner mardi soir, au Club de la Garnison, en l'honneur de madame Arthur Meighen, qui est retournée hier après-midi à Toronto.

Mme Dr Brochu, de Black-Lake, est de passage à Québec pour quelques jours chez ses parents M. et Mme A.-A. Boivin.

Monsieur Arthur Thivierge et madame Thivierge (née Marie Côté) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 10 mars et baptisée le 11 mars à l'hôpital de St-François-d'Assise, sous les prénoms de Marie-Thérèse-Irène. Parrain et marraine M. et madame Daniel Thivierge, oncle et tante de l'enfant.

Madame Arthur Drolet, mademoiselle Bernadette Lepage, mademoiselle Isabelle Plamondon doivent partir samedi le 17 pour un voyage de quelques semaines à New-York.

LA FEMME AU FOYER

Le R. P. Bissonnette avait pris cet intéressant sujet pour sa conférence d'hier à St-Dominique.

Le Rév. Père A. Bissonnette, O.P., a continué hier soir sa série de conférences aux dames et aux demoiselles de la paroisse St-Dominique. L'auditoire était nombreux.

"La femme au foyer", voilà le sujet que le distingué conférencier a traité hier. Il la compare à une reine installée au foyer pour seconder les efforts de son époux. Il en fait la cellule sociale qui pourvoit au maintien et à la conservation de la société humaine en assurant sa survivance. Il définit nettement l'égalité entre l'homme et la femme déclarée par saint Paul.

En terminant, le savant Dominicain exalte la noblesse et la sainteté de la mission de la femme au foyer.

Voici un court résumé de cette belle conférence :

LA FEMME AU FOYER

"La femme chrétienne, sitôt qu'elle a pris contact avec sa puissance affective et s'est installée au foyer comme une reine qui seconde et dirige les œuvres de son mari en gardant jalousement la foi et la vertu de ceux que la Providence lui a confiés, peut apporter une aide efficace à la société.

"On répète souvent que la famille est la cellule sociale, c'est-à-dire que la famille pourvoit à la conservation et au maintien de la société en assurant sa survivance. Cette formule est incomplète et insuffisante. Cellule sociale, la famille l'est, parce que sans elle la société s'éteindra faute de membres. Elle est cependant plus que cela. "Elle est le laboratoire sacré où se prépare, se forme et s'entretient à chaque heure la société tout entière, et aussitôt que ce laboratoire se désorganise et se déforme, il faut s'attendre aux plus graves désordrés de la vie sociale: il n'est plus aucun mécanisme social qui puisse fonctionner normalement, parce que chacun recevait de la famille la norme et le principe de son mouvement".

"Or la famille prend sa mesure morale et civilisatrice principalement de la valeur morale de la femme. Dans la constitution d'un mouvement féministe sérieux, il est de première importance de respecter avant tout la solidité du foyer.

"Que la femme, épouse ou mère, garde l'âme de son époux et celles de ses enfants par la rectitude morale et le sens chrétien; qu'elle prépare ces unités sociales à une vie utile et féconde par la pratique de la justice et de la charité, et la femme aura fait une oeuvre sociale admirable.

"Elle pourra ensuite, selon la mesure de ses talents et de son influence se mêler plus activement aux divers problèmes sociaux.

"L'égalité entre l'homme et la femme déclarée par S. Paul ne signifie pas l'identité entre le mari et l'épouse, entre les deux sexes. Que la nature humaine soit la même entre tous les hommes, c'est un fait philosophique . Mais accidentellement il y a une inégalité, en définitive favorable à la femme, bien qu'en apparence, elle ne s'impose pas tout de suite à l'esprit. Intellectuellement la femme est aussi douée que l'homme, mais "elle l'est autrement." La sensibilité prédomine chez elle, en vertu de cette fonction physiologique spéciale: la maternité. .

"Cette fonction sainte voulue par le Créateur, a sa répercussion dans la constitution intime de la famille. L'épouse n'est pas sulement appelée à se juxtaposer au mari, gardant tous deux la liberté de se séparer, mais ils seront deux dans une même chair: **erunt duo in unum.** L'homme possédera les qualités de direction, d'activité, d'autorité qui incombent à un chef. La femme apportera les trésors inestimables de son dévouement, de son énergie, de sa force morale. L'un et l'autre seront plus forts parce qu'ils puisent les qualités nécessaires au support mutuel et à la formation des enfants à deux sources, qui au besoin peuvent se suppléer.

"La femme aura davantage, non pas uniquement mais davantage, le soin de l'éducation des enfants. Elle fera germer, naître et grandir les premières qualités de tout être social : la rectitude morale et le sens chrétien qui délimitent nettement la liberté et ses innombrables bienfaits, l'autorité et ses puissantes données.

"La société demande en premier lieu pour vivre et prospérer des unités morales. Le pire mal pour un Etat c'est la corruption des mœurs et l'affaiblissement de la conscience Ces fléaux sont causés principalement par la légèreté et l'esprit de luxe des filles, des épouses. Les historiens et les sociologues sont d'accord sur ce point.

Le remède est donc de fortifier davantage les devoirs des jeunes filles qui se préparent au sublime état du mariage et de rappeler plus impérieusement ceux des épouses. Et la conséquence normale, c'est que cette rectitude morale s'alimente au seul principe assez puissant pour la nourrir : le sens chrétien, le respect de la loi ecclésiastique, la part de Dieu dans le cœur de chacun des membres de la société domestique.

Cette mission de la femme au foyer est la plus noble et la plus sainte. Elle respecte la dignité de la femme et la fait coopérer efficacement a tout bien, moral, social, spirituel. Par elle, la femme entre dans la hiérarchie des pouvoirs par lesquels la destinée humaine est atteinte. C'est ce que S. Paul affirme avec son énergie ordinaire: "Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, et principalement de ceux de sa maison, il a renié sa foi et il est pire que l'infidèle." (1 Tim. V-8). Et la hiérarchie des pouvoirs est ainsi martelée : "Le chef de la femme, c'est l'homme; le chef de l'homme, c'est le Christ; le chef du Christ, c'est Dieu."

"Cependant l'activité féminine est telle, la femme est capable de tels héroismes que le champ relativement restreint de la famille ne lui suffit pas. La loi de l'Eglise va-t-elle lui fermer le domaine immense de l'action, au sens moderne.? Non. Bien au contraire, elle les ouvre, elle les réserve même, dans plus d'une vaste limite, à sa seule activité.

"Au point de vue social l'éducation et les oeuvres de charité lui sont réservées en grande partie. Elles furent de tout temps de fermes auxiliatrices de tout apostolat. "Une fois conquises, les femmes se lancèrent aux temps anciens à la conquête: les propagandes les plus irrésistibles sont celles dont on leur abandonne la conduite. Insinuantes, obstinées, adroites et courageuses, elles pénétrèrent là ou la prédication de l'homme s'arrêtait." Elles furent et sont encore dans le monde les gardiennes les plus populaires, les soutiens les plus solides des oeuvres de charité. L'apôtre S. Paul les loue à tout moment de leur zèle et de leur générosité. Dans la bouche de l'Apôtre, ce n'est pas un mince éloge.

"Au point de vue politique, l'Eglise est encore la société qui garantit le plus de droits à la femme, bien qu'elle soit parfois, sur certaines questions, inclinée à discuter l'opportunité de l'exercice de certains droits.

Mais en somme, si les domaines sociaux et politiques ne sont pas fermés à la femme, il faut se rappeler que son activité doit tout d'abord, à part les exceptions prévues s'efforcer sur sa mission première et essentielle : la vie au foyer, la vie pour son mari, la vie pour ses enfants.

—POUR VOTRE—
Thé et Café
vous aurez ce qu'il y a de meilleur chez
F.-H. LEVASSEUR
54 Couillard

Remplacez le poisson par un bon plat de
MACARONI HIRONDELLE
Catelli au fromage
appétissant et économique
Une recette dans chaque paquet
Catelli prépare les savoureuses fèves au lard.
HIRONDELLE

MEDECIN
CHS.-A. KIROUAC, M. D.
RAYONS X—TRAITEMENTS ELECTRIQUES
38 CHEMIN STE-FOY - TELEPHONE: 6503
Près Ave. des Erables

22 de la Fabrique
Kerhulu LTEE
Téléphone : 2-6400
Grand Restaurant Français
Table d'Hôte
LUNCH 75c :-: :-: :-: DINER 95c
SERVICE A LA CARTE DE 7 H. A.M. A 10 H. P.M.
GRANDE SALLE
POUR BANQUETS - SOIREES - RECEPTIONS - MARIAGES, etc.

LES ANNIVERSAIRES

15 MARS

CANADA

1928 Le Général Sir Eugène Fiset, K.C., M.G., C.M.G., M.D., député du Comté de Rimouski, à la Chambre des Communes, célèbre aujourd'hui son 52ème anniversaire de naissance, étant né à Rimouski, le 15 mars 1874.

1843 Le révérend Père Bolduc, est le premier prêtre Canadien à aller prêche l'évangile dans l'Ile de Vancouver.

1799 Mort à Québec, du dernier Jésuite au Canada La Couronne s'empara immédiatement des biens de la Compagnie de Jésus à Québec.

1603 Samuel de Champlain et Pontgrave, laissent Honfleur pour se rendre au Canada.

ALSAGE et LORRAINE

1925 Cinq milles catholique réunis à Colmar protestent énergiquement contre l'établissement des lois Laiques par la France en Alsage et Lorraine.

RUSSIE

1917 L'Empereur de la Russie, Nicolas 11, abdique au trône de son pays.

ANGLETERRE

1702 L'Agleterre déclare de nouveau la guerre à la France au début du règne de la Reine Anne

ITALIE

1803 Napoléon est proclamé officiellement Roi d'Italie.

44 av. Jésus-Crist, César est assassiné en plein Sénat, par Cassius, Brutus et leurs complices.

(Carlo)

GRANDES-BERGERONNES

CTE SAGUENAY

Mariage

Le 20 février, a été bénit en l'église des Bergeronnes, le mariage de M. J.-Ch. Lapointe, fils de M. Ch. Lapointe et de Mme Marie-Louise Girard, avec Mlle Laura Hovington, de la paroisse du Sacré-Cœur, comté Saguenay, fille de M. Adj. Hovington et de Mme Anne Imbeault.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Baptêmes

Le 27, à M. et Mme Euclide Lessard, deux jumeaux : un garçon, baptisé Joseph-Lauréat, parrain et marraine, M. Edouard Lessard et Mlle Marie Gagnon ; une fille, baptisée Marie-Laura. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Gagnon.

Va-et-vient

Le 23 février, M. le curé s'est absenté pour aller aux Escoumains.

—Le 21, M. Jos. Gauthier est allé aussi aux Escoumains, en voyage d'affaires.

—Le 22, M. Ch. Carron, de Tadoussac, était de passage aux Bergeronnes.

—Mlle Blanche Bouchard, de Baie des Bacons, est aux Bergeronnes, chez M. Jos. Gagnon, M. P.

—Le 24 février, M. Houde, voyageur de commerce, était ici.

—Le 28, M. le curé s'est absenté pour aller à Tadoussac.

—Le 29, M. Omer Gagnon et M. Nap. Lapointe sont allés à Sault-au-Mouton, en voyage d'affaires.

L'HYGIENE DE LA BOUCHE

De toute ses branches de l'hygiène nous considérons l'hygiène de la bouche comme étant une des plus importantes.

En effet la bouche est cette région anatomique qui, autant et souvent plus que les yeux, contribue à donner son expression à la face à l'émouvoir et à l'individualiser.

La bouche et les dents constituent aussi l'organe par excellence de la vie sociale par leur rôle important dans l'émission de la voix par les modifications de timbre et de ton que lui impriment la disposition et l'intégrité des dents.

Enfin—et c'est la fonction qui priment toutes les autres,—la cavité buccale est un laboratoire où les aliments subissent les premières des transformations chimiques qui les rendent propres à être assimilés par les tissus de l'organisme, il est donc important que ce laboratoire soit toujours tenu très propre et aseptique d'après toutes les règles de l'hygiène.

Alors il est de nécessité première d'enseigner l'hygiène de la bouche aux enfants, et de leur démontrer tous les soins qu'ils doivent donner à leurs dents, ces précieux serviteurs de l'estomac afin que la mastication se fasse avec des dents saines et propres : il me semble que c'est le premier pas à faire.

Voici ce qu'en pense maintenant une élève du couvent de Jacques-Cartier :

UNE CONFERENCE SUR L'HYGIENE DENTAIRE

Lorque le Dr Reid est passé dans notre classe, il nous a parlé des dents. Il nous a dit que la plus importante des branches de l'Hygiène était l'hygiène dentaire, parce que c'est par la bouche que nous absorbons ce qui est nécessaire à la vie. Il nous a dit que nous n'aimerions pas à manger trois repas de suite dans la même assiette, il en est de même pour les dents, elles sont de petites assiettes et si on les néglige les parcelles de nourriture resteront dedans et elles se carieront, c'est pourquoi il est utile de se laver les dents après chaque repas, si on n'a pas le temps on doit au moins les laver avant de se coucher.

Il y a trois sortes de dents: les incisives, les canines et les molaires; à chaque mâchoire il y a quatre incisives, deux canines et dix molaires.

Les dents se composent de la pulpe, de la dentine et de l'émail. Il y a deux rangées de dents logées dans un os poreux qu'on appelle l'alvéole. Les dents de lait sont les premières et les autres sont les dents permanentes, ces dents sont les dernières et doivent être gardées jusque dans la vieillesse, mais trop souvent les gens les font ôter pour avoir une troisième rangée de dents fournie artificiellement par le dentiste: c'est le ratelier.

Si l'émail est attaqué, l'ivoire se gâte aisément et si le carie de la dent touche à la pulpe on aura mal aux dents et ce sera douloureux quand on ira chez le dentiste pour les faire extraire ou pour les faire réparer, alors il faut enelver le nerf.

Enlever le nerf d'une dent droite c'est encore assez facile ; mais celui d'une dent à plusieurs racines c'est difficile.

Entre l'alvéole et la dent se trouve une membrane péridentale qui sert d'articulation de la racine à l'alveole pour éviter le choc désagréable d'entendre frapper un os sur un autre pendant que nous mangeons.

Le soin de se brosser les dents tous les jours pour maintenir propre l'émail qui les recouvre pourra éviter la carie dentaire et permettre de garder plus longtemps ses dents.

Il y a bien des personnes qui oublient de se laver les dents ; rien de plus désagréable que d'être proche d'une personne dont la bouche sent mauvais et les dents malpropres.

L'on dit des dents propres que c'est une rangee de perles blanches dans un vivant écrin rose.

M. le dentiste nous montra sur des cartes les dents qui font partie de la denture du corps humain.

Nous remercions beaucoup M. le dentiste pour le temps qu'il a pris afin de nous donner des conseil et nous nous efforcerons de les mettre en pratique.

SUCCES DEM. P. BROCHU

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Brochu, fils du Dr M. D. Brochu a été admis à l'étude de la pharmacie après avoir passé tous les examens avec beaucoup de succès. M. Brochu après de solides études à l'Institut Thomas a obtenu un succès qui rejaillit sur l'institution qui l'avait préparé aux examens devant le Bureau des Examinateurs en pharmacie. Nos félicitations à M. Brochu.

LES COURS DU Dr RIBAUD

Ils se sont continués hier soir, à l'Ecole supérieur de Chimie

Les cours 1—2 Quatorze

La série de cours de M. le Dr Richaud à l'Ecole Supérieure de Chimie a été close hier soir. Le savant physicien français a traité de "l'utilisation des hautes températures."

L'érudit professeur débuta en signalant que c'est grâce au foyer électrique que l'on a pu atteindre non seulement le point de fusion de tous les métaux, mais encore leur point d'ébullition et de volatilisation.

Ainsi en est-il du Carbone dit le savant professuer, dont on a pu étudier les tensions de vapeur en fonction de la température. L'on a constaté que, sous une pression atmosphérique de 50 atmosphères le carbane ne bout qu'à une température de 6,000 dégrés centigrades, c'est-à-dire, celle du soleil.

Rien n'empêche de pousser cette intensite de chaleur si ce n'etait le manque de materiaux assez résistants pour supporter plus forte temperature.

Au four électrique, on fond la silice dont l'emploi se généralise de plus en plus dans la construction d'isolateurs, de conduites de bassins de concentration, etc.

On y fond aussi la silice avec le charbon pour produire le carborundum universellement employé comme abrasif et fabriqué sur une grande échelle à Niagara et à Shawinigan.

En ce qui concerne la sidérurgie, les anciens hauts-fourneaux sont destinés à ceder leur place au four electrique, surtout dans notre pays pauvre en charbon mais riche en houille blanche. D'ailleurs, il permet de produire des aciers supérieurs en qualité, en éliminant une grande partie des impuretés dues au charbon.

Le four électrique a de plus permis de faire la synthèse du carbure de calcium, qui entre dans la préparation de l'acétylène et de la cyanamide. Ces produits sont de toute première importance puisqu'ils résultent de la fixation de l'azote de l'air par le carbure de calcium. La cyanamide a été l'un des premiers agents de synthèse de l'ammoniac et constitue de plus un engrais chimique de haute valeur."

Le professeur parla ensuite de l'usage du four électrque dans les aciéries. Il fit une mention spéciale des aciéries de la Société d'Uziue qui a des ramifications puissantes en France et dans les colonies. Les projections lumineuses qui illustraient cette dernière partie du cours a piqué l'intérêt des auditeurs.

Avant de descendre de sa chaire, M. le Dr Ribaud adressa quelques mots de remerciements à M. l'abbé Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, et au Dr Larose, professeur de Physique qui l'avait assisté dans ses expériences.

"Mon séjour trop court parmi vous, dit-il, m'a été des plus agréables ; il m'a été donné d'admirer les efforts faits par l'Université Laval pour activer le développement des études scientifiques ; je souhaite à l'Ecole Supérieure de Chimie les nombreux succès qu'elle laisse si bien augurer."

Ce soir, et demain soir, à 5 heures, à l'Ecole de Médecine, le grand physicien traitera des applications de la thermométrie dans le domaine de la physiologie. MM. les médecins sont particulièrement invités à suivre ces cours.

L'AGE DU BETON

M. Portugais, technicien de la Canada Cement, a donné son troisième cours, hier soir à l'Ecole Technique

M. J.-M. Portugais, B. Sc. J.C.I.E ingénieur technicien de la Canada Cement Co., Ltd., a donné son troisième cours sur le béton hier soir, terminant la première série des cours qui ont été donnés à l'école Technique de Québec.

Le premier cours de la seconde et dernière série sera donné le 27 mars, et sera suivi de trois autres. Tous ceux qui désirent se qualifier comme expert en béton, sont invités à suivre ces cours.

Le cours d'hier soir portait sur le calcul des mélanges que l'on fait pour obtenir du béton de résistance définies.

Il y a deux méthodes . La première, dite de tâtonnement, et la seconde par le calcul.

La première consiste à obtenir, au moyen de plusieurs gâchages de béton, la proportion la plus économique d'agrégats.

"En se servant de la courbe qui indique le rapport de l'eau au béton pour la résistance si vous voulez avoir du béton avec une résistance de 3000 lbs, il faut mettre 4 2-3 gallons d'eau pour une poche de ciment de 87½ lbs. On y ajoute du sable et de la pierre tout en conservant au mélange sa plasticité et sa malléabilité.

M. Portugais ajoute que si le mélange est trop clair ou trop épais, on doit y additionner, suivant le cas, soit du sable et de la pierre ou de l'eau et du ciment, dans la proportion établie au préalable, afin de ne pas affecter la résistance.

La méthode par calcul consiste à déterminer au moyen d'un diagramme, le mélange théorique, le module de finesse des agrégats, correspondant à la grosseur des agrégats, à l'affaissement et à la résistance qu'on veut obtenir.

Ainsi, pour obtenir du béton qui aura une résistance de 2,000 livres au pouce carré, le rapport de l'eau au béton doit être de 9 suivant la courbe du coefficient de résistance, pour que le béton résiste à la compression au bout de 28 jours, avec un affaissement de 6 à 7 pouces.

M. Portugais donna ensuite plusieurs projections de formules tendant à déterminer le poids unitaire, le poids réel des agrégats secs et humides, et le volume absolu du béton plastique qui est égal au volume absolu du ciment, plus le volume absolu du sable, plus le volume absolu de la pierre, plus le volume absolu de l'eau.

Le volume absolu, c'est la somme des volumes de toutes les particules qui composent les agrégats. Il est égal au poids unitaire du matériel considéré.

L'ingénieur fit remarquer que dans les mélanges, les agrégats doivent être calculés, pesés ou mesurés séparément en raison de leur différence de densité.

C'est ainsi qu'avec chaque sac de ciment, on obtient 4.71 pieds cubes de béton, les agrégats ayant été mélangés comme suit :

Ciment	0.5
Petit agrégat	1.36
Gros agrégat	2.02
Volume d'eau	0.88
Total	4.71 p.c.

Seuls les poids unitaires des petits et gros agrégats, (sable et pierre) varient, selon qu'ils sont humides ou secs, ceux de l'eau et du ciment restent toujours les mêmes.

Georgette 14.95

Georgette Imprimée 14.95

Canton Marine 14.95

Crêpe Canton 14.95

LA PLUS GRANDE CHAINE DE MAGASINS DE VETEMENTS POUR DAMES AU CANADA
VENTE Vendredi et Samedi SEULEMENT
de NOUVELLES
ROBES DE SOIE
au prix de gros de
14.95
Les prix de détail seraient de
22.50 - 24.50 - 29.50
Encore de ces incomparables valeurs en robes à 14.95 qui ont établi un nouvel idéal de valeurs. Reproductions des toutes dernières modes du printemps. Pas une de ces robes n'a encore été montrée avant ce jour.
Robes de rues — Robes d'affaires
Robes de sport — Robes de dames
Robes d'après-dîner — Robes de demoiselles
Robes merveilleuses
TISSUS — Crêpes Plats. Crêpe Canton. Crêpes Imprimés. Crêpes Georgette.
Toutes les nouvelles encolures
Tous les nouveaux plis
Tous les nouveaux remplis
Toutes les nouvelles nuances printanières
—et va sans dire, marine et noir
Nous avons votre grandeur
14. 16. 18. 20. 36. 38. 40. 42. 44
Bonnes proportions
Venez de bonne heure et achetez-en DEUX pour ce que vous payeriez pour UNE---partout ailleurs en ville
MAGASINS A : HALIFAX, SAINT-JEAN, QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON
D'Allaird
218 RUE ST-JEAN TELEPHONE : 2-6778
J.-GASTON L'ESPINAY, gérant
MAGASINS A : LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER, VICTORIA
Argent remis sur demande dans les cinq jours si l'article n'a pas été porté

Le Cadeau Suprême... il ne faut qu'un moment pour le donner; toute la vie pour le recevoir !

Les GRANDES ORGUES

Jouent pour vous seul !

Il n'y a rien d'impossible au nouvel Orthophonic Victrola. Il met à vos ordres, les plus grands chœurs, les plus belles orgues et les plus magnifiques orchestres.

Orthophonic
"True in Sound"
Victrola

Nous avons tous les modèles
Termes faciles de paiment

LAVIGUEUR & HUTCHISON
81 rue St-Jean - 54 rue St-Joseph

DOSQUET

Euchre

Jeudi le 15 mars, aura lieu à la salle paroissiale, un grand euchre, sous le patronage de M. le curé H. Chouinard, au profit de l'église ; une pièce sera jouée par les jeunes filles. L'assistance sera nombreuse, espère-t-on.

Concours

A l'occasion de la neuvaine de St-François-Xavier, nous avons eu le concours des Pâques. Ceux qui sont venus aider M. le curé sont MM. Lavoie, de St-Flavien; Castonguay, de St-Agapit, et M. Paré, vicaire de Ste-Anastasie.

Divers

Mme A. Lehoux et Mme A. Roberge, à Québec lundi dernier; Mme Lehoux tiendra un salon de modes.

—M. et Mme Edmond Morin, de Lyster, en visite à Dosquet, la semaine dernière.

—Mme Alphonse Carrier, à Charny et Québec, ces jours derniers.

LES MEILLEURS BISCUITS AU SODA CANADIENS

BISCUITS AU SODA "JERSEY CREAM" Oven-kist
McCORMICK
74F

GRAND'MERE

La compagnie Laurentide de Grand'Mère en première place dans un concours pour la prévention des accidents

Le rapport final du concours, organisé récemment par le Pulp & Paper Magazine, parmi les industries de pulpe et de papier du Canada, qui ont le meilleur pourcentage de prévention d'accidents, vient d'être publié. Ce rapport fait voir que, sur 23 compagnies concurrentes, la Laurentide Co. Ltd. de Grand'Mère, arrive première dans la Classe "A". La International Paper, de Hawkesbury, arrivant en septième place et la St-Lawrence Paper Mills, des Trois-Rivières en dixième position.

Ces résultats splendides font voir que notre principale industrie, à Grand'Mère, s'occupe activement du bien-être de ses ouvriers et un département spécial a été organisé depuis plusieurs années, sous la gérance de M. J.-H. Turner, qui s'occupe exclusivement de "préventions" contre les accidents. C'est dire qu'une grande part de ces succès sont dus au magnifique travail de M. Turner et de la coopération étroite qui existe entre les ouvriers et ce département.

Au Conseil municipal de Grand'-Mère

Lors d'une dernière assemblée du Conseil municipal de notre cité, M. l'échevin Georges Trottier a été nommé pro-maire pour le prochain trimestre (mars-avril et mai) en remplacement de M. l'échevin J.-O. Pelletier.

Réclamation pour accident

Le secrétaire a donné communication d'une lettre de MM. Desilets & Asselin, procureurs de M. Nazaire Levasseur, au sujet d'un accident survenu à l'épouse de ce dernier, en tombant sur le trottoir de la corporation. Cette question est référée à la compagnie d'assurance en garantie et au Gérant pour enquête et rapport.

Amélioration de la route de La Tuque

Lecture est faite d'une demande de la Corporation municipale de St-Jacques-des-Piles, réclamant la coopération du Conseil municipal de Grand'Mère au sujet de l'amélioration de la route Trois-Rivières à La Tuque, via St-Jacques-des-Piles.

A ce sujet le Conseil vote unanimement la résolution suivante :

"Considérant que l'amélioration de la côte de la Pointe-à-la-Mine, à St-Jacques-des-Piles permettrait de raccourcir le trajet de la route Trois-Rivières-La Tuque et offrirait beaucoup plus d'intérêt aux touristes.

A ces causes il est proposé que ce Conseil appuie la demande du Conseil de la municipalité de St-Jacques-des-Piles et prie l'honorable ministre de la Voirie de fournir les crédits nécessaires à l'amélioration de la côte de la Pointe-à-la-Mine à St-Jacques-des-Piles.

Copies de cette résolution seront envoyées à l'hon. Ministre de la Voirie, à M. W.-P. Grant, M. P. P., et au secrétaire de la municipalité de St-Jacques-des-Piles.

Faits divers au sujet du pont

Lettre de M. J.-D. McDonald & Co. Ltd, offrant leurs services pour l'analyse des matériaux et pour la surveillance des travaux du pont projeté. Sous considération.

Lettre de M. Ivan-E. Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics de Québec, concernant le choix des ingénieurs qui auront charge de la surveillance des travaux du pont.

Lettre de M. Arthur-L. Désaulniers, député de Champlain à Ottawa, au sujet de la contribution demandée au Gouvernement Fédéral pour le pont et la question de la navigation sur la rivière St-Maurice.

L'heure d'été

Lecture d'une lettre du secrétaire de la Railway Association of Canada demandant l'attitude que prendra le conseil au sujet de l'heure d'été. Cette question reste sous considération.

Faits divers

Lecture d'une lettre de M. H.-M. St-Cyr concernant une entente à intervenir entre la Corporation et lui-même au sujet d'une servitude d'égouts sur ses propriétés de la rue St-Jacques.

M. le Maire J.-E. Guibord fait rapport au conseil de ses récents voyages à Québec et à Montréal au sujet du projet de pont.

Ouverture par le Gérant, M. Bernier, de soumissions pour 250 minots d'avoine pour les chevaux de la corporation.

MM. Philéas Vincent et J.-D. Matteau obtiennent chacun une commande de 125 minots d'avoine. No 3 Can. West recleaned, au prix de leur soumission respective.

Beaux résultats d'une tombola organisée par les Zouaves de Grand'Mère

La grande tombola, organisée récemment par les Zouaves de notre ville, au bénéfice de leur oeuvre, a donné des résultats qui dépassèrent toutes espérances. Les recettes se chiffrent à peu près à mille dollars. Nous donnons ci-dessous la liste des présidentes des tables et leur ordre de mérite.

Mme Alfred Villemure s'est classée première avec une recette de $243.08. Elle avait, comme assistante, Mme Léo Lavallée.

Mme Raoul Lord s'est classée en deuxième position avec une recette de $184.04, avec comme assistantes, madame Zéphyr Bordeleau et Mlle Neault.

Mme L. Chainé s'est classée en troisième position avec une recette nette de $106.95, avec comme assistantes Mme Hermann Bruneau et Mlles Casaubon.

Mme Charles Therrien s'est classée en quatrième position avec une recette de $85.97, avec comme assistante, Mme H. Girard.

A la rafle, Mlle Elmira Lavergne s'est classée première, Mlle Yvette Gingras, en deuxième position; Mlle Madeleine Bernard, troisième, Mlle Marie-M. Côté en quatrième position et Mlle Cécile Lafrance, en cinquième position.

Mme Albert Lafond était présidente de l'organisation de cette tombola et le secrétaire en était M. Fred Villemure.

Mlle A. Lamirande et Mme Aimé Bilodeau s'occupait de la pêche: Mlles Cécile Landry, Yvonne Lord et Germaine Desbiens s'occupaient du Restaurant; Mlle Cécile Bruneau et M. Léon Julien s'occupaient de la poste. Mme J.-L. Champigny et Mlle Georgette Maltais tenaient la caisse.

Les recettes nettes se chiffrent à la somme exacte de $931.89. C'est un beau succès dont ont raison d'être fiers les organisateurs et toutes les personnes qui se sont dévouées pour cette tombola.

HERPES PARTOUT sur les mains et entre les doigts

Mme Walter Misner, Midville-Branch, N.-E., écrit : — "J'avais de l'herpès partout sur les mains, et spécialement entre les doigts. Il m'était impossible de me mettre les mains dans l'eau, et de faire mon ménage.

"Après avoir essayé des remèdes et des pommades, qui ne me firent pas de bien, j'entendis raconter que les Amers de Bardane pour le Sang

BURDOCK BLOOD BITTERS

étaient si merveilleux que j'en pris deux bouteilles et je suis maintenant complètement débarrassée de mon mal."

Manufacturées seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

NEUVILLE

Va-et-vient

Mme Olivier Larue était dernièrement à Québec, chez ses parents, M. et Mme P.-J. Bazin

—Mlle Marie-Louise Julien, de St-Georges de Beauce, a passé quelques jours ici, chez M. Johnny Langlois.

—Mlle Alice Delisle a passé quelques jours à Québec dernièrement.

—Mlle Marie Tremblay, de St-François-d'Assise, était récemment ici, l'invitée de Mlle Julia Lapierre.

—Mme (Dr) L. Lavallée était de passage à Québec, ces jours-ci.

—M. Félix Lépinay et sa fille, Mme Turcotte, ont passé quelques jours chez M. Wilfrid Gauvin.

—Mlle Albertine Robitaille était, ces jours derniers, de passage à Québec.

—Mme Arthur Charpentier, de Manchester, N.-H., était en visite chez sa mère Mme Eugène Rhéaume.

—Mme J.-B. Turgeon était de passage à Québec.

—M. Albert Lapierre, de Québec, était en visite chez sa mère, Mme Léon Lapierre.

—M. Philippe Côté a passé quelques jours à Québec.

—M. Grandbois, de St-Casimir, était de passage ici, dernièrement.

—M. Henri Marcotte, de Portneuf, était de passage à Neuville.

—M. et Mme J.-F. Turgeon ont passé quelques jours à Donnacona, chez des parents.

CHARNY

Notes sociales

M. et Mme Ernest Pate et leurs fils, Patrice et Paul, se sont rendu au Châtau-Pe'chat, à St-Romuald, dernièrement.

—M. Alphonse Couture et M. Francis Noel, de Pintendre, ont visité M. et Mme Hilaire Couture.

—M. et Mme Arthur Filion ont rendu visite à M. et Mme Pierre Cantin, de Sorosto.

—M. Henri Nolin, de Pintendre, a visité des parents ici.

—La rév. Mère Sainte-Berthe, ancienne supérieure au couvent des Sœurs de la Charité de St-Louis, était, ces jours-ci, au couvent.

ROBERVAL

Send-Off à M. Frs Mc Nicol

Monsieur François Mc Nicol, comptable de la Banque Canadienne Nationale à Roberval et pour laquelle il travaillait depuis 13 ans, a laissé l'emploi de cette Banque pour prendre charge de la comptabilité de la Maison Gagnon & Frère de Roberval Limitée. C'est avec regret que le gérant M. Eudore Lacombe et tous les employés du bureau ont vu partir leur confrère aîné qui a toujours su s'attirer, par son travail et son beau caractère, l'estime de ses supérieurs et de ses compagnons de bureau.

A cette occasion, M. Eudore Lacombe, gérant de la Banque, réunissait à sa demeure dimanche le 4, tous les employés de la Banque et quelques invités qui étaient des anciens confrères de M. Mc Nicol. Dans l'après-midi l'on joua au bridge après lequel Mme Eudore Lacombe, la distinguée épouse du gérant, servit un dîner composé de mets choisis et préparés avec toute la science d'une bonne cuisinière. Après il y eut lecture d'une adresse à l'égard de M. Mc Nicol et présentation d'un magnifique cadeau. M. Mc Nicol répondit à l'adresse, exprimant tous ses regrets de quitter l'emploi de la Banque, mais voyant pour lui une belle promotion dans sa nouvelle position, c'est l'unique raison qui le força à agir ainsi. Il y eut déclamations par Mlle Gilberte Savard, chants par MM. Eudore Lacombe, Arthur Juneau, Willie Gagné, J.-A. Laforest.

Les invités de M. Eudore Lacombe étaient MM. J.-Adélard Martel, Welhe Gagne, R. Lassier, A. Girard, Antoine Rainville, René Collette, A. Lauzon, J.-A. Laforest, J.-C. Guy, J.-C. Bordeleau, J.-R. Brosseau, J.-A. Juneau, Mlle Gilberte Savard.

Feu chez M. Armand Lévesque

M. Armand Lévesque qui vient de faire l'acquisition de l'ancienne propriété de M. R. Boissonneault se reposait avec sa famille, pour la première fois, dans sa nouvelle résidence, quand à trois heures du matin, le 10, ils furent éveillés par une forte fumée, remplissant déjà la maison. M. Lévesque donna immédiatement l'alarme et toute la famille, en quelques instants était prête à fuir. Les pompiers ayant été avertis, répondant à l'appel avec leur empressement habituel, constatèrent que le feu avait originé entre la grande cheminée du foyer et le mur extérieur, en quelques minutes l'on contrôla l'élément destructeur. Les pertes se chiffrent à quelques centaines de piastres et sont couvertes par les assurances.

Naissances :

Le 2 mars — Joseph-Elie-Aurel-Adrien, fils de M. et Mme Edmour Morin. Parrain M. Jos. Bouchard, marraine Mlle Marie-Jeanne Bouchard.

Le 4 mars — Marie-Gertrude-Carmel, fille de M. et Mme Thomas Laprise. Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Guy.

Le 5 mars — Joseph-Bernard-Claude-Bertraud, fils de M. et Mme Edgar Bilodeau, parrain M. François Tremblay, marraine Mlle Simonne Bilodeau.

Notes sociales

Mlles Jeanne Bouchard est de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—Mlle Valéda Leclerc est allée en promenade à Chicoutimi la semaine dernière l'invitée de sa sœur Mme Maurice Houde.

—M. l'abbé Henri Fortier, de cette paroisse, est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme L.W. Leclerc, de St-Félicien, est venue en promenade à Roberval, la semaine dernière, chez ses parents.

—Mlle Yvette Juneau, de cette ville, est actuellement en promenade à Québec.

—Mlle Alberta Guérard de cette ville, est de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—Le notaire F.-X. Lamontagne et M. Arsène Le fèbvre, de St-Félicien sont venu à Roberval pour affaires le 7 courant.

—M. le curé Léon Pelletier, de Ste-Edwidge, était en visite chez sa soeur Mme Armand Boily, de de cette ville, le 7 courant.

—M. Hippolyte Brassard, de St-Félicien, est venu à Roberval pour affaires, le 9 courant.

LISEZ LES ANNONCES
Choisissez avec sagesse

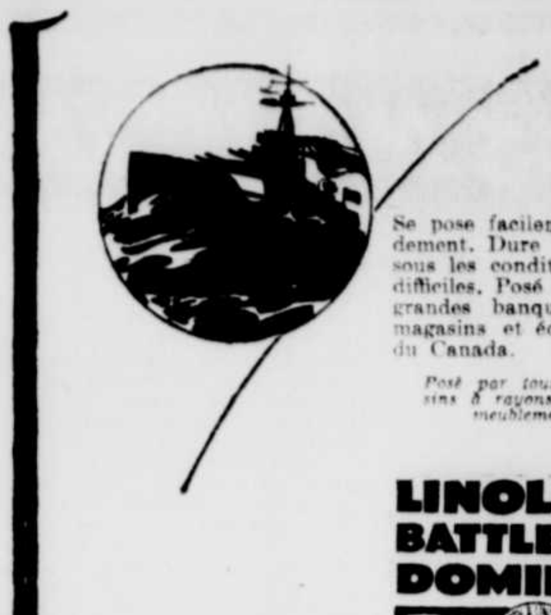

Se pose facilement et rapidement. Dure indéfiniment sous les conditions les plus difficiles. Posé dans les plus grandes banques, bureaux, magasins et édifices publics du Canada.

Posé par tous les magasins à rayons et d'ameublement

LINOLEUM BATTLESHIP DOMINION

LE NOUVEL
Orthophonic
"True in Sound"
VICTOR
Tous les Modèles
$115.00 à $1400.00
TERMES FACILES
EN VENTE CHEZ :

C. Robitaille
320 ST-JOSEPH TEL : 8167

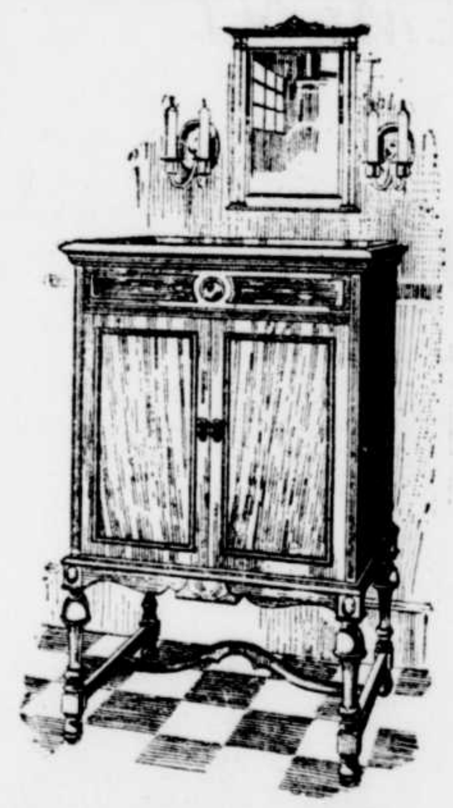

Le cadeau suprême !... Il ne faut qu'un moment pour le donner, mais toute la vie pour le recevoir !

Modèle
ALVARA 4-90
$190
ou avec moteur électrique
$230

Les grandes Orgues !

jouent pour vous Seul

Il n'y rien d'impossible au nouvel **Orthophonic** Victrola. Il met à vos ordres les plus grands choeurs, les plus belles orgues et les plus magnifiques orchestres

D'abord un trémolo lointain — comme une voix humaine cherchant à se faire entendre; — puis des sons forts et variés; — et enfin vous entendez la grande voix majestueuse de l'orgue dans toute sa puissance. — Sous les doigts d'un célèbre organiste, cet instrument, qui est tout un orchestre en soi, tisse la chaîne et la trame de sa symphonie, où entre toute la gamme des émotions, depuis les notes étouffées du désespoir jusqu'au péan retentissant du triomphe.

Dans votre propre maison, vous prêtez l'oreille à un récital d'orgue; — un organiste de réputation mondiale touche pour vous seul le clavier d'un orgue de cent mille dollars.

Vous pouvez voir les tuyaux de l'orgue s'élever majestueux et imposants comme la façade d'une cathédrale. Vous voyez les doigts de l'organiste qui se jouent sur le clavier et qui changent les registres. Telle est la magie évocatrice de l'Orthophonic Victrola!

Ces merveilles ont été rendues possibles par l'application du principe de "l'équilibre des résultantes" et de "l'écoulement égal des sons", application qui a été faite par les ingénieurs de Victor et qui est contrôlée par Victor.

L'instrument, qui produit cette musique si réelle, est contenue dans des cabinets de bois précieux et de dessin artistique. Vous pouvez avoir, si vous le désirez, le moteur électrique à un léger coût additionnel. Tous les instruments sont munis du déclic d'arrêt automatique. Les prix vont de $1,400 jusqu'à $115. — Termes commodes. — Chez tous les marchands de "La Voix de Son Maître".

Le Nouvel **Orthophonic**
"True in Sound" Trade Mark Reg'd
Victrola

Orthophonic mais seulement s'il porte la marque du chien qui écoute.

HIS MASTER'S VOICE

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited, Montreal

N-84

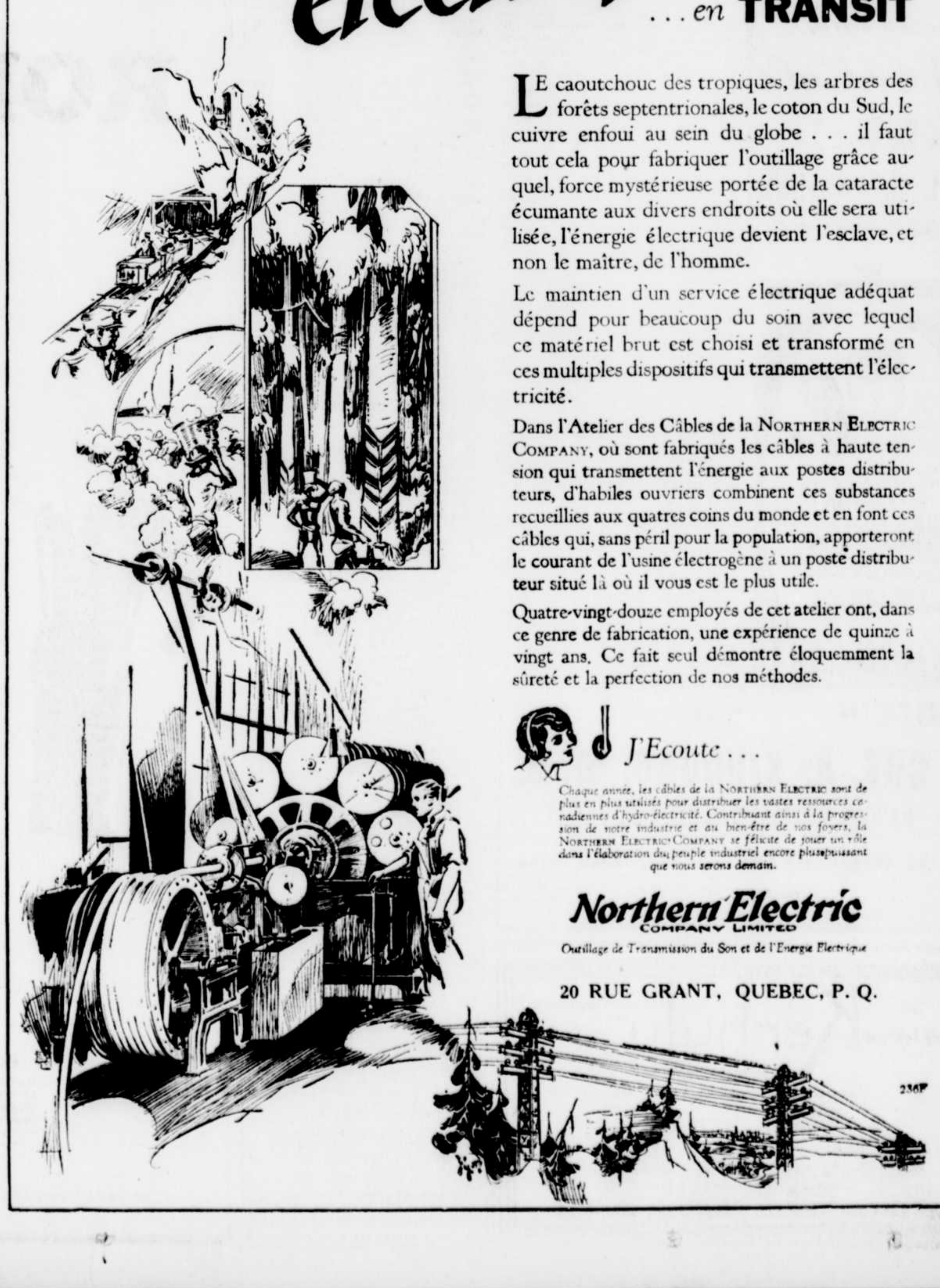

l'Énergie électrique
. . . en **TRANSIT**

Le caoutchouc des tropiques, les arbres des forêts septentrionales, le coton du Sud, le cuivre enfoui au sein du globe . . . il faut tout cela pour fabriquer l'outillage grâce auquel, force mystérieuse portée de la cataracte écumante aux divers endroits où elle sera utilisée, l'énergie électrique devient l'esclave, et non le maître, de l'homme.

Le maintien d'un service électrique adéquat dépend pour beaucoup du soin avec lequel ce matériel brut est choisi et transformé en ces multiples dispositifs qui transmettent l'électricité.

Dans l'Atelier des Câbles de la NORTHERN ELECTRIC COMPANY, où sont fabriqués les câbles à haute tension qui transmettent l'énergie aux postes distributeurs, d'habiles ouvriers combinent ces substances recueillies aux quatres coins du monde et en font ces câbles qui, sans péril pour la population, apporteront le courant de l'usine électrogène à un poste distributeur situé là où il vous est le plus utile.

Quatre-vingt-douze employés de cet atelier ont, dans ce genre de fabrication, une expérience de quinze à vingt ans. Ce fait seul démontre éloquemment la sûreté et la perfection de nos méthodes.

J'Ecoute . . .

Chaque année, les câbles de la NORTHERN ELECTRIC sont de plus en plus utilisés pour distribuer les vastes ressources canadiennes d'hydro-électricité. Contribuant ainsi à la progression de notre industrie et au bien-être de nos foyers, la NORTHERN ELECTRIC COMPANY se félicite de jouer un rôle dans l'élaboration du peuple industriel encore plus puissant que nous serons demain.

Northern Electric
COMPANY LIMITED
Outillage de Transmission du Son et de l'Energie Electrique

20 RUE GRANT, QUEBEC, P. Q.

236F

Toute Femme Réclame

"Fruit-a-tives", le vrai restaurateur de santé

MME A. PARENT

Les tâches quotidiennes ravissent à maintes femmes le don précieux de la santé, car la constipation, la bile, l'indigestion, les maux de tête et de dos minent leur constitution.

Lisez cette lettre sincère.

Driscol Lake, Sask.—"J'ai pris plusieurs remèdes, mais aucun n'a été aussi efficace pour moi que "Fruit-a-tives". C'est le seul remède que je prenne, je l'emploie regulièrement et ne me sens pas bien si je n'en prends pas."—Mme A. Parent.

"Fruit-a-tives" obtient des succès universels parce que c'est un remède naturel fait de jus intensifiés de fruits frais combinés avec toniques. Il vous sera aussi bienfaisant. 25c et 50c partout. Achetez-en une boite aujourd'hui.

MA FIGURE SE COUVRIT DE BOUTONS

Dura presqu'un an. Fut soulagé par Cuticura.

"Mon affection de la peau débuta par des boutons qui sortaient sur ma figure. Ils empiraient graduellement et se répandaient sur mon corps. Ils étaient rouges et démangeaient beaucoup et quand je me grattais cela augmentait la douleur. Le fait que je me grattait était cause d'éruptions lesquelles me défigurèrent. Je ne pouvais dormir la nuit par suite de l'irritation. L'affection dura près d'un an.

"Je lus une annonce du savon et de l'onguent Cuticura et j'en fis venir un échantillon gratuit. L'échantillon me fit beaucoup de bien de sorte que j'en achetai d'autre et en cinq mois j'étais soulagé." (Signé) Willie A. Yaremko, 8924 88ème avenue, Edmonton, Alta.

Employez le savon, l'onguent et le talc Cuticura pour fins quotidiennes de toilette.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: "Stenhouse Ltd., Montréal". Prix: Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

Riche!

LA VERITABLE Mélasse de Barbade *Extra Fancy* est d'une très grande valeur pour la santé—étant de l'extrait non falsifié de canne à sucre de Barbade.

Riche en sels minéraux et en fer, elle est réellement un aliment idéal pour la santé et bien supérieur à n'importe quelle sucrerie trop raffinée ou falsifiée offerte au public.

Donnez-en aux enfants! Mettez-en sur la table et servez-vous-en dans la préparation des aliments.

N'oubliez pas de toujours exiger que ce soit de la Véritable Mélasse de Barbade *Extra Fancy*

LES BONS EPICIERS LA VENDENT.

REGISTERED TRADE MARK EXTRA FANCY MOLASSES BEMA GUARANTEED GENUINE BARBADOS B.W.I.

SELF INSTRUCTION BOOK

VIOLON GRATIS

Beau violon au son clair, grand format avec clefs, touche, queue, série de cordes, archet, boite de colophane et **livre d'instructions** gratis pour la vente de 30 gravures artistiques à 10c chacune. **Bluine Mfg Co., 5123 Mill St., Concord Jct., Mass., E.-U. A.**

LISEZ LES ANNONCES

Choisissez avec sagesse

PAGE FEMININE

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CITRON... — SES BIENFAISANTS EFFETS

Toujours le citron, car on n'en saurait jamais assez vanter les mérites. "Le citron est un fruit d'une grande utilité et que l'on n'apprécie peut-être pas autant qu'on le devrait parce qu'on méconnaît ses vertus."

Les médecins le prescrivent sous forme de limonade. Deux grammes de cet acide suffisent pour aciduler fort agréablement un litre d'eau, ce qui constitue une des boissons les plus hygiéniques en même temps que les plus rafraîchissantes pour l'été.

Beaucoup de personnes préparent cette limonade en exprimant directement le jus d'un citron ou limon sur un presse-citron en verre (le moyen le plus recommandable) et en mélangeant simplement ce jus avec du sucre et de l'eau. Ce mélange se fait soit à "froid" dans de l'eau fraîcue, soit à chaud en jetant de l'eau bouillante sur le jus préparé et sucré ou encore sur un citron coupé en tranches auquel on a liassé son zeste. C'est alors la "limonade cuite".

Enfin, il y a une "limonade sèche" qui se prépare en broyant l'acide citrique avec du sucre et aromatisant le mélange avec de l'essence de citron, le tout dissous dans l'eau. Est-il besoin d'ajouter que pour rendre les limonades gazeuses on y introduit de l'acide carbonique?

La limonade se prend avantageusement comme boisson d'agrément et peut se frapper à la glace, ou comme médicament dans les fièvres, les maladies bilieuses et surtout les embarras gastriques. Rien ne combat mieux les inflammations des musqueuses que le jus de citron; rien ne remédie mieux à la fatigue qu'occasionne parfois l'abus des eaux minérales et cela sans nuite à l'action de leurs els.

C'est donc avec juste raison qu'on a donné de nos jours au citron une place importante dans la cuisine. Quantité de mets, de poissons, viandes, sauces ont recours au citron comme condiment; et cela se doit surtout dans les préparations qui demandent à rester blanches. Certaines personnes lui font remplacer le vinaigre dans la salade ce qui offre, disent-elles, le double avantage de la finesse et de l'assurance de ne pas employer un produit falsifié.

C'est encore au citron que le grog ou le punch doivent leurs propriétés toniques ou rafraîchissantes.

Exprimé sur les huîtres ou les moules, le jus de citron empêche les empoisonnements que peuvent provoquer parfois ces mollusques.

N'est-ce point aussi par le citron que les marins et les explorateurs polaires, appelés à se nourrir de viandes salées ou fumées, se préservent de l'affreux scorbut ? Ils ne se contentent pas de frotter leurs gencives avec des tranches de citron; ils ont soin encore d'emporter, et de toujours conserver à bord, une liqueur faite de jus de citron additionné d'un dixième d'eau-de-vie, poour satisfaire sainement à leur soif.

Personne n'ignore les bienfaits du citron comme gargarisme dans les maux de gorge. Ce qu'on sait peut-iêtre moins c'est la découverte faite, il y a quelques années, sur les puissants effets du citron contre la goutte, le rhumatisme et l'arthritisme.

Ceux-ci, qui amènent soit des inflammations douloureuses aux extrémités, soit des dépôts, calcaires et déformants, soit des boutons à la peau, des dartres, des furoncles et toutes sortes d'éclosions désagréables ne sont pas causés par autre chose qu'un excès d'acide urique, demeuré dans l'économie, par suite des abus d'une alimentation dont la combustion n'a pas été parfaite. Il est clair qu'on n'y peut remédier qu'en éliminant cette surabondance de déchets comme on débarrasse de ses scories et de ses cendres un poêle dont on veut activer les fonctions.

L'essence de jus de citron entre dans la composition de l'eau de Cologne, de l'eau de mélisse, etc.; il sert à la toilette pour blanchir et assouplir la peau des mains; enlever les dartres et les taches de rousseur.

Au linge, il enlève les taches de rouille et l'opération réussit d'autant mieux que le suc est plus chaud. Même pourri, il donne une odeur d'éther qui met en fuite les fourmis.

Voici donc plus de qualités et de vertus qu'il n'en faut pour assurer désormais une place d'honneur à ce fruit que l'on considère généralement avec dédain.

Mais on n'a pas de citrons absolument en toutes saisons, il faut parfois les conserver; pour cela, deux méthodes nous sont indiquées: "Placez-les dans un vase rempli d'eau froide et laissez-les y séjourner en changeant l'eau tous les huit jours. Ils mûriront et deviendront très juteux; vous pourrez ainsi les conserver des mois entiers.

"Choisirs des fruits très sains et les mettre dans une caisse enfouis dans du sable fin, soigneusement séché placer ces caisses à l'abri de l'humidité. Préparés de cette façon, les citrons peuvent se garder plus de six mois.

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

Pour nettoyer les marbres.—Les cheminées, les plaques de marbre se nettoient avec de l'eau chaude, du savon et une brosse. Rincer à l'eau claire. Pour donner un beau brillant, frotter avec un tampon de laine sur lequel on aura versé quelques gouttes d'huile d'olive. L'opération est terminée lorsque le doigt ne se marque plus et que le marbre est tout à fait sec.

Pour enlever les taches de vin.—Plus la tache est fraîche, plus il sera facile de l'enlever. Laver la partie tachée dans du lait tiède et la laisser tremper durant quelques heures. Si elle n'a pas disparu, recommencer la même opération, il restera peut-être une ombre qui s'effacera à la lessive, en la frottant avec du jus de citron.

Pour polir l'argenterie.—Brûler des écailles d'huîtres ou de moules, recueillir les cendres et frotter avec celles-ci la surface des objets en argent ; ils obtiendront un éclat splendide.

Pour remettre à neuf le linoléum.—Commencez par bien le laver, puis passez-y un linge trempé dans un mélange bien battu de deux œufs et un litre d'eau. Ensuite, laissez sécher à l'air.

Les petits soins de l'acier.—Les bijoux et les ustensiles d'acier se rouillent avec une extrême facilité et il est très difficile de les nettoyer: trop souvent ils se rongent, et ils sont perdus.

Quand vous ne portez pas les premiers, et que vous ne vous servez pas des autres, enfermez-les dans une boîte remplie de poudre d'amidon. Lorsque vous voulez les porter, vous les brossez soigneusement.

Parfumons notre maison.—Dans un flacon bien bouché, mettons violettes fraîches, muguet, feuilles de rose, de jasmin, avec du gros sel. Au bout de quatre semaines, ouvrons ce flacon : il se répand un parfum suave. Les violettes de Parme surtout sont exquises. Evitons de laisser trop longtemps de suite le flacon ouvert.

Pour conserver les toiles cirées.—Faire une pâte semi-liquide avec un mélange de fécule, d'huile de lin, d'alcool et de vinaigre. Etendre ce mélange avec un chiffon de flanelle, frotter, puis passer un linge légèrement mouillé d'eau tiède, essuyer ensuite avec un linge sec. Les toiles frottées ainsi gardent longtemps l'apprêt du neuf.

Pour laver les lainages.—Faire cuire dans 12 litres d'eau environ 700 grammes de bois de Panama et, au besoin, quelques branches de saponaire (sans les feuilles). Laisser cuire jusqu'à ce que l'eau soit très mousseuse, puis passer à travers un linge et laisser tiédir. Laver l'étoffe dans cette eau, rincer ensuite à l'eau tiède ou froide, plusieurs fois. Etendre la robe sans la tordre.

Avant qu'elle soit tout à fait sèche, la repasser, toujours à l'envers, et la suspendre ensuite.

Couteaux:—Les couteaux doivent être lavés et essuyés, puis frottés sur une planche recouverte d'un cuir sur lequel on râpe un peu de brique anglaise. Frottez votre couteau légèrement, la pratique enseigne que c'est là la meilleure manière de lui donner un beau poli. Essuyez ensuite avec un linge doux et bien sec. Pour conserver le fil au couteaux, en particulier aux couteaux à découper, en les frottant, tenir le tranchant en dehors, sans l'appuyer sur la planche et en ramenant la lame.

Pour raffermir les broses trop douces:—si une brosse est devenue trop douce, trop flexible, placez les soies de la brosse pendant dix minutes dans de l'ammoniaque, puis mettez sécher à l'ombre ou dans une pièce chauffée, la brosse sera nettoyée après ce traitement et les soies auront repris la rigidité voulue.

L'EVENTAIL

aux XVIIe et XVIIIe siècles

Grands éventails de plumes frisonnantes et gigantesques, éventails de nos mères décorés de roses rouges et d'Espagnoles peintes sur tulle noir, vous qu'on voit encore sur les photos démodées de Nadar entre les mains croisées à la taille des jeunes filles de 1880 ; éventails du temps de Joséphine tout menus, ciselés, ajourés dans l'écaille, fermés d'une turquoise, vous avez toujours été la mouvante parure des soirs, favorable aux blanches mains et aux scintillement des bagues.

Pour ce bibelot charmant entre tous, les artisans employèrent la matière la plus précieuse. Dans une chambre, au Marais, on sculpta la nacre, on dentella l'ivoire. Boucher Fragonard et Watteau daignèrent peindre un de leurs chefs-d'œuvre sur la peau-de-cygne. Leur pinceau y posa des bergères dans les buissons de roses, et au bord d'un canal les belles dames en long corsage.

La corporation des éventaillistes fut créée au milieu du XVIIe siècle. Jusqu'à cette époque, pendant tout le moyen âge, on se servait d'écrans en plumes, avec manche de bois ou d'ivoire, d'après les modèles rapportés d'Orient. Nous voyons d'ailleurs ceux-ci sur certaines gravures d'Abraham Bosse, et sur les documents contemporains d'Henri III.

Le roi Louis XIV, en la trente-cinquième année de son règne, c'est-à-dire en février 1678, daigna doter la corporation des éventaillistes de statuts et lettres patentes rédigés au château de Saint-Germain-en-Laye où résidait la cour.

Le métier se confondait avec celui de doreur sur cuir. L'un et l'autre pouvait être exercé simultanément, et autorisait à peindre: "Sur toutes sortes d'estoffes, cameiin, ou cuir de franchipanne." (C'était une peau perfectionmée qu'on avait baptisée du nom de son inventeur l'Italien Frangipani.) "Peuvent peindre des oiseaux, fleurs, paysages, sujets, mais ni portraits, ni copie de tableaux."

Afin de faire respecter cette défense, les jurés de la Corporation des peintres avaient droit de visite dans les ateliers d'éventaillistes. Ce dont ils usèrent, sans préjudices des interminables procès que soutinrent ces deux corporations. Doreurs et éventaillistes furent obligés de se séparer et formèrent deux métiers différents, tandis que peintres et merciers obtenaient le droit d'exécuter des évantails, mais seulement sur commande, ce qui vint encore aggraver la procédure.

Les bâtons de bois et les bâtons d'or destinés aux branches et à leur décor devaient être pris chez les tabletiers et les orfèvres. N'eussent été les incessantes contestations des peintres — qui nous semblent fort chicaneurs lorsqu'on relit l'histoire de ce métier au xviiie siècle), les éventaillistes demeuraient seuls autorisés à décorer, peindre, monter et vendre des éventails. En 1776, ils se fondirent en communauté avec les tabletiers; leur industrie ainsi étendue, la maîtrise se trouva portée de 20 livres à 400 livres, c'est-à-dire qu'ayant fait quatre années d'apprentissage, suivies de deux autresde "compagnonnage", on devenait maître en versant cette somme de 400 livres après avoir astisfait au chef-d'oeuvre". Nul compagnon ne pouvait travailler hors du magasin, le métier se trouvait ainsi défendu contre la concurrence du travail en "chambre". Chaque maître—il y en avait une trentaine dans Paris au xviiie — devait appliquer à son ouvrage la marque personnelle inscrite sur une table de plomb au Châtelet.

Le bureau de la corporation—ancêtre de la chambre syndicale — se tenait rue Saint-Denis près de la rue aux Ours, dans ce quartier auquel demeure fidèle la petite industrie de Paris; sous le vocable de saint Louis (peut-être en souvenir des croisades en Orient, patrie de l'éventail), la confrérie entretenait une chapelle en une charmante petite église qui s'appelait Sainte-Marine. Chapelle elle-même, d'ailleurs, elle se trouvait dans la cité et réunissait autour d'elle une paroisse miniature de vingt maisons comprises "dans le quarré qui commence à l'église et qui tourne à droite de la rue Saint-Pierre-aux-Boeufs, ensuite encore à droite à ce coin de la rue des Marmouzets, va se terminer à la porte du cloître du chapitre Notre-Dame". Ne convenait-elle pas aux créateurs du plus poétique des bibelots féminins, cette église Sainte-Marine, disparue aujourd'hui, et qu'avant Philippe-Auguste un seigneur vénitien avait fait établir à son usage particulier.

Le secret d'un bon ragoût

BOVRIL

Lui Donne la Force du BOEUF

89F

LA TUQUE

Notes sociales

Mme L.-W. Bourassa, est de retour d'une promenade de quelques jours à Serbrooke chez ses parents.

M. et Mme Wilbrod Tremblay, de Vandry, ont passé la semaine dernière en ville, où ils furent les hôtes de M. et Mme Arthur Lesage.

M. Jos. Bergeron, également de Vandry, passé quelques jours en ville, chez ses parents.

M. W.-J. Hargrave, de Toronto, représentant de S-B. Beare, Limited, était à La Tuque dernièrement.

M. Simmons Brown est revenu d'un court voyage d'affaires à Québec.

MM. C.-R. Ducharme, F.-X. Lamontagne et Hidola Duchesnes sont allés à Québec, au cours de la semaine dernière, dans l'intérêt de la ville.

Nous avons eu la rencontre des joueurs de hockey de Windigo, appelés les loups du nord, avec les joueurs locaux surnommés lions du nord, comptenant les employés de l'office de la MompagnieBrown. Nos visiteurs repartirent avec la palme de la victoire. Nos félicitations.

Au conseil de ville

A la dernière séance de notre conseil, le gérant municipal a soumis son rapport complet pour les différentes opérations du mois de janvier écoulé.

Ce rapport démontre que les recettes furent de $7,021.83 et que les débourses se sont élevés à $4,557.00, ce qui fait que les dépenses pour ce mois sont inférieures de $160.00 à celles du mois correspondant de l'année dernière.

Dans le département du chef de police, il est mentionné que 12 arrestations furent opérées pour faits divers, que 8 étrangers indigents ont été hébergés, qu'une perquisition a été faite ainsi qu'une recherche et que des cigarettes ont été saisies sur un enfant de 10 ans.

Département du feu. Quantité d'alarmes sonnées, 15; mais cependant, les pertes ne se sont élevées en tout qu'à environ $3,000.00. Le gérant municipal rapporte aussi que le constable de nuit, M. Arthur Tanguay, est encore malade et que le pompier permanent, M. Pitre Savard qui a subi une opération ces jours derniers se rétablit promptement et que chacun la été remplacé temporairement. Quant à l'inspection sanitaire par le Dr Georges Hétie, elle se fait plusieurs fois la semaine, à nos étaux de bouchers et aucune viande, ce mois, n'a été saisie; 9 échantillons de lait ont été prélevés et que chacun contenait le pourcentage de gras requis par les règlements municipaux et d'hygiène de la province de Québec. Pour ce qui est du rapport du médecin municipal, le Dr W. Mélançon, il montre que la santé est bonne en ville, et que la mortalité infantile est moindre que celle de l'an dernier. Il insiste de nouveau sur l'établissement d'une "Goutte de Lait" en notre vide.

Parmi les résolutions qui furent adoptés à cette séance, nous soulignerons les suivantes:

Proposé par M. l'échevin H. Lamothe, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: Que ce conseil remercie bien sincèrement M. le curé, le révd Eugène Corbeil, pour le magnifique banquet qu'il a donné le 29 février dernier, aux citoyens de cette ville.—Adopté unanimement.

Proposé par M. l'échevin H. Lamothe secondé par M. l'échevin Jos. Allard, que le règlement No 174, amendant le No 151, de manière à défendre la circulation des voitures et véhicules moteurs sur les trottoirs qui a subi deux lectures soit adopté tel que rédigé.—Adopté unanimement.

Une autre résolution fut aussi adoptée pour l'ajournement de cette séance à jeudi prochain.

TIIETFORD-MINES

Cà et là

M. Ernest Huard, notre fameux joueur de gouret, est de retour parmi nous, après avoir passé quelques semaines à Nashua, N.-H.

—M. et Mme Arthur Dostie sont les heureux parents d'un fils qui, au baptême, a reçu les prénoms de Joseph-Arthé-Léonce-Gilles. Parrain et marraine M. et Mme Léonce Dostie, grands-parents de l'enfant.

—M. l'abbé René Gagné, du Séminaire de Québec, en promenade dans sa famille.

—MM. J.-B. Galipeau, L. Lebel, R. Lalumière et Renaud Peloquin, tous de Weedon, étaient récemment de passage en ville.

—M. Emeline Hurley a passé quelques jours dans sa famillle, à Sherbrooke.

—M. et Mme J. Ferland, accompagnés de leur fils Georges, de Biddeford, Me, sont en visite chez des parents et des amis.

—M. René Vachon, de retour d'un voyage à Québec.

PM. J.-O. Gagné, de Coleraine, était en ville ces jours drniers.

—M. Wilfrid Roberge en promenade au Lac-Mégantic.

Divers

M. et Mme Georges Boivin sont actuellement à Holyoke, pour les funérailles de leur belle-soeur, Mme Philippe Moreney, autrefois de cette ville.

—M. l'avocat Dalma Landry est de retour d'un court voyage à Montréal.

—M. Georges Beaudoin et sa famille, de Disraeli, sont venus demeurer à Thetford.

—Mme Jos. Poiré, actuellement en promenade à Lévis et Québec, chez des parents.

—M. H. Grenier, de Montréal, était en ville, ces jours derniers.

—M. et Mme Raoul Rheault, de Disraeli, sont de passage en ville.

—M. Laval Dussault est de retour d'une promenade à Manchester.

M. Eugène Larochelle, inspecteur des mines d'amiante, passe quelques jours à Québec.

—M. Roméo Lemieux, maître de poste, à Québec pour affaires.

—Mlle Doyle, de Ayers-Cliff, en visite chez son grand-père, M. Treflé Perron.

—M. Ambroise Parthenais, de Sherbrooke, en ville, ces jours derniers.

Mlle Gaetane a passé une quinzaine à Coleraine chez M. Oliva Gapé.

—M. Oliva Dussault, à East-Broughton, pour affaires.

LISEZ LES ANNONCES

Choisissez avec sagesse

TOUT peut être maintenant exécuté à nos nouveaux ateliers d'IMPRESSIONS et de RELIURE.

Ces nouveaux ateliers—de cent pieds carrés, chacun—sont aujourd'hui pourvus d'un OUTILLAGE COMPLET et ULTRA-MODERNE; dirigés par des OUVRIERS EXPERTS

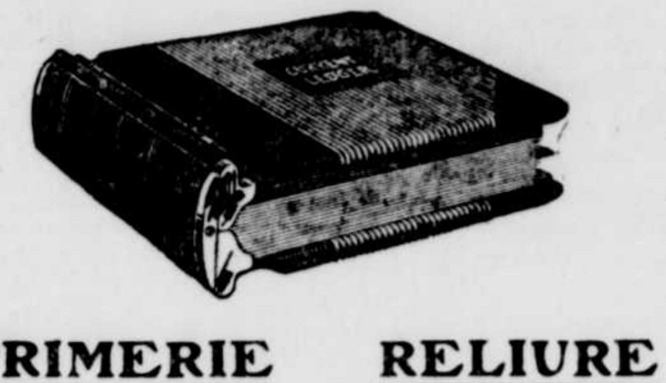

IMPRIMERIE

Ouvrages littéraires, Publications périodiques

Catalogues illustrés, pamphlets circulaires, factums

Enveloppes, En-têtes de lettres, Factures, etc., etc.

RELIURE

Reliure de Luxe et de Bibliothèques, en veau, mouton ou roan

Feuillets mobiles

Livres blancs

Index, etc., etc.

DEMANDEZ NOS COTATIONS

PHOTOGRAVURE—DESSINS—CLICHES

Ces trois Départements ont été aménagés pour l'accommodement de nos clients, et offrent toutes les garanties d'un travail parfait et d'un goût exquis.

LE SOLEIL LTEE

COIN DE LA COURONNE ET ST-VALLIER

La Véritable Saveur des Tomates Canadiennes

VOUS avez sans doute déjà goûté à des tomates sans saveur et vous vous êtes demandé comment cela se faisait. Si vous en avez parlé à l'épicier ou au vendeur de légumes, il vous a répondu que les tomates canadiennes seraient bientôt sur le marché et qu'alors vous n'auriez plus raison de vous plaindre.

Les tomates canadiennes sont meilleures et plus savoureuses parce qu'elles sont cultivées dans les régions septentrionales, qui leur sont plus propices. C'est là un fait reconnu par tous les marchands. Les tomates canadiennes cultivées à l'extérieur et mûries au chaud et vivifiant soleil canadien sont les meilleures au monde. Il n'existe pas de tomates de serre ou récoltées dans les pays du sud qui puissent leur être comparées.

Les tomates de la marque AYLMER sont des tomates canadiennes de choix. Les graines, le district de culture et les maraîchers sont tous choisis par la Compagnie avec un soin jaloux. Pour servir à la fabrication de la Soupe aux Tomates AYLMER, il faut que les tomates soient bien rouges, rondes et parfaitement mûries—en un mot, il faut les plus beaux spécimens qu'il soit possible de se procurer. C'est ce soin qui assure aux Soupes AYLMER cette saveur typique de la perfection naturelle.

Les Soupes AYLMER sont en outre préparées d'après des recettes qui sont le résultat d'une longue expérience—une expérience qui s'applique à tirer tout le parti possible de la saveur délicieuse des légumes canadiens. Essayez les Soupes AYLMER. Commandez-en dès aujourd'hui chez votre épicier.

o o o

(Si vous envoyez 3 étiquettes de n'importe quelle Soupe AYLMER, en même temps qu'un mandat de poste de 20 sous au dépt. "C", Canadian Canners, Limited, Hamilton, Ontario, metteurs en conserves des fameux Fruits et Légumes AYLMER, vous recevrez en retour une magnifique cuiller à soupe Oneida Community Par Plate, modèle "Bridal Wreath" se vendant ordinairement 50c chacune ou $6.00 la douzaine dans les magasins. Commencez immédiatement à en faire une collection. Vous pouvez aussi vous procurer des cuillers à thé de la même manière.)

SOUPES AYLMER

La Saveur est Supérieure— Le Coût est Inférieur

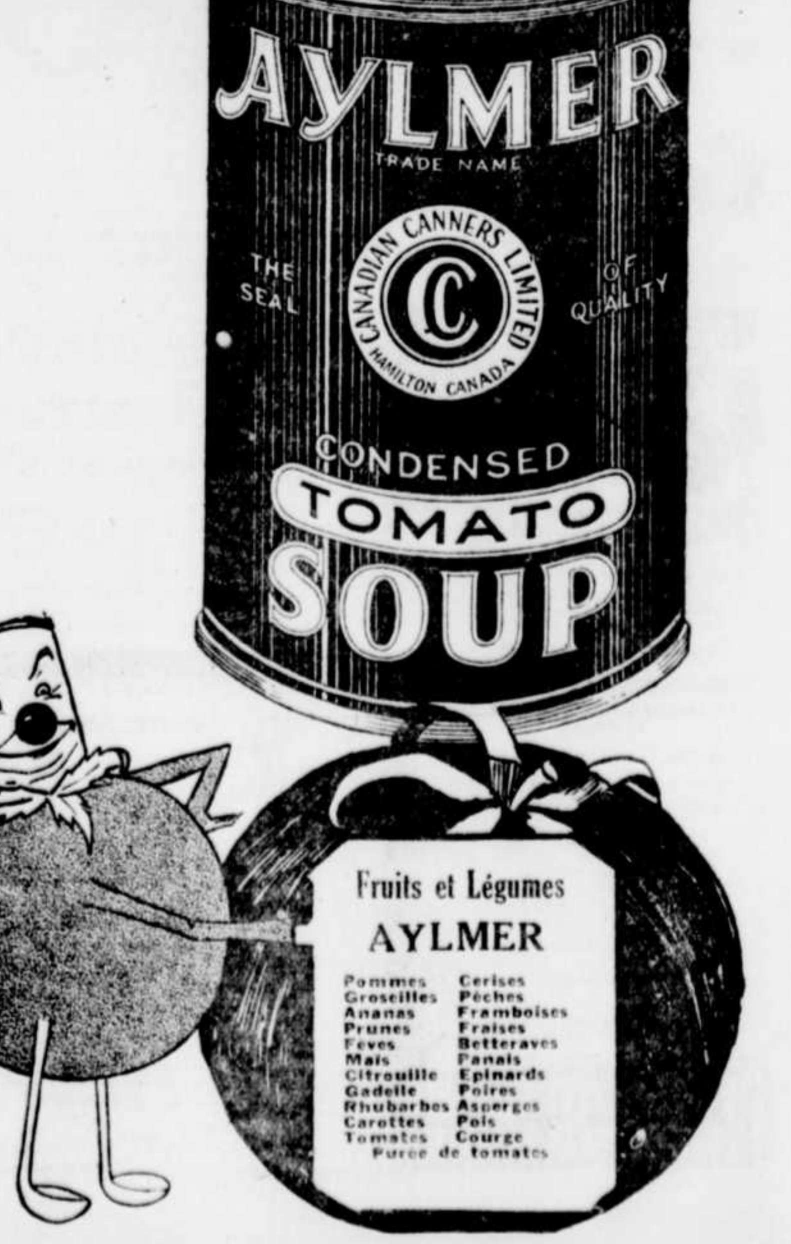

Fruits et Légumes AYLMER

Pommes, Groseilles, Ananas, Prunes, Fèves, Maïs, Citrouille, Gadelle, Rhubarbes, Carottes, Tomates

Cerises, Pêches, Framboises, Fraises, Betteraves, Panais, Epinards, Poires, Asperges, Pois, Courge

Purée de tomates

8134-A

HEMORROIDES TRAITEES, soulagement garanti. Tous les cas d'hémorroïdes (démangeantes, sèches, fluentes ou protubérantes) sont dangereux si on les néglige. Tous les pharmaciens vendent l'ONGUENT PAZO avec l'entente que l'argent sera remboursé s'il ne soulage pas. En tubes à canule 75c; ou en boîtes de fer-blanc, 60c.

TOUS LES MODELES WILLIS-OVERLAND

Automobiles de promenade, camions et voitures de livraison étalés aux yeux des visiteurs.

Lundi dernier, un certain nombre de visiteurs se trouvaient aux usines Willy-Overland, Weston-Road, où ils étaient allés voir tous les automobiles de promenade et les camions et voitures de livraison Whippet et Willys-Knight. C'est dire que la ligne complète de ces voitures offre un choix sans pareil de véhicules.

Les visiteurs ont eu l'occasion d'admirer et d'examiner de près pratiquement tous les modèles fabriqués et vendus par cette manufacture.

Des automobiles et des camions il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts.

Les prix varient de $595 à $15,000 pour les autos de promenade; et pour les camions et les petits autos de livraison les prix vont de $650 à $4,000 pour le camion de 2½ tonnes.

A remarquer, cependant, que le fini de tous ces véhicules est ce qu'il y a de mieux; la qualité en tout et partout saute aux yeux. Le capitonnage, l'aménagement et les dispositions intérieures, tout se fond en une parfaite harmonie avec la gamme des couleurs de l'extérieur des autos.

Le Coupé Cabriolet Whippet est aujourd'hui le coupé-cabriolet le moins cher au monde.

Dans la classe des automobiles de $1,800 à $4,000 il y a le Willys-Knight Spécial-Six et le Wilys-Knight Grand-Six qui offrent tout ce qu'un automobiliste peut désirer. Le Stears-Knight Sedan 7 places est un 8 en ligne qui intéresse nombre d'amateurs.

Les autres modèles qui se sont fait le plus remarquer à cette exposition par les hommes d'affaires sont le petit Whippet de livraison, les camions Willys-Knight de 1, 1½, 2 et 2½ tonnes et la routière commerciale Whippet.

C'est l'an dernier que la compagnie Willys-Overland est entrée dans le champ des autos de commerce et camions et déjà elle y a une place marquée.

- NOUVELLES DE LEVIS -

Il va mieux

M. Lucien Guay, fils de M. Georges Guay, de Lévis, qui a subi dernièrement une opération chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour l'appendicite, est en bonne voie de guérison.

L'excursion à Montmagny n'aura pas lieu dimanche

Les clubs de raquettes de Québec, Lévis et Loretteville devaient faire une excursion dimanche prochain à Montmagny, mais nous sommes informés que vu la température que nous avons depuis quelques jours ce voyages est contremandé.

Le club "Le Voltigeur" aura une soirée ce soir à son chalet, à l'occasion de la mi-carême. Les officiers et membres de ce club sont invités avec leur dame ou compagnie. Le corps de clairon du "Voltigeur" et les raquetteurs de Lévis se rendront ce soir au bateau pour recevoir les raquetteurs de Québec qui assisteront à cette soirée et les conduiront au chalet. Il y aura un joli programme musical exécuté par l'orchestre, du "Voltigeur" et un goûter sera servi au cours de cette soirée.

C'est l'intention du club de raquettes de Lévis de terminer sa saison par une excursion à la cabane à sucre dans quelque temps.

Les fêtes du 75ème anniversaire de fondation du Collège de Lévis.

L'"Echo du Collège" annonce que la date des fêtes qui auront lieu au Collège de Lévis, à l'occasion du 75ème anniversaire de fondation de cette communauté enseignante, a été définitivement fixée aux 20 et 21 juin. Dans la soirée du 20 juin, vers huit heures et demie, il y aura réunion des anciens élèves. Mgr le Supérieur leur souhaitera la bienvenue et il y aura d'autres discours.

Le lendemain, 21 juin, une messe pontificale sara chantée à 9 heures 30. Le sermon sera donné par Mgr Hallé, évêque de Pétrée. A midi, banquet sous une grande tente qui sera érigée dans la cour du Collège. Plusieurs personnages y prendront part.

Dans l'après-midi, les différentes classes pourront tenir leur conventum, entre autres celui des Rhétoriciens de l'année 1908. Les autres détails de ces fêtes seront déterminées plus tard. Des invitations personnelles seront envoyées à tous les anciens élèves dont l'adresse sera connue.

Assemblée générale de l'Union Libérale du comté de Lévis

Demain soir, à 8 heures, dans la salle des Artisans, avenue Bégin, à Lévis, sera tenue une grande assemblée générale des officiers et membres de l'Union Libérale du comté de Lévis. Plusieurs questions de la plus haute importance seront discutées à cette réunion et on demande à tous les membres de l'Union Libérale de se faire un devoir d'être présents.

Mort de M. Thomas Turcotte à l'hôpital

M. Thomas Turcotte, de la paroisse des Saints Anges, comté de Beauce, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 67 ans. M. Leval Fortier, de Lévis, a expédié, hier soir, de la gare de Lévis, par le train du Québec Central, les restes mortels dans sa famille, où auront lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Soirée de gala demain au Collège de Lévis

Demain soir, après la prière du soir, aura lieu, dans la salle du Collège de Lévis, une soirée de gala au profit du Calvaire qui sera érigé dans le cimetière de Lévis.

Cette soirée-concert sera donnée par M. Charles Marchand, le célèbre folkloriste des chansons canadiennes. Le programme de cette soirée sera très intéressant et comprendra des chansons canadiennes. M. Marchand qui chantera en costume du pays sera accompagné de M. Louis Bédard, troubadour pianiste. Le prix d'admission sera de 50 centins et de 35 centins. On compte sur une salle comble demain afin de passer une agréable soirée tout en contribuant à une bonne œuvre.

Assemblée de l'Association de Tir de Lauzon

Ce soir, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, sera tenue l'assemblée générale annuelle des officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon. On procédera à l'élection des officiers et plusieurs questions importantes seront discutées à cette assemblée. On demande à tous les membres ainsi qu'à tous ceux qui désirent faire partie de cette Association d'être présents.

Le grand euchre-concert des Vétérans ce soir

C'est ce soir, à 8 heures 30, dans la salle du Manège Militaire de Lévis, qu'aura lieu le grand euchre-concert organisé par les Vétérans de la Rive Sud. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants et un orchestre exécutera un joli programme musical. Il y aura des tramways spéciaux pour transporter les gens après le euchre. Nul doute qu'il y aura salle comble ce soir au euchre dont les recettes serviront à aider les familles de Vétérans de la Rive-Sud qui sont dans le besoin.

Assemblée du Cercle des Fermières de Lévis

Ce soir, après la prière du carême, aura lieu, dans la salle de l'hôtel de ville de Lévis, une assemblée des officières et membres du Cercle des Fermières de Lévis. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie de ce Cercle d'assister à cette assemblée vu que plusieurs questions importantes seront discutées.

La fête des Bienheureux martyrs Canadiens

Demain, 16 mars, sera le jour de la fête des Bienheureux Martyrs Canadiens. A cette occasion une grand'messe sera chantée, demain matin, en leur honneur, dans l'église Notre-Dame de Lévis. Les citoyens de Lévis assisteront sans doute nombreux à cette messe et feront la sainte communion.

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil de ville de Lauzon a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-Aurèle Dorval. Etaient présents, MM. les échevins J.-A. Laperrière, Dr J.-E. Bélanger, Emile Samson, Ernest Roy, Déziel Couture, Almanzor Lésurneau, Eudore Poirier, Albert Poiré et Joseph-M. Dorval.

Une demande de M. Télesphore Marotte, marchand de glace

M. Télesphore Marotte, marchand de glace, de Lauzon, demande au conseil s'il consentira à installer un tuyau faisant raccordement avec le tuyau principal d'aqueduc pour rendre l'eau à un étang appartenant à M. Ruel, industriel de Lauzon, lequel étang serait utilisé par M. Marotte en hiver, pour faire de la glace. M. Marotte dit que M. Ruel ayant besoin d'eau pour son industrie et la protection de ses propriétés, désirerait avoir l'eau de l'aqueduc de Lauzon, vu que l'eau de l'étang servira à la glace pour M. Marotte. M. le Dr Bélanger dit que suivant lui, M. Marotte, avant de faire plus de démarches en ce sens, devrait obtenir la permission du bureau provincial d'hygiène de prendre sa glace à cet endroit, afin d'être certain que la santé publique sera protégée.

M. le Dr Bélanger dit que suivant la décision du bureau provincial d'hygiène la glace ne peut être faite que dans certaines zones déterminées dont l'eau a été analysée et trouvée bonne pour cette fin.

M. Marotte dit qu'il a l'intention d'abandonner de prendre sa glace près du quai Gilmour, à Lauzon, non parce que l'eau n'est pas bonne, mais parce que les dépenses occasionnées pour faire cette glace à cet endroit sont trop considérables et qu'il serait plus avantageux pour lui de prendre sa glace à l'étang situé en arrière du moulin Ruel.

Le conseil est bien disposé à aider cette industrie, mais en attendant la demande de M. Marcotte est référée au comité d'aqueduc et d'hygiène municipal.

Mutation de propriété

M. A.-E. Couet, de Lévis, informe le conseil qu'il s'est porté acquéreur du chalet "La Charmeuse", appartenant à M. le notaire Adjutor Roy, de Lévis, et situé sur le bord de la grève Gilmour, à Lauzon. M. Couet demande de faire le changement de nom en conséquence sur le rôle d'évaluation et aussi en profite pour demander s'il n'y aurait pas possibilité de faire un chemin passable pour conduire à cette grève qui est un site admirable pour des résidences d'été.

Pour attirer de novelles industries sur la rive sud

M. H.-E. Weyman, gérant de la Cie des Tramways de Lévis, envoie au conseil un plan très bien fait contenant les sites propices et avantageux pour l'établissement d'industries etc, depuis le Pont de Québec jusqu'aux limites-est de la municipalités de Lauzon. Le greffier fait rapport que ce plan a été placé en évidence dans le bureau du conseil et a attiré l'attention d'un grand nombre de contribuables.

Le conseil a été unanime à féliciter et remercier M. H.-E. Weyman pour la belle initiative qu'il a prise en préparant ce plan dans le but d'attirer de nouvelles industries sur la rive sud.

On voudra bien museler les chiens vicieux

M. Augus Baker, du quartier Bienville, par l'entremise de M. Antoine Bourget, avocat, porte plainte qu'un chien appartenant à l'un de ses voisins, M. A. Boissonneault, a mordu cruellement son enfant. Comme ce chien semble vicieux vu qu'il a déjà mordu un autre enfant de l'arrondissement, l'an dernier, on demande au conseil de faire en sorte que ce chien soit muselé ou qu'on voit à la faire disparaître. L'officier municipal est autorisé de voir à ce que ce chien soit muselé immédiatement.

L'enlèvement de la neige sur les trottoirs

Vu que la temperature de ces jours derniers a rendu les chemins presqu'impassables le conseil fait appel à la bonne volonté des citoyens de Lauzon pour que l'on enlève le plus tôt possible la neige et la glace qui recouvrent les trottoirs. Par ce moyen on rendra service aux piétons qui autrement devront marcher dans l'eau.

Il est défendu de jeter quoi que ce soit dans les rues

M. l'échevin Létourneau a demandé s'il existait un règlement municipal défendant de jeter de la cendre, des boîtes, des clous, etc., dans les rues de la municipalité. Le greffier répondit qu'il n'y avait pas de règlement dans ce sens. M. Létourneau a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera qu'un réglement soit préparé dans ce sens, car dit-il, il est très important que les rues de Lauzon soient propres et qu'on ne les prenne pas pour des dépotoirs publics. L'officier municipal a fait rapport au conseil que dans la nuit de mardi à mercredi des déchets en corruption ont été déposés dans la rue St-Pierre, à Bienville, et qu'il a fallu aller les enlever hier. Il dit que plusieurs fois par semaine des objets de ce genre sont déposés la nuit dans certaines rues et que ceci est contre les règlements de l'hygiène. Par un réglement municipal les personnes qui seront prises à agirainsi seront punies sévèrement.

Le rapport des auditeurs

Le conseil aura une séance de comité général la semaine prochaine afin de discuter plusieurs questions en suspens et aussi prendre connaissance du rapport des auditeurs.

La séance a ensuite été levée à dix heures et ajournée sine die. Plusieurs contribuables s'étaient rendus à la séance d'hier soir dans l'espoir qu'il allait être question du bill que Lauzon a présenté à la Législature dernièrement, mais ces personnes en ont été quitte pour leur trouble car il n'en n'a pas été soufflé un simple mot. La séance d'hier soir a été paisible et dans deux heures l'ordre du jour a été épuisé.

La question de l'éclairage des rues Lauzon.

Après la séance régulière les membres du conseil ont siégé en comité afin de rencontrer M. le Dr Dussault, de Québec, représentant de la Cie d'Energie Electrique de St-Henri, concernant le projet de fournir à Lauzon l'énergie électrique nécessaire pour l'éclairage des rues de la municipalité.

Comme on le sait le contrat entre Lauzon et le Quebec Power pour la fourniture de l'éclairage électrique est expiré depuis quelques mois et le Quebec Power soumit un nouveau projet de contrat avec une augmentation de taux. Lauzon semble trouver ces taux trop élevés et cherche à se procurer l'énergie électrique à meilleur marché. De là l'entrevue du représentant de la Cie d'Energie Electrique avec les membres du conseil, hier soir. Cette question sera de nouveau discutée probablement à la prochaine séance de comité de la semaine prochaine et viendra à la séance régulière du conseil, le 11 avril.

L'HON. M. CARON

(Suite de la page 3)

"Il est un principe reconnu par toutes les villes de la province et du pays", dit M. Caron, "c'est que les terrains en culture dans les limites des villes sont traités autrement que les terrains en spéculation. Ces terrains ne rapportent pas comme s'ils portaient des constructions.

"Or, la cité de Montréal est intéressée à avoir des cultivateurs maraichers dans ses limites afin d'avoir leurs produits et elle doit, comme les autres villes, traiter ces cultivateurs autrement que les autres citoyens au point de vue de la taxe sur leurs terrains en culture.

"La ville de Québec respecte ce principe et, l'an dernier, le Conseil Législatif a approuvé aussi ce même principe.

"Dans le cas de la Cote des Neiges, la cité de Montréal doit respecter les conditions de l'annexion et les droits acquis par les cultivateurs intéressés."

L'honorable M. Caron fit ces remarques avant que le vote fut pris sur la clause discutée. L'honorable M. J.-L. Perron avait parlé avant lui. Il avait défendu les intérêts de la population de Montréal. "Je suis à l'aise", dit-il, "pour traiter de cette question. Je suis peut-être celui qui sera le plus affecté des propriétaires de la Côte des Neiges par la clause que l'on propose. Si elle était acceptée, elle me rendrait un grand service ; si elle est rejetée, je suis le plus affecté.

"Cependant, je veux rétablir les faits tels qu'ils sont et je puis me flatter de n'avoir jamais trompé personne sciemment. Lors de l'annexion de la Côte des Neiges, le trafic des autos n'existait pas à cet endroit. Si on avait fait les pavages alors, on aurait employé le macadam à l'eau, procédé alors usagé. Et en 1920, ces pavages auraient été brisés. La cité aurait dû les refaire alors que les contribuables de la Côte des Neiges auraient été sous le même pied que les autres citoyens de Montréal quand aux pavages."

L'honorable M. Perron, sans vouloir jeter le blâme sur personne, affirme que la cité de Montréal a été trop lente à régler la question des pavages. La cité a maintenant le moyen de régler cette question; elle a même commencer son travail en ce sens. Si la demande des cultivateurs de la Côte des Neiges est acceptée on change complètement l'autonomie du système maintenant appliqué par la cité de Montréal, pour régler cette question des pavages.

Après avoir entendu les deux ministres et Mtre Léon Garneau, C.R., qui représentait les cultivateurs intéressés, le Comité rejeta la demande de ceux-ci, par un vote de 16 à 2, MM. Caron et Létourneau votant en faveur du projet soumis.

LES INDEMNITES

Le Comité du Conseil Législatif a terminé l'étude du Bill de Montréal. Il a voté un amendement soumis par le Dr E. Poulin, député de Laurier, qui porte à $8,000, l'indemnité du président de l'Exécutif. Les autres membres de cet Exécutif recevront $5,000, et tous les échevins auront $2,000; le leader du Conseil aura un traitement de $2,500.

Le Conseil Législatif adopta aussi quelques autres amendements avant d'adopter finalement le projet de loi concernant la charte de la métropole

VOTES DES FEMMES

Le même projet de loi revient au Conseil Législatif au cours de l'après-midi et l'honorable M. Du Tremblay provoqua un nouveau débas au sujet du droit de vote aux femmes propriétaires séparées de biens.

L'honorable M. Du Tremblay craint que quelques-uns de ses collègues aient compris que l'on demandait par cette clause à obtenir deux votes sur la même propriété, celui de la femme et celui du mari l'un et l'autre séparés. "Ce n'est pas, dit M. Du Tremblay, ce que l'on demande. Le mari et la femme ne devront pas voter sur la même propriété. Admettons que la femme demeure sur une propriété et que le mari est à l'hotel, ce dernier ne votera pas et c'est la femme qui votera. Si le mari votait, ayant payé ses taxes, ce serait comme occupant et il n'y aurait pas deux votes de même nature sur la même propriété. Quoiqu'il en soit il est absolument faux que cette situation va donner deux votes sur la même propriété.

"Si le mari et la femme, demande l'hon. M. Martin, demeurent sur la même propriété?

Il ne serait pas juste d'empêcher le mari de voter mais il votera comme occupant, répond l'hon. M. Du-Tremblay.

"Au reste, dit en terminant l'hon. M. Du Tremblay, voilà deux ans, l'on a accordé le droit de vote aux femmes séparées de corps et de biens, pourquoi ne le ferions-nous pas pour les femmes séparées de biens seulement?

—"Ce n'est pas la même chose, répond l'hon. M. Perron; dans le cas des femmes séparées de corps et de biens, elles administrent leurs biens tandis que les autres sont sous le contrôle de leur mari encore.

L'hon. M. Perron ajoute "je suis convaincu qu'il n'y a dans la province actuellement qu'une quinzaine de femmes qui demandent le suffrage féminin. Elles le font à l'encontre de toutes les autres femmes de la province. Elles font du bruit et, comme c'est du reste, leur droit elles ne se gênent pas pour injurier les homme publics qui ne pensent pas comme elles. Dans notre province, tous les mâles, agés de 21 ans, ont droit de vote. Si l'on veut que les femmes aient le droit de vote, que l'on décrète que toutes les femmes également agées de 21 ans aient le même droit. Que l'on soit logique. Il n'est pas juste de faire parmi les femmes une différence en faveur des femmes séparées de bien.

"Quoiqu'il en soit, voilà deux ans que je suis attaqué, pour ma part, à ce sujet, mais pas par toutes les femmes heureusement. Nous sommes des latins et comme tels nous devons être logiques et suivre notre code civil qui est contre le suffrage féminin."

L'hon. M. Kelly et l'hon. Dr Choquette se prononcent en faveur de cette clause disant qu'elle est demandée par le conseil de ville et par ce qu'elle existe dans la chart de la cité de Québec.

On prit finalement le vote sur l'amendement de M. l'hon. M. Du Tremblay qui fut rejeté par un vote de 12 à 9. Votèrent en faveur de la clause, les honorables MM. Du Tremblay, Choquette, Power, Létourneau, Simard, Bryson, Kelly, Vilas, Miles. Votèrent contre: les honorables MM. Turgeon, Perron, Caron, Garneau, Champagne, Martin, Gosselin, Roberge, Giroüard, Ouellette, Grothé et DeSerres.

-VOYAGES-

DEPUIS 1840

DEPARTS

DE HALIFAX, N.-E.

+19 mars-Athenia à L'derry, Glasgow
+26 mars-Antonia-Cobh (Q'town) L'pool
+26 mars-Aurania-Ply., Havre, Londres
9 avr. -Andania-Cobh (Q'town) L'pool
+ 9 avr. -Alaunia-Ply., Havre, Londres
+15 avr. -Athenia-B'fast, L'pool, G'gow

DE NEW-YORK

+17 mars-Tuscania à Ply., Havre, Londres
+17 mars-*Caronia-Cobh (Q'town) L'pool
+17 mars-Athenia - Londonderry, Glasgow
21 mars-Aquitania - Cher., S'thampton
+24 mars-Antonia - Cobh (Q'town) L'pool
+24 mars-Aurania - Ply., Havre, Londres
+31 mars-Carmania-Cobh (Q'town) L'pool
31 mars-Ascania - Ply., Havre, Londres
*De Boston le 18 mars

DEPARTS D'ETE

DE MONTREAL

+27 avr. -Aurania à Ply., Cher., Londres
+27 avr. -Antonia - G'gow, B'fast, L'pool
+ 4 mai -Ascania - Ply., Cher., Londres
+ 4 mai -Letitia - B'fast, L'pool, G'gow
+11 mai -Alaunia - Ply., Cher., Londres
+11 mai -Andania - G'gow, B'fast, L'pool
+18 mai -Ausonia - Ply., Cher., Londres
+18 mai -Athenia - B'fast, L'pool, G'gow
+25 mai -Antonia - G'gow, B'fast, L'pool

+Prend des voyageurs de cabine, de troisième cabine touriste, et de troisième classe.

Brochurettes illustrées, listes des départs, etc., sur demande.

THE ROBERT REFORD CO. LIMITED
Agents généraux
(Service français)
67 rue St-Pierre, Québec
ou l'agent local

Cunard, Anchor
Anchor-Donaldson

Visitez l'Europe Maintenant

Taux les plus bas de l'année
Choix de cabines spacieuses, cuisine excellente, service hors pair, amusements variés.

Service direct de HALIFAX à
PLYMOUTH, CHERBOURG
ANVERS

Régina Avril 9**
Albertic Avril 16x
Doric Avril 18**

† A Southampton, Havre, London
**A Belfast, Liverpool.

Pour renseignements complets s'adresser à tout agent de navigation ou à
53 DALHOUSIE
Québec

Les plus gros paquebots en partance de Montréal

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN

Hotel Chelsea
ATLANTIC CITY
AVENUES MORRIS & BRIGHTON
Sur la Promenade en Bois
En face de l'Océan
Système Américain. Grill à la Carte
Cuisine sans Pareille. Orchestre
Concerts radiodiffusés par WPG
J.-B. THOMPSON & CO.

TRES INTERESSANT

A la fin du mois de juin prochain sera tenu en Angleterre le Congrès Mondial de l'Industrie Laitière. Les groupes officiels des différentes parties du Canada et des Etats-Unis ont choisi pour leur moyen de transport à ce congrès les luxueux paquebots du PACIFIQUE CANADIEN et pour leur route la fameuse voie du St-Laurent.

Pourquoi ne pas former un groupe de Québec? L'Idée mérite sérieuse considération car vu l'importance de l'Industrie Laitière dans la Province de Québec celle-ci devrait être bien représentée et tout laisse prévoir qu'elle le sera.

Des voyages à forfait, dont plusieurs à un coût très économique, sont à s'organiser sous la direction de l'Agence Art Crafts Guild. Ces voyages permettront non seulement de visiter les centres de la Grande-Bretagne intéressés à l'industrie laitière mais aussi plusieurs de ceux de l'Europe. Des établissements jouissant d'une grande réputation et qui d'ordinaire ne sont pas accessibles seront visités. Chaque groupe sera accompagné d'un directeur expérimenté.

Ne lassez pas passer cette occasion de constater les derniers développements de l'industrie laitière. L'Angleterre se prépare pour ce congrès depuis deux ans et vous pouvez être certains qu'elle maintiendra sa renommée de contrée hospitalière. Il sera très intéressant de rencontrer les autorités contemporaines de l'Europe sur cette science. Bien que l'industrie laitière sera la base de tous ces voyages, un nombre considérable d'excursions et de promenades tout à fait étrangères à ce sujet, seront comprises. L'agréable et l'instruction seront combinés.

Consultez donc C.-A. Langevin, l'Agent Général, Gare du Palais ou E.-J. Flynn, l'Agent de Ville, 30 rue St-Jean, à propos de ces voyages qui vous intéresseront sûrement.

Remède 'Anchor'
Contre la FAIBLESSE — L'ANEMIE — DEBILITE GENERALE—CONVALESCENCE — LA GRIPPE, ETC.
TONIC
MARQUE DE COMMERCE
En vente Partout
W. BRUNET & Cie
Pharmaciens
139 ST-JOSEPH

LES CAMIONS REO.

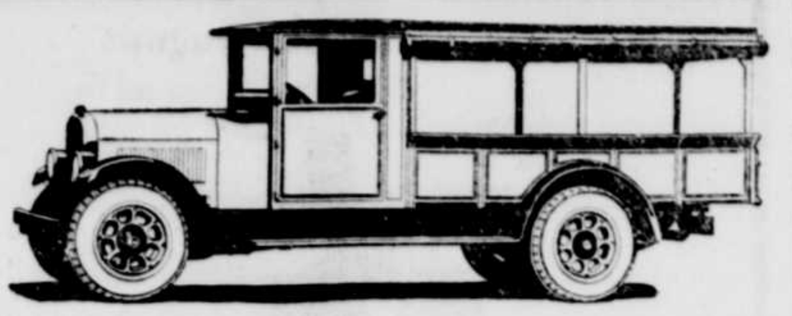

Le fameux Camion "Reo" vendu à Québec par P.L. LORTIE Ltée
312 St.Joseph

Radway's Ready Relief
35¢ 70¢
Névralgie — Mal de dents
sont vite calmés et soulagés par le Radway's Ready Relief. Pas d'ampoule ni dommage aux centres nerveux. Gardez-en une bouteille pour servir à l'instant dans tous les cas d'enflures ou irritations douloureuses.
Chez tous les pharmaciens

Un docteur dit comment se bien renforcir la vue

Par le seul usage du Bon-Opto, dit le Dr Lewis, j'ai vu renforcir la vision de 50% dans l'espace d'une semaine en plusieurs cas, et soulager de façon prompte les yeux enflammés, forcés par le travail, qui pleurent, démangent et brûlent. Le Bon Opto est recommandé et vendu sous garantie par tous les pharmaciens.

CONSTIPATION
Vous qui souffrez de CONSTIPATION, employez les "grains de santé" ou pilules "anti-bilieuses" du Dr M. Pourtier.
EN VENTE PARTOUT
W. BRUNET & CIE
Pharmacien
139 RUE ST-JOSEPH

NOUVELLE ECURIE A LOUER

J'ai à vendre un char de chevaux de 1,000 à 1,800 arrivant aujourd'hui pour répondre à toutes les exigences tant pour les travaux de la ferme que pour la voiture légère.

Vendus garantis, à des prix défiant toute compétition. Venez visiter mon écurie.

SWITBERT BOUFFARD
13 Commerciale,
Lévis

GRAND EUCHRE

A la salle des Zouaves lundi le 26 mars 1928

AU PROFIT DE LA GARDE "MONTCALM" Inc.

Lundi le 26 mars prochain la Garde de Montcalm de la paroisse St-Joseph donnera une grande partie de cartes à la salle Berthelot et il y aura au-delà de 200 prix.

Nous espérons que le public de Québec continuera à encourager la belle Garde paroissiale en assistant aussi nombreux qu'au grand euchre du mois de décembre dernier. Nous donnerons dans quelques jours l'endroit où les prix seront installés.

Prix d'admission 50c la carte

ENCOURAGEONS LES NOTRES TOUT EN PASSANT UNE AGREABLE SOIREE

QUALITE ECONOMIE

Les Magasins Guy Inc. Stores

5 Grands Spéciaux Pour Vendredi et Samedi

FEVES au LARD "LITTLE CHIEF" Grosse boite 2 pour 25c
VERMICELLE-MACARONI SPAGHETTI "Hirondelle" 16 onc. 10c
SAUMON Rouge "Labrador 1s 24c
SAVON COMFORT 10 pour 49c
1 Paquet de FARINE de Sarrasin
1 " " FARINE à Crêpes - - - 25c

Prix en Vigueur Jusqu'au 23 Mars
TOMATES-BLE-D'INDE-POIS CANADIENS
2 boîtes pour 25c

FEVES ROUGES la livre 12c | POIS Cuisant très bien 10 livres pour 60c

CONFITURES PURES Fraises Jarre de 3 liv. 65c Framboises Jarre de 2 liv. 37c Fraises des bois Jarre de 40 onc. 89c Jarre de 16 onc. 40c

Jambon Cuit tranché la livre 48c | BACON tranché la livre 27c

Thé "RENO" Vert ou Noir Paquet de 1 livre . . 73c
Thé NOIR "Spécial" la livre 59c
ORANGES Sunkist 35c 45c 60c 75c
Espagnoles (Sucrées et très juteuses) 25c et 35c
Café "RENO" Véritable Java et Moka Boite de 1 livre . . . 63c
Café Notre "Spécial" la livre 39c

RAISIN à Pouding 2 livres pour 25c | DATTES Fraiches la livre 10c

FROMAGE PASTEURISE la livre 30c GRUYERE 6 portions 42c VERITABLE ROQUEFORT 2 portions 25c

OEUFS Frais La Douzaine . . 44c
CORNFLAKES "Jersey" Gros Paquet . . 15c
POMMES Scarlet Beauty la douzaine 25c
NORTHERN SPY Ontario No 1 la douzaine 35c
Baldwin (pour cuire) ¼ de minot 35c
"OXO" boite de 4s 13c
" " 10s 28c
GRUAU "Brodie" Avec belle Porcelaine 33c

Beurre de Peanut frais la liv. 19c | PRUNEAUX 3 livres pour 25c

BISCUITS SODA 2 liv. pr 25c PETIT THE la liv. 17c AU CHOCOLAT la liv. 17c

ANCHOIS 'Dalidet' 3 anneaux 34c
" " 4 " 48c
" " 5 " 77c
CHAMPIGNONS "Les Millionnaires" 33c
SARDINES "Les Petites Françaises" 23c
PUREE de Tomates "Neopolitain" 5 onces 9c
" 15 " 20c
ABRICOTS Libby 2½s 42c
PECHES Tranchées "Silver Bar" 2s 24c
POIRES "Silver Bar" 2s 29c
CLAMS "CONNORS" 18c
HOMARD ¼s 24c ½s 34c
SAUMON ROSE 17c

GELEE McLAREN "Invincible" 4 Paquets pour 25c

LES MAGASINS GUY, INC.

LEGISLATURE DU N.-BRUNSWICK

Frédéricton, N.-B. 12 mars. (D. N. C.). — M. Auguste Bordage, député du comté de Kent et whip du parti libéral, est l'un des plus anciens députés de la Chambre, ayant été élu en 1917. C'est un commerçant qui est en même temps gérant de la Banque Provinciale à St-Louis. Bon homme d'affaires, il a prononcé un discours pratique sur le budget.

Après avoir félicité le secrétaire-provincial sur l'habilité qu'il a déployée comme orateur et déclaré qu'il faisait honneur à la race acadienne, M. Bordage ajoute qu'il faut quelque chose de plus que de l'éloquence pour convertir le monde et que pour cette raison l'hon. Antoine J. Leger n'aura pas converti beaucoup de personnes par son éloquent discours.

Pour moi, dit M. Bordage, c'est amusant de voir le gouvernement s'attirer tout le mérite du surplus du dernier exercice fiscale. Je me demande où serait ce surplus si le gouvernement fédéral n'avait pas accordé un subside additionnel de $600,000; si le Canadien National n'avait pas payé une foule de cent mille piastres en taxes et si les droits de succession n'avaient pas été plus considérables que d'ordinaires ? Le gouvernement doit son succès, non pas à l'habilité de ses membres mais à la Providence d'abord et ensuite au gouvernement fédéral.

L'administration du département des Travaux Publics mérite d'être critiquée, même si le Ministre n'aime pas la chose. La voirie est l'une des branches les plus importantes de l'administration provinciale et, si l'on considère les grosses sommes d'argent qui ont dépensées sur les chemins, on réalisera la nécessité qui s'impose d'avoir de bons chemins. Je regrette que dans mon comté tous les soins de gouvernement se sont portés sur les chemins permanents tandis que ls chemins de campagne ont été négligés. Il est bien bon de soigner les touristes; mais il faut se rappeler que les habitants de la province méritent la première attention du gouvernement. Je connais un chemin dans ma paroisse où il y a malle quotidienne et qui cependant n'a reçu aucun soin l'an dernier. L cause de cette négligence, est, parait-il, le fait que les habitants de ce district sont tous des libéraux. Ce n'est pas une raison valable et le Ministre devrait introduire dans l'administration de son département un plus grand sens d'équité et de justice. Mon honorable ami, le député de Gloucester, a vanté les progrès accompli dans son comté dans l'élevage des brebis et de la volaille ; je puis lui dire qe dans le comté de Kent également, nous avons fait de remarquables progrès. J'ai constaté dans les retours de la Ferme Expérimentale de la Province que, sur ce raport, le comté de Kent occupait la troisième place dns toute la province. C'est pour cette raison que les cultivateurs du comté de Kent méritent d'être encouragés, d'avoir de bons chemins et de ne pas être un objet de discrimination.

Le discours de M. Bordage a été suivi de celui de M. François-G. Richard dont le **Soleil** publiera plus tard un résumé. M. Richard est le collègue de A.-A. Dysart, chef de l'opposition.

Frédéricton, N.-B. 13 mars (DM C.)— C'est M. J-André Doucet, le député de Gloucester, qui a donné la réplique à l'hon. E.-A. Reilly, président de la Commission Electrique, dans le débat sur le budget.

Je me rappelle très bien, dit-il, les remarques qui furent faites par le président de la Commission quand il était dans l'opposition, sur le développement de Musquash. Ce développement, disait M. Reilly, avait été une terrible erreur. Je constate avec plaisir que le président de la Commission est un converti, qu'il favorise le développement de nos pouvoirs d'eau par l'état et qu'il trouve que Musquash est aujourd'hui une entreprise payante.

Je félicite l'hon. Secrétaire provincial sur son discours et je suis convaincu que le gouvernement a confié les finances de la province à son plus habile ministre. La tâche du secrétaire provincial est très importante et c'est son devoir de justifier aux yeux du peuple la dépense des deniers publics. Je constate que dans son exposé budgétaire l'hon. M. Léger a fait ressortir tous les avantages de son administration en passant sur les actes nombreuses du gouvernement qui ne sont pour lui aucunne source de mérite. Sous ce rapport, le secrétaire provincial a excellé. Tout de même, on peut appliquer au secrétaire le proverbe suivant :

"Dans les âmes bien nées la sagesse,
N'attends pas le nombre des années".

Quand je jette un regard de l'autre côté, de la Chambre, je ne puis guère reconnaitre les hommes qui, avant 1923, siégeaient sur les banquettes de l'opposition. Ils prêchaient alors une politique de retranchement et s'indignaient contre l'extravagance du gouvernement du jour ; où sont leurs belles promesses d'économie ? Je me propose de montrer la désinvolture avec laquelle il ont violé leurs promesses d'économie et de retranchement et cette fin, de vais faire une comparaison entre les années 1925 et 1927. Je dirai d'abord qu'il est vrai que les dépenses en 1925 furent les plus hautes du régie libéral ; mais j'ajouterai que les membres qui siègent de l'autre côté de la Chambre sont responsables pour une partie de ces dépenses. En 1925 le gouvernement a dépensé pour des fins agricoles, la domme de $122,784.44 et en 1927, $152,370.66, une différence de $29,586.32. Les dépenses dans le département des Terres de la Couronn en 1925 se sont élevés à $203,390.92 et en 1927, $250,690.53, une augmentation de $54,309.61; les dépenses du département de l'hygiène publique en 1925 ont été de $102,137.42 et en 1927, $118,648.28 une augmentation de $16,510.80; dans le département de l'Education les dépenses on été en 1925 de $443,859.99 et en 1927, $490,764.74, une augmentation de $49,224.40; pour les Travaux Publics ordinaires, on a dépensé en 1925 $1,012,317.27 et en 1927, $1,041,470.64, une augmentation de $29,457.37; les dépenses imputables au capital sur les grands chemins permanents en 1925 ont été de $667,148.86 et en 1927, $743,940.42, une augmentation de $16,141.66. En 1925 ont a dépensé sur les chemins permanents à même le revenu des automobiles la somme de $543,619.04 et en 1927, $805,180.37, une augmentation de $261,561.33. De ses chiffres, il ressort que le Département des Travaux Publics cette année, a dépensé la somme de $368,010.36 de plus qu'en 1925. Cela est loin de prouver que l'on a suivi une politique de retranchement et d'économie. Le Ministre des Travaux Publics, quand son parti était dans l'opposition, était à la tête de la phalange des prédicateurs d'économie. En dépit des grosses dépenses qu'il a faites, le Ministre des Travaux Publics n'a pas eu assez de sens de justice pour donner au comté de Gloucester, l'un des comtés ruraux les plus populeux de la province, sa juste part des deniers publics. La dépense total sur les chemins de Gloucester, l'an dernier, a été $101,956.65 et, dans ma propre paroisse de Paquetville, où il y a 400 familles et baucoup de chemins, le gouvernement n'a dépensé que $636.59. C'est un insulte aux habitants de ma paroisse et j'espère qu'à l'avanir le gouvernement rendre justice à mes concitoyens. Il est inutile pour moi d'insister sur l'augmentation du nombre des surintendants des chemins et sur le fait que les travaux publics de bien des endroits ont été exécutés en mauvaise saisons et qu'on n'a pas toujours accepté les plus basses soumissions.

Je ne suis pas de l'avis que certaines augmentations dans le domaine de l'administration publique ne sont pas justifiables. Au contraire, dans le département de l'agriculture, et, à un certain degré, dans celui de l'éucation, l'augmentation des dépenses mérite, l'approbation des gens bien pensants. Mais je dirai ceci, que si ces dépenses sont justifiables, elles l'étaient également dans le temps du gouvernement Veniot qui était alors dénoncé sur tous les tons de la gamme par l'honorable premier ministre et ses collègues.

L'hon. secrétaire provincial prétend que la prospérité dont nous jouissons dans la province est le résultat de la politique d'économie suivie par le gouvernement. Cependant les estimés et les dépenses pour l'année courante sont de $5,077,176.09, les plus hauts dans toute l'histoire de la province; $159,937 de plus qu'en 1927.

En face de ces chiffres, il est ridicule de parler d'économie et de retranchement. Je serais bien content si les paroles du secrétaire provincial concernant la prospérité du peuple de la province, étaient basées sur la vérité; malheureusement ce n'est pas le cas. Cette prospérité n'existe que dans l'imagination des membres du gouvernement et non pas chez le peuple. Dans mon humble opinion la situation économique du peuple n'a jamais été plus méchante dans toute l'histoire de la province et nos gens sont découragés. Il est possible que le secrétaire provincial ne soit pas une victime de la dépression qui existe; mais, s'il est au courant de la situation qui existe dans la province, il sait parfaitement bien que nos habitants sont loin d'être prospères.

Il y a trois grandes industries dans la province, l'agriculture, la forêt et les pêcheries; elles sont les bases de notre prospérité. En vérité, il ne saurait y avoir de prospérité et de contentement lorsque ces trois industries ne sont pas en état de prospérité.

En ce qui concerne l'agriculture, nous sommes dans la période d'organisation et nous avons fait des progrès sérieux. Je crois que si nous continuons la politique inaugurée par le vieux gouvernement nous aurons bientôt parcouru la partie la plus difficile de la voie du progrès.

Le domaine forestier ne donne pas du meilleur rendement que dans le passé et il ne saurait être question d'augmenter ce rendement sans faire un tort considérable à ce domaine. Nous payons aux ouvriers les plus bas gages dans tout le Dominion, tandis que les profits des entrepreneurs sont réduits par les hauts impôts sur la coupe du bois et parce qu'il ne sont pas suffisamment protégés par le gouvernement. Quand au trésor public, il ne reçoit qu'un revenu de un pour cent sur un domaine qui est supposé valoir au moins $75,000,000.

Les pêcheries ont été moins profitables que l'an dernier, en moyenne, et le prix a été plus bas que de coutume. Nos pêcheries ont besoin d'être encouragés spécialement parce que le métier a été loin d'être profitable durant les deux dernières années. Sans doute, si le gouvernement fédéral fait quelque chose pour venir en aide aux pêcheurs, le gouvernement provincial voudrait s'en accaparer tout le mérite. Le peuple de la province souffre à cause de l'inertie déployée par le gouvernement. Nos ressources sont mises entre les mains d'un groupe de monopolistes et l'absence d'énergie électrique se fait vivement sentir dans nos districts ruraux. Le gouvernement actuel, à cause de ses promesses, violées, a cause de ses relations avec les monopolistes et à cause de son autocratie, est en train d'effacer chez le peuple tout espoir de prospérité. Il est maintenant temps pour le gouvernement de s'éveiller et de se mettre à l'œuvre. J'en viens maintenant à la question de la loi des liqueurs. Je considère qu'en adoptant la loi actuelle le gouvernement a violé impunément les promesses les plus solennelles qu'il a faites. C'est un déshonneur qui rejaillit sur les législateurs du pays et je ne vois pas comment le peuple peut continuer à avoir confiance dans le gouvernement.

La nouvelle loi des liqueurs devait être plus restrictive que la vieille loi; mais les événements prouvent le contraire. Sous la vieille loi durant les premierx six mois de l'nnée, la Commission a vendu de la boisson pour $553,571, dont la province a tiré un profit de $162,119 ou à peu près 30 pour cent. Sous la nouvelle loi, la Commission a vendu pour $1,085,895, mais les profits se sont élevés à $172,635 seulement, ou un peu plus que 15 pour cent. Le gouvernement permet ainsi de dépenser des millions sans en obtenir un juste revenu.

En rapport avec la loi des liqueurs, le gouvernement a constitué la police provinciale et, tout en reconnaissant la nécessité d'avoir une police provinciale pour protéger le public, je suis de l'avis que la police provinciale actuelle n'a pas sa raison d'être, à cause du caractère paisible du peuple de la province et à cause de l'état de nos finances. Durant les derniers sept mois la police nous a coûté $55,000; elle est seulement dans son enfance et tout indique qu'au bout d'un an elle aura coûté autant que la police fédérale. Cela n'a pas de bon sens et l'électorat ne manquera pas l'occasion d'enregistrer sa désapprobation. Il est ridicule de donner aux touristes qui viennent nous visiter l'impression que nos petites villes et nos villages sont en guerre.

J'avais espéré que la politique d'immigration adoptée par le Gouvernement produirait des résultats, mais ces espérances ont disparu. C'est le devoir du Gouvernement de veiller soigneusement sur l'immigration afin de l'empêcher de se diriger vers les centres industriels où l'ouvrage est rare. Je regrette énormément le peu de soin que l'on prend à encourager la colonisation. Pourtant elle mérite la plus sérieuse considération de cette chambre et du Gouvernement. Maintenant que l'industrie du bois périclite, il faut absolument faire quelque chose pour coloniser nos terres et encourager la fondation de nouvelles colonies. En négligeant la colonisation, le Gouvernement laisse passer une belle occasion de conserver chez-nous les fils du sol. Dans la province de Québec, l'an dernier, le Gouvernement a octroyé en boni aux colons la somme de $200,000.00. Le Gouvernement de Québec donne un bonus de $6.00 l'arpent pour le défrichement des terres, à part d'un bonus pour les bâtisses des colons. La province du Nouveau-Brunswick devrait marcher sur les traces du Gouvernement de la province de Québec et prodiguer ses encouragements aux colons. L'argent que l'on dépenserait ainsi serait placé à profit.

L'administration actuelle a reçu un subside fédéral additionnel de $600,000.00 et la somme de $119,000.00 du chemin de fer National en guise de taxes. La colonisation devrait bénéficier d'une partie de ces argents et une autre partie devrait être mise de côté pour racheter la dette publique qui augmente tous les ans. La Farm Settlement Board a ses bons côtés; mais elle ne vient pas en aide aux nouveaux colons. Le Gouvernement ne fait pas tout son devoir lorsqu'il néglige de donner de la publicité à cette commission dans les districts français de la province, parce que dans ses districts il y a beaucoup de gens qui prendraient avantage de cette commission s'ils la connaissaient.

J'approuve entièrement l'amendement qui a été proposé par l'hon. J.-A. Michaud. Je suis convaincu que le Gouvernement n'administre pas le domaine public suivant les meilleurs intérêts de la province. Le Gouvernement n'a pas de politique définie au sujet de la conservation de nos ressources naturelles qu'il néglige de protéger contre l'invasion des monopolistes. Je crois aussi que c'est le devoir de la province de se conformer aux provisions du Farmers Loan Act, adopté par le gouvernement fédéral. Les cultivateurs de la province ont besoin d'aide financier à des taux raisonnable d'intérêt pour développer et cultiver leurs terres et améliorer leur situation. En votant pour l'amendement les députés de cette chambre rendraient un réel service au peuple et accompliraient fidèlement leur mandat.

Frédéricton, N.-B., 12. (D. N. C.).— Le contrat pour le pont de la rivière Quisibus, sur le grand chemin entre St-Léonard et Edmundston, dans la paroisse de Ste-Anne, comté de Madawaska, vient d'être accordé à Armstrong Brothers, de Perth, N.-B. Le prix du contrat est d'environ $15,000. Le nouveau pont sera construit 90 pieds plus bas que le pont actuel et aura 1,200 pieds de long.

Le contrat pour le pont de Blind Brook Bridge, paroisse de Weldford, comté de Kent, a été accordé à Harold-N. Price, pour $5,000.00

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats

BRONCHITE ?

Soulagement bienvenu !

Songez-y — un remède qui peut se rendre avec l'air même que vous respirez jusqu'au siège de l'inflammation brochiale ou catarrhale. Le Catarrhozone est vraiment un merveilleux remède. Dans nombre de pays il donne des grands résultats à ceux qui souffrent des rhumes, catarrhe, faiblesse de gorge, asthme et bronchite. Il n'y a pas de victime d'un rhume grippeux ou d'une affection de l'hiver que ne soulage promptement le Catarrhozone, lequel est employé par des médecins, des pasteurs, des avocats et des hommes publics de bien des pays etrangers. Le gros format dure deux mois et coûte $1.00 et il est garanti; petit format 50 sous. Chez tous les marchands et les pharmaciens.

PROMOTIONS AU SERVICE DES PASS. DU C. P. R.

Londres, 13—(Par câble)— Les nominations suivantes viennent d'être annoncées, avec la sanction de Sir George McLaren Brown, gérant-général du Pacifique-Canadien, en Europe. M. R.-E. Swain devient [illegible] général du Service des Passagers de la Compagnie, avec quartiers généraux aux Nos 62-65, Charing Cross et M. H.-T. Penny, agent des passagers à Liverpool.

M. Swain entra au service du Pacifique-Canadien en 1898, comme commis dans le bureau du gérant du trafic européen à Liverpool; il fut promu au poste de caissier en 1905, devint commis préposé aux passagers en 1906, et chef de bureau en 1909. En 1914, il fut nommé chef de bureau au Service des Passagers à Liverpool, chef de bureau du même service à Londres en 1916, et finalement, devint agent des passagers à Liverpool en 1922.

M. Penny débuta au Pacifique-Canadien en 1910, comme sténographe attaché au Service des Passagers à Londres, Angleterre, devint commis de bureau jusqu'en 1914, alors qu'il s'enrôla dans l'armée britannique. Il fut démobilisé en 1919 et nommé au poste de commis du service des passagers à Liverpool.

CULTIVATEURS DE MONCTON

Moncton, N.-B., 15.—(D. N. C.)— Les cultivateurs de la paroisse de Moncton ont fait le choix de leurs officiers :

Président, Frank Hyslop ; 1er vice-président, John-W. Steeves ; 2me vice-président, Kenneth-W. Milner ; Secrétaire-trésorier, Ferdinand-E. Bourgeois ; Exécutif : Overdale—John-A. Jones, John-E. Woods, C.-H. Worden.

Salisbury— John-W. Steeves, K.W Milner.

Irishtown—John Bishop et Richard Ankettle.

Cherryfield—Clinton Goodall.

Lutes' Mountain—Abel Horsman et Jacob Hans.

Berry Mills—Bruce Johnson.

Mountain Road—Enman Steeves et Guy Steeves.

Scotch Settlement—W.-M. Murray

Chartersville—Art Tingley et Alma Buck.

Fox Creek—Edouard-G. LeBlanc et Albani-A. LeBlanc.

Shediac Road—Clifford Hopper et Samuel Mills.

Grand'maman trouve moyen de vieillir avec grâce

"Je n'essaie pas de tenir tête à la jeune génération", dit cette femme de 65 ans. Je laisse cela à mes petits enfants.

"Mais le fait de mener une petite vie calme, ne signifie pas que je ne sois pas parfaitement bien. Je ne me suis jamais sentie aussi bien portante. Tout en moi est normal et fonctionne normalement. Je m'en assure en prenant régulièrement Nujol. Nujol me tient en bon état."

A mesure qu'on devient moins actif, Nujol devient de plus en plus important pour assurer une bonne santé. Car, non-seulement Nujol empêche l'excès des poisons du système (nous en avons tous) de se former, mais il contribue aussi à les éliminer.

Tous tant que nous sommes— vieux comme jeunes—menons une vie plus ou moins sédentaire Mais Nujol compense pour ce manque d'exercice. Il aide au système à fonctionner suivant les desseins de la nature.

Essayez Nujol, même si vous vous croyez en parfaite santé. Il a été perfectionné par les Laboratoires Nujol de "Standard Oil Co." (New-Jersey). Prenez-en trois mois, et voyez si vous ne vous sentirez pas mieux. Nujol ne contient ni drogues ni remède, alors, il ne peut vous faire de tort. Assurez-vous qu'on vous donne l'authentique.

BELLEVUE, MISTASSINI

Personnels

Dimanche dernier, le 20 février, M. et Mme Télesphore Guilmette ainsi que Mlle Jeannette Nadeau étaient à Normandin, chez leurs parents.

—Le même jour, M. le curé L. Savard chanta la première messe dans l'église de Bellevue.

—Le 24 février, Mlle Mathilda Boulanger, de Normandin, était à Bellevue, chez Mme T. Guilmette.

Traitement Direct pou les Rhumes de Poitrin

C'est un rhume bien obstir qui peut résister à l'actic double et directe du Vicks. Fri tionné sur la poitrine, le Vick agit de deux façons à la fois:

(1) Ses vapeurs salutaires dégagées par la chaleur di corps, sont inhalées tout droi dans les voies respiratoires;

(2) Il soulage les douleurs comme un cataplasme.

VICKS VAPORUB

Communication

LA VITESSE DES TRAINS

Messieurs,

J'ai cru vous intéresser en vous donnant quelques records de vitesse de chemins de fer.

Le temps le plus rapide a été fait par l'Express Empire State, du New-York Central et Hudson River Ry, le 11 mai 1893, dans une cours d'un mille de Crittenden Ouest dans 32 secondes, ce qui fait 112½ milles à l'heure par la locomotive 999.

Le temps le plus rapide sur distance a été fait par le Special Knights of Pytha, de Jacksonville, Fla., à Washington, D. C., le 26 août et le 27 1894, via Plant System Ligne de la côte de l'Atlantic, Richmond Fredericksburg et Iohomac 780.9 milles, temps total, 15 heures 49 minutes avec 34 arrêts consumant 1 heure et dix minutes, vitesse incluant les arrêts, 49.37 l'heure, excluant les arrêts, 53.29 à l'heure. Le train se composait d'un bagage, un premier et 2 dortoirs, 242,300 livres.

La vitesse de longue distance a été faite sur le New-York Central, le 14 septembre 1891, de New-York à East Buffalo, 436½ milles, en 425 minutes 14 secondes, ou 4.39½ minutes incluant les arrêts. Rapidité incluant les arrêts, 61.56 à l'heure.

Le train théâtral spécial "Jarrett Palmer", de Jersey-City à San Francisco, en juin 1886, a fait le record de vitesse entre les 2 océans, 3 jours, 7 heures, 39 minutes et 16 secondes.

Le train le plus rapide aux Etats-Unis est l'Empire State Express sur le New-York Central pour courte distance. Entre New-York et Albany, 143 milles en 160 minutes. Régulier aussi de New-York à Buffalo, 440 milles en 489 minutes excluant les arrêts, 53.4 à l'heure.

Le train régulier entre Washington et Baltimore sur le chemin de fer Baltimore et Ohio fait 40 milles en 45 minutes ce qui donne 53.33 à l'heure. Le trajet de Washington à New-York 225-3 milles se fait dans 5 heures, déduisant 15 minutes pour la traverse de Canton, la vitesse étant de 48.6 à l'heure.

Le Limité Congressionnal sur le chemin de Pennsylvanie fait le trajet aussi en 5 heures et 5 minutes mais la distance est de 227 milles.

Croyant vous intéresser,
Je suis,
Un ex-employé de Chemin de Fer

OBSEQUES DU CURE DE ST-ANTOINE DE DEVON, N.-B.

Frédéricton, N.-B., 12 mars. (D. N. C.). — Les funérailles de l'abbé E.-J. Conway, ont eu lieu à l'église de St-Antoine, Devon, paroisse dont il était le curé. Le service funèbre a été chanté par Sa Grandeur Mgr LeBlanc, assisté des abbés Arthur-P. Allen, comme diacre et Joseph Hanebery, comme sous-diacre. L'oraison funèbre a été prononcés par l'abbé Michael O'Brien, un confrère de classe du regretté abbé Conway. Mgr LeBlanc a aussi prononcé une brève allocution et a annoncé que l'abbé Osborne aurait la direction de la paroisse en attendant la nomination d'un curé. Un grand nombre de prêtres assistaient aux funérailles : Rév. Dr McDonald Milligan, de cette ville; Rév. H. Cormier, de Moncton; Rev. Philippe Hébert, de Bouctouche; Rév. Charles Carleton, Rev. William Duke, de St-Jean; Rév. William Hannigan, de Sussex; Rév. Walter Donahue, de Johnville; Rév. Francis Walker, de St-Jean; Rév. R. McCarthy, de Hampton; Rév. H. Coughlan, de Kingsiear; Rév. F. Cronin, de l'Eglise de la Sainte-Trinité, Saint-Jean; Rév. F.-M. Lochary, de St-Jean; Rév. M. T. Murphy, de Fairville; Rév. F.-D. O'Keefe, de Woodstock, Rév. F. Oran, de Riverside, Rév. Charles Carroll, de Silver Falls; Rév. C.-J. McLaughlan, de Debec; Rév. E. Reynolds, de Norton, Rév. Joseph-B. Ward, de Ledeville, Rév. Père Landry, de Richibouctou Village; et Rév. J.-V. Gaudet, de Shédiac.

FEU J. TRUDEL

M. Joseph Trudel et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marquesde sympathie à l'occasion de la mort de son père, M. Fabien Trudel, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Elle Colle
Cherchez le Bonnet à Fiche
TENASITINE

Tenasitine

CIMENT ADHESIF UNIVERSEL

facilite la réparation

Un PETIT TUBE de Tenasitine permettra de réparer pour plusieurs dollars d'objets en porcelaine, en verre, en cuir, de bibelots, d'ornements, de meubles. Appliquez une mince couche de Tenasitine, pressez l'un contre l'autre, à l'endroit de la cassure, les fragments de l'objet à réparer puis laissez celui-ci se fixer. En tubes de 5c, 10c, 15c et de 25c dans tous les magasins

Agents au Canada:
Bock Bros. & Turner, Limited, 14 rue Hôpital, Montréal
Fabriquants: Kay Bros., Ltd., Stockport Angleterre

R12F

SANTAL MIDY

Si vous souffrez du
CATARRHE
de la VESSIE
ou D'Urination Douloureuse
essayez le
SANTAL MIDY
Capsules
Soulage vite les douleurs
Dans toutes pharmacies

PHONOGRAPHE GRATIS

Phonographe avec vrai moteur. Joue, chante, parle sur tous les disques. Construction solide, marche douce. Magnifique ornement. Amusera toute la famille. **Gratis** pour la vente de 30 gravures d'art à 10¢ chacune.

BLUINE MFG., Co., 5122 Mill St.
Concord Jct., Mass. U. S. A.

3000 MEILLEURS VENDEURS DE PNEUS

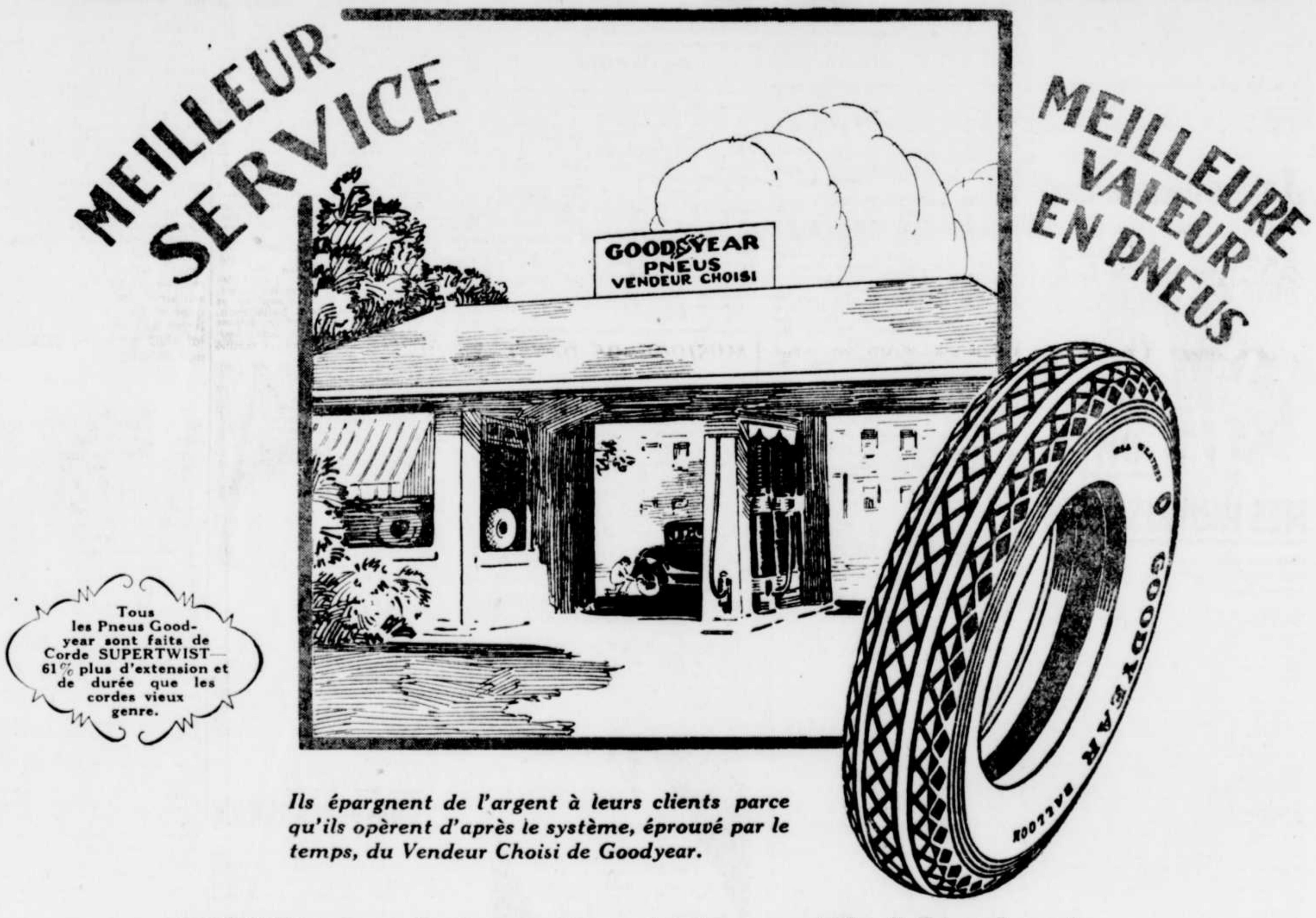
MEILLEUR SERVICE
MEILLEURE VALEUR EN PNEUS
GOODYEAR PNEUS VENDEUR CHOISI
GOODYEAR BALLOON
Tous les Pneus Goodyear sont faits de Corde SUPERTWIST— 61% plus d'extension et de durée que les cordes vieux genre.

Ils épargnent de l'argent à leurs clients parce qu'ils opèrent d'après le système, éprouvé par le temps, du Vendeur Choisi de Goodyear.

PENDANT sept ans, Goodyear a mis en opération un système de vente qui permet de vendre le Meilleur Pneu du Monde à un prix standard. Sur environ 12,000 vendeurs dans le Canada, Goodyear a choisi les 3,000 plus efficaces et les a placés là où ils peuvent donner le meilleur service aux automobiles. Cela exige moins de démarches pour les vendeurs de Goodyear et, par conséquent, moins de vendeurs. Autant d'épargne qui sont mis sur la qualité.

Epargne aussi pour le vendeur. Il fait des Goodyear sa spécialité. Il peut avoir moins de pneus — et avoir plus de variétés de grandeurs. Son assortiment lui donne un chiffre d'affaires plus rapides. Il peut travailler pour un profit moindre et faire encore de l'argent. Il lui est alors possible de donner un bon service.

Goodyear, dans sa politique de vente, va de l'avant tout comme dans les traits caratéristiques de ses pneus. Le Vendeur Choisi de Goodyear est un homme qu'il est avantageux de connaitre. Il a toujours les améliorations dans la vente, dans les méthodes de service, dans les faits concernant les pneus. Il y en a au moins dans toute ville du Canada assez importante pour y placer un bon vendeur de pneus.

Goodyear Signifie Bon Usage

GOODYEAR

FABRICATION CANADIENNE

RADIO

Programme de demain

PROGRAMME CHOISI DU SOIR

8 h. 00 p.m.—RED NETWORK: Service de concert d'orchestre des villes et quatuor: WSB (476) Atlanta. Programme musical WSB.
8 h. 20 p.m.—WOO (345) Phila. Musique par Penn Chapter.
9 h. 00 p.m.—WRR (461) Dallas. Fanfare Beaumont.
10 h. 00 p.m.—CNRA (476) Moncton, N.-B. Irish Airs.
12 h. 30 p.m.—PACIFIC CHAIN: "Memory Lane".

Les posses silencieux vendredi soir après 7 heures, sons: CFCF, CNRT, KFUO, KOA, KSAC, KTNT, WBBR, WGHP, WOO, WRVA, WSBT, WCSH, WWNC.

PROGRAMME SPECIAL

7 h. 30 p.m.—BLUE CHAIN: Vieilles mélodies et nouvelles: WJZ, WHAM, WJR, KOA.

8 h. 00 p.m.—RED: Service de concert d'orchestre: WEAF, WEEI, WTIC, WLIT, WRC, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WEBH, KSD, WCCO, WOC, WOW, WDAF, KVOO, WFAA, KOA.: BLUE: GOdfrey Ludlow, violoniste, concert: WJZ, KDKA, KYW.

8 h. 30 p.m.—BLUE: Concert White Rock: WJZ, WBZ, WBZA, WBAL, WHAM, KDKA, WLW, WJR, KYW, KWK, WREN.

9 h. 00 p.m.—COLUMBIA: "True Stores": WOR, WEAN, WNAC, WFBL, WMAK, WCAU, WJAS, WADC, WAIU, WKRC, WGHP, WMAQ, KMOX, WOWO, WCAO, KMBC, KOIL; RED: Whittall Anglo-Persians: WEAF, WEEI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WLIT, WRC, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WEBH, WTMJ, KSD, WCCO, WOC, WOW, WDAF, WBAP, KOA.

9 h. 30 p.m.—RED: Orchestre La France: WEAF, WLIT, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WEBH, WTMJ, KSD, WOC, WHO, WOW, WDAF.

10 h. 00 p.m.—COLUMBIA: Don Voorhees, concert de fanfare: WOR, KMOX, WADC, WAIU, WCAO, WCAU, WEAN, WFBL, WGHP, WJAS, WKRC, WMAK, WMAQ, WNAC, WOWO, KMBC, KOIL; RED: Heure Palmolive: WEAF, WEEI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WLIT, WRC, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WGN, WTMJ, KSD, WRHM, WOC, WHO, WOW, WDAF, KVOO, WFAA, KPRC, WOAI, WHAS, WSM, WMC, WSB, WBT, WJAX.

11 h. 00 p.m.—RED: Ben Bernie et son orchestre: WEAF, WTIC, WWJ, WTMJ, KSD, WHO, WOW, WMC.

AU REPAS DU SOIR

4 h. 00 p.m.—WBAL (285) Baltimore. Orchestre du salon: WDAF (370) Kansas City. Trio à cordes: WEAF (492) N.-Y. Heure de musique: WHO (535) Des Moines. Musique.

4 h. 30 p.m.—CNRS (330) Saskatoon. Musique spéciale: KFAB (319) Lincoln. Concert d'orchestre: WHN (395) N.-Y. Programme de studio: WJZ (454) N.-Y. Récital trio: WLS (345) Chicago. Heure Homemakers.

5 h. 00 p.m.—WCFL (484) Chicago. Heure Rest: WOC (375) Davenport. Orchestre Crescent: KDKA (316) Pitts. Country Club.

6 h. 00 p.m.—WAAT (246) Jersey City. Musique du diner: WCAE (461) Pitts. Hôtel William Penn: WEAF (492) N.-Y. Waldorf Astoria avec WRC: WGHP (278) Détroit. Concert du diner: WIP (349) Phila. Musique du diner: WWJ (375) Détroit. Concert du diner.

6 h. 15 p.m.—WOE (422) Newark. Musique du diner.

6 h. 30 p.m.—KFAB (319) Lincoln. Concert du diner: WBAL (285) Baltimore. Orchestre du diner: WFI (405) Phila. Orchestre Adelphia: WGR (303) Buffalo. Concert du diner: WNAC (461) Boston. Danse du diner: WTIC (535) Hartford. Trio Bond.

6 h. 45 p.m.—WOC (375) Davenport. Les cloches.

J'aime bien danser

MES PAUVRES PIEDS

Essayez ceci et oubliez toute douleur, mal, fatigue, cor, callosité ou autres maux de pieds.

Un bain de pieds dans de l'eau chaude "Saltratée" est tout ce qu'il vous faut pour mettre instantanément fin à tout mal de pieds.

Phyllis Monkman déclare que l'eau "Saltratée" est merveilleuse pour les pieds fatigués, tendres, douloureux ou tous autres maux de pieds. Contre les cors—elle n'affecte nullement la peau saine mais agit directement sur la peau morte et cornée qui forme les cors et les callosités et s'assouplit comme l'eau chaude assouplit le savon. Ensuite vous n'avez qu'à enlever le cor, racine et tout, aussi facilement que vous détachez la queue d'une fraise. Tailler simplement le dessus du cor avec un rasoir ou le brûler avec un acide caustique, sparadrap, etc. est chose aussi illogique que de couper le dessus d'une dent qui fait mal. C'est une simple perte de temps. En plus de faire mal, c'est une pratique dangereuse. Des millions de paquets de Reudel Saltrates (pour la préparation de l'eau "Saltratée" ont été vendus, tous avec la même garantie signée de remise d'argent si l'on n'est pas satisfait. Pas de question, pas de retard, pas d'ennuis.

Les ventes augmentent quotidiennement. C'est là un fait digne de mention. Vous en connaîtrez les raisons en constatant les merveilleux effets de cette préparation. En paquets de grosseur commode, à bas prix, chez n'importe quel pharmacien. Parlez-en au vôtre.

L'ORIGINAL—LE PAQUET JAUNE
REUDEL BATH SALTRATES
PLUS QU'UN SEL DE BAIN

RECEPTION

(Ceci ne se rapporte qu'à la réception des postes en dehors de la ville)

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille Enr. Québec

CONCERTS POPULAIRES

7 h. 00 p. m.—KMA (394) Shenandoah, musique populaire du vieux temps; KVOO (349) Tulsa, orgue; WCSO (265) Springfield, O. piano et chant; WGHP (278) Détroit, "Lady Moon"; WTAM (400) Cleveland, orgue; WWJ (353) Détroit, "Michigan Noght".

7 h. 30 p. m.—KDKA (316) Pitts. musique; KSO (227) Clarinda, Féderal Girls; WEAG (492) N.-Y. Happiness Boys; WTIC (535) Hartford, orgue.

7 h. 45 p. m.—WIBO (306) Chicago récital de chant.

8 h. 00 p. m.—RE NETWORK:—Service de concert d'orchestre des villes des postes WEAF, KSD, KVOO, WCAE, WCCO, WDAF, WEEI, WFAA, WGR, WEBH, WLIT, WOC, WRC, WSAI, WOC, WRC, WSAI, WTAM, WTIC, WOW, WWJ LOA.: BLUE NETWORK concert Godfrey Ludlow, violoniste aux postes WJZ, KDKA, KYW: KOIL (319) Council Bluffs, programme classique; WADC (297) Akron, heur "Heart to Home"; WBAL (285) Naltimore, quatuor à cordes: WCAU (261) Phila, programme choisi: WEBH (366) Chicago, quatuor Brass; WHB 341) Kansas City, chansons populaires; WHO (535) DesMoines, musique; WMAK (545) Buffalo, heure Fro Joy, vec WGY; WNAC (461) Boston, quatuor à cordes; WOR (422) Newark, Choir invisible; WSB (476), Atlanta, programme Birthday; WSEA (219) Norfolk musique.

8 h. 10 p.m.—WCSO (256) Springfield, O. Concert.

8 h. 15 p.m.—WKBW (217) Buffalo. Concert: WRVA (254) Richmond. Concert.

8 h. 30 p.m.—BLUE NETWORK: Concert White Rock, des postes WJZ, WBZ, WBZA, WBAL, WHAM, KDKA, WJR, WLW, KYW, KWK, WREN; CFCF (411) Montréal. Studio; CNRA (322) Moncton. Quatuor Instrumental: KOB (394) New Mexico College. Musique: WHAS (322) Louisville. Programme de Studio; WJAX (341) Jacksonville. Happy Girls; WLS (345) Chicago. The Angelus; WNYC (526) N. Y. Concert: WPG (273) Atlantic City. Programme de studio: WTAG (517) Worcester. Fowler's Hawaiians.

8 h. 45 p.m.—WAMD (222) St-Paul. Mona Loa Hawaiian; WHT (306) Chicago. Musique.

9 h. 00 p.m.—RED NETWORK: Whiall Anglo-Persins, des postes WEAF, KSD, WCCE, WCCO, WDAF, WBAP, WEEI, KOA, WJR, WLIT, WOC, WCSH, WOW, WRC, WTAG, WWJ, WEBH, WTAM, WTIC, WTMJ, WGY, WGR, WJAR; COLUMBIA CHAIN: Heure d'histoire, des postes WOR, WADC, WAIU, KOIL, WCAO, WEAN, WFBL, WGHP, WJAS, WKRC, WMAK, WMAQ, CNRA (476) Moncton, Quatuor instrumental: CNRT (357) Toronto. Reginald Stewart, pianiste: KFAB (319) Lincoln Programme Good Will: KTNT (25 Muscatine. Heure Home Folks; KVOO (349) Tulsa. Princess Papanlii: WBBM (389) Chicago. Récital d'artistes: WENR (288) Chicago. Musique classique: WXs (345) Chicago. Heure Silvertone: WNOL (268) Knoxville. Studio: WRR (41 Dallas. Fanfare Beaumont: WSAI (361) Cinci. Studio.

9 h. 05 p.m.—WHL (265) Cleveland. Chant: WOS (422) Jefferson City. Musique du vieux temps.

9 h. 15 p.m.—WDOD (244) Chattanooga. Musique.

9 h. 30 p.m.—CFCF (411) Montréal Studio; KPRC (294) Houston. Studio; WCCO (405) Mpls-St-Paul. Merry Ramblers; WCSH (361) Portland, Me. Treasure Hunters; WEEI (508) Boston. The Neapolitans; WGN (416) Chicago. Concert; WGY (380) Schenectady. Echos de la cathédrale; WPG (275) Atlantic City. Taffydilr; WRC (469) Wash. Ensemble Lord Calvert; WTAG (545) Worcester. Quatuor Belco; WTIC (535) Hartford. Ivanhoe Knights.

9 h. 45 p. m.—KFMX (236) Northfield, concert.

10 h. 00 p.m.—COLUMBIA CHAIN: concert d'orchestre Don Voorches des postes WOR, KMOX, WADC, WAIU, WCA WCAU, WEAN, WFBL, WGHP, WJAS, WKRC, WMAK, WMAQ, WNAC, WOWO REX NETWORK—Heur Pimolive des postes WEAF, WEEI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WLIT, WRC, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WRHM, WOC, WHO, WOW, WDAF, WHAS, WSM, WMC, WSB, WBT, KSD, WTMJ, WGN, KVOO, WFAA, KPRC; CNRA (476) Moncton. Irish Airs; KTHS (384) Hot Springs, musique classique; KOIL (319) Council Buffs, Variété; KYW (526) Chicago, concert; PWX (400) Havana, heure Dodge; WFAA (545) Dallas, fanfare; WFLA (517) Clearwater, musique; WJZ (454) N.-Y. Genia Zielikınska; WSBT (400) South Bend, heure de musique classique; WOO (349) Phila. The Euterpeans.

10 h. 30 p.m.—CKLC (257) Calgary. Musique; KOA (326) Denver. Orchestre de la Philharmonie; WCCO (405) Mpls-St-Paul. Quatuor; WENR (288) Chicago. Quatuor; WHN (394) N. Y. Vaudeville; WHK (265) Cleveland. Trio Moonlight; WIOD (284) Miami Beach. Orgue.

11 h. 00 p.m.—KVOO (349) Tulsa. Leon Schroeder, bariton; WFLA (517) Clearwater. Solos de banjo; WJZ (454) N. Y. Musique Slumber; WMAQ (448) Chicago. Chambre de musique; WRR (461) Dallas. Fanfare Beaumont; WSOE (270) Milwaukee. Concert; WSM (337) Nashville. Programme junior Vanderbilt.

11 h. 15 p.m.—WEEI (508) Boston. Orgue.

11 h. 30 p.m.—WFAN (224) Phila Orgue; WWJ (353) Détroit. Hollywood Frivolities.

11 h. 45 p.m.—WSB (476) Atlanta. Concert.

12 h. 00 a.m.—KFI (469) Los Angeles. Symphonette; WAMCD (225) Mpls. Programme choisi; WTMJ (294) Milwaukee. Orgue.

12 h. 30 a.m.—PACIFIC CHAIN: Memory Lane: KPO, KGO, KFI, KGW, KHJ, KHQ, KFOA, KOMO.

BRIDGE AU RADIO

(Poste CKCI)

Demain soir à 9 h. 30, sera donnée la dix-neuvième leçon de bridge à l'enchère, et la dernière qui sera radio diffusée du poste CKCI cette saison. La partie sera transmise en français d'abord, puis en anglais immédiatement après. Dans l'annonce que nous publierons demain, on trouvera la distribution des cartes, les noms des joueurs de cette partie et leur position. Il serait bon que tous ceux qui veulent suivre la leçon préparent leurs cartes; ils n'auront ainsi qu'à vérifier lorsque la partie commencera à 9 h. 30.

CAUSERIE

7 h. 00 p.m.—WAIU (283) Columbus. Causerie sur la ferme.

7 h. 30 p.m.—KFNF (461) Shenandoah. Leçons de l'école du dimanche; WRR (461) Dallas. Lecture I. B. S. A.

7 h. 35 p.m.—WBBR (256) N.-Y. "Current Events"; WGY (380) Schenectady. Joueurs WGY.

8 h. 00 p.m.—CNRA (322) Moncton. Causerie sur le voyage; KFRU (250) Columbia. Ecole du radio de la ferme.

8 h. 15 p.m.—WTMJ (294) Milwaukee. Discours sur l'éducation.

9 h. 00 p.m.—KSO (227) Clarinda. The Newsboy; WDOD (244) Chattanooga. Causerie sur la science; WOS (422) Jefferson City. Causerie sur la ferme.

9 h. 30 p.m.—CNRT (357) Toronto. "Readings from Irish Poetry".

9 h. 40 p.m.—WHK (265) Cleveland; Partie de Basketball.

MUSIQUE DE DANSE

8 h. 00 p.m.—KMA (395) Shenandoah. Orchestre de danse; PWX (400) Havane. Orchestre Crusello; WFAA (545) Dallas. Orchestre.

8 h. 30 p.m.—WGHP (278) Détroit. The Arcadians; WHN (394) N.-Y. Orchestre Roseland.

9 h. 00 p.m.—WHO (535) Des Moines. Orchestre de danse; WOO (349) Phila. Orchestre WOO.

9 h. 30 p.m.—RED NETWORK: Orchestre La France, des postes WEAF, KSD, WCAE, WDAF, WEBH, WGR, WHO, WLIT, WOC, WOW, WTAM, WTMJ, WWJ, WCAH (254) Columbus. Danse.

10 h. 00 p. m.—WFLA (517) Clearwater, radio Ramble; WLW (428) Cinci. Orchestre Castle; WSOA (270) Milwaukee, Senenaders.

10 h. 30 p. m.—CFCF (411) Montréal. Jack Denny; WBBM (389) Chicago, période de danse; Woo (349) Phila, musique de danse.

11 h. 11 -.m.—RED NETWORK—Orchestre Ben Bernier des postes WEAF, KSD, WCAE, WCAE, WHO, WNX, WOW, WTIC, WYMJ; CGCA (357) Toronto, Verstile Canddians; KFAB (319) Lincoln Orchestre; KTHS (384) Hot Springs, danse; WAMD (225) St-Paul, danse; WCAU (261) Phila. Musical Arcntects; WCCO (405) Mpls St-Paul, programme de danse; WGR (303) Buffalo. Club du souper; WHK (265) Cleveland, orchestre; WIBO (306) Chicago, orchestre; WJAX (341) Jacksonville, orchestre de danse; WLW (345) Chicago, "Showboat"; WMAK (545) Bufffalo, Buffalo spécial; WNAC (461) Boston, orchestre Breywr; WOR (422) Newark, WMAF danse; WRVA (254) Richmond. Hôtel Richmond; WSAI (366) Cinci. Roy Miller; WSEA (263) Norfolk, orchestre.

11 h. 30 p. m.—CKLC (357) Calgary, orchestre; KOV (326) Denvr, orchestree KOA; KYW (526) Chicago, orchestr. Congress; WPG (273) Atlantic City Follies Bergières.

12 h. 00 p. m.—WCFL (484) Chicago, orchestre, WJJD (366) Mooseheart, Victorians.

12 h. 30 p. m.—CNRE (577) Edmonton, dans e du vieux temps.

12 h. 45 r. m.—WDAF (370) Kansas City, Nighthawks.

1 h. 00 p. m.—CNRV (291) Vancouve, danse populaire; KGO (384) Oakland, Frank Ellis.

2 h. 00 p. m.—KNX (337) Hollywood, musique de danse; KTHS (384) Hor Springs, Frolic.

Soulagez le RHUMATISME Avec Pilules Dodd pour le Rein

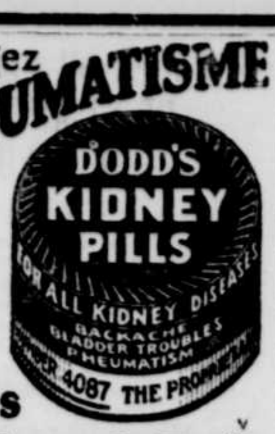

Nouveaux Bas Prix

No 486	Modèle Layerbilt	$5.95
No 485	Modèle Layerbilt	$5.00
No 285	Modèle Layerbilt	$2.35
No 770	Modèle Pile Ronde	$5.00
No 772	Modèle Pile Ronde	$3.75

EVEREADY
Batteries à Radio
—elles durent plus longtemps

Nouvelles par Radio

Ce soir, à 6 h. 30, le poste CKCI "Le Soleil" émettra les dernières nouvelles, cotations de bourse, nouvelles diverses.

MONTMAGNY

Funérailles de Joseqh glais

Il est décédé le 28 février et a été inhumé le 2 mars. La levée du corps fut faite par Monseigneur A. Boulet et le service fut chanté par son frère M. l'abbé J.-J. Blais, curé de St-Etienne de Lauzon, assisté par le chanoine Blanchet et l'abbé Bilodeau, curé de St-Pierre. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés Edwin Doyle, professeur du collège de Lévis, et Philippe Blais professeur.

Le convoi funèbre fut conduit par Alphondor Blais, portait la coix son neveux, Joseph-A. Mercier, le corps fut porté par ses neveux Antonio et Joseph Gagnon, J.-Bte Allaire, Eugène, Francis, Maurice Blais. Portaient les coins du poêle ses trois beaux-frères Joseph Mercier, Cléophas Gagnon, Joseph Berthel et Joseph Blanchet, cousin du défunt; suivait le cortège le frère du défunt Wellestane Blais ses neveux Louis-P. et Noel Mercier, ses nièces Mmes J.-B. Allaire, Antonio Gagnon, Francis Blais et Eugène Blais, on remarquait aussi M. le notaire A. Martineau, M. et Mme Willie Boulet, Mlle Bernadette Boulet, Eugène Picard, M. et Mme Xavier Marceau, M. et Mme Alphonse Blais, Mlle Emma Blais, Joseph Racine, Mlle Alice Racine, M. et Mme Leger Thèberge, Cléophas Boulet, Joseph Montmagny, Pierre et Paul Martineau, Joseph Blais, Jos. Dumas, Alphonse et Sarto, Jean-Honoré Picard et ses fils Auguste Lachance, Louis Lachance, M et Mme Aimable Lachance, Agenor Picard, Arthur Lachance, Pierre Campagna Auguste Gagnon, Francis et Gérard Blais M. et Mme Ovide Paré, Xavier Forgue Delphis Picard, Phidyme Lecomte et Leonard Corriveau, d St-Vallier.

Il laisse pour pleurer sa perte quatre frères MM l'abbé J.-J. Blais, curé de St-Etienne-de-Lauzon, Wellestane et Ge rges de St-Pierre et Philéas, de l'Oregon, E.-U. trois sœurs, Mmes Cléophas Gagnon, Joseph Mercier, Joseph Berthel, une belle-sœur, Mme Vve Louis Blais, de Dakota E.-U., et plusieurs neveux et nièces.

Au chœur de chant on remarquait le Dr Thiboutot, Ernest et Georges Boulet, Adélard Bonneau tous de St-François et Alphonse Beaudoin, de St-Pierre, et plusieurs sutres dont les noms nous manquent.

M. le chanoine Bernier supérieur du collège de St-Victor-de-Tring, a chanté un service pour le repos de son âme.

Offrandes de messes: M. l'abbé Zéphirin Beaulré, vicaire à St-Raymond, l'abbé G. Deschênes, Mlles Josephine et Attilia Leconte, Adolphe Baillargeon, MM. et Mmes G. Picard, Québec, Ernest Côté, Montmagny, la famille Adj. Leconte, Jean Morin, Montmagny, la famille Joseph Mercier, de Berthier.

Bouquets spirituels: Sœurs du couvent de St-Pierre, Sœur Marie de l'Assomption (née Cécile Mercier), Mme Vve Emile Gosselin, M. et Mme J.-Bte Allaire, Mme Vve Samuel Picard, Edmond N. Blais, Ovide Gamache, Ernest Lespérance, Auguste Bouchard, Johnny Blais.

Sympathies: Collège Séraphique de Trois-Rivières, Sœurs Franciscaines, Mlles Bacon et Mlle Paradis, de St-Etienne-de-Lauzon, la famille Willie Boulet, la famille Alphonse Morin, Eugène Picard, de St-François, M. et Mme Luc Lapointe, de St-François, Jean Morin, de Montmagny, la famille E.-T. Couillard, M. et Mme Joseph Cloutier, Mlles Amerallys et Georgiana Lavallée, M. et Mme Alphonse Blais, J.-R. Samson de Montmagny Mme Alfred Doyer, la famille Macaire, Morin, M. et Mme Armand Biais, Hildebert Létourneau.

ACQUITTE

Dorchester, N.-B., 12 mars. — (D. N. C.) — Alphonse Lacroix, accusé de bigamie, a été déclaré innocent. Ce verdict a été rendu par les jurés après avoir entendu les témoignages de l'accusé, de l'abbé Allain et de Ernest Doiron, avocat de Moncton.

LA FED. OUVRIERE DU N.-BRUNSWICK

Frédéricton, N.-B. 12 mars. La fédération des ouvriers de la province du Nouveau-Brunswick s'est réunie à Frédéricton. Plusieurs résolutions importantes ont été acceptées.

Les officiers suivants ont été élus: Président, J.-E. Tighe, Saint-Jean, Secrétaire, George-R. Melvin, St-Jean; 1 vice-président, E.-R. Steeves, Moncton; 2 vice-président, George C. Crawford, Frédériction; 3 vice-président, Simon Burns, Fredericton, vice-président du district de Campbellton, W.-D. Badcock, Miramichi John Wallace,, Moncton; B.-W. Swetman, Saint-Jean; R. Varlin, York, T.-F. Donohue, Fairville; J.-S. McKinnon.

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Suite de la page 3)

Pour un accident qui entraîne à la fois une incapacité partielle permanente et une incapacité temporaire, l'accidenté a droit pour cette incapacité temporaire à l'indemnité prévue par la présente loi pendant la période de consolidation qui ne soit pas excédée six mois, en sus de l'indemnité qui peut lui être accordée pour son incapacité partielle permanente.

Si une incapacité partielle déjà permanente est aggravée par un nouvel accident, qui augmente celle-ci de façon à causer une incapacité partielle et permanente plus sérieuse, l'indemnité pour ce nouvel accident est basée sur la différence du pourcentage de l'incapacité résultant du premier accident et celui résultant du second.

Dans aucun des cas prévus ci-dessus dans le présent paragraphe 2o, le total des sommes ainsi payées ne peut excéder cinq mille dollars pour une incapacité partielle permanente.

3o **a.** Pour incapacité absolue temporaire qui a duré moins de sept jours, la victime a droit à l'assistance médicale;

b. Si l'incapacité absolue temporaire dure sept jours et plus mais moins de six semaines, la victime a droit à une indemnité égale aux deux tiers (66 2-3%) de son salaire quotidien au moment de l'accident, pendant la durée de cette incapacité, et ce, à compter du huitième jour après l'accident;

c. Si cette incapacité dure six semaines ou plus, la victime a droit à une indemnité égale aux deux tiers (66 2-3%) de son salaire quotidien au moment de l'accident, pendant la durée de cette incapacité, et ce à compter du jour de l'accident;

d. L'indemnité pour incapacité absolue temporaire est payable chaque semaine, aux époques et lieux de paie usités dans l'entreprise sans que l'intervalle entre les paiements puisse excéder quinze jours.

M. A. Guertin, député de Hull, s'objecta aux amendements en disant, avec une belle naïvete, qu'il a préparé une argumentation au sujet du bill tel que soumis.

L'honorable M. Galipeault lui répondit avec ironie qu'il regrette que la Chambre ne puisse entendre les discours que M. Guertin avait préparés sur le projet de loi tel que présenté. Il ajoute que la Chambre se consolera en pensant que les amendements ont pour objet de rendre meilleure la loi.

Le comité Plénier a suspendu la discussion de cette clause précitée ainsi que celles concernant les services médicaux et d'hospitalisation. Des amendements seront présentés à ces clauses. Le Dr J.-P.-C. Lemieux, député de Wolfe, a même soumis un amendement à ce sujet qui sera étudié à une prochaine séance.

Le comité votá ensuite plusieurs clauses suivantes. On discuta la clause 15 concernant la rente payable à la veuve et aux enfants de la victime d'un accident fatal.

Cette rente sera payable à la veuve non divorcée ni séparée de corps, jusqu'à son décès ou son mariage. Les enfants qui ont droit à une indemnité toucheront celle-ci tant qu'ils n'auront pas atteint l'âge de 16 ans ou s'ils ne meurent pas avant d'avoir atteint cet âge.

L'Opposition fit objection à l'article qui fixe les indemnités en cas de mort suivant le nombre d'enfants laissés par la victime. Elle prétend que c'est un danger pour les familles nombreuses.

L'honorable M. Galipeault fit remarquer que, sous la loi de 1909, les célibataires qui n'étaient pas soutien de famille ne retiraient rien du patron en vertu de la loi. Et cependant, on n'a jamais entendu dire que les patrons aient fait le triage de leurs employés. Avec la nouvelle loi, si le père de famille a plus d'enfants, il reçoit plus. C'est donc un encouragement aux familles.

Dans la soirée, la Chambre qui avait suspendu la discussion à six heures, continua celle-ci, sous la présidence de M. Dugas, député de Joliette, qui dirigeait le travail du Comité Plénier.

On adopta les articles de la loi relatifs à la responsabilité des intéressés et aux garanties nécessaires.

A la clause 24, concernant les garanties et l'assurance obligatoire, M. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, enrégistra son opposition à l'assurance privée.

L'honorable M. Galipeault ajouta un amendement à cette clause, par lequel, outre la Couronne, les corporations municipales, les commissions scolaires, les corporations ecclésiastiques et gouvernementales peuvent se livrer aux entreprises assujetties à la loi sans avoir, au préalable, obtenu une assurance.

LA VOIRIE

Au début de la séance, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, présenta une motion au sujet de travaux de voirie dans la paroisse de Ste-Flore, comté de Champlain.

Il expliqua que la compagnie "Imperial Oil" a eu le contrat pour l'exécution de ces travaux. Elle a transporté ce contrat à un M. Ledue qui le transporta à son tour à un M. Berthiaume. Celui-ci a fait faillite et les employés qui ont fait les travaux n'ont pas été payés.

M. W. Tremblay, député de Maisonneuve, appuya M. Sauvé à ce sujet.

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, expliqua en réponse que le ministère de la Voirie, dans ce cas comme dans tous les cas a protégé les ouvriers en retenant, sur le montant du contrat, la somme nécessaire pour payer leurs salaires. L'"Imperial Oil" a eu le contrat pour huiler le chemin de Ste-Flore et est responsable des salaires. Elle a passé, sans la connaissance du ministère de la voirie, ce contrat à d'autres personnes et elle est responsable. Actuellement les réclamations pour salaires sont étudiées et seront payées aussitôt que possible.

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, fit ensuite adopter un projet de loi intitulé: Loi modifiant la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations". Il s'agit de faire concorder la loi provinciale avec la loi fédérale au sujet des compagnies de chemins de fer. Le bill fut adopté en troisième lecture sur division.

M. E. ROCHETTE

M. Edgar Rochette, député de Charlevoix, expliqua ensuite la motion suivante:

"Que la troisième lecture du bill No 123, intitulé: "Loi ratifiant certaines résolutions et contrats faits et passés entre la "Murray Bay Paper Company, Limited" et les Commissaires d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie et le conseil municipal de la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie", soit rescindée et que le bill soit inscrit sur le feuilleton pour nouvelle étude en comité plénier".

Il s'agit d'un bill important accordant une commutation de taxe à une compagnie la "Murray Bap Paper Ltd". Et M. Rochette a été informé que la majorité de la Malbaie n'a pas ratifié la communation de taxe. Il demande donc de discuter de nouveau ce bill. Des décisions précédentes ont été rendues accordant des motions semblables à celle qu'il présente.

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, rappelle que M. Rochette était présent lorsque le bill fut étudié et adopté au Comité des Bills Privés. MM. Duplessis et Blain s'objectèrent à l'adoption du bill et M. Rochette gagna son point.

Les règlements de la Chambre statuent que lorsqu'un bill a été voté en troisième lecture la Chambre en est complètement dessaisie. Si la demande de M. Rochette est acceptée, elle peut créer une procédure par laquelle tout député, même aux derniers jours de la session, pourrait faire un emotion semblable et empêcher la passation d'un projet de loi déjà approuvé par la Chambre et déjà rendu devant le Conseil Législatif.

M. Duplessis, député de Trois-Rivières appuie la demande de M. Rochette.

Le député de Charlevoix-Saguenay réplique que le bill a été rapporté et lu une troisième fois, mais il n'apparaît pas aux procès-verbaux que la Chambre haute soit saisie du projet de loi objet du litige. La Chambre basse n'en est pas encore dessaisie et peut l'étudier de nouveau.

L'honorable M. Laferté, président de la Chambre ajourné sa décision à une prochaine séance.

L'INDUSTRIE DE LA GLACE A ST-ROMUALD

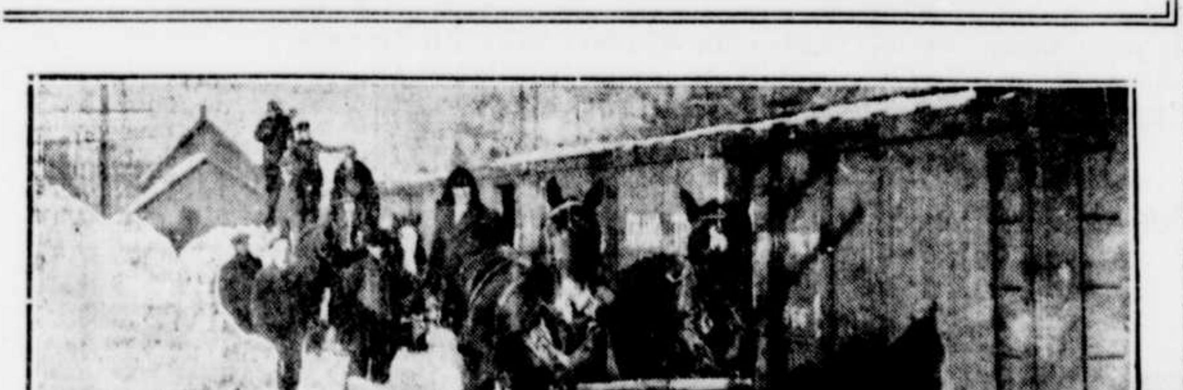

Le chargement de la glace dans les wagons du C. N. R. dont M. Philéas Paquet est l'un des fournisseurs

SERVICE PERSONNEL
AUX
DOMINION STORES
Où la qualité compte
Où la qualité compte
PLUS DE 500 MAGASINS
DOMINION STORES

Valeurs additionnelles pour le carême
à chacun des MAGASINS DOMINION
CETTE FIN DE SEMAINE

BEURRE DE CREMERIE PASTEURISE
MARQUE LIS La liv. 43c

THE
Mélange Domino liv. 69c
D. S. L. à la pesée liv. 59c
Mélange Richmello liv. 79c
Domino Vert liv. 59c

OEUFS
GARANTIS FRAIS
EXTRAS PREMIERS
50c 47c

CAFE
Mélange Richmello liv. 59c
Mélange Spécial liv. 45c
Mélange Choix liv. 55c
Marque Camp avec chicorée la bouteille 27c

SCOTCH KIPPERS
La plus belle qualité importée 4 pour 25c DEUX PAIRES

SAUMON ROSE CHOIX Grosse boite 17c
HARENGS C & B Sauce aux Tomates 23c
KIPPER SNACKS bte 8 onc. 15c
MOULES Marque Castor bte 19c

Crevettes
PAQUETAGE HUMIDE
La boîte 19c

OLIVES McLAREN RONDES
PICNIC 2 jarres 25c

SAINDOUX
PUR BOULLI ET CLARIFIE
SEAU 20liv. $3.25

CONFITURES PRUNES SANS NOYAU
ST-WILLIAM 40 onc. 35c
GELEE DE POMMETTES
OAKVILLE 40 onc. 39c
CONFITURES GROSEILLES NOIRES
Crosse & Blackwells Jarre 2 liv. 65c
DATTES HALLOWI Choix 2 livres 25c
DATTES HALLOWI FANTAISIE Paq. 8 onc. 5c
FIGUES SMYRNE A TABLE la livre 17c

DATTES SANS NOYAUX
KARAVAN 2 paq. 29c

SIROP BLE D'INDE PUR
MARQUE COURONNE BOITE 5 liv. 35c
MIEL TREFLE PUR boite No 5 75c
ASPERGES Barre d'Or grosseur pique-nique 23c
POIS No 4 Réguliers Boite 12c
TOMATES Régulières 2 grosses boites 25c
CHOUCROUTE Libby Boite 15c

PAIN
TASTY 24 onc.
BRUN OU BLANC 7c

Savon LIFEBUOY 3 Briques pour 21c

BRILLO paq. 10c
POUR NETTOYER & POLIR
DRANO bte 29c
Pour Nettoyer les Eviers

SAVON
SUNLIGHT
5 briques 28c

SAVON A TOILETTE
Palmolive 3 brq. 25c
SAVON
BLANC PERLE
10 BRIQUES 45c

POUR FACILITER A NOS CLIENTS DE FAIRE LEURS ACHATS
NOS MAGASINS SERONT OUVERTS
VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. ET SAMEDI SOIR JUSQU'A 11 h.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m., POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir; nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un caractère plus gros seront chargées 50c en plus de l'annonce suivant le tarif régulier.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

33 Succursales

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

J.-P. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph Tel :	3-0738
O. VEZINA & CIE Enr., confiserie, 768 rue St-Vallier. Tél :	3-8154
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251b rue St-Vallier. Tél :	2-1681
PHARMACIE F.-C. de LACHEVROTIERE, 31 de la Canardière. Tel :	2-0243
PHARMACIE J.-EDMOND DUBE (Croix de Malte), 152 St-Jean. Tél :	2-6342
PHARMACIE A.-L. JOLICOEUR, 333 rue St-Jean. Tél :	2-5151
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½ rue St-Joseph. Tél :	3-0809
F.-X. LEON DUBUC, 114 14e Rue. Tél :	2-3424
J.-R. BOIVIN, restaurateur, 211 de la Couronne. Tél :	2-6641
ADJUTOR LESSARD, 109 ave. François-1er, Stadacona. Tél :	3-0021
ALEXANDRE DELISLE, 117 de la Couronne. Tél :	2-3288
ARTHUR CHAMBERLAND, 16 ave. Berthiaume, St-François-d'Assise. Tél :	2-5514W
J.-ALB. GAGNON, épicier, 892 chemin Ste-Foy. Tél :	6362
ARTHUR GINGRAS, avenue Royale, Beauport-ville.	
D. LANGLAIS, GIFFARD. Tél :	2-4113m
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier. Tél :	1840
L.-P. GARNEAU, 815 rue St-Vallier. Tél :	3-0032
ADRIEN MONTREUIL, barbier, ave. Royale, Beauport. Tél :	2-7792s15
O. ROBERGE, St-Romuald. Tél :	159
E. ALEX. MARTEL, B. P. 129, Loretteville. tél:	112
CH.-A. DERY, Charlesbourg, cté Québec.	
Mlle B. ROY, 193 rue des Franciscains. Tél :	6944
JOS COTE (ltée), succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél :	2-2097
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél :	2-1134
Succursale No 3, 382 rue St-Jean. Tél :	2-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél :	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél :	2-6355
Succursale No 6, 317a rue St-Joseph. Tél :	2-6332
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél :	2-4117
Succursale No 8, 105 St-Joseph. Tél :	2-4327
Succursale No 9, 46 côte de la Montagne. Tél :	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél :	2-7904
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. Tél :	2-1706
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES du "SOLEIL" Tél :	7131

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" (ltée). Henri Gagnon, directeur-gérant.

AGENT

ON A BESOIN.—Vieille compagnie d'assurance-vie, veut communiquer avec personne compétente, avantages et conditions spéciales à l'homme voulu. Réponse tenue strictement confidentielle. Casier 83 "Le Soleil". 14mrs-6fs-1x

AGENTS DEMANDES.—On demande des agents pour vendre du charbon à commission. Spécifier expérience et commission demandée. S'adresser à Casier 385, "Le Soleil". 14mrs-6fs-1b

VENDEZ PETITS ARTICLES utiles, coûte 8c se vend 25c. Offre spéciale six échantillons différents 50c, catalogue gratuit. Talbot Frères, 833 Bloomfield, Montréal. 8-10-15-17-22-24-29-31mrs 5-7-12-14avr-1b

ON DEMANDE des correspondants et représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à International Service, 232 East Eric Street, Chicago, Ill. 10mrs-26fs-1b

TRAVAILLEZ A UNE PIASTRE de l'heure. Quelque chose de nouveau. Travail facile et fascinant. Envoyez 20 cents pour détails complets. Pas de timbres acceptés. Phillips Specialties, boîte 489, Sherbrooke, P. Q. 16fév-26fs-1b

AGENTS D'ASSURANCE-VIE demandés pour la ville et la campagne. S'adresser à la Sécurité du Canada, H. Tardif, gérant, chambre 403, édifice Guilmette, 27 de la Couronne. 17fév-26fs-1p

AGENTS.—Sur réception de $1.25 nous vous expédierons 17 articles différents en grande demande dans toutes les familles. Ne manquez pas cette chance. Ecrivez au plus tôt. Envoyez l'argent par mandat de poste. Quebec Business Mail Reg'd, 361 St-Joseph, chambre 2. 27fév-26fs-1p

CADEAUX GRATIS.—Nous donnons jolis cadeaux à ceux qui vendront 16 paquets d'aiguilles ou 16 bouteilles de parfum. Ecrivez pour recevoir ces marchandises aussi que notre catalogue de primes. Quebec Business Mail Reg'd, 361 St-Joseph, chambre 2. 24fév-26fs-1p

AGENTS, VENDEZ ARTICLES nouveaux pour repriser à la machine à coudre. Indispensable dans chaque famille. $10.00 par jour facilement. S'adresser P. Béland, 40 St-Marc, Shawinigan-Falls, P. Q. 8mrs-12fs-1b

AGENT

AGENTS LOCAUX POUR COMTES de Lévis, Bellechasse, Charlevoix, Montmorency, Lotbinière, Beauce et Mégantic pour un article qui est nécessaire dans toutes les maisons. Hommes sérieux peuvent se faire un bon salaire. The American Sales & Products Co., chambre 10, 211 des Fossés, Québec. 10mrs-6fs-1b

AGENTS DES DEUX sexes demandés. Circulaires illustrées, liste de prix envoyés gratis et comment obtenir 46 secrets, recettes, magie, préjugé, populaires, gratis. Adresse J.-E. Lepage & Frère, lettreurs, graveurs, Thetford-Mines, P.Q. 14mrs-6fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

LAPINS CHINCHILLA sujets de choix enregistrés C. S. B. A. Prix sur demande. M. Emile Boulanger, Montmagny, P. Q. 8mrs-12fs-3b

A VENDRE 2 chiens et une chienne "Bull Dog" anglais, 3 mois. S'adresser 13 St-Honoré, Limoilou. 12mrs-6fs-3b

PLUSIEURS BEAUX PIGEONS à vendre. S'adresser à 87 avenue Bigaouette tél: 4829. 13mrs-6fs-3b

LAPINS CHINCILLAS, sujets de choix enregistrés, C. S. B. A. Prix sur demande. Gérard Tanguay, tailleur, Montmagny. 14mrs-6fs-3b

SERINS ROLLERS IMPORTES aussi un choix parmi 100 autres, encore 25 belles femelles Rollers à sacrifier à $2.00, un choix de cages de luxe et couveuses, aussi un gros lot de cages de seconde main. Nids patents et autres, graines de choix "Idéale", gravelle "Merveilleuse" restaurateurs, tout ce qui concerne les oiseaux. S'adresser 94 St-Roch. 10mrs-6fs-3p

Appartements à louer

7 APPARTEMENTS DE 3 pièces $35.00 et un de deux pièces $15.00, chauffé, éclairé, aussi chambres de $12.00 et $20.00 à 271 rue St-Cyrille. S'adresser pour informations à 16 rue Mont-Carmel, tél: 2-0436J ou 6525. 17fév-26fs-5p

APPARTEMENTS ALICE à louer, 20 avenue Laurier (près Manège Militaire), 8 chambres, chauffés et avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge, 9 place Georges V, ou par téléphone à 5154. 13mrs-6fs-5p

APPARTEMENTS De Salaberry, à louer pour mai, des plus modernes, $40.00, $50.00 par mois. S'adresser au concierge, 160 Lockwell, tél: 6987. 13mrs-12fs-5b

APPARTEMENTS RUE STE-ANGELE, No 19. Appartements de plusieurs pièces chacun, complètement remis à neuf, très modernes, chauffés, etc. Dernier chic. S'adresser à J.-Alb. Marier, No 17 rue St-Jacques, tél: 2-4082 ou au concierge aux appartements mêmes. 9mrs-6fs-5p

A LOUER APPARTEMENTS LOUISE.—9 place George V (près Manège Militaire), 6 chambres, chauffés et avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge, 9 place George-V, ou par téléphone à 5154. 12mrs-6fs-5p

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5% et 7% suivant les garanties offertes. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 80 St-Pierre, Québec. 10jan-78fs-6p

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58 St-Paul, tél: 2-7831. 1-6-8-13-15-20-22-27-29mrs-6b

ARGENT A PRETER montants de $500.00 à $2,000.00. Paul Samson, notaire, édifice "Merger". 13mrs-6fs-6p

ARGENT A PRETER sur billets, hypothèques, stocks, en ville ou à la campagne. Casier postal 24, Québec. 13mrs-6f-6p

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6% par différents montants. S'adresser à J.-A. Pouliot, N.P., 26 Massue, ave. des Oblats), tél: 3-0375. 10mrs-26fs-6p

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque en ville, par montants de $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à M. Paul Grenier, N. P., 47 Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, té. 9479, rés. 3-0072. 2mrs-26fs-6p

ARGENT A PRETER à 5%, 6% et 7% sur première hypothèque, en ville et à la campagne, district de Québec. S'adresser notaire L.-E. Fortier, 87 rue de l'Eglise, tél: 9450, résidence 2-3936 sonner 2. 6mrs-26fs-6p

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, établi 1880. Action $51,700,000. Prêts sur première hypothèque. Taux avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 96 rue St-Pierre, Québec, téléphone 2-1139. 27fév-26fs-5p

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE, BONNES conditions, remboursement facile par versements mensuels, pas de commission. S'adresser à "Le Prêt Hypothécaire", 187 rue St-Joseph, Québec. 22fév-26fs-6p

6% ARGENT A prêter sur 1ère hypothèque. Taux selon les garanties. S'adresser à R.-E. MacKay, notaire No 71 rue St-Pierre, tél: 2-7576. 28fév-26fs-6p

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $300.00 pour un an, intérêt 8%. Fournira bonne garanties, pour rembourser mensuellement, si désiré. Ecrire Casier 475 "Le Soleil". 12mars-6fs-7B

ARGENT DEMANDE $8,000.00 à 6% sur maison neuve, rue Fraser, 3 logements, loués $2,400.00 par année. Casier postal 24, Québec. 13mrs-6fs-7p

ARGENT DEMANDE.—On demande à emprunter un montant de $1,600.00 pour une courte période. Paiera bon intérêt. Adresser Casier postal No 721, Haute-Ville, Québec. 10mrs-6fs-7b

ARTICLES DE MENAGES

A VENDRE AMEUBLEMENT de chambre à coucher en noyer, glacière, poêle à gaz. S'adresser Mme Klaine, 12 rue du Pont. 13mrs-6fs-8b

4 TABLES DE SALLE à manger à vendre, tables de 4 personnes, set de salon 5 morceaux, poêle tortue cuisinière, à 2 feux, etc. S'adresser 216 St-Jean. 9mrs-6fs-8b

A VENDRE.—Table, set salon, tapis, couchette cuivre, sommier, matelas, par dessus d'hiver et printemps, poêle de cuisine, 1 set d'outils, pour accordeur et réparation de pianos. S'adresser 394 St-François. 10mrs-6fs-8p

A VENDRE, set de boudoir et table en chêne, aussi moulin à laver mécanique en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser 128 Canardière, Limoilou. 14mars-6fs-8b

POELE ELECTRIQUE, carrosse, Victrola, sofa-lit, tapis, table de vivoir à vendre. S'adresser Mme J.-E.-W. Levesque, 187 St-Cyrille, tél: 4162. 13mrs-6fs-8b

POELE A GAZ cabinet à vendre, 4 feux, 1 fourneau. S'adresser A.-O. Barrette, 431 St-Cyrille. 13mrs-6fs-8b

A VENDRE UN SET de Chesterfield, une lampe de piano, carrosse de bébé, le tout en parfaite condition. S'adresser 253 St-Cyrille, tél: 5919. 12mrs-6fs-8b

SET DE SALON 5 morceaux en acajou sculpté, grand rug Welton, sofa-lit, grande glacière, 3 têtes d'orignal, à vendre. S'adresser 76 avenue du Parc, tél: 7662. 13mrs-6fs-8b

A VENDRE.—Poêle à gaz de 1ère qualité, émaillé blanc, marque Reliable, deux fourneaux et 5 feux, aussi cabinet de cuisine, machine électrique à laver neuve, acheté depuis un mois seulement, aussi une fournaise tortue. Tous ces articles sont à vendre privément au No 74 rue Crémazie, pour cause de déménagement. 11mrs-6fs-8b

DEUX BUFFETS ANTIQUES en noyer noir, autel, bas-lits, vitrail pour pipes, armoire-garde-robe, lit double, set de chambre, horloge, habillement, autres articles de ménage en bon ordre, à vendre bonnes conditions. S'adresser 183 Fleurie. 10mrs-6fs-8p

JOLI SET DE chambre à coucher complet en noyer avec sommier et matelas "Marshall". Aussi cadres et glacière à vendre à un prix raisonnable. S'adresser 71 Bourlamaque. 13mrs-6fs-8b

BASSINETTE ROTIN français, porte-musique, radio, gramophone, poêle émaillé blanc (marque Findlay) poêle à gaz, set boudoir, sofa, table à panneaux, cause déménagement. 182 d'Aiguillon. 13mrs-3fs-8b

MEUBLES A VENDRE.—Set de salon très propre, jolie couchette double, émaillée avec sommier et matelas, à vendre à bonnes conditions. S'adresser 68 St-Augustin. 13mars-3fs-8b

ARTICLES DE MENAGES

POELE COMBINE, gaz et charbon, tout émaillé blanc, avec fourneau et réchaud, tout neuf. S'adresser 15 de la Canardière. 10mars-6fs-8b

A VENDRE pour cause de départ ameublement salle à manger noyer noir, dernier style, sofa-lit, acajou, recouvert en cuir. Le tout en parfait ordre. S'adresser 46½ avenue Cartier, tél: 4807. 14mrs-6fs-8

A VENDRE pour cause de départ. Set de salle à dîner en noyer, 9 morceaux, set de chambre à coucher, lits et poêle à gaz, etc., à l'état neuf. S'adresser à 41 Jeanne-d'Arc au deuxième. 12mrs-6fs-8b

A VENDRE.—Set de chambre à coucher, set de boudoir, secrétaire, tapis, portières, fournaise et divers articles. S'adresser 447 St-Jean. 10mrs-6fs-8p

A V NDRE.—Meubles usagés, tel que fournaise, sofa-lit, table extension, machine à coudre, etc. S'adresser à 73 Fleurie. 9mrs-6fs-8b

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE.—Truck Reo, truck Ford, 3 Fords tudor, Pierce Arrow coach, modèle 38, Maxwell coach, 4 beaux touring, Dodge coach. Ces chars sont en bon ordre. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 18, 4e Rue, Québec, tél: 2-2241. 14fév-26fs-10p

A VENDRE QUELQUES Tudor Ford usagés, modèle 1927, $350.00. J.-A.-T. Lambert, 85 Notre-Dame-des-Anges, tél: 8102. 16fév-26fs-10p

AUTOS USAGES.—1 Paige sedan 7 passagers avec 5 pneus neufs, équipement complet, moteur en parfait ordre, un bargain. 1 Buick 27-50 sedan 7 passagers, très peu de milage, fini Duco. Termes si désiré. S'adresser J.-C. McNicoll, 279 St-Joseph, tél: 5102, rés. 7656. 13mrs-6fs-10p

A VENDRE.—Deux automobiles, un Packard sedan sept passagers et un Essex coach. S'adresser à L.-A. Trudelle, 39 avenue des Erables, tél: 7463, résidence, bureau tél: 5181. 13mrs-6fs-10b

CHARS USAGES A VENDRE 1 Pierce Arrow 48, sédan limousine pour $3,700.00. 1 Chrysler 80 roadster 1927 n'a fait que 8000 pour $2,500.00. 1 Chrysler 70 coach spécial 1927, $8,000.00 pour $1,800.00. 1 Chrysler 58 spécial coach pour $800.00. 1 Auburn 6-66 sedan 1927, $1,600.00. 1 Cadillac model 57 roadster $400.00. 1 Dodge 1926 touring, pour $600.00. 1 Russell Knight 7 passagers pour $200.00. 1 McLaughlin 5 passagers touring P 45 $200.00. 1 Paige touring spécial 1924. Nous demandons des vendeurs pour la ville de Québec. S'adresser à Auburn Sales Service, 47 St-Louis, Québec. 9mrs-26fs-10p

DODGE SEDAN, 4 portes à vendre en bon ordre. S'adresser 633 St-Vallier, tél: 3-0481. 10mrs-6fs-10p

AUTOMOBILE CHEVROLET à vendre. Baby Grand, touring, 5 passagers, en très bon état sur tous rapports. L'auto le plus populaire par son endurance et par la force extraordinaire du moteur. Véritable occasion $199.00 avec assurance, 2 pneus extra, batterie neuve, 1 set de chaînes neuves, 1 lumière d'urgence. J.-L.-R. Lorquet, 95 d'Abraham. 10mrs-6fs-10p

AUTOMOBILES GARDNER 8 cylindres en lignes maintenant en exposition à notre salon rue de la Couronne. Nous avons les 3 séries 75, 85, 95. Venez les examiner à loisir, les 3 séries offre une occasion sans égale de satisfaire à toutes les préférences personnelles. Quant à ce qui regarde la grandeur, le style, la couleur et le prix. Des milliers les préfèrent à toutes autres pour la puissance de son moteur et la richesse de ses lignes. Prix variant $1,800.00 à $3,500.00. Nous avons besoin de représentants pour quelques territoires que nous avons à ouvrir et aussi pour la vente de nos chars usagés. S'adresser Universal Auto and Tyres Ltd, 33 rue de la Couronne, Québec, té.: 8718. 13mrs-6fs-10p

TRUCK FORD de 1 tonne en parfait ordre, ainsi qu'un touring Chevrolet Baby Grant, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser Loui Carcau, 127 Scott, tél: 2-3088. 9mrs 6 10p

GARAGE ANDREWS 136 boulevard Langelier, grand assortiment de pièces de rechange pour Ford, Chevrolet et différentes marques de chars. Chevrolet fermé, Ford roadster et pièces usagées. Ouvert tous les jours 6 a.m. à 12 p.m. tél: 3-3738. 9mrs-26fs-10p

PIECES BABY GRANT usagé, au complet spécial "Flywind" avec ring d'acier, batterie 13, plaques, criard, fanaux, tambours, vitres, tires 33 x 4, aussi pièce McLaughlin. S'adresser 151 Colomb tél: 28760. 9mars 6fs-10B

FORD TUDOR 1927 avec équipement complet, tel qu'un char neuf, millage 700 milles, véritable bargain pour prompt acheteur, vendra à conditions faciles si désiré, tél: 2-7826F. 9mrs-6fs-10b

CHARS USAGES.—Nous avons un bon nombre de chars de toutes marques fermés ou ouverts, prix excessivement bas. Garage Limoilou Enr., 175, 3e Avenue, tél: 2-6692. 27fév-26fs-10b

PIECES DE REPARATIONS.—Exigez les véritables pièces pour votre Ford. En vente chez J.-A.-T. Lambert, 85 Notre-Dame-des-Anges, tél: 8102. Aussi pièces usagées pour Ford et Chevrolet. 8mrs-12fs-10p

RADIATEURS D'AUTOMOBILES de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur de Ford à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alio & Tessier, 560½ St-Vallier, tél: 9456. 17fév-26fs-10p

MODELE 1928.—Les autos Hudson et Essex nouveaux sont les plus populaires et les meilleurs. Pour prix et démonstration voyez Jules Maheux, 61 St-Vallier, tél: 5365. 6mrs-26fs-10p

AUTOMOBILE FORD, overhaulé au complet, pour la somme de $25.00 durant les mois janvier, février. Pour renseignements adressez-vous J.-A.-T. Lambert ou au contremaître du garage. Tél: 8102. 18fév-26fs-10p

BUREAU A LOUER

BUREAUX A LOUER édifice Lachance, spacieux bien éclairés, ascenseurs, voûte, service de concierge, au centre du quartier commercial de Québec. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél: 2-6403. 24fév-26fs-14p

GRAND BUREAU A louer, tout le 3e étage moderne en tous points. S'adresser à 58 côte du Palais, Québec, tél: 2-6092. 12mrs-26fs-14b

BUREAUX A LOUER.—Bureaux chauffés, pouvant servir pour dentistes, notaires, etc. Situé 102½, 3e Avenue. S'adresser à Security Lightning Rod Co., 100, 3e Avenue. 3mrs-12fs-14p

BUREAU POUR MEDECIN et dentiste ou autres genre d'affaires, autres chambres avec installation pour cuisine légère. Mme Pelletier, 53 Grande-Allée, en face du Parlement. Tél: 2-5762W de 6 à 8 h. p.m. 16fév-26fs-14b

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES ET PENSION avec bonne cuisine de restaurant à 173, 1ère Avenue. Aussi chambres doubles et simples, poêle à gaz, dans centre de St-Roch à 44 St-Joseph. S'adresser sur les lieux. 12mrs-6fs-16p

50 ST-ANSELME coin St-Joseph, belle grande chambre très éclairée, chauffée, garde-robe, bain, téléphone, pension si désiré. Tél: 3-3477. 12mrs-6fs-16b

CHAMBRE A LOUER

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, carré Hôtel-de-Ville, tél: 2-6447. Prix spéciaux, pour chambres pour saison l'hiver, $15.00, $20.00, $25.00 par mois. Non comparable à la vie de maison privée. Salle à dîner attachée à l'hôtel. Vins et porter aux repas. 24fév-26fs-17p

BELLE GRANDE chambre à louer conviendrait pour une ou deux personnes, chambre de bain, téléphone, service du gaz, si désiré, dans petite famille. S'adresser 42 des Franciscains. 14mrs-6fs-17b

2 GRANDES CHAMBRES prix modéré avec usage du bain et du téléphone. S'adresser 119 des Franciscains, tél: 8554. 10mrs-6fs-17b

IDEAL CHEZ-SOI.—Chambre modernes à louer, eau chaude et froide, garde-robe, dans chaque chambre, usage du téléphone. S'adresser Mme A. Thériault, 7 Hamel, tél: 2-4488. 9mrs 12fs 17b

BELLE GRANDE chambre avec 2 fenêtres donnant sur la rue, très ensoleillé et chaude. Pour un ou 2 messieurs. Quelqu'un à l'année préféré. Etage du bain, avec ou sans pension. S'adresser 34 St-Jean, 2e étage. 13mrs-6fs-17p

CHAMBRES.—Suite d'appartements à louer, avec bain, poêle à gaz, très bien meublée. 27 Ste-Angèle. 9mrs-6fs-17p

BELLES GRANDES CHAMBRES doubles et simples à louer avec pension à prix modéré. Aussi usage bain et téléphone. S'adresser 317 St-Joseph, tél: 9816. 13mrs-6fs-17b

A 527 ST-JEAN jolies chambres chauffées, chambre de bain. Téléphone 8737. 1mrs-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE A LOUER eau chaude, bain, téléphone, dans maison tranquille, prix modéré. S'adresser 22 Ferland, Remparts, tél: 2-4807W. 10mrs-6fs-17b

GRANDE CHAMBRE meublée à louer, améliorations modernes, poêle à gaz, conviendrait pour 2 messieurs ou couple, pension si désiré. S'adresser 189 St-Jean. 9mrs-6fs-17p

A LOUER chambre à coucher boudoir pour deux, usage du téléphone et piano si désiré. Privilège de cuisine. S'adresser à 53 rue Ste-Julie. 15mrs-6fs-17b

BELLE GRANDE chambre à louer dans le plus beau quartier de la ville, près des chars et de l'église avec ou sans pension. S'adresser 123 Aberdeen, tél: 4657. 10mrs-6fs-17p

FLATS DE 2 ET 3 chambres sur la rue Couillard. Possession immédiate. S'adresser 18 Hébert. P. Daigle, tél: 2-4839W. 15mrs-6fs-17p

CHAMBRES.—Vous trouverez grandes et petites chambres à louer à prix modérés, avec eau chaude et froide et améliorations modernes à 18 Ferland, tél: 3-3281. 15mrs-6fs-17p

CHAMBRES A LOUER très propres et très éclairées, avec usage du gaz, du bain et du téléphone. S'adresser 40½ Couillard ou 7 St-Flavien, Haute-Ville, Remparts. 12mrs-6fs-17p

GRANDES CHAMBRES DOUBLES et simples, bien éclairées, ensoleillées, fenêtres sur la rue. Pour messieurs. Aussi belle suite de chambres, bain, téléphone. S'adresser 55 d'Aiguillon, tél: 2-1937W. 9mrs-6fs-17p

CHAMBRE A LOUER améliorations modernes, avec ou sans pension, prix modéré. S'adresser 250 St-Jean, tél: 2-1764F. 10mrs-6fs-17p

JEUNE HOMME distingué trouvera chambre et pension à 128 d'Aiguillon. 10mrs-6fs-17p

CHAMBRES DEMANDEES

ASSOCIES DEMANDES.—Associé avec $5,000 à $10,000 demandés pour entreprise très payante. Avantage exceptionnel. Ecrire à Casier No 366, "Le Soleil", pour arranger entrevue. 10mrs-6fs-18ab

Chevaux, voitures, harnais

ATTENTION.—18 chevaux à vendre, 2 de $30.00 par cheval, 4 de $50.00 par cheval, cause de vente n'ayant plus besoin. S'adresser 22 St-Sauveur, tél: 5442. 9mrs-6fs-19b

CHEVAL A VENDRE 1250 lbs, $50.00. S'adresser 90 St-Ignace. 13mrs-6fs-19b

3 GRANDS BERLOTS de livraison, 2 carrioles rouges, 1 berlot-carriole, 1 berline à neige, un cutter, speeder, 1 sleigh de chantier. François-C. Savard, 242 la Reine. 10mrs-6fs-19p

CHEVAL DE SELLE A VENDRE.—Bon petit cheval de selle à vendre, sans défaut, bon coureur. S'adresser à Jos Lachance, 888 rue St-Vallier, tél: 9374. 15mrs-6fl-,lf
15mrs-6fs-19b

JUMENT ROUGE 8 ans, un beriot, un harnais, le tout $90.00. S'adresser C. Robitaille, 208 Crémazie, tél: 8034. 13mrs-6fs-19b

A VENDRE UN CHEVAL vite, pesant 1100 lbs, âgé de 12 ans, bon partout avec boghei, harnais et beriot d'hiver, cause n'en a plus besoin, à vendre bon marché. S'adresser à 146 avenue Taschereau, tél: 2-5957W. 10mrs-12fs-19b

COMMERCE

CHARBON DUR

MERISIER, ERABLE.—La corde 2 pieds	$8.50
MERISIER, ERABLES.—La corde 2½ pieds	$10.50
STOVE, LA POCHE	.85
CHESTNUT, LA POCHE	.85
COKE BESCO, LA POCHE	.45
CHARBON MOU ECOSSAIS, la poche	.65
CHARBON BOIS FRANC, la poche	.30

SPECIALITE COKE BESCO. H. Doulassa 154 Montcalm, tél: 7815. 17fév-26fs-22p

Bois de chauffage

J.-E. PAQUET, 56 DOLLARD, 1089 St-Vallier, tél: 3-0727. Erable, merisier mêlé bien sec, scié, fendu $4.50 la corde, ½ corde $2.75. Merisier, érable seulement 2½ $10.50. Croûte bois mou, slab toutes sortes bon marché. Charbon Stove, Chestnut, la tonne, la poche 85c. Charbon mou 30c. Besco 50c. Steam Coal 65c. 20fév-26fs-22p

CHARBON ANTHRACITE AMERICAIN.—Stove, Egg, Chestnut, 80c la poche. Coke Besco, 40c la poche. Le plus bas prix à la tonne, qualité spéciale. Livraison dans toutes parties de la ville. S'adresser O. Côté, 260½ Ste-Hélène, tél: 4069. 1mrs-26fs-22p

ECONOMIE.—Nous achetons vieux papier et guenilles, crin, coupures de tailleur et vieux métaux. The Saving Waste Paper Co., Ltd, 107 rue St-Roch, Québec. Tél: 2-7444. 14mrs-26fs-22b

CHARBON DUR, Stove et Chestnut à la poche, 80c. Aussi charbon de bois franc 30c la poche. Livré à domicile. S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon paroisse du Sacré-Cœur, tél: 5972. 5mrs-26fs-22b

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable 3 pieds, croûtes de merisier, aussi chevaux, voitures à vendre bon marché. Avant de donner votre commande voyez J.-B. Savard, 93 St-Luc. 1mrs-26fs-22l

BOIS DE CHAUFFAGE, BARDEAU cèdres, bois corde, slabs bois franc, bois mou. Livraison domicile. Bardeau, poteaux, madriers cèdre. Cour à Bois St-Roch, 171½ du Pont, tél: 2-4382. 1mrs-26fs-22p

BOIS DE CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Egg, Chestnut, à la tonne, la poche. L. Verreault, 155 Napoléon, tél: 6231. 22fév-26fs-22p

COMMERCE A VENDRE

ETAL DE BOUCHER à vendre y compris tous les accessoires de boucher et terrain 50c 80 pds. Bon poste St-François-d'Assise. Prix demandé $3,000.00, conditions $1,600.00 comptant, balance payable à 3 ans 6%. Ecrire Casier 263, "Le Soleil". 18fév-26fs-23b

COMMERCE A VENDRE épicerie située sur 3e Avenue, avec logement si désiré. S'adresser 111, 3e Avenue, tél: 2-0435. 3mrs-26fs-23p

BOUTIQUE DE CHARRON à vendre avec outillage, grosse clientèle. Vendu cause de santé. S'adresser à E. Auger, 13 Bouffard. 14mrs-6fs-23b

MAGASIN GENERAL DE marchandises sèches établi depuis 30 ans, bonne clientèle, ventes annuelles 75,000. Ce magasin est situé dans la partie la plus centrale d'une ville industrielle qui est aussi un centre agricole important, à 35 milles de Montréal, population 15,000. Conditions avantageuses. Raison de vente, abandon des affaires. Ecrire à Casier 367, "Le Soleil". 10-12-15mrs-23b

Avez-vous Essayé ?

Tous ceux qui doutent de la valeur de l'annonce n'ont qu'à faire l'essai des Petites Annonces du Soleil, quand ils auront un logement à louer, une maison à vendre, etc. Essayez cela maintenant et vous serez étonnés des merveilleux résultats

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX DE SELLE A VENDRE 2 chevaux de selle, très bien dressés, dont l'un peut servir pour la voiture, à vendre à bonnes conditions. S'adresser Antoine Cauchon, 309 Richardson. 14mrs-6fs-19p

3 EXPRESS EN BON ordre, 2 couvertes et 1 non couverte, vendra à prix raisonnable. S'adresser 13 St-Albert, Limoilou. 7mrs-12fs-19b

A VENDRE LORRIES, boghei avec roues bandées de caoutchouc, rock way de famille, avec portes et roues bandées de caoutchouc, toutes presque neuves. S'adresser 35 Latourelle, 2e étage. 14mrs-6fs-19b

3 BEAUX PONEYS à vendre très bon marché. S'adresser M. Bourbeau, 64 Ste-Agnès, Québec. 28fév-26fs-19p

COMMERCE

BOIS DE CHAUFFAGE sec, scié et fendu. Prix pour 1 corde de bois de poêle, mélangé, merisier, érable et épinette, garanti 75% de bois franc $3.60. Beau merisier très peu de plaine, 1 pied de long $4.65. Téléphone 2-1064 s. 11 côte des Bells, Québec. Edouard Reel Limitée. 8mrs-52fs-22b

CHARBON DUR A VENDRE. Egg, Stove et Chestnut, 80c la poche, ainsi que le Coke Besco à 40c la poche. A la tonne, le plus bas prix du marché. Téléphonez 2-3445W à Albert Portelance. 11fév-26fs-22p

CHARBON STOVE, Egg, Chestnut, justement reçu. Garanti, balance publique. Commandez tout de suite. Prix raisonnable. Champlain Coal Co. Reg'd, 33 Sous-le-Fort, tél: 2-4810. 1mrs-26fs-22p

POUR DEMENAGEMENT AU LOIN avec truck. Aussi charbon de toute sorte à vendre à la poche ou à la tonne. S'adresser L.-E. Caron, 90 Latourelle, tél: 5563. 24fév-26fs-22p

CHARBON ANTHRACITE AMERICAIN, Stove, Egg, Chestnut, 80c la poche. Coke Besco. Les plus bas prix à la tonne; qualité et pesanteur garanties. G.-S. Marceau Enr., No 817 rue St-Vallier, tél: 3-0617, 9561. 27fév 26fs-22b

BOIS CHAUFFAGE.—Bois franc sec, scié, fendu, $4.00 le voyage, croûte bois mou $2.75. Croûtes merisier, bouleau. Bois 2 pds, 2½ pds, scié et fendu. A. Faucher, 49 St-Bernard, tél: 2-7628. 15fév-26fs-22p

COUR A BOIS LIMOILU ENR., 108, 3e Avenue, tél: 2-3678, résidence 2-2765W. Bois de chauffage, merisier, érable. Spécialités croûtes de merisier, slabs de bouleau et épinette. Mesure garantie. Prix modéré. 10mrs-26fs-22x

J.-ALD. LATULIPPE, BOIS ET CHARBON.—Bois chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, 14, 3e Avenue, près du pont Dorchester, tél: 2-0882. 22fév-26fs-22p

CHARBON DUR A VENDRE. Egg, Stove et Chestnut, 80c la poche, ainsi que le Coke Besco à 40c la poche. A la tonne, le plus bas prix du marché. Téléphonez 2-3445W à Albert Portelance. 12mrs 26fs-22p

BOIS DE CHAUFFAGE.—Nous gardons toujours un grand assortiment tel que merisier, érable, slab merisier et bouleau. Demandez nos prix avant de placer votre commande. Cour à Bois Lafayette, angle Ste-Thérèse et Lafayette, tél: 6368. 23fév-26fs-22p

CHARBON DUR Stove, Chestnut, 85c la poche. Charbon mou écossais 65c la poche. Charbon de bois 30c la poche. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél: 6618. 27fév-26fs-22p

BOIS MOU, slabs de merisier, érable, merisier, aussi bois mêlé, scié, fendu. Aussi bois à la corde, demi-corde, etc. E. Mercier, 14 des Prairies, tél: 2-5282. 28fév-26fs-22p

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE PHARMACIE, loyer $50, chauffé, long bail. Bon centre, faisant bonnes affaires, établie depuis douze ans. 1-3 comptant, balance bonnes conditions. Ecrire Casier 387, "Le Soleil". 15mrs-6fs-23b

MAISON DE COMMERCE à vendre avec toutes les améliorations voulues, tout près de Québec. Boulangerie, épicier ainsi que grains, en général, bon poste d'affaires pour un prompt et sérieux acheteur. Pour cause de mortalité. Ecrire Casier 222, "Le Soleil". 14mrs-j.n.o.-23b

TAVERNE A VENDRE, bon poste, bonne clientèle, cause maladie. Ecrire Casier 386, "Le Soleil". 15mrs-6fs-23b

SHOP DE BARBIER à vendre ou à louer, prêt à travailler. Très bon poste. S'adresser l'hôtel J.-B. Paradis, coin marché Findlay et Dalhousie, Basse-Ville Québec. 9mrs-12fs-23

STOCK D'EPICERIE à vendre avec ameublement à condition facile, bonne clientèle. Téléphone 2-7984. 9mrs-6fs-23b

POSTE DE COMMERCE tabaconiste avec ameublement bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 290 la Canardière, tél: 2-7444. 14mrs-6fs-23b

STOCK D'EPICERIE et parfumerie avec installation tel que show case, meubles de restaurant, etc. S'adresser 57 Ste-Claire. 12mrs-6fs-23p

BOULANGERIE, établie à Québec, à vendre pour cause de maladie. Véritable occasion. Ecrire pour renseignements à Casier 380 "Le Soleil". 14mrs-6fs-23b

SALON DE BILLARD centralement situé dans l'hôtel Montcalm, ameublé de 11 tables à blouses et deux tables anglaises de la marque Brunswick. Conditions faciles. Long bail. S'adresser A.-J. Pelland, 161 St-Jean. 14mrs-26fs-23p

ON DEMANDE un acheteur pour poste d'épicerie licencié, vendra la propriété ou louera l'épicerie et logement. Sacrifice à prompt acheteur. Tél: 3-3909. 12mrs-6fs-23b

SALON DE BARBIER avantageusement situé dans l'hôtel Montcalm, ameublé de 5 chaises, outillage moderne, chauffé, fourni d'eau chaude, long bail, conditions faciles. S'adresser à A.-J. Pelland, 161 St-Jean. 14mrs-26fs-23p

COTTAGE A LOUER

COTTAGE A VENDRE.—Magnifique 3 étages, 15 appartements, moderne, grand terrain, garage, endroit résidence idéal, chemin Ste-Foy, coin route Hôpital Laval. Prix raisonnable, considérera échange. S'adresser Pierre Blouin, 1289 rue Maisonneuve, Montréal. 20fév-20fs-24b

DEMENAGEMENTS

$4.00 DEMENAGEMENT DE PIANO $4.00. J'informe ma nombreuse clientèle que comme par le passé je m'occuperai de pianos, safe, crétage de meubles de luxe, ouvrage garanti. M. Georges, 73, 2e Rue, tél: 2-4768J. 29fév-6fs-24ab

DIVERS A LOUER

BOUTIQUE DE BOULANGER à louer. S'adresser 134 Napoléon, Québec. 16fév-26fs-25p

CLAVIGRAPHES A LOUER Remington "Underwood" $5.00 par mois, 3 mois $12.00. S'adresser Gerald Martineau, 84 St-Pierre, tél: 2-2880. 16fév-26fs-25p

DIVERS A VENDRE

2 TABLES DE POOL avec équipement complet à vendre à très bonnes conditions. S'adresser au No 242 rue St-Jean, tél: 2-8020. 10mrs-6fs-26p

AMEUBLEMENT DE MAGASIN à vendre ainsi que cheval et voiture. S'adresser 938 St-Vallier. 14mrs-6fs-26b

A VENDRE.—Horloge grand-père $75.00, show-case, balance, cash, lavabo, miroir, stand, chaises de barbier, stériliseur, garde-soleil, etc. S'adresser A. Delisle, 181 Dorchester, tél: 2-8278. 14mrs-6fs-26b

ROLL TOP en chêne solide avec chaises à vendre. S'adresser 15 Crémazie, tél: 2-6348W. 13mrs-6fs-26b

MAGNIFIQUE COFFRE de sûreté pour maison avec combinaison, pesant environ cent livres, à l'épreuve du feu. Aussi une petite fournaise en parfait ordre. S'adresser à 49 Claire-Fontaine. 13mrs-6fs-26b

A VENDRE UN couteau à jambon ayant servi que huit mois, une balance Brantford, capacité 20 lbs, en bon ordre, une vitrine de comptoir avec vitres bombées. S'adresser C. Robitaille, 208 Crémazie, tél: 8034. 13mrs-6fs-26b

MACHINE A COUDRE Singer neuve, aussi machines à coudre un peu usagées, pour famille, moulin tailleur et moulin à pièces pour cordonnier en bonne condition. S'adresser 17 Victoria, tél: 3-0447. 9mrs-26fs-26b

POELE FOURNAISE deux dans un, poêle, deux toiles à grands châssis, lit en cuivre avec sommier. S'adresser 63 de la Canardière, tél: 2-7310M. 12mars-6fs-26b

A VENDRE.—Machine à écrire "Bar Lock" en parfaite condition, bon marché. Aussi un cheval, pesanteur 1150 lbs, âgé 9 ans. Bon marché. S'adresser 38 Bédard. 12mrs-6fs-26p

MEUBLES A VENDRE.—Ayant décidé de discontinuer le commerce de meubles pour s'occuper à l'avenir que d'encans et évaluations, nous vendrons à sacrifice toute la balance de notre fond de commerce de meubles neufs, tels que couchettes de fer, sommiers, matelas, oreillers de plumes, ameublements de chambres à coucher, tables extention, chaises de tous genres, mobiliers de vivoir, tables de cuisine (dessus hydraulique), table-pupitre pour machine à écrire, chaises de bureau, chaises de véranda, etc. etc. Il faut que le tout soit vendu d'ici au 15 avril prochain. L.-J.-A. Demers & Cie, encanteurs et marchands de meubles, 23 rue Sous-le-Fort, tél: 2-1522. 10mrs-12fs-26p

A VENDRE.—1 show case mesurant 3½ pieds de hauteur, 5 pieds de longueur, 26 pouces de profondeur. En parfait ordre. Très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à J.-E. Lefebvre, fleuriste, 54 côte du Palais. 13mrs-6fs-26p

A VENDRE.—Un grand comptoir avec tiroirs. S'adresser à F. X. Fortier, 1 rue Champlain ou téléphoner 2 6456W. 9mr 6f 26b

BALANCE, COMPTOIR et tablettes à vendre. S'adresser à 233 rue Kirouac. 15mrs-3fs-26b

MOTEUR. POUR UN PROMPT acheteur.—Un moteur de 5 forces 550 volts, 60 cycles, 2 phases, presque pas usagé en très bon ordre. L. A. Bidegaré, 175 Ste-Thérèse, tél: 5915. 9mrs 6fs 26d

UN ENGIN A gazoline "Stover" 4½ forces, en parfait ordre. Une étau pour faire les crampons à vendre bon marché. S'adresser F.-X. Bouchard, Montmorency, tél: 2-2995 s. 3. 15mrs-6fs-26b

A VENDRE 160 VOLUMES en bon état de tout genre, mais la plupart étant des livres d'histoires intéressantes, aussi dictionnaires français-latin et latin-français, presque neufs, vingt et un mille timbres canadiens de différentes émissions, ainsi qu'américains. S'adresser à Mme G. Vekeman, 36 Notre-Dame, Basse-Ville, au 3e. 9mrs-6fs-26b

BALANCE A VENDRE.—Balance Dayton et Toledo de seconde main à vendre à bon marché, aussi couteau à jambon et moulin à hacher la viande. Bon bargain. Téléphoner à 2-4944 pour information. 14fév-26fs-26p

ARGENTERIE ET VICTROLA à vendre à 4½ Hébert, pour cause départ, service à thé, plateaux, coutellerie argent, Victrola, disque et divers objets. Tél: 2-0758 avant-midi. 15mrs-6fs-26b

A VENDRE.—Show-case, un comptoir, vitrine 9 pieds de long, une vitrine de comptoir nickelé très bon marché. S'adresser J.-P.-A. Couture, coin Latourelle et Racine. 14mrs-6fs-26b

LAVEUSE ELECTRIQUE à vendre "Beatty Line Saver", en parfait ordre, bon marché. S'adresser à 186D, 1ère Avenue. 14mrs-3fs-26b

BALANCE à vendre à très bon marché. Usure de seulement un mois. S'adresser 154 Marie-Louise, M. Léo Marceau. 8mrs-6fs-26b

A VENDRE "Show Case" 6 pieds par 3 pieds en très bon ordre. S'adresser à 830 St-Vallier. 14mrs-6fs-26p

DACTYLOGRAPHES, DUPLICATEURS, machines à calculer. Ventes, achats, échanges, locations et réparations. Toutes les marques. Quebec Typewriter Exchange Enr., J.-E. Vézina, prop., 82 côte de la Montagne, Québec, téléphone 2-3551. 7mrs-26fs-26p

ARMOIRES ET SHOW CASES à vendre en parfait ordre. Très bon marché pour prompts acheteurs. S'adresser à 297½, 1ère Avenue, tél: 2-7195. 10mrs-6fs-26b

VITRINE A VENDRE avec 4 tiroirs de longueur 2 de hauteur. Deux portes à coulisse avec grandes vitres. Visible 271¾ St-Joseph, tél: 5584. 10mrs-6fs-26b

DIVERS

VOIES URINAIRES, syphilis, cœur et poumons, médecine générale, docteur L.-G. Perrin, résidence 24 du Pont, tél: 2-8196, bureau, chambre 4, édifice Giguère, 235 St-Joseph, tél: 9280. 24fév-26fs-27p

LAINE

Expédiez-moi votre laine brute, lavée ou non lavée et obtenez le meilleur prix du marché. Prompt retour, demandez mes prix. J'achète toutes sortes de fourrures. Jos. Couturier, marchand, La Malbaie, Québec. 10mars-26fs-27b

APPRENEZ L'ANGLAIS par l'entremise de notre nouveau cours avec disques. Méthode agréable, facile, peu coûteuse. Demandez catalogue descriptif. International Correspondence Schools, 115 St-Jean, tél: 2-0511. 15fév-26fs-27p

PEAUX DE BOEUFS. Nous sommes acheteurs de toutes les peaux. Spécialement les peaux de bœufs. Et nous payons les plus hauts prix du marché. Demandez nos cotations. S'adresser Wilfrid Cantin, tanneur, Québec. 14fév-26fs-27p

MATERNITE PRIVEE chez madame L. Lessard, No 92 rue St-Joseph. Médecin au choix de la personne. Bons soins. Chambre seule. Prix modéré. 12mrs-6fs-27p

MODISTE FRANCAISE

UNE DAME MODISTE, Française confectionne toilettes de bals, de mariées, costumes de tous genres, aussi réparations. Satisfaction assurée. Avis à une clientèle distinguée. No 26 avenue Ste-Geneviève, près du Château. 7mrs-12fs-27p

ENCAN.—L.-J.-A. Demers & Cie, encanteur, évaluateur, encan à domicile de commerce, évaluation pour successions et assurance, charge modérée. Prompt retour. S. v. p. nous consulter. Tél: 2-1522. 23 Sous-le-Fort. 29fév-26fs-27p

MESDAMES. POILS ET DUVETS superflus enlevés radicalement et pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à Gypsia Départ. W. 55 West 42 Street, New-York. 25fév-26fs-27b

HOPITAL DE MATERNITE ET D'ENFANTS, 85 Artillerie, tél: 2-4341. Pouponnière modèle pour bébés en santé. Ouvert à tous les médecins. Médecin résident des hôpitaux de New-York et de Paris. 21fév-26fs-27p

ELEVES DEMANDES

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE.—Méthode tout à fait nouvelle. Compilée avec soin avec prononciation correcte. Ayant pour base 24 ans d'expérience dans enseignement. Surprenants résultats en très court temps à prix minime. Pour renseignements, écrire à Mlle Blanche Fisher Dépt. 3, 1231 ave Lexington, New-York. 8sept-41fs-28b

VIOLON, MANDOLINE, BANJO, guitare et Ukulele, enseignés d'après les meilleures méthodes. Professeur d'expérience. Cours le jour et le soir. S'adresser à M. F.-X. Lacroix, 452 rue St-Joseph. 28fév-26fs-28p

ELEVES DEMANDES.—Cours privés français, anglais, mathématiques, tenue des livres, sténographie française et anglaise, ainsi que clavigraphie, plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Mon cours est rapide. S'adresser 2 Bayard. 27fév-12fs-28p

NOUVELLE méthode anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S.-A.-E. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 17fév-26fs-28b

ELEVES DEMANDES

L'ANGLAIS PRATIQUE enseigné privément en peu de temps par homme d'expérience. Aussi français et l'arithmétique. Prix raisonnable, jour et soir. S'adresser 300 St-Vallier (près rue du Pont). 2fév-26fs-28b

APPRENEZ L'ANGLAIS par l'entremise de notre nouveau cours avec disques. Méthode agréable, facile, peu coûteuse. Demandez catalogue descriptif. International Correspondence Schools, 115 St-Jean, tél: 2-0511. 15fév-26fs-28p

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, tél: 2-7490. Anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. 2mrs-26f-28p

ANGLAIS, ANGLAIS, ANGLAIS, etc. —Bart School, édifice Auditorium, tél: 2-5889 ou 2-5387.

QUEBEC BUSINESS.—Collège, 413 rue St-Jean, tél: 2-8528.

COLLEGE DES BREVETS. Edifice Auditorium, tél: 2-5889. Préparation à tous les examens de la province. 15mrs-26fs-28p

STENOGRAPHIE SUPERIEURE BILINGUE. Cours strictement privés. Affiliée à l'Institut Sténographique Ferrault de Montréal. Mlle Eva Bédard, 51 St-Pierre, 2e étage, Caisse d'Economie, tél: 2-2724. 3mrs 26fs 28p

EMPLOI DEMANDE HOMME

HOMME MARIE demande position ayant de l'expérience dans l'épicerie et comme boucher, pouvant fournir bonnes références. Ecrire Casier 382, "Le Soleil". 14mr-6f-29b

COMPTABLE.—Bilingue, 15 ans d'expérience en comptabilité générale demande position ou prendra charge de comptabilité à l'heure, pour industriels, marchands ou autres, qui n'ont pas assez d'ouvrage de bureau pour un comptable permanent. Pour renseignements s'adresser J.-A. Dion, 116 des Franciscains, tél: 2-7659M. 15mrs-6fs-29b

HOMME DE 12 années d'expérience dans fabrication et empaquetage de produits alimentaires, demande emploi, peut fournir de bonnes références. Alex. Lépine, 250 Colomb, Québec. 13mrs-6fs-29b

EMPLOI DEMANDE FEMME

EMPLOI DEMANDE par jeune femme comme garde-malade. Bonne expérience des deux langues. Temps complet ou de loisir. Ecrire à Case 371, "Le Soleil". 12mrs-6fs-30p

VOUS TROUVEREZ à faire laver votre linge au morceau ou au lavage, aussi couverture de lit ou rideaux. S'adresser 125 Prince-Edouard. 13mrs-6fs-30b

ENTREPOTS A LOUER

MANUFACTURE

A LOUER OU A VENDRE 40x70 avec grand terrain, très bien éclairée, ancien poste de Soulard & Julien, conviendrait pour garage, situé Limoilou, coin 3e Rue et 7e Avenue. S'adresser tél: 2-4963F. 10mrs-6fs-31p

BOUTIQUE OU ENTREPOT à louer, 2 étages, très bien éclairé. Louera bon marché pour homme sérieux. Situé dans St-Roch près de la rue du Pont. S'adresser Elz. Savard, 671 St-Vallier, tél: 9417. 10mrs-6fs-31p

BOUTIQUE DE PLOMBIERS à louer bon poste situé dans la rue de l'Eglise. Possession immédiate. S'adresser M. Bouchard, 168 Richardson, tél: 3-0081. 9mrs-6fs-31p

FILLES DEMANDEES

FILLES.—Nous donnons une magnifique paire de bas de soie gratuitement pour quelques minutes de travail facile. Ecrivez aujourd'hui. A. Allard, 1217 Marie-Anne, Montréal. 13mrs-6fs-37b

ON DEMANDE des modistes dans les chapeaux pour dames et des commis d'expérience. S'adresser 315 St-Joseph. 14mrs-6fs-37b

DAMES ET JEUNES FILLES demandées comme agents pour la vente du Corset Nubone. Adressez-vous à Mlle Raymond, 342 St-François, tél: 3-3276. 12mrs-6fs-37p

ON DEMANDE immédiatement une fille de chambre. S'adresser à Mme Maurice Dupré, appartements Grande-Allée, 144 Grande-Allée, tél: 2-7847. 15mrs-6fs-37b

FILLE OU FEMME DEMANDEE, sachant faire la cuisine, aussi fille de salle. S'adresser René Simard, Ste-Anne-de-Beaupré. 14mrs-6fs-37b

ON DEMANDE une faufileuse d'expérience sur le canevas, aussi une sténographe. S'adresser à Raoul Garneau Enr., 272 des Fossés. 13mrs-3fs-37b

FILLES DE VAISSELLE DEMANDEES.—On demande des filles de vaisselle pour la cuisine. S'adresser 46 côte du Palais, entre 3 h. à 4 h. de l'après-midi. Demandez M. DesParois. 14mrs-6fs-37b

AJUSTEUSE (FITTEUSE) de chaussures demandée. Bonne occasion pour jeune femme ambitieuse possédant expérience de l'ajustage des hausses de chaussures et pour aider au magasin. Position permanente. Devra parler français et anglais. James Patterson Reg'd, 877 Ste-Catherine Ouest, Montréal. S'adresser le soir entre 6 et 7 heures à 52½ Richelieu. 14mrs-2fs-37b

FILLES DE TABLE DEMANDEES On demande des filles de table pour servir dans le nouveau Grill de l'hôtel Victoria. S'adresser à 46 côte du Palais entre 3 h. et 4 h. de l'après-midi. Demandez M. Des Parois. 14mrs-6fs-37b

ON DEMANDE immédiatement une cuisinière et une fille de buanderie avec références. S'adresser à l'hôpital Ste-Marie, 1136 St-Vallier. 12mrs-6fs-37b

ON DEMANDE UNE prépareuse d'expérience dans les chapeaux. S'adresser à 119 Aberdeen, tél: 6562. 12mrs-6fs-37b

ON DEMANDZ une fille sachant faire la cuisine. S'adresser Albion Hôtel, 28 Henderson. 9mrs-6fs-37b

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille de 14 ou 15 ans, comme bonne d'enfant. S'adresser Mme Dupuis, 25 Cove Fileds, Manège Militaire, tél: 2-4703F. 14mrs-6fs-37b

FILLES DEMANDEES.—On demande des filles d'expérience, ainsi que des apprenties, pour travailler dans les chapeaux de dames. S'adresser à J. Guilmette, 231½ St-Joseph. 13mrs-6fs-37p

ON DEMANDE une fille pour laver la vaisselle, dans une pension privée. S'adresser 97 St-Jean. 13mrs-6fs-37b

ON DEMANDE immédiatement une fille de chambre avec expérience. S'adresser Mme Lucien Cannon, 135 Grande-Allée. 13mrs-12fs-37b

HOTEL ST-PAUL.—On demande 2 bonnes filles de chambre et aussi pour ouvrage général. S'adresser 377 St-Paul. 13mrs-3fs-37b

OPERATRICE d'expérience parlant les 2 langues demandée immédiatement à 235 St-Joseph, chambre 7. 13mrs-6fs-37b

2 COMMIS VENDEUSES demandées, une dans les confections pour dames, l'autre dans les chapeaux pour dames, possédant les deux langues, bon salaire et position permanente aux personnes qualifiées. S'adresser à "La Perfection" 91 St-Joseph. 13mrs-3fs-37b

CUISINIERE DEMANDEE avec bonnes références. Mme Bruneau, 1 rue Hamel. 9mrs-6fs-37b

FOURRURES

VOUS TROUVEREZ 80 CARON 3e étage, capot chat $125.00, capot chèvre $40.00, manteau creamer collet chat Alaska $210.00, manteau seal garni imitation d'écureuil $45.00, renard pour $25.00 et plus aussi robe carriole 15.00. Visible jusqu'à 9 h. du soir. 1mrs-26fs-38p

PLUSIEURS JOLIS MANTEAUX suachapal unis ou garnis en Fitch naturel, kolinsky écureuil naturel martre d'Alaska en vison aussi un beau manteau en chat sauvage à bas prix. J.-O. Nadeau, 1032 St-Vallier, tél: 4245. 16fév-26fs-38p

GARAGE A LOUER

262 RUE ST-VALLIER.—Garage à louer avec place pour 25 autos. A partir du 1er mai. Téléphoner 2-7052F. Aussi un magasin à louer. 18fév-26fs-40b

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DEMANDES.—Nous avons une proposition très rémunératrice pour vendeurs ambitieux. Vente des célèbres laveuses électriques Connor. Pour informations, s'adresser personnellement ou par malle. R. Lavigne, Connor Washer Store, 1220 St-Vallier, Québec, tél: 3-0850. 9mrs-6fs-44p

UN VOYAGEUR demandé pour vendre un stock d'articles de fumeurs et de fantaisie, comme side line. Bonne commission. S'adresser à 419 rue St-Vallier. 9mrs 6fs 44b

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE un vendeur énergique et compétent. Seul un vrai vendeur devra faire application par lettre à boîte 376 "Le Soleil". 13mrs-6fs-44p

HOMMES DEMANDES.—Plusieurs personnes demandées pour apprendre à conduire l'automobile et tous les changements de vitesse à prix raisonnable, licence garantie. S'adresser 454½ St-Joseph. 12mrs-6fs-44b

HOMMES ET FEMMES demandés pour gagner de $5.00 à $15.00 par semaine par temps de loisir, chez soi. Pas de sollicitation. Chèque de paye réguliers. Ecrire à Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dept. 32V. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31mrs-44b

REPRESENTANTS demandés pour fournir les familles avec un produit se vendant tous les jours de l'année. Bonne commission à un homme actif, grand territoire protégé, $5.00 par jour facilement gagné, expérience pas nécessaire. Réservez votre territoire maintenant. Ecrivez vite à M. Oscar Tardif, R. R. No 2 Thetford-Mines. 9mrs 12fs 44b

100 HOMMES DEMANDES.—Hommes ambitieux, inexpérimentés, demandés pour travail intérieur, propre. Gages $25.00 à $50.00 par semaine dans les grandes et petites villes. Vous pouvez apprendre le métier de barbier et gagner tout en apprenant chez Hemphill, la seule compagnie avec charte fédérale enseignant ce métier en Canada et aux Etats-Unis. Diplômes accordés. Outils fournis. Ecrivez pour catalogue gratuit. Hemphill Trade Schools, Limited, 1107 boulevard St-Laurent, Montréal. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31mrs-44b

DEUX HOMMES: Voyageur sollicitant à domicile et vendeur au magasin. Sachant français, anglais, expérimentés dans les poêles, meubles, musique. Références. S'adresser Simard & Simard (limitée), Case postale 10, Jonquière. 12mrs-6fs-44x

HOMMES, GARCONS, gagnez $25.00, $50.00 par semaine. Emploi facile. Système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie. Etablie depuis 40 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations Collège des Barbiers Moller, 62 boulevard St-Laurent, Montréal. 8mrs-26fs-44b

COMMIS DEMANDE pour magasin de hardes faites, parlant les deux langues préféré, bons gages pour l'homme qualifié. S'adresser 11 rue St-Joseph, Comfort Clothing. 14mars-6f-44b

ON DEMANDE cuisinier ou cuisinière avec bonnes recommandations pour famille privée. S'adresser en personne de midi et demie à deux heures et demie ou de six heures et demie à huit heures le soir, 7 place Georges V, Grande-Allée. 14mrs-3fs-44b

VOYAGEUR avec expérience demandé pour faire la ville de Québec. Position rémunératrice et d'avenir. Ecrire Casier 381, "Le Soleil". 14mrs-6fs-44p

AVONS BESOIN de deux bons vendeurs pour vendre les glacières Kelvinateurs. Nous instruisons les vendeurs. S'adresser entre 8 h. 30 et 9 h. 30 matin à Kelvinator Quebec, 95 côte d'Abraham. 13mrs-6fs-44b

HOMMES ET GARCONS qui désirent apprendre le métier de barbier avec des conditions avantageuses. Commission payée en apprenant. Quelques semaines suffiraient pour gagner un bon salaire, payé en apprenant. La meilleure et la plus vieille place à Québec. N'allez pas apprendre ailleurs sans m'écrire et venir me voir pour connaître mes conditions. S'adresser au Collège des Barbiers de Québec Enr., 878 St-Vallier. 10mrs-26fs-44p

CHAUFFEUR MECANICIEN demande position comme chauffeur sur char privé ou truck. S'adresser 110, 3e Avenue, tél: 2-1537. 25nov-104fs-44p

TAILLEUR.—On demande un jeune homme d'une couple d'années d'expérience. S'adresser à A.-L. Dufresne, 90 de l'Eglise. 14mrs-2fs-44b

VENDEUR ACTIF demandé pour la vente du système Dragon, pour Lévis et Lauzon. Installation faite donnant satisfaction. Vous assure de nombreux contrats et un gain satisfaisant. S'adresser Chs-Alf. Emond, 251 St-Joseph, édifice Bédard. 10mrs-6fs-44p

Vendeur demandé

De 23 à 30 ans, parlant excellent français et anglais. Travail intérieur seulement. Devra fournir références. Bon salaire. S'adresser vendredi, de 2 à 4, à 235 rue St-Joseph, suite 11. -44b

APPRENTI BARBIER.—métier barbier, hommes, garçons qui désirent apprendre le métier à des conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, il suffit de quelques semaines pour gagner un bon salaire à la meilleure place de Québec. Pour avoir les conditions s'adresser à John Devarennes, 418 St-Joseph, tél: 2-8734. 17fév-26fs-44p

ON DEMANDE Jeune homme de bonne éducation bilingue, pour agir comme secrétaire-organisateur d'une importante association pour la ville et le district. Mentionnez salaire désiré. Ecrire casier No 374 "Le Soleil". 10mars-6fs-44

REPRESENTANT DEMANDE dans chaque paroisse, pour vendre nos paratonnerres "Security" en cuivre, avec garantie. Le représentant choisi sera accompagné de notre agent général pour faire les ventes. Préférence accordée aux agents de machines aratoires. Les applicants devront être actifs et responsables. Affaire très payante. S'adresser à Security Lightning Rod Co Reg'd, 100, 3e Avenue, Québec. 3-7-10-13-15-17-20-22-24 28-01mrs-44

INGENIEUR JUNIOR, bilingue, pour le ministère des travaux publics à Trois-Rivières. Traitement $1800 par année. Diplômé en génie d'une école de sciences appliquées avec au moins deux années d'expérience en génie. Les demandes d'inscription, que l'on peut obtenir au bureau de poste, doivent parvenir au Secrétaire, Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 19 mars 1928. 14mrs-2fs-44b

16 HOMMES et jeunes gens sont demandés pour suivre les cours de mécaniciens du soir. Prix $50. Aussi cours complet de mécanique, le jour, pour apprendre à conduire les autos. Position assurée. S'adresser G. Guay, 110, 3e Rue, Limoilou, tél: 2-4154M. 25nov-104fs44

VOYAGEUR DEMANDE.—On demande un jeune homme comme voyageur pour la ville de Québec dans les accessoires de barbier. Ecrire Casier 377, "Le Soleil". 13mrs-6fs-44p

ON DEMANDE UN BON pâtissier, sachant faire toutes sortes de pâtisserie, ainsi que glaçages. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser à J.-A. Vachon, boulanger, Ste-Marie, Beauce. 13mrs-6fs-44b

IMMEDIATEMENT

demandé clavigraphiste d'expérience, de bonne apparence, parlant couramment anglais et français. Bon salaire pour travaillant efficace. S'adresser vendredi de 11 à 1, à 235 rue St-Joseph, Suite 11. -44b

VENDEURS.—Avons position ouverte pour nous représenter dans Dorchester, Portneuf, Lotbinière, L'Islet, Matapédia, Matane. Expérience pas nécessaire, un homme vous enseignera comment faire le travail et gagner de $25 à $50 par semaine. Venez dès aujourd'hui à chambre 408 édifice Quebec Railway. La Cie des Brosses Fuller. 13mrs-6fs-44p

HOMMES ET FEMMES

ENVOYEZ-MOI 10 cents (pas de timbres) et je vous enverrai par la première malle la première chanson complainte "Les Orphelins dans es Flammes" sur l'air Minuit Chrétiens. L. Des Rosiers, Chansonnier, 5206 des Erables, Montréal. 29fév-26fs-45b

GRATIS.—Je vous enverrai gratuitement un joli cadeau souvenir avec l'achat des deux chansons complainte de l'hospice St-Charles "Ils sont avec Dieu" et "La Main Incendiaire". Les 2 chansons pour 10 sous. Ecrivez immédiatement. J.-O. Thérien, Casier 35, St-Roch, Québec. 9mrs-6fs-45b

ELLE EST MORTE

"LA PETITE MARTYRE victime de la Marâtre". L'histoire la plus triste au monde, faisant pleurer les cœurs les plus endurcis. Récit moral pour les jeunes et les vieux. Portraits de la Marâtre et l'enfant. Envoyez-moi 30 centins (pas de timbres) et je vous enverrai ce volume par la malle. L. Desrosiers, Dépt. 8, 5206 des Erables, Montréal, Canada. 29fév-26fs-45b

JEUNES FILLES ET GARCONS. La voici la complainte. La main incendiaire supposée être l'auteur des deux catastrophes de Québec où 33 petits enfants furent victimes "sur l'air" Il fallait des anges au Paradis. Envoyé sur réception de 10 cents ou gagnée, avons de beaux prix en vendant 25 chansons complainte. Nous enverrons la liste de prix avec chaque ordre. Adressé 796 Café St-Vallier, Québec, téléphone 2-7071. 11mrs-6fs-45p

HOTEL A VENDRE

UN HOTEL

HOTEL BIEN SITUE sur la route nationale "de Lévis à Jackman et de Lévis à Sherbrooke", dans la Beauce. 25 chambres très propres, clientèle de voyageurs et de touristes. Cause de vente: maladie. Ecrire Casier 628, "Le Soleil". 23fév-26fs-46p

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT SITUE 125 des Fossés, plain-pied, 6 appartements, grand passage, améliorations modernes, clair de neige et vidanges. Visible en tout temps. S'adresser chez le propriétaire 123 des Fossés. 18fév-26fs-48b

A LOUER, PAROISSE St-Dominique, logements de 7 appartements et chambre de bain en plus, chauffé, plancher bois dur, bien éclairé, foyer ouvert, situé 46 Saunders, près Grande-Allée. S'adresser par tél: 8978 le soir 6678. 13mrs-6fs-48p

LOGEMENT

LOGEMENTS A LOUER, 102 Bagot, 6 chambres; 99 Durocher, 4 chambres, améliorations modernes. S'adresser 51 Crémazie, tél: 6719. 9jan-j.n.o.-48b

LOGEMENTS A LOUER avenue Bougainville 23. Magnifique logement chauffé 6 chambres compris chambre de bain, plancher bois dur et toutes les améliorations modernes. S'adresser 5 avenue Bougainville, tél: 7949, 4840. 14mrs-26fs-48p

LOGEMENT, 4 appartements, très chaud et tout réparé à neuf, près du parlement. S'adresser J.-P. Marquis, Coin Conroy et Ste-Julie, tél: 2-6680. 14mars 6fs-48b

A LOUER logements 18 appartements une partie chauffée par le propriétaire, bonne localité pour louer des chambres. S'adresser 216 St-Jean, tél: 2-1801W. 10mrs-6fs-48b

A GIFFARD.—Un logement de 6 appartements plus chambre de bain, passage, garde-manger, lumière électrique, près église et école, 2 minutes des chars. S'adresser F.-X. Langlais, Giffard. 9mrs-26fs-48b

LOGEMENT A LOUER à Limoilou sur 4e Rue, près église et grands moulins à papier, 3-4-5-6 appartements. S'adresser 159, 4e Rue, Limoilou, ou tél: 2-3715 sonner 3. 10mrs-26fs-48b

RUE LAFAYETTE un magnifique logement de 6 chambres plus chambre de bain, maison neuve, bien éclairé et moderne. S'adresser 183 Ste-Thérèse, tél: 2-4125 ou 6368. 22fév-26fs-48b

55 GRANDE-ALLEE.— Logement de 4, 5, 6, 7 chambres, chambres de bain, chauffage à l'huile meublé ou non, améliorations modernes, service du concierge. S'adresser 55 Grande-Allée, tél: 2-1559. 12mrs-6fs-48p

AU NUMERO 126, 1ère AVENUE, premier étage, 5 appartements, 2 passages, chambre de bain, chauffé. Prix raisonnable. S'adresser au No 11 boulevard des Alliés, tél: 2-0823 ou No 74, 10e Avenue, tél: 2-6550. 12mrs-6fs-48p

LOGEMENTS A LOUER 3-6 chambres à 9½-9¾, 23 Arago. Pour informations s'adresser P.-E. Lachance, 83 Berthelot, tél: 2-1217. 20fév-26fs-48b

A LOUER LOGEMENT chauffé, 8 chambres, situé au No 11B rue d'Argenson, aussi un logement 5 chambres, chauffé, situé 13 rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél: 2-6403. 9mrs-6fs-48p

RUE ST-CYRILLE, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé tout près de l'avenue des Erables. S'adresser 291½ St-Cyrille, tél: 5545. 13mrs-6fs-48b

DANS LE CENTRE de la ville, coin Ste-Marie, et St-Réal, vue magnifique, plain-pied, 6 appartements, ensoleillés, chambre bain, passage, gaz, électricité, balcon, galerie. S'adresser J.-A. Houde, 17 St-Réal. 13-15-17mrs-48p

A LOUER 1 LOGEMENT chauffé, 7 pièces, situé au No 642 rue St-Vallier. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél: 2-6403. 9mrs-6fs-48p

LOGEMENT 7 appartements plus chambre bain, améliorations modernes, planchers durs, chauffés, clair vidanges et neige. Rue des Franciscains, 3e étage. S'adresser 266 la Reine, 61 des Franciscains ou 47 Charest, téls: 3-3152, 3-0590, 6052. 9mrs-6fs-48p

MAISON SEULE A LOUER, 2 logements modernes, 6-7 pièces sur l'avenue des Bernières, "face aux Champs de Bataille". Garage chauffé. Pour informations tél: 2-3839 ou écrire à L. D. 31 St-Louis ou Casier postale 27, Haute-Ville, Québec. 28fév-26fs-48b

LOGEMENTS A LOUER situés 1A et 1C St-Cyrille, 8 chambres plus chambre de bain dépense, passage, plancher bois dur, chauffé. Conditions à 70 Lockwell, tél: 4849. 9mrs-6fs-48p

LOGEMENTS A LOUER.—2 beaux plain-pieds ensoleillés, 6 chambres plus chambre de bain. Pour visiter s'adresser à 92, 6e Rue et pour conditions au propriétaire 73 Latourelle, tél: 4659. 9mrs-6fs-48b

LOGEMENT à louer, 2e étage, 5 chambres plus chambre de bain, fini à neuf, situé à 106 Parc Maufils. S'adresser sur les lieux ou téléphoner 2-7782. 17fév-26fs-48b

TRES BEAU LOGEMENT 7 pièces toutes améliorations modernes, meublé ou non, avec garage. Convenable pour professionnel. S'adresser Mme G.-A. Carette, 469A St-Jean. 7mrs-26fs-48b

A LOUER UN logement de 8 appartements No 764 rue St-Vallier, près église St-Sauveur, à vendre grand terrain avec maison, étable et hangars aux Nos 1144-1146 St-Vallier. S'adresser à 802 St-Vallier. 29fév-14fs-48p

2 PLAIN-PIEDS à louer, chauffés, 32 Conroy, 3e étage, 9 chambres plus chambre de bain, 34½ Conroy, 5 chambres plus chambre de bain, rez-de-chaussée. S'adresser 34 Conroy pour informations. 17fév-26fs-48p

LOGEMENT A LOUER 6 et 8 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél: 6681. 10mrs-26fs-48b

LOGEMENT A LOUER 5 appartements 269 Richardson. Pour informations s'adresser Teinturerie Dorchester, 120 Dorchester. 9mrs-6fs-48b

LOGEMENT CHAUFFE 2e étage, six pièces et chambre de bain, dépense, gaz. S'adresser à 69 avenue Lamontagne, tél: 2-8194W. 9mrs-6fs-48b

LOGEMENT DE 4 chambres plus chambre de bain, partie de cave, jardin, beaux vérandas. No 49 La Sarre, près église St-François-d'Assise. S'adresser Louis Careau, 127 Scott, tél 2-3088. 9mrs 6fs 48b

LOGEMENT A LOUER 1er plancher, 3 appartements, chambre bain, plancher bois dur, chauffé, près du boulevard Langelier. S'adresser 671 St-Vallier, tél: 9417. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENT A LOUER 349 la Reine 2e étage, 5 chambres réparé à neuf. Bon marché. S'adresser Mme O.-F. Boucher, 37 St-Eustache, tél: 2-7780. 10mrs-6f-48b

LOGEMENTS.—Rue St-Jean, 6 chambres avec bain, côte d'Abraham, 4 chambres chauffées, avec bain. Rue Crémazie 7 chambres avec bain. 39 Ste-Marie 9 chambres avec bain. Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél: 2-5768. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre bain, système de chauffage 40 des Franciscains, tél: 2-2037W. 12mrs-6fs-48p

ST-CYRILLE

PRES AVE. HOLLAND, logements chauffés 7 et 8 chambres, améliorations modernes, maisons neuves, livraison immédiate ou au 1er mai. Situés rue St-Cyrille, près avenue Holland, tél 3-3891 2-2400. 10mrs-12fs-48p

A LOUER cinq chambres et chambre de bain, chauffées, plancher en bois dur, 86 Lockwell. Pour renseignements s'adresser à E.-H. Sporn, 8 rue Collins. 13mrs-6fs-48b

A LOUER logements de 5 chambres avec chambre de bain, hangar et cave, situé 167 et 169 Kitchener, paroisse St-Sacrement. S'adresser à St. Lawrence Paper Bag & Co., 59 des Prairies. 10fév-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER coin de rues Scott et St-Amable, ensoleillé, possession immédiate si désirée. Réparé à neuf. S'adresser 123 Scott, tél: 2-1915M. 14mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER 112 d'Abraham, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, clair de vidanges et neige. Belle vue. S'adresser 24 du Palais, tél: 2-2153. 9mrs-6fs-48p

LOGEMENT DE 4 appartements à louer au No 94½ rue Jeanne-Mance, possession immédiate si désiré, aussi maison à vendre contenant six logements de 4 appartements chacun. S'adresser par téléphone 2-0208 s. 21. 14mrs-6fs-48b

LOGEMENTS CHAUFFES à "Beaumanoir", 208 avenue des Erables. "Elisabeth", 50 rue Fraser; "Collnette", 8 rue Collin. S'adresser aux concierges sur les lieux ou à A.-A. Bériau, tél: 7406 ou 2-1475. 14mars-12fs-48p

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER à Giffard, 6 appartements, un plain-pied, près de l'église et des chars, dix minutes de la ville. S'adresser à M. Emile Levasseur, Giffard. 12mrs-6fs-48b

RUE LACHEVROTIERE 38. Logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffé. S'adresser à 36 Lachevrotière, tél: 2-0929W. 9mrs-6fs-48b

2 PLAIN-PIEDS CHAUFFES à louer 62 des Fossés, 6 et 7 appartements, dépense, plus chambre de bain, gaz, fixtures électriques, plancher bois franc, clair de neige, prix réduit. S'adresser notaire M. Delâge, 54 du Pont, tél: 2-2131. 13mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER 6 pièces, gaz, électricité, situé rue des Commissaires. S'adresser à 94 des Commissaires. 9mrs 6fs 48b

RUE D'ARTILLERIE.—Plain-pied quatre chambres et chambre bain, connexion pour l'eau chaude, améliorations modernes, décoré en neuf. Aussi bâtisse pour hangarage. S'adresser 59 d'Artillerie, tél: 2-2362J. 13mrs-6fs-48p

RUE ST-CYRILLE, 2 logements à louer, un à 37, 7 chambres avec chambre bain, chauffé, l'autre 37½, 8 chambres avec chambre bain, chauffé. S'adresser S.-O. Poulin, 101 Richelieu, tél: 2-6229. 13mrs-6fs-48b

A LOUER MAISON à appartements "Idéal", logements avec les améliorations modernes, 5 et 6 chambres, chauffés. S'adresser C.-E. Boivin, 423 rue St-Jean, tél: 2-1752. 14mrs-6fs-48p

PLAIN-PIED 5 appartements, très moderne, plancher bois dur, eau chaude et froide, situé 53 rue Fraser, logement libre après 10 jours d'avis. Informations 432 St-Jean, tél: 2-7930M. 8mrs-26fs-48b

RUE FRASER 292.—Beau logement à louer, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher bois dur, manteau de cheminée, 1er plancher, maison neuve, garage si désiré. S'adresser L. Jalbert, 20 Crémazie, tél: 5224. 9mrs-6fs-48p

LOGEMENTS A LOUER 342 rue St-François, 6 chambres plus chambre de bain, coin Lavigueur et Racine, un logement de 4 chambres et un de 5 chambres plus chambre de bain. Rue Morin, 317-319, logement de 6 chambres. S'adresser Emile Plante, 346 St-François, tél: 3-3875, le soir de 6 à 8 heures. 9mrs-6fs-48b

LOGEMENTS A LOUER de 4 et 5 chambres, neufs, chambre de bain, très chaudes, livrables immédiatement à 315 et 319 Massue. Paul Samson, notaire, édifice "Merger". 13mrs-6fs-48p

PAROISSE ST-SACREMENT logement à louer 7 chambres plus chambre bain, plancher bois dur. S'adresser 888 chemin Ste-Foy, tél: 4238. 13mrs-6fs-48b

PLAIN-PIED CHAUFFE à louer, 2e étage, magnifiquement fini, bien éclairé, grande garde-robe, foyer de cheminée, 8 pièces, eau chaude à l'année. Possession le 1er mai. Téléphoner 7005. 9mrs 6fs 48b

4 GRANDS logements de 7 chambres et un de 4 chambres. Aussi une grande boutique à 2 étages, à 70 Ste-Hélène (la boutique seulement). S'adresser 137 de la Couronne. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENT à louer 5 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffé, clair de déchets, $40.00 par mois, 116 Marquette coin avenue Bougainville, tél: 2-2037W. 10mrs-6fs-48p

LAURIER APPARTEMENTS 5 chambres et une chambre de bain, système moderne avec service de concierge. 306 avenue Laurier et aussi maison à louer à 318, tél: 2-2037W. 10mrs-6fs-48p

A LOUER LOGEMENT de 4 appartements avec belle grande rallonge, très moderne. S'adresser 137 des Franciscains. 10mrs-6fs-48b

PLUSIEURS LOGEMENTS A louer 3 à 8 appartements, depuis $14.00 à $30.00 et plusieurs maisons un seul logement, 8 appartements, avec galerie, cour seule, situé voisin Anglo Pulp Co., et près église St-Sauveur. 216, 4e Rue, tél: 2-0638. 9mrs-6fs-48b

No 38 AVE. BOUGAINVILLE tout près des chars. Magnifique flat 5 grandes chambres et chambre de bain, avec passage et balcon. Plancher bois dur. Le tout en parfait ordre. Clair de neige. S'adresser 90 Bouganville. $40.00 par mois en partie chauffé. 10mars-6fs-48b

A LOUER 2 LOGEMENTS six chambres, chauffés, avec grande galerie et cour, aussi rez-de-chaussée de trois chambres chauffé, éclairé. S'adresser 37 avenue Parent. 10mrs-6fs-48b

A LOUER DIX CHAMBRES, grenier, cave, grande cour, système de chauffage eau dans les chambres, conviendrait pour location de chambres. S'adresser 15 Ferland, quartier Remparts, tél: 2-5142M. 10mrs-6fs-48b

PLUSIEURS LOGEMENTS A LOUER 3 à 8 appartements, depuis $14.00 à $30.00 et plusieurs maisons un seul logement, 8 appartements, avec galerie, cour seule, situé voisin Anglo Pulp Co., et près église St-Sauveur, 216, 4e Rue, tél: 2-0638. 10mrs-6fs-48b

87-80 ST-AMABLE, 3 chambres, électricité, gaz, partie cave. S'adresser 125 Scott, tél: 2-4114M. 10mrs-6fs-48p

AVIS AUX LOCATAIRES, 5 grands appartements 159 Hermine, 6 appartements près église, 17 Ste-Thérèse 5-6 appartements Jacques-Cartier, 164 Notre-Dame-des-Anges. Jos Lamothe, 216 de la Reine. 10mrs-6fs-48b

2 LOGEMENTS à louer 2e et 3e étages, 6 grands appartements, chambre de bain, tout près de l'église. 446, 4e Avenue, Limoilou. 10mrs-6fs-48p

ETAL DE BOUCHER 109 Arago, logement 4 appartements avec chambre de bain, aussi garage, étable et boutique de menuisier. S'adresser E. Rouleau, 13 St-Joseph, tél: 2-1117. 10mrs-6fs-48p

A LOUER LOGEMENT 44 rue Ste-Famille, 12 chambres, chambre de bain, fournaise et eau chaude. Pour informations s'adresser à 50 Ste-Famille. 10mrs-6fs-48p

BEAU LOGEMENT de sept appartements, en plus chambre de bain, chauffé, aussi eau chaude, plancher bois dur, avec garage si désiré. S'adresser à J. Guilmette, 315¼ St-Joseph ou à 231½ St-Joseph. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENT CONFORTABLE à louer 6 chambres plus chambre de bain, dépense, chauffé, plancher bois dur, très propre à 45 Fraser. S'adresser à A. Masson, 230½ St-Olivier, tél: 5800 ou 6761. 6mrs-26fs-48p

LOGEMENT DE 9 CHAMBRES et 2 chambres de bain, plancher en bois franc partout, grande véranda et garage, situé 318 et 320 avenue Laurier, tél: 2-2037W. 15mrs-6fs-48p

A LOUER A 205, 10e Rue, Limoilou, logement bien éclairé, propre, 6 appartements, chauffés, plus bain, dépense, cave, électricité, gaz. S'adresser 31 de la Canardière. 15mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER 114 avenue Cartier, 6 appartements. S'adresser sur les lieux ou téléphone: 5911. 15mrs-26fs-48p

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces plus chambre de bain, fournaise eau chaude, cave. S'adresser sur les lieux 81 avenue Bourlamaque ou tél: 5911. 15mrs-26fs-48p

PLAIN-PIED chauffé, 6 appartements plus chambre bain, plancher bois dur, cave, cour, véranda, quelques pas des chars et de l'église. 33 Garnier, St-Sacrement, tél: 4495. 14mrs-6fs-48b

LOGEMENTS A LOUER de 4 et 5 chambres près des usines à papier à Limoilou. S'adresser à 188, 3e Rue ou tél: 2-0505F. 14mrs-12fs-48b

LORETTEVILLE.—Logement de 4 appartements pouvant servir pour magasin et logement, situé sur la rue Principale. S'adresser Lauréat Robitaille, tél: 64, Loretteville. 14mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER situé 70½ avenue Cartier, 7 appartements plus chambre de bain, bien éclairé. Aussi un magasin situé à 133 rue St-Paul. S'adresser à M. E. Gauthier, 70 avenue Cartier. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENTS.—2 logements, propre, bien éclairé, 5 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, chauffé, aussi garage à côté de la maison avec entrée sur la rue, prix raisonnable. S'adresser 67 Bougainvolle. 10mrs-6fs-48p

LOGEMENT A LOUER à Jacques-Cartier, 8 chambres avec bain, gaz et électricité, cour, cave, grenier, hangar avec passerelle, galerie ensoleillée, etc., maison en brique solide. S'adresser 561 St-Vallier, tél: 8405. 12mrs-6fs-48b

A LOUER au No 128 avenue Holland, maison seule à 2 étages, de 10 chambres avec en plus chambre de bain et 2 chambres de débarras, grande cave en béton et buanderie. Pourvu de toutes les améliorations modernes, chauffage à eau chaude. Grand terrain et garage. S'adresser M. Charles Frémont, chambre 212, édifice Banque Canadienne Nationale, 71 St-Pierre, tél: 2-0456. 13mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER dans le quartier de Limoilou, maison neuve, 6 chambres plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à Stanislas Fortier, 9, 4e Rue, tél: 2-4679W. 12mrs-6fs-48b

LOGEMENTS A LOUER

AVE. BOUGAINVILLE, logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain. Plancher bois dur, chauffé. S'adresser 12 avenue Bougainville, tél: 6552. 13mars-6fs-48b

A LOUER très beau logement neuf, 40 Richelieu, 6 chambres plus chambre bain, balcon, chauffé, beaux planchers bois dur. S'adresser sur les lieux, appt. No 1 ou 34 côte d'Abraham, tél: 2-6621W. 13mrs-6fs-48p

LOGEMENT, PLAIN-PIED, 2e étage, 19 Scott, 6 appartements avec bow window, chambre bain, très chaud, cave, gaz, clair neige, vidanges. S'adresser A.-L. Couture, 151 St-Patrice, tél: 2-4317. 13mars-6fs-48b

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE pour nouveaux mariés ou petite famille, logement 5 chambres, chambre bain, sur la 1ère Avenue. Deux logements 5 chambres rue Chevrière Nos 15-17. S'adresser 460, 1ère Avenue, tél: 2-7448. 13mrs-6fs-48p

LOGEMENTS A LOUER 2 sur la rue et 6 dans la cour. S'adresser Mme Royer, 149 Scott, tél: 2-4880W. 13mrs-6fs-48b

2 LOGEMENTS 155, 8e Avenue, Limoilou, 5 chambres et chambre bain, fournaise air chaud, garage, 157½, 6 chambres, chambre bain, réparé en neuf. S'adresser L. Gérard, 98 du Pont, 2-8014. 13mrs-6fs-48b

A LOUER logements de 4 chambres rue St-François. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 126 rue St-Pierre, Québec, tél: 2-1390. 3mrs-26fs-48b

LOGEMENTS chauffés et non chauffés 7 et 8 chambres, améliorations modernes, maisons neuves, livraison immédiate ou au 1er mai. Situés rue St-Cyrille, près avenue Holland. Tél: 3-3891, 2-2400. 23fév-25fs-48p

LOGEMENTS CHAUFFES à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. "Elizabeth" 50 rue Fraser "Colinette" 8 rue Collin. S'adresser aux concierges sur les lieux ou à A.-A. Bériau, tél: 7496 ou 2-1475. 29fév-12fs-48b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer logement 4 à 5 pièces, possession immédiate. Achètera aussi petit ameublement. S'adresser de 10 h. a.m. à 4 h. p.m. tél: 2-5282. 9mrs-6fs-49b

MACHINERIES A VENDRE

EQUIPEMENT DE GARAGE à vendre, 2 réservoirs à l'huile, capacités 90 gallons avec pompe qui mesure une chopine à un gallon. Munis d'une serrure.
UN CHAIN BLOCK, une tonne marque Yale, tout neuf, avec charriot.
UN BANC de moteur ajustable, presque neuf.
UNE PRESSE de 20 tonnes. Spéciale pour garage.
UNE POMPE à graisse pour différentiel et transmission. Capacité 50 gallons avec charriot.
UN PALANT DOUBLE avec câble, 150 pieds de longueur par 1¼ pouce de diamètre.
BANC DE MEULE avec shaft.
MOTEUR ELECTRIQUE ½ c.-v. Wagner, presque neuf.
EQUIPEMENT de batterie pour couler le plomb pour plaques, shaft, connecteur, poteaux, etc. Tout neuf. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 91 d'Abraham, tél: 2-5032. 10mrs-6fs-53p

CALORIFERES — RADIATEURS, tuyaux de fer, valves, accessoires de chauffage pour l'huile, le charbon. Quebec Machinery & Supply Limitée, 19 Canoterie. 23fév-15mrs-5-27avr-19mai-53b

A VENDRE.—Machine à régler 48" capacité, frappeur Dewey à double balancier, en condition mécanique de premier ordre et bon marché. Ecrire à Case No 372, "Le Soleil". 10mrs-6fs-53b

A VENDRE.—Presse-balancier à enveloppes 23" x 37" commande à courroie ou a moteur, complète avec alimentation par table à roulau, aussi bonne que neuve, et prix très raisonnable. Ecrire à case No 373, "Le Soleil". 10mrs-6fs-53b

A VENDRE.—Engin International 3½ forces complet avec banc de scie et scie de 30" compris la courroie $125.00 pour le tout. Adressez à la Fonderie St-Anselme Ltée, St-Anselme, Sta. 13fév-26fs-53b

MAGASIN A LOUER

MAGASIN.—Commerce établi dans confection pour dames, à vendre, cause santé, ou prendra associé ayant petit capital, très beau poste. Conditions faciles. Ecrire Casier 358 "Le Soleil". 6mrs-26fs-54b

MAGASIN A LOUER quartier commercial, Basse-Ville, 51 rue Sous-le-Fort, chauffé, grande vitrine, avec tablettes comptoir, armoire vitrée. Possession immédiate. Conviendrait pour commerce, salle d'échantillons, bureau ou autres lignes. Prix modéré. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½ Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél: 2-3708. 16fév-26fs-54p

GRAND MARASIN propre à louer, rue du Pont près St-Joseph, avec cave en ciment et hangar, chauffage air chaud. Convenable pour tous genres de commerces. M. Couture, 79½ du Pont. 9mrs-6fs-54p

MAGASIN AVEC LOGEMENT à louer, situé 1ère Avenue, bon centre d'affaires, occupé depuis 6 ans, bon pour plusieurs genres de commerce. Abandon des affaires, cause santé. S'adresser P. Dion, 430, 1ère Avenue, tél: 2-4069F. 7mrs-12fs 54b

MAGASIN A LOUER sur la rue d'Aiguillon No 106, ainsi que 3 logements privés. $18, $25, $30. S'adresser 505 St-Jean, tél: 2-1407. 14mrs-6fs-54p

SALON DE BARBIER à louer, situé coin des rues d'Artigny et Ste-Julie, endroit très passant. S'adresser à Thos Bélanger, 70 rue Ste-Julie, tél: 2-6912. 13mrs-6fs-54p

MAGASIN A LOUER actuellement occupé par Lamy & Lamy, rue St-Jean pour le 1er mai. S'adresser G.-A. Carette, 469A St-Jean. 13mrs-26fs-54p

MAGASIN A LOUER situé 431 rue St-Joseph, pouvant convenir pour tous genres de commerce; ce magasin possède des moulins à coudre, et moteurs. S'adresser S. Richard, 31 Ste-Ursule. 14mrs-6fs-54p

MAGASIN ET LOGEMENT à louer de 4-5-6 chambres et chambre de bain, 82-84 la Canardière et 140, 8e Rue. S'adresser tél: 4362. 14mrs-6fs-54b

MAGASIN AVEC LOGEMENT à louer ensemble ou séparément, 30 boulevard Langelier, coin Arago, dans Jacques-Cartier. Aussi soubassement coin Arago et boulevard Langelier, pouvant servir de logement ou boutique. Grandeur 30x35, 8 pieds de hauteur, bien éclairé. S'adresser 149 Bayard, tél: 9354. 12mrs-6fs-54p

MAGASIN A VENDRE

EPICERIE A VENDRE, licenciée, propriété 2 logements, magasin, chevaux, voitures d'été, d'hiver, stock. Centre Limoilou, près des usines Anglo. Bonne clientèle. Occasion exceptionnelle. S'adresser 142, 4e Rue, Québec. 25fév-26fs-55p

MAISONS A LOUER

MAGNIFIQUES COTTAGES 11 et 9 pièces avec foyer, endroit idéal sur l'avenue des Bernières, chauffage à l'eau chaude, possession immédiate. S'adresser 20 avenue des Bernières, tél: 7504. 9mrs-26fs-57p

MAISON A LOUER pour l'été ou pour l'année. Maison seule sur le chemin de Charlesbourg. Bonnes accommodations par chars et autobus. Téléphone 2-6344J. F.-X. Villeneuve. 14mrs-6fs-57b

MAISON A LOUER ou à vendre, coin de rues, 2 étages, 9 grandes chambres, glacière, dépense, 8 garde-robes, chambre de bain, ensoleillée, chauffée. Aussi logement de 15 chambres, chauffées. S'adresser 167 avenue des Erables. 10mrs-6fs-57b

MAISON A APPARTEMENTS à vendre ou à louer, 12 logements, meublés ou non, fournaise eau chaude, améliorations modernes. S'adresser 55 Grande-Allée, tél: 2-1559 ou 11 Haldimand, tél: 2-7289. 12mrs-6fs-57p

MAISON A LOUER.—Maison seule, 11 appartements, chambre bain, chambre à toilette, grenier, etc., planchers bois durs, améliorations modernes. Avec garage, chauffé, situé 16 avenue De Bernière, en face des Champs de Bataille. S'adresser Jos Lefrançois Ltée, tél: 2-3563 ou 2-5131. 10mrs-6fs-57b

A LOUER MAISON 2 étages, 9 chambres chambre bain moderne, chauffée, eau chaude, au chaude dans bain, lavabo et évier de cuisine, au coin de deux larges rues, tramway en face. Louera bon marché pour bon locataire. S'adresser notaire Paul Samson, édifice du Merger, téléphone: 2-1860. 14fév-b.n.o.-57b

MAISONS A VENDRE

A VENDRE.—Lauzon, quartier Bienville, maison lambrissée en brique, deux logements de 7 appartements, bains, grande cave, située près de l'église, du couvent et de l'école des garçons. S'adresser capt. A.-T. Dechêne, 65 rue St-Dominique, Bienville, Lévis. 10mrs-6fs-58b

MAISONS A VENDRE

A VENDRE. Maison à quatre logements en brique blanche solide, bons revenus, 58-60 rue Ste-Julie. S'adresser sur les lieux entre 6 et 8 h. p.m. 13mrs-6fs-58p

MAISON A VENDRE A St-Roch, 3 logements en très bon ordre, revenu net 10% toutes dépenses payées; conditions avantageuses, logement libre au 1er mai. S'adresser à 38 rue du Roi. Tél: 2-3997. 10mars-6fs-58B

A VENDRE.—Maison seule, comprenant 6 chambres, 2 passages et salle de bain, et un terrain, aussi un lot de belles volailles, pour cause de départ. S'adresser sur les lieux 10 avenue des Peupliers, St-François-d'Assise. 14mrs-6fs-

MAISON A VENDRE 421 St-Cyrille, 2 logements de 6 pièces avec toutes améliorations modernes. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser sur les lieux à Jos-H. Cloutier, tél: 4257. 13mrs-6fs-58b

A VENDRE. MAISON, joli cottage, deux étages, 8 chambres, chambre de bain, chauffé eau chaude, en outre du bain, lavabo, évier, luminaire moderne, grand balcon, garage, coin de deux rues, tramway en face, ligne de Sillery. Aqueduc, drainage, très chaude et jolie. S'adresser au notaire Paul Samson, édifice du Merger, téléphone: 2-1860.

PROPRIETE A VENDRE angle St-Vallier, Marie-Incarnation, brique solide, four, huit chambres, 3,600 pieds terrain, hangar, abri. Convenable pour boulanger, confiseur ou garage. S'adresser 1172 rue St-Vallier, St-Malo. 24fév-26fs-58p

MAISON A VENDRE.—Deux logements, 4 chambres avec écurie et shed située à 199 rue Boisseau. Conditions faciles. Libre au premier mai. S'adresser J.-A. Pouliot, notaire, 26 avenue des Oblats, tél 3-0375. 10mrs-6fs-58p

MAISON A VENDRE ou à louer, 15 appartements, 2 chambres de bain, avec toutes améliorations modernes, au centre de la ville et localité tranquille. S'adresser 89 Berthelot, 1ère maison descendant la Grande-Allée. 10fév-26fs-58p

MAISONS A VENDRE.—Rue Turgeon, No 51, deux logements et deux écuries rue Durocher, Nos 128-130, un logement et étal de boucher. Rue Durocher Nos 160-162 (coin Kirouac), deux logements avec magasin shed, etc. Conditions pour ces deux dernières: Un acompte et balance payable comme un loyer. S'adresser Ferd Audet, notaire, 147 boulevard Langelier, tél: 3-3378. 24fév-26fs-58b

LIMOILOU, 3e RUE No 110, 2 immeubles situés sur même terrain, un de deux logements, l'autre bâtisse 24x40 pieds, servant actuellement pour école d'automobile. Revenu 13%, à vendre à des conditions faciles. S'adresser à Security Lightning Rod Co., No 100, 3e Avenue, Limoilou. 9mrs-12fs-58p

No 194 RUE BOISSEAU.—Maison 3 étages, 3 logements, 2 de 4 chambres et un de 3. A vendre au prix de l'évaluation. Entrée de cour. Revenu annuel $516.00. 18 Hébert, tél: 2-4839W. P. Daigle. 15mrs-6fs-58p

MAISON A VENDRE OU A LOUER. Maison de 2 logements dont un libre, située à 85 St-Cyrille, tél: 5877. 14mrs-6fs-58p

JOLIE MAISON située rue McGill, Québec-Ouest, à vendre très bon marché, payable comme loyer. S'adresser Ernest Fortier, rue McGill, ou Patrick Gingras, 81 St-Luc, 5843. 9mrs-6fs-58p

A VENDRE UNE maison située 82 Papineau, avec étal de boucher. S'adresser à M. Alfred Guay, 82 Papineau, Stadacona, tél: 8401. 14mrs-6fs-58b

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER POUR du comptant, les machineries suivantes: machines à tenons, machines à moulures, stickers et planeurs, scie à ruban, martoiseurs, shapers etc. Mentionner prix et marques. Adressez-vous à la Fonderie St-Anselme Ltée, St-Anselme, comté Dorchester. 13fév-26fs-62

VIEUX LIVRES

VIEUX LIVRES—Nous achetons toute sorte de vieux livres s'adresser à Als Chouinard 74 St-Joseph. Tél: 2-3561 9 mars 6fs-62B

BOLANGERIE DEMANDEE.—Un boulangerd expérience demande à acheter immédiatement une boulangerie en campagne. Ecrire Casier 378 "Le Soleil", Québec. 14mrs-6fs-62b

ON DEMANDE à acheter un bain de seconde main et cabinet complet de seconde main. S'adresser 135 Lockwell. Pour prix et informations tél: 4060. 12mrs-6fs-62b

PERDUS, OBJETS

2 MONTRES-BRACELETS perdues, 1 pour dame en or vert et portant les initiales M. J. G. L'autre de moindre valeur pour homme. Récompense promise à qui les remettra aux propriétaires. S'adresser 1090C St-Vallier, tél: 8258. 9mrs-6fs-64b

PERDU.—Bouledogue Boston moucheté, poitrine blanche. Nom et adresse du propriétaire sur le collier. Récompense à qui le retournera à W.-C. Jacques, 42 chemin St-Louis, tél: 4343. 14mrs-3fs-64b

LE 13 MARS soir une sacoche grise a été perdue vers 8 h. prenant les chars coin Victoria, transférant la Couronne et St-Jean contenant 15 piastres, papiers 5-2-1 et quelques monnaies, chapelet vert monté or, étui cuir rouge, trousseau de clefs, papier chinois. Adresse Mme Ant. Falardeau, 96 Victoria. Cette adresse est dans la sacoche, aussi portrait de licence. Récompense promise à cette adresse. -64b

PERDUE MARDI MATIN une chienne loup noire et blanche. Prière de communiquer avec 142 Châteauguay, M. Renaud. 14mrs-2fs-64b

PERDU LE 7 MARS de l'édifice du Parlement à la Basse-Ville, un bouton de manche en or avec monogramme A. M. C. D. Récompense. Tél: 2-0153W. 14mrs-2fs-64b

CHIEN ESQUIMAUX barré blanc, âgé à peu près 1 an, perdu dans les alentours du terrain de l'Exposition. S. v. p. retourner Chs Levallée, 7 Thibaudeau ou Ovide Carrier, 141, 3e Avenue, Québec-Ouest. 14mrs-3fs-64b

PERDUE dimanche une montre-bracelet en or blanc avec bracelet de ruban gris, partir de la basilique ou dans la basilique même, rue Fabrique, rue St-Jean ou dans les chars Château-Limoilou. Prière de remettre à 139 St-Jean. 14mrs-6fs-64b

PERDUE, UNE GRIPPE (club bag) brun, neuf, a été laissé dans le train arrivant à 9 h. 15, venant de Trois-Rivières, C. P. R., dimanche soir. Récompense à qui le remettra 182b rue St-Olivier, tél: 4186. 13mars-6fs-64b

PERDU un petit chien noir, avec pattes jaunes, grand poil, répondan au nom de "Bijou". Prière à celui qui l'a en sa possession d'en avertir immédiatement le propriétaire, sinon il s'expose à des déboursés. S'adresser à M. Alfred Leclerc, Montmorency Village, tél: 2-3044 s. 11. 12mrs-6fs-64b

PERDU OU VOLE un gros chien "Levrier russe" blanc taché noir, disparu samedi vers 5 h. p.m. Forte récompense promise à quiconque fournira des informations pour le retrouver. S'adresser au chef Rioux, 441 St-Cyrille, tél: 4891. 13mrs-6fs-64b

SACOCHE PERDUE

Une sacoche contenant une certaine somme d'argent, des clefs, un chapelet monté en or, une prescription de médecin etc., a été perdue jeudi des environs de W. Charest, confiseur rue St-Joseph, jusqu'au magasin Fortin, rue St-Vallier, peut être à l'intérieur du magasin. Si retrouvée prière de communiquer avec J.-A. Morissette, au "Soleil", téléphone 7131. Récompense promise. 9mrs-6fs-64b

Phonographes à vendre

GRAMOPHONE GROS cabinet ayant servi un mois en très bonne condition, valeur $75.00, sacrifiera pour $30.00 avec 40 sélections. S'adresser 37 St-Joseph. 12mrs-6fs-66p

PIANOS A VENDRE

PIANO USAGE à vendre a été remis à l'état de neuf et est parfaitement garanti. Aubaine pour un prompt acheteur. Aucune offre raisonnable refusée. Baillargeon & Couture, 290 St-Jean, tél: 2-4509. 9mrs-6fs-69p

PIANO AUTOMATIQUE fini acajou très peu usagé à vendre immédiatement avec tous les rouleaux. S'adresser 47 côte d'Abraham. 10mrs-6fs-69b

PIANO A VENDRE $75.00, cause de départ. S'adresser 152 Scott. 14mrs-6fs-69b

PIANO AUTOMATIQUE pratiquement neuf, à vendre à prix ridicule pour cause de départ. Conditions faciles. S'adresser 15 Jeanne-d'Arc. 14mrs-6fs-69b

PIANOS — Automatiques ou ordinaires. Nous avons trouvé un moyen pratique de faire économiser au public acheteur de pianos un gros montant d'argent. Informez-vous de ces avantages avant de faire votre décision. Baillargeon & Couture, 290 St-Jean, 2-4509. 10mrs-6fs-69p

CARTES D'AFFAIRES

Artistes

CADEAUX A MES CLIENTS.—Avec une douzaine de cartes postales nous en donnons une en couleur. Avec toute commande de $5.00 et plus, nous donnons un agrandissement 8x10. Nos spécialités. Portraits pour licence et passe-port, délivré de suite quand vous le désirez. Cartes mortuaires. Reproduction de tous genres. Agrandissements. Nous posons beau ou mauvais temps de 9 h. am. à 9 h. p.m. Dimanches et fêtes de 1 à 5 h. p.m. Institut Franco-Belge Enr., maison française, 100 côte d'Abraham, tél: 2-7336. 15fév-26fs-C.D.p

Artiste-Fleuriste

J.-E. LEFEBVRE, SPECIALITE: Bouquets de mariée en fleurs naturelles, ainsi que tributs floraux, fleurs coupées et plants en pot. 34 du Palais, tél: 2-0472. 17fév-26fs-C.D.p

Accessoires de Barbiers

ATTENTION SPECIALE aux barbiers qui veulent se procurer des chaises hydrauliques ou non, neuves ou usagées, ainsi que tous autres accessoires nécessaires au métier (spécialité, rasoir, parfum, tonique, etc.) J.-L. Lachance, 3 Bagot, tél: 9011. 2mrs-26fs-C.D.p

Automobilistes

PIECES D'AUTOMOBIES USAGEES à vendre pour toutes marques de chars. Station de service. Réparation à prix réduits. Huile, graisse, gazoline etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd. 18, 4e Rue Limoilou, tél: 2-2241. 17fév-26fs-C.D.p

GARAGE TANGUAY, 78½ D'AIGUILLON. Ouvert de 7 h. a.m. jusqu'à minuit. Gazoline, huile, réparations en générale, graissage de chars. Aussi nous avons un char de remorquage pour cas d'urgence jour et nuit. Téléphonez 2-2155. 15mrs-6fs-C.D.p

ECOLE D'AUTOMOBILE. — Garage Guay Enr., enseignant à conduire les automobiles, le jour et le soir, cours de mécanicien et électricien au complet. Satisfaction garantie. 110, 3e Rue, à Limoilou, tél: 2-1637. 2mrs-26fs-C.D.p

Bijoutiers

LA MEILLEURE MAISON en ville pour faire réparer votre montre et vos bijoux, le travail le plus soigné pour le moins d'argent. Donc n'hésitez pas, venez de suite. Vous y trouverez aussi un assortiment de bijouteries de choix. A.-E. Dionne, 153, 5e Rue, Québec. 5mrs-26fs-C.D.p

Cordonnier

LEON CHEVALIER, cordonnier, 225 des Fossés, tél: 2-4282F. Réparations de tous genres, pardessus, bottes de caoutchouc. Chaussures sur mesures et d'infirmes. Nous allons chercher l'ouvrage à domicile. 9mrs-6fs-C.D.p

Chapeaux

POUR FIN DE SAISON.—J'informe toutes les dames et demoiselles que je suis en mesure de vendre mes chapeaux à des prix défiant toutes compétition. Mme P. Trudel, 345 St-Joseph. 24fév-26fs-C.D.p

Chauffage

FRANCOIS ROBERGE, 103, 2e Rue, tél: 2-6351, Limoilou, marchand de bois, charbon, foin et grains. Satisfaction garantie. Prompte livraison. Une visite est solicitée. 18fév-26fs-C.D.p

COUR A BOIS ECONOMIQUE. Spécialité, bois de chauffage, scié, fendu, prix modéré, Charbon dur, Stove, Egg, Chestnut, la tonne, en poche. Mesure garantie et livraison. L'Economie, A. Falardeau, gérant, 30, 3e Avenue, tél: 2-7313. 25fév-26fs-C.D.p

Dentistes

DR DONAT ROY, chirurgien-dentiste, 158, 3e Avenue, Limoilou, tél: 2-0013. Extractions, dentiers, tous les genres de travaux dentaires, travail soigné et de première qualité. Heures de bureau 9 à 12 a.m. et de 2 à 5 et 7 à 8 p.m. 9mrs-26fs-C.D.p

Coiffeur-Parisien

LE COIFFEUR PARISIEN. — Aug. Gourdeau, 42 côte d'Abraham. Informe sa belle clientèle qu'il continue à prendre des ordres pour transformation perruques, bandeaux, toupet, tresses, frange et frisure. Traitement de la chevelure avec le tonique sans rival, teinture Augusta sans danger pour les cheveux et la barbe. Onduiation Marcel pour dames, par une coiffeuse experte. Téléphone: 2-3619. 5mrs-26fs-C.D.p

Médecin, Spécialiste

DOCTEUR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, maladies secrètes, hommes, femmes, filles. Maternité. Hôpital privé maternité. Patients traités par correspondance également. 1687 St-Denis, Montréal. 1fév-1an-C.D.b

Découpeur-Tourneur

LS ROUSSEAU FRERE, tél: 3-3223. Fondé en 1859. Tournage, découpage, modelage, tournage pour escalier, véranda, portières, lampes de piano, etc. Ouvrage en bois. 40 Dorchester. 21fév-26fs-C.D.p

Entrepreneurs-Peintres

LAFLAMME & CARON, 161 Kirouac, tél: 4306. Je donne avis aux propriétaires et locataires que c'est le meilleur temps de faire faire vos réparations avant le surcroît d'ouvrage. Prix modéré, satisfaction garantie. 28fév-26fs-C.D.p

Fourrures

FOURRURES DU PRINTEMPS. Nous avons en main de magnifiques fourrures, tel que martre de Roche, martre du nord, renards de toutes sortes, à des prix excessivement bas. L. Thivierge, 41 St-Ambroise, tél: 4255. 7mrs-26fs-C.D.p

FOURRURES DU PRINTEMPS. Nous avons en main un assortiment complet de renards, de toutes nuances, martre de Roche, etc. Félix Trudel, 12 la Canardière, tél 2-5099. 10mrs-26fs-C.D.

Hemstitch

HEMSTITCH.—Le meilleur endroit de la ville pour hemstitch, boutons couverts, plissage des jupes, frillings et panneaux, etc. Les Fantaisies Modernes, No 38 rue de la Couronne. 9mrs-26fs-C.D.x

ATTENTION LE MEILLEUR EN DROIT de la ville pour votre hemstitch, boutons couverts, plissage de jupes, frillings, panneaux. Attention spéciale pour envois par malle. W. Bessette, 785 St-Vallier, tél: 3-0011. 12mrs-26fs-C.D.p

HEMSTITCH.—Ou aller mesdames pour faire faire du beau hemstitch et être servie promptement? Simplement au No 106 de la Couronne, chez, Mme G.-E. Fortier, tél 5288. 10mrs-6fs-C.D.p

Insecticides

LE MAITRE DES INSECTICIDES.—Détruit instantanément coquerelles, punaises, puces, mites, moustiques, etc. En vente en bouteilles d'une chopine. Prix $1.00. Vendu par Dominion Agency, 100 Notre-Dame-des-Anges, tél: 3-3692. 7mrs-26fs-C.D.p

Meubles

MEUBLES A VENDRE.—Tables, vitrines, miroirs, couchettes, sommiers, matelas, buffet, fournaises, radio, gramophone, horloges, bureaux, violons, set de boudoir, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. Pierre Denis, 188 du Pont, tél: 2-6125. 28fév-26fs-C.D.p

GRAND MIROIR, set de salle en chêne, bassinette, couchettes d'enfants, carrosses de bébés, gramophone, coffre d'outils, set de salle à dîner, horloge grand-père. Mme Denis, 156 d'Abraham et Durocher et Ste-Thérèse, tél: 9361, 2-0026. 14mrs-6fs-C.D.p

FAITES REPARER vos meubles chez Gagnon & Frères, 45 côte Ste-Geneviève. Satisfaction garantie. Service prompt. Ouvrage de toutes sortes. Bois et bourrage. Tél: 2-5466 et 2-6766F. 18fév-26fs-C.D.p

Modes

Mlle LAVOIE

344 ST-JEAN.—Nous recevons pour le temps de Pâques un lot considérable de robes en crêpe plat, toutes les teintes à la mode inclus le noir et le bleu marine. Nous vous conseillons de venir les voir. Prix spécial $9.95. Dans nos robes en Jersey un assortiment complet de jolis modèles spécial $5.98 à $15.00. Nouveauté dans les chapeaux en paille, feutre, feutre et padaline, feutre et crochet,etc., pour votre toilette de Pâques $1.98 à $6.00. Modèles exclusif $8.00 à $12.00. Un grand choix dans les sacoches, gants, bas, set de collets, chemisettes, blouses, chandails, colliers, fleurs, etc. 24fév-26fs-C.D.p

Matelas-Matelas

ATTENTION. Matelas, matelas, matelas. Ne jetez pas vos vieux matelas. Nous en réparons de toutes sortes. Nos prix sont les plus bas. Quebec Mattress, No 23 St-Mathias, tél 2-8017. 10mrs-26fs-C. D.

Marchand-Tailleur

AMEDEE LABERGE, marchand tailleur. Toujours en magasin un assortiment complet de tweed, serge, drap, etc. Coupe et fini garantis, 404 rue St-François, Jacques-Cartier. Une visite est sollicitée, tél: 3-3986. 14mrs-26fs-C.D.p

E.-D. ZICAT, 849 St-Vallier, tél: 3-0116, invite cordialement sa nombreuse clientèle et ses amis en particulier à venir voir son nouvel assortiment de tweed à des prix très modérés. 29fév-26fs-C.D.p

Ouvrage en Bois

E.-A. ROUSSEAU, tourneur découpeur modeleur, 158 du Roi, tél: 2-6385W. Tournage, découpage d'escaliers, véranda, portes d'arches, cabinets de radio, autres meubles. Tous genres de patrons pour machineries. 10mrs-26fs-C.D.p

Ouvrage en Fer

Adélard Marchand

MANUFACTURIER d'escaliers, barrières, grillages de tous genres en fer. Forges générales, etc. No 1 des Bains, coin St-Vallier, tél: 2-2370. 9mrs-26fs-C.D.p

Pellicules

SI VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX.—Pour cause de pellicules. Essayez Ess-Tee-Dee. Seul tonique détruisant les pellicules. En vente chez tous les pharmaciens et barbiers coiffeur. Dépositaire Jos. Asselin, 311½ St-Joseph, tél: 3-3396. 23fév-26fs-C.D.p

Pour vos Lavages

POUR VOS LAVAGES ne demandez pas l'eau de Javelle, dites l'Eau Merveilleuse, 200% supérieure à toute imitation. Blanchit, nettoie, adoucit l'eau dure. Exigez-la chez vos épiciers. Tél 2-7271. Demontigny & Ponlot. 10mrs-6fs-C.D.p

Pressage - Nettoyage

PFEIFFER

TEINTURIER. Nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Nettoyage de tapis, attention spéciale aux commandes de la campagne. Tél: 2-0523, 2-0524, 4 McMahon. 18fév-26fs-C.D.

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. 155-157 du Pont coin de la Reine, tél: 2-2527. 7mrs-26fs-C.D.p

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames, messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. 116-120 Dorchester, tél: 3-0316. 9mrs-26fs-C.D.p

Phonographes

REPARATIONS EN GENERAL de phonographes, d'instruments à cordes et d'instruments de fanfare de toutes sortes, allons à domicile sans aucune charge extra. Satisfaction. St-Cyr & Frère, 59 rue St-Joseph. 23fév-26fs-C.D.p

REPARATIONS DE GRAMOPHONES. Experts à votre service. Prix raisonnable. Allons à domicile sans charge extra. Jugez de notre service. J.-R. Croteau, 37 St-Joseph, tél: 2-4675. 2mrs-26fs-C.D.p

Pour vos pieds

TOUS LES TROUBLES des pieds corrigés sans douleur, cor, callosités, oignons, ongle incarne, etc. J.-A. Boucher, M. Cp. bureau 359 St-Jean, tél: 2-2183. 6mrs-26fs-C.D.b

Romans - Romans

A VENDRE ou à louer.—Livres d'aventures populaires, aussi livres de Delley, Bordeaux, Ardel, etc., etc. Meilleurs auteurs. J'achète les livres de la Bonne littérature Française. Prix modéré. Mme Henry, 40 O'Connell, Québec. 10mrs-6fs-C.D.p

Réparations Meubles

LA MEILLEURE MAISON à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168 Dorchester, maison établie depuis au-delà de 20 ans. Tél: 3-0733. Hangarage de meubles. 15fév-26fs-C.D.p

40¼ RICHARDSON.—Réparations de meubles en général, vernissage, peinturage et meubles faits sur commande. Jouets d'enfants de toute sortes. Tél: 2-6462F. Ouvrage garanti. Une visite est sollicitée. 14mrs-6fs-C.D.p

J.-E. LAROCHELLE—Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude 119½ Richelieu, tél: 2-1549J. Aussi meubles à vendre. 10mrs-6fs-C.D.p

FAITES REPARER vos meubles chez Gagnon & Frères, 45 côte Ste-Geneviève. Satisfaction garantie. Service prompt. Ouvrage de toutes sortes. Bois et bourrage. Tél: 2-5466 et 2-6766F. 18fév-26fs-C.D.p

Remèdes Brevetés

TUE-NERF DENTAIRE

LIQUIDE MERVEILLEUX pour soulager le mal de dents et la névralgie, vendu partout 35c la bouteille par malle pas de timbres acceptés. Boîte postale No 146 St-Sauveur, Québec. 24fév-26fs-C.D.b

Speedomètres

AUX AUTOMOBILISTES. — Votre "speedomètre" est-il en parfait ordre, si non venez me voir. Satisfaction garantie. J.-Emile Caron, tél: 3-0095, 121½ de la Couronne. 15fév-26fs-C.D.p

Salons de Coiffure

COIFFEUSE.—Vous pourrez vous faire coiffer à 35c par coiffeuse d'expérience en vous adressant 119 Ste-Marguerite, coin du Pont, tél: 2-4204F pour appointements. A domicile 50c. C.D.b

SALON PRIVE COIFFURE à ondulation Marcel, satisfaction garantie. Pour appointement tél: 3-3811 ou Mlle Belleville 225 Ste-Marguerite. 14mrs-6fs-C.D.b

COIFFURE 35c.— Si vous désirez être bien coiffée. Cours d'enseignement rapide à un prix avantageux. Téléphonez dès aujourd'hui 9772. Mme Huot, 35 St-Réal. 9mrs-6fs-C.D.p

SALON PRIVE MARGUERITE coiffure à ondulation Marcel tous les jours, 35 sous, ainsi y compris le samedi. Pour appointement, tél: 2-6967F au No 441 St-Jean en face de la côte Ste-Claire. 13mrs-6fs-C.D.p

SALON DUCHESSE.—Nous donnons des cours d'ondulation Marcel à un prix spécial. Satisfaction garantie, coiffure par élèves gratis. S'adresser Salon Duchesse 215 des Fossés. 10mrs-6fs-C.D.p

SALON PRIVE ondulation Marcel à 35c. Satisfaction garantie. Pour appointement tél: 3-3979 ou 129 Dorchester. 9mrs-6fs-C.D.b

SALON MARTHA.—Salon spécial pour l'ondulation Marcel et l'ondulation permanente, 2 coiffeuses d'expérience, dont une de New-York, à votre disposition. Spécial cours de coiffure de 2 mois de pratique. 44 St-Joseph, tél 2-2207J. 10mrs-6fs-C.D.p

LES SALONS LUCINE, 246 St-Jean, tél: 2-2109 et 329 St-Vallier, tél: 2-5457. Ondulation permanente, ondulation Marcel, coiffures tous genres, coupe de cheveux, traitement du cuir chevelu, teinture des cheveux, massage, manicure, etc. Perruques, toupets, tresses, postiches, etc., sont exécutés avec le plus grand soin. Toute commande venant de la campagne recevra notre plus grande attention. Coupe de cheveux gratis cette semaine au No 246 St-Jean. Coupe de cheveux et coiffure gratis tous les jours par les élèves. 5mrs-26fs-C.D.p

Tapisserie

GRANDE VENTE de tapisserie à très bon marché, à partir de 5c la pièce en montant. S'adresser Caron & Côté, 30 Richardson, entre du Pont et Grant. 3mrs-26fs-C.D.p

Transport

TRANSPORT POUR déménagement de pianos et ménage, charroyage général. Adressez-vous à Lauréat Vadeboncœur, 526 St-Vallier, tél: place Jacques-Cartier, 8753, rés. 9406. 9mrs-6fs-C.D.p

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE d'ici 10 jours. Bargin, pour prompt acheteur. Située près du Château, meilleur centre pour touristes. Contenant 20 chambres, grand terrain. S'adresser personnellement à M. H. Côté, 65 St-Louis. 15mrs-6fs-72b

MAGNIFIQUE propriété neuve, laissera hypothèque pour long terme, placement très avantageux, montant de $5,000 exigé comptant, lequel rapportera un revenu annuel net assuré de $1,500. A vendre d'ici quinze jours pour régler succession. S'adresser G.-A. Carette, 469 St-Jean. 10mrs-6fs-72p

PROPRIETE DE 1ère classe située dans meilleur centre de St-Sauveur, épicerie licenciée, 2 logements finis chêne, grand terrain avec un autre magasin, bâtisses briques solide. Le tout à vendre à sacrifice. S'adresser 125 Morin, ou tél: 3-3909. 12mrs-6fs-72b

PROPRIETE A VENDRE comprenant 5 logements avec magasin, très bon poste de commerce, garage, écurie, remise, grande cour, située dans partie importante, 190 avenue des Oblats, coin rue St-Luc. Le tout parfait ordre, propriété donnant revenus très appréciables. Pour plus informations écrire Casier 167, "Le Soleil". 13mrs-6fs-72p

A VENDRE PROPRIETE à l'île d'Orléans. Cette superbe propriété dépendant de la succession de madame D. Arcand, à Ste-Pétronille, île d'Orléans. Pour tous renseignements s'adresser à Sirois & Sirois, notaires, rues Couillard et Christie, Québec. 13mrs-12fs-72b

PROPRIETE A VENDRE située centre Jacques-Cartier, 3 maisons, écurie, avec grand terrain, peut servir pour tout genre d'affaire. 86 Charest, tél: 3-0988. 24fév-26fs-72p

RADIOS A VENDRE

RADIO A VENDRE.—Radio 5 lampes complet avec batterie B et batterie A aussi les chargeurs A et B, le tout à sacrifier. Aussi guitare style concert, au No 474 St-Vallier. 10mrs-6fs-74b

RESIDENCE A LOUER

RESIDENCE A LOUER, 12 rue Ste-Famille, contenant 12 pièces. Pour informations s'adresser par téléphone 2-6976M. 9mrs-6fs-77b

RESIDENCES A VENDRE

MAGNIFIQUE RESIDENCE à vendre à Giffard, beau site, belle vue de l'île d'Orléans à Québec, située à proximité des tramways. Améliorations modernes. Poulailler de 200 volailles. Bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser Napoléon Parent, Giffard, tél: 2-5831 sonner 5. 14mrs-6fs-78b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille. S'adresser Alb. Belleau, 45 Laliberté. 13mrs-3fs-80b

SERVANTE On demande une servante dans petite famille, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 165 Avenue Hollande. Tel : 6067. 10mars-6fs-80B

SERVANTE DEMANDEE pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 36 Dauphine. Mme M. Gardner. 13mrs-3fs-80b

ON DEMANDE deux servantes dont une sachant faire la cuisine à 191 avenue des Erables. 14mrs-6fs-80b

GOUVERNANTE ET SERVANTE demandées immédiatement. S'adresser 135 boulevard de l'Entente, entre midi à 2 heures et le soir de 6-9 heures ou téléphone 2-6919 ou 8446. Deux personnes de la même famille sera préférable. 14mrs-6fs-80b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 60 Bayard. 15mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante pour aller à St-Jean-d'Iberville, à une heure de Montréal. Références exigées. S'adresser 110 avenue Turnbull, appt. 3, tél: 2-2717. 9mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille, bon salaire, à 297 avenue Laurier. 14mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 40 Avenue Cartier. 15mrs-6fs-80b

BONNE SERVANTE DEMANDEE sachant faire la cuisine, fille âgée de préférence. S'adresser 51 Claire-Fontaine. 13mrs-6fs-80b

ON DEMANDE immédiatement une servante. Tél: 2-5779F. 14mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante là où il n'y a pas d'enfants. Inutile de se présenter sans références. S'adresser 112 St-Joseph, Dr Beaulieu. 14mrs-3fs-80b

ON DEMANDE une servante pour petite famille avec de bonnes références. S'adresser 917 St-Vallier. 9mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille. S'adresser 14 Crémazie. 14mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante pas de lavage. S'adresser à 157 rue Flynn. 13mrs-6fs-80b

SERVANTE DEMANDEE pour petite famille, expérience et références exigées. S'adresser 262 Fraser. 14mrs-3fs-80b

ON DEMANDE une servante pour petite famille, références exigées. S'adresser 644 St-Vallier, tél: 9555. 14mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une fille générale. Bons gages. S'adresser 219 Ste-Marguerite. 14mrs-6fs-80b

ON DEMANDE UNE servante pour ouvrage général, dans petite famille. S'adresser à Albert Royer, 173 Aqueduc. 13mrs-6fs-80p

ON DEMANDE une servante munie de bonnes références, pour une famille de 3 personnes. S'adresser Mme Philippe Grandbois, 606 rue St-Jean, 6466. 9mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante, ouvrage général, très fiable pour les enfants, âgée d'au moins 20 ans. Bonne position, bon salaire, pas de gros lavage, références exigées. S'adresser à 54 Fraser. 9mrs-6fs-80b

ON DEMANDE une servante. S'adresser J. Bédard, 216 de la Reine. 9mrs 6f s80b

ON DEMANDE une servante avec références et qui consentirait à accompagner une petite famille à Montréal au 1er mai. S'adresser 71 Bourlamaque. 13mrs-6fs-80b

SERVANTE GENERALE demandée, avec références. S'adresser à Mme J.-E. Boudreau, 132 avenue Murray. 13mrs-3fs-80b

ON DEMANDE une servante. Références exigées. S'adresser à 50 St-François, téléphone 2-5951W. 9mrs-6fs-80

FILLE DEMANDEE.—On demande une fille pour aider au ménage, prendre soin des enfants. Lavage en dehors. S'adresser 1052½ St-Vallier. 12mrs-6fs-80b

TERRAINS ET LOTS

VAL ST-MICHEL.—Magnifique terrain 125 pieds front à vendre à bonnes conditions. S'adresser A.-O. Barrette, 431 St-Cyrille. 13mrs-6fs-82b

TERRAINS A VENDRE ou concéder ne payant qu'une petite rente, sans payer capital, centre 4e Avenue, Limoilou, et ailleurs, aussi maisons à vendre. S'adresser Damase Bélanger, 424, 1ère Avenue, tél: 2-0905J. 6mrs-26fs-82p

TERRAINS ET LOTS

A VENDRE DEUX terrains, situés sur l'avenue Marguerite-Bourgeois, à proximité de l'église St-Sacrement. Belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser à J. Vézina, N. P., 203 rue St-Jean, édifice Lindsay, Québec, tél: 2-1912, 7506. 10mrs-6fs-82b

DANS BELVEDERE, magnifiques lots à vendre ou concéder, entre autres sur avenues Moncton, Murray, des Braves, rues St-Cyrille, Fraser, chemins Ste-Foy, St-Louis, etc. Prix raisonnable. Demandez plan. P. Furois, 305 Grande-Allée, tél: 6338. 12mrs-26fs-82b

2 TERRAINS A VENDRE ROUTE du Monument à Giffard, situés entre le chemin et le fleuve. $200.00 à conditions faciles ou 10% d'escompte pour argent comptant. H.-P. Cimon, édifice Merger, tél: 5169. 13mrs-6fs-82p

TERRAINS A VENDRE.—A Giffard, avenue du Monument, 40x70 à l'arrêt des tramways du Kent, 5 minutes de l'église. Les plus avantageux des environs de Québec. Prix et conditions avantageux. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm, tél: 2-6809. J.n.o.-82b

TERRE A VENDRE

TERRAIN A VENDRE situé rue Notre-Dame-des-Anges, No 150 côté nord, entre les rues St-Anselme et Caron, 44x47 pieds. S'adresser Léon Blondeau, 329 St-Joseph, tél: 3-0077. 22fév-26fs-84p

BEAUPORTVILLE.—Terre et maison à vendre avec tout roulant. Bonne maison en pierre et toutes améliorations modernes, proximité des chars, école. Aussi fournaise à chaux. S'adresser Louis-Jules Grenier, Parc Bellevue, Beauportville. 1mrs-26fs-84b

TERRE A VENDRE aux Saules, échangerait pour maison à Québec, 50 arpents avec maison neuve. Conditions faciles. Paul Samson, notaire, édifice "Merger", Québec. 13mrs-6fs-84p

A VENDRE à bon marché à Loretteville, une terre avec magasin. Aussi petite maison avec autre terre. L'eau courante partout, électricité, téléphone No 59 s. 2. Situées 1½ mille de l'église. Cause maladie. S'adresser Wilbrod Brousseau, rang Ste-Claude, Loretteville, P. Q. 29fév-12fs-84b

TERRE A VENDRE à St-Augustin, rang du fleuve, à très bonnes conditions, ayant 180 arpents en superficie avec ou sans roulant. S'adresser à Casier 331, "Le Soleil", Québec. 23fév-26fs-84b

VOLAILLES

AVIS AUX AMATEURS de volailles. J'ai le plaisir d'annoncer que je suis agent pour les couveuses et éleveuses Buckeye. Pour les prix s'adresser à Napoléon Richard père, Gros-Pin. 14mrs-5fs-89ab

COUVEUSE CAPACITE de 115 œufs avec éleveuse. S'adresser 883 chemin Ste-Foy, tél: 2-8049. 9mrs-6fs-20b

Annonces non classifiées

BELLE OCCASION.—A vendre coin rue Artillerie, maison brique solide, 2 logements 5-8 chambres, 2 chambres bain, 2 fournaises eau chaude avec petit poste de commerce. Revenu $876.00 donnant plus 10%, $1,000.00 à $1,500.00 comptant, balance conditions faciles. 37 St-Eustache, tél: 2-7780. 13mrs-6fs-4p

GRAMOPHONE et machine à coudre à vendre à bon marché. Les Enchères Marceau, halle Montcalm, en face de l'Auditorium. 13mrs-6fs-4p

CASH REGISTER, show case, couchettes, set salon, salle à dîner, bureaux garde-robes, sideboard, lampe, pupitre grand miroir, capot chat, rat musqué, lits plumes, set chambre, vaisselle, etc. S'adresser 7½ Lacroix, tél: 2-7496. 10mrs-6fs-4p

Annonces non classifiées

ARGENT A PRETER sur hypothèque taux ordinaire. Petites ou grosses sommes. Aussi terrains à concéder ou vendre. Geo.-M. Giroux, N. P., 39 rue St-Jean, Québec. 16fév-26fs-4p

POELES A GAZ.—Nous avons reçu plusieurs nouveaux modèles, prix pour convenir à toutes les bourses. N'achetez pas avant de venir nous voir, chez Edgar Picard Enr., 423 St-Vallier. 14mrs-6fs-4p

Wilfrid Lachance

FOURRRES, SPECIALITES.—Manteaux mouton de Perse, seal francais, seal d'Hudson, avec garnitures de toutes sortes. Fourrures du printemps: Renards de toutes les teintes, belles martres du nord (d'Hudson) martres de Roche très beaux visons pour garnitures de manteaux et parures de cou. J'en profiterai pour faire savoir à mes clients et au public que j'ai à ma disposition la plus belle et plus moderne voûte de la ville de Québec pour la conservation des fourrures à des prix modérés. Spécialité: transformations et réparations de manteaux durant l'été à des prix spéciaux. Une visite vous convaincra. W. Lachance, 108 des Commissaires, tél: 3-3033. 15mrs-26fs-4p

LOGEMENT de 6 chambres avec chambre bain, chauffage eau chaude, gaz, électricité. 597 St-Jean. S'adresser 37 rue Caron, tél: 3-0519. 10mars-6fs-4b

MACHINE A TRICOTER et lits jumeaux à vendre à bon marché en très bonne condition. Enchères Marceau Enr. salle Montcalm, en face de l'Auditorium. 13mrs-6fs-4p

MATERNITE PRIVEE soins de 1ère classe. Médecin au goût de la personne. S'adresser par téléphone: 3-0534. 10mrs-6fs-4p

ACCORDAGE DE PIANO, pratiqué et enseigné par J.-C. Marcoux, professeur de musique enseignant tous les instruments. 310 St-Vallier, tél: 3-0896. 12mrs-6fs-4p

MAISON A VENDRE 185 de la Reine, fondations pierres, bois et briques, 2 logements 3 grandes chambres et 10 chambres bain, entrée de voiture, hangar, écurie, très bon marchâ prompt acheteur. 37 St-Eustache ou 185 de la Reine. 12mrs-6fs-4p

A VENDRE.—Safe, bureaux, commodes, sets de salle, de chambre à coucher, et de salon, machine à coufre William, cabinet, capot de chat. S'adresser 88 St-Vallier, tél: 2-7216. 14mrs-6fs-4p

CHAISES DE BARBIER.—Neuves et accessoires à vendre, aussi choix de 35 chaises usagées, hydraulique ou non, de $10.00 en montant. S'adresser Ulric Bédard, 874 St-Vallier, Québec. 12mrs-26fs-4p

J.-O. MARCEAU

FOURRURES DE PRINTEMPS dans tous les genres, martre du nord, martre de Roche, baum Marten, renard argenté, renard bleu naturel, renard blanc, renard croisé et une quantité de renards canadiens couleur Georgette pâle. Notre assortiment est complet et tenant compte de la qualité nos prix sont des meilleurs. Venez voir nos vitrines et vous convaincre. 839 St-Vallier. 12mrs-26fs-4p

GARDE-ROBES 7 pieds de haut par 3½ de largeur $8.00, set de boudoir $25, bas sous-vêtements, couvertes de laine, valises, suit-cases, etc. E. Bigaouette, 6 des Fossés. 10mrs-6fs-4p

MACHINES A COUDRE Singer neuves et usagées à vendre. Réparation de machines à coudre et gramophones, posage records. Ouvrage garanti. W. Bessette, 785 St-Vallier, tél: 3-0011. 10mrs-6fs-4p

A QUI LA CHANCE.—Maison à vendre, 6e Rue, près 3e Avenue, 3 logements, 5 chambres plus chambre bain. Bon marché à prompt acheteur. Pour visiter et conditions s'adresser 128 la Canardière, tél: 2-2638W. 10mrs-6fs-4p

(Suite à la page 18, 1re colonne)

Annonces non classifiées

GRAMOPHONES, COUCHETTES de cuivre sets de salle, de salon, bijouterie montres, job de chaussures de travail, buffets, sideboard, carrosses de bébé, tables, set chambre en chêne doré, partières. S'adresser 24 St-Nicolas, tél: 2-4083. 10mrs-6fs-4p

FAITES EMPAILLER VOTRE GIBIER par un axidermiste diplômé du North Western School of Taxidermy of Omaha, Nebraska. Prix défiant la compétition. Ouvrage garanti. L. Thibaudeau, empailleur, 289 rue Richardson, tél: 3-0806. 2mrs-26fs-4p

MATERNITE PRIVEE avec bons soins, prix modéré, aussi belles chambres à louer. S'adresser 47 boulevard Langelier, tél: 8376. 9mrs-6fs-4p

CHAMBRE A LOUER conviendrait pour 2 messieurs, pour informations s'adresser 50 côte Ste-Geneviève, 2e étage, tél: 2-3823J. 9mrs-6fs-4p

AMEUBLEMENT d'hôtel à vendre à 13½ Lacroix, bon poste près du Pacifique. Pour cause de maladie. 15mrs-6fs-16p

POELE A GAZ dernier modèle, 3 feux, un fourneau et une corniche, le tout émaillé blanc. Aussi jolie carriole de bébé, nouveau fini. Réparations de meubles générales. S'adresser 16 des Prairies, tél: 2-1715W. 5mrs-6fs-8p

PETIT LOGEMENT à louer 3 chambres, poêle à gaz fourni, aussi boutique à louer. S'adresser 120 St-Luc, tél: 6462 ou 7372. 15mrs-6fs-48b

ESSEX COACH 1927, six cylindres, cinq passagers. Pratiquement neuf. Conditions: comptant. S'adresser par tél: 4969. 15mrs-6fs-10b

STUDEBAKER COUPE Victoria 1927 six cylindres. N'ayant servi que quelques mois. Prix coûtant $2,000. Conditions tout à fait avantageuses. Marché exceptionnel $1,200 comptant. S'adresser par tél: 4969. 15mr.-6fs-10b

SERVANTE DEMANDEE pour 2 personnes, lavage en dehors. S'adresser tél: 3-0[illegible]. 15mrs-2fs-80b

ON DEMANDE une servante pour petite famille. Références exigées. S'adresser à 1[illegible]0 avenue des Erables. 15mrs-3fs-80b

ALPHONSE PICHER, 77 Aqueduc. Spécialité: Foin, grains, charbon à la poche, à la tonne, de toutes sortes. Aussi je m'occupe de déménagement général et charroyage. Tél: 4570. 15mrs-26fs-22p

J. SIMARD, boucher, coin 10e Rue et 4e Avenue tél: 2-4779. Spécialité saucisse 2 lbs pour 25c, viandes de choix, jambon, veau, lard frais et salé, œufs, beurre, fruits assortis, conserves. 15mrs-6fs-C.D.p

A LOUER logement de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé à l'huile et plancher en bois dur, situé à 637 St-Jean. Pour informations s'adresser J.-A. Lesage, 74 chemin Ste-Foy, tél: 4475. 15mrs-6fs-48p

AUTOMOBILES A VENDRE. Truck Ford, 3 Fords tudor, Pierce Arrow coach, modèle 38, 4 beaux touring, Dodge coach. Ces chars sont en bn ordre. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 18, 4e Rue, Québec, tél: 2-2241. 15mrs-26fs-10p

PEAUX DE BOEUFS. Nous sommes acheteurs de toutes les peaux. Spécialement les peaux de bœuf. Et nous payons les plus hauts prix du marché. Demandez nos cotations. S'adresser Wilfrid Cantin, tanneur, Québec. 15mrs-26fs-27p

A LOUER AU No 30 rue du Palais, logement de quatorze pièces, fournaise à eau chaude, etc., excellent site pour chambres à louer. S'adresser tél: 2-1723. 15mrs-6fs-48p

LOGEMENT 6 appartements avec système de chauffage, à louer. S'adresser 16 Ste-Claire, tél: 2-7963. 15mrs-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER, 4 place Cliff-View, 7 appartements avec tout le confort moderne, chauffé. S'adresser J.-E. Grégoire, avocat, 6 place Cliff-View ou à son bureau, 72½ St-Pierre. 15mrs-26fs-48p

AGENTS D'ASSURANCE-VIE demandés pour la ville et les comtés suivants: Lévis, Dorchester, Portneuf et Charlevoix. Salaire et commission aux hommes qualifiés. S'adresser L.-D. Gagnon, gérant Montreal Life, 267 St-Paul, édifice Lachance, Québec. 15mrs-26fs-1p

MAISON A VENDRE au No 23 rue de Villiers, St-Sauveur. Une maison seule, solage en pierre, lambrissée en brique, 8 chambres, fournaise, etc., $500.00 comptant, balance à termes. Edouard Picher, 71 St-Pierre, tél: 2-8705 ou 2-0912W. 15mrs-6fs-58p

ON DEMANDE des filles d'expérience comme commis, sachant parler les deux langues, dans un magasin de chapeaux pour dames. Aussi bonnes modistes de chapeaux. S'adresser L.-P. Labrecque, 77 St-Jean. 15mrs-6fs-37p

SAUCISSE ROYALE garantie au lard. Demandez-la à votre boucher ou votre épicier. La goûter c'est l'adopter. Conservez les coupons. Charcuterie Laroche, 38 Bédard, tél: 3-3527. 15mrs-26f-C.D.p

OUTILLAGE 1ère CLASSE d'une shop de barbier à vendre pour du comptant ou conditions faciles. S'adresser tél: 2-7444 ou le soir après 6 h. à 290 la Canardière. 15mrs-6fs-26b

CHAMBRE A LOUER dans famille privée sur étage du bain. S'adresser 29 des Remparts. 15mrs-6fs-17b

A VENDRE POELE de cuisine, buffet, bureau, lit, horloge, carrosse, sulkey pour bébé etc., à des prix raisonnables. S'adresser 14 St-Patrice. 15mrs-6fs-8b

MONTRE-BRACELET or vert pour dame a été perdue mardi 13 mars entre 5-6 h. Prière de remettre 64, 4e Rue, Limoilou. 15mrs-2fs-64b

CHALOUPE, ENGIN A VENDRE. Chaloupe à gazoline 27 pieds de long avec moteur de 18 c.-v.; chaloupe à rame 20 pieds long; aussi engin marin de 40 c.-v. Le tout en parfait ordre. S'adresser à Sam Vézina, 17 rue Notre-Dame, Québec, tél: 2-5673. 15mrs-6fs-26b

COUVERTES MILITAIRES $2.17. Pantalons et breeches $3.45. Corps et caleçons laine $1.25 chaque. Attention commandes la campagne. Demandez liste de prix. Violon "Steiner". Bon marché. Dominion Second Hand Clothing, 58-60 St-Dominique. 15mrs-6fs-26p

FORD 5 PASSAGERS, modèle récent n'a fait que 3,000 milles en parfait ordre. $169.00. Cause de vente manque d'espace. S'adresser à 92 du Roi, tél: 2-6957. 15-16-17-20-22-24mrs10b

CUISINIER ou cuisinière demandé pour cuisine simple et facile. S'adresser 20 St-Pierre. 15mrs-3fs-44b

UNE JEUNE FILLE demande une place comme servante dans une petite famille ou il y a pas de gros lavage et qui désirerait coucher chez-elle. S'adresser à 136 rue Bagot. 15mrs-2fs-30b

TERRE A VENDRE à 3 milles de la ville, 72 arpents en bon ordre, maison et garage, bon marché, bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser Delphis Labranche, Les Saules, Québec. 15mr.-6fs-84b

ON DEMANDE une dame qui prendrait un bébé en pension. S'adresser d'ici samedi à 92 St-Joseph. 15mrs-3fs-4b

SALON PRIVE, ondulation Marcel, à 25c. Satisfaction garantie. Pour appointements tél: 8646 ou 12 rue Victoria. 15mrs-12fs-C.D.b

A VENDRE, MAISON, joli cottage, deux étages, 8 chambres, chambre de bain, chauffé eau chaude, en outre du bain, lavabo, évier, luminaire moderne, grand balcon, garage, coin de deux rues, tramway en face, ligne de Sillery. Aqueduc, drainage, très chaude et jolie. S'adresser au notaire Paul Samson, édifice du Merger, téléphone: 2-1860. 12déc-j.n.o.-38p

PERRUQUES POUR MASCARADE. Assortiment complet de perruques de tous styles à louer pour bals, soirées et eau végétale garantie contre la chute des cheveux. Ondulation Marcel. La maison Hector Pageau, perruquier, coiffeur, 258 St-Joseph, Québec. 15mrs-2fs-C.D.p

VOUS TROUVEREZ une bonne couturière à domicile dans les robes et manteaux. S'adresser au No 455 St-Joseph. 15mrs-2fs-30b

2.50 GRAND APPARTEMENT, $5.00 deux appartements bien meublés avec cuisinette, gaz, électricité, système de chauffage, véranda, entrée seule, privée, situé Limoilou et près boulevard Langelier. Renseignements 216, 4e Rue, tél: 2-0638. 15mrs-6fs-5b

N DEMANDE un apprenti pressier de 2 ans d'expérience. S'adresser La Cie d'Imprimerie Commerciale, 21 Sault-au-Matelot. 15mrs-3fs-44b

Marché S.-Augustin

VIANDES DE CHOIX et charcuterie de 1ère classe, 41 St-Augustin, près de la rue St-Jean, Art. Lachance, propriétaire. Une visite vous convaincra de la qualité de nos produits. -4p

MAGASIN A LOUER. Magasin avec cave et hangar, 691 St-Vallier (coin Morin) en face de la Bourse du Travail. S'adresser à Ferd. Audet, N. P., 147 boulevard Langelier, tél: 3-3378. 15mrs-6fs-54b

CHEVAL A VENDRE aussi expresse de livraison bon marché pour prompt acheteur. S'adresser Lucien Côté, épicier, 920 chemin Ste-Foy. 15mrs-6fs-19b

TRUCK FORD ½ tonne, 1924, 5 bons pneus, avec démarreur et outils, en bon ordre. Aussi lorry qui conviendrait pour épicier. S'adresser à 36, 1ère Avenue, Limoilou, tél: 2-5425. 15mrs-6fs-10b

Annonces non classifiées

TROUSSEAU de clefs perdu passant rue St-Joachim jusqu'au Parlement. Tél: 2-4849W. M. Tondreau. -64b

A VENDRE POELE FOURNAISE, poêle à l'huile Perfection 2 feux avec fourneau, glacière, lit d'enfant et tapis d'escalier. Le tout garanti en parfait ordre. Tél: 7725. 15mrs-6fs-8b

DODGE SEDAN DE luxe, 1925 fini Duco à vendre en parfait ordre ou à échanger pour petit char coach ou sedan, préférence Chevrolet coach 1926-27. S'adresser 89 du Roi. 15mrs-6fs-10b

PERDU UN PETIT CHIEN noir et jaune poil long. Pour informations s'adresser à Mme Lelièvre, 27 rue Smith. 15mrs-3fs-64b

COUTURIERE. On demande une couturière sachant faire les vestes et les pantalons au complet. S'adresser à Ed. Gosselin, tailleur, 58 côte de la Montagne, Québec. 15mrs-6fs-37b

ON DEMANDE FEMME d'un certain âge, voulant se placer dans maison privée, pour prendre soin des enfants, faire ménage, cuisine ordinaire, lavage linge d'enfant d'un an. S'adresser à 24 avenue Renaud, entre 1 et 2 h. p.m. 15mrs-3f.-34b

LOGEMENTS A LOUER, coin des rue St-François, 2 rue Taschereau. S'adresser 183, 3e Avenue, tél: 2-2869F. 14mrs-6fs-48b

COUTURIERES DEMANDEES. On demande de bonnes monteuses d'habits et des filles d'expérience pour travailler dans les vestes. S'adresser à Quebec Modern Clothing, 59 des Fossés. 13mrs-6fs-37b

SERVANTE DEMANDEE immédiatement. S'adresser 182 Richelieu. 15mrs-3fs-80b

JEUNE FILLE demandée comme secrétaire privée, belle position bien rémunérée, devra fournir références et mentionner expérience. Toute réponse tenue strictement confidentielle. Casier postal 761, Québec. -37b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec garde-robe, tout près des usines, pour une ou deux personnes. S'adresser à 63, 4e Avenue. 15mrs-6fs-17b

LOGEMENT DE HUIT pièces, situé dans le plus bel endroit de la ville. Bien chauffé. Eau chaude à l'année. S'adresser à 155 des Franciscains, tél: 7804. 15mrs-6fs-48b

Commerce de gros

A vendre, clientèle établie. Bénéfice très bon. Petit capital requis. Pour renseignements s'adresser à Ludger Mercier, No 20 rue St-Jacques, en ville. 15mrs-6fs-23b

ON DEMANDE un jeune homme pour une salle de mode en gros. S'adresser chambre 509 édifice Guilmette, 37 Couronne. 15mrs-3fs-44b

IMMEUBLES

O.-F. BOUCHER
Agent d'im. et Assurance
37 St-Eustache Tél:2-7780

Maisons à vendre

DANS TOUTES les parties de la ville, 2 à 4 logements de 3 à 8 chambres. Prix pour convenir à tous avec bonnes conditions. Pour renseignements 37 St-Eustache, tél: 2-7780. 10mrs-6fs-89p

E. BROUSSEAU
255 ST-JEAN
Tél: 2-5768
Imm. et Assurances

Maisons à vendre

OCCASION.—Rue Fraser, partie neuve, maison 3 logements 7 chambres avec bain. Détachée sur 3 côtés. Améliorations modernes. 2 garages. Bons revenus. Prix $12,000. 1 logement libre pour mai.
RUE ST-JEAN près Auditorium, maison avec 2 magasins et 3 logements privés. Bons revenus. A vendre avec très peu d'argent. Balance à longs termes. Le tout en ordre. Système de chauffage. 10 m. 6fs 89p

H.-P. CIMON
DESIREZ-VOUS vendre votre propriété?
DESIREZ-VOUS échanger votre propriété?
DESIREZ-VOUS acheter une propriété?
DESIREZ-VOUS un prêt sur votre propriété?
DESIREZ-VOUS assurer votre propriété. Voyez H.-P. Cimon, Merger, tél: 5169 rés. Loretteville, 141. 28fév-26fs-89p

H.-P. CIMON
AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT VENDRE, ACHETER OU ECHANGER propriétés, commerce, terrains, maison de campagne et hôtel de campagne licencié, passez à mon bureau afin de profiter des occasions que j'ai en mains. J'ai des propriétés avec $200.00 comptant en montant.
J'ai des propriétés dans toutes les parties de la ville.
J'ai parmi plusieurs clients qui sont absolument obligés de vendre. Veuillez y voir sous le plus court délai.

H.-P. CIMON, E.E.T.
Expert en propriété
Edifice Quebec Railway
TEL 5169, RES. LORETTEVILLE 141
10mrs-6fs-89p

GEO. PAQUET
Immeuble en général
ASSURANCE - FEU
EDIFICE GUILMETTE
37 DE LA COURONNE
Tél: Rés. 6678 Bureau 8978

Maisons à vendre
A VENDRE OU A ECHANGER. Maison seule 10 appartements et chambre de bain. Brique solide. Chauffage eau chaude, garages. Située avenue Turnbull. Prix très raisonnable.
RUE ST-CYRILLE. Maison complètement seule, 12 appartements et chambre de bain en plus. Garage en parfaite condition.
MAISONS DE 3 LOGEMENTS située rue St-Cyrille. Rapportant de bons revenus.
RUE CONROY. Brique solide, 2 logements, 1 de 8 appartements 1 de 5 et 3 chambres de bain en plus. Planchers bois dur, chauffage eau chaude, en très bon état. 14mrs-6fs-89p

E. BROUSSEAU
255 ST-JEAN
Tél: 2-5768
Imm. et Assurance

Maisons à vendre
PROPRIETES de un à plusieurs logements avec ou sans système de chauffage à vendre dans toutes les parties de la ville.

Terrains à vendre
5 TERRAINS. A vendre sur la 10e Rue (les chars passent à la porte) $750 chacun. Conditions faciles. 10mrs-6fs-89p

E. BROUSSEAU
255 ST-JEAN
Tél: 2-5768
Imm. et Assurances

Maisons à vendre
COIN DE RUE Artillerie, maison de 2 logements, 5-9 chambres, avec système de chauffage séparé, et petit magasin en plus. Ecurie, très grande cour, pas de rente de terrain. Donnant de bons revenus. $1,000 comptant, balance conditions très faciles. A vendre au prix de l'évaluation. Un logement 9 chambres libre pour mai. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél. 2-5768.
RUE FLEURIE, maison de 2 logements, 4-9 chambres très propres, grande cour. A vendre $1,000 comptant, balance conditions faciles. Un des logements libre pour mai. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél: 2-5768. 8mrs-6fs-89p

IMMEUBLES

MAISON - BARGAIN
MAISON A VENDRE RUE ST-ALEXIS
fondation ciment, façade brique, 2 logements, 4 chambres, passage de voiture, écurie 2 places, hangar, $1,000 comptant, conditions au goût de l'acheteur. 37 St-Eustache, tél: 2-7780. 9mrs-6fs-89p

Terrains à vendre
2 TERRAINS entre la 9e et 10e Rues, $600 chacun, 2 autres, coin 10e Rue et 2e Avenue. Bon marché. S'adresser propriétaire, 37 St-Eustache, tél: 2-7780.a 10mrs-6fs-89p

J.-E. AUDIBERT
21 d'ASSISE
Immeuble et assurance
Tél: 2-3735 Bureau 2-4582
MAISONS - TERRAINS
CONSULTEZ-MOI avant de faire l'achat de votre propriété ou terrain dans St-François-d'Assise, Limoilou, etc.
J'ai de bonnes occasions en main.
AUSSI LOGEMENTS à louer.
10mrs-6fs 89p

BARGAIN - MAISON
A VENDRE PROPRIETE PRINCIERE.
Magnifique propriété de feu monsieur G.-H. Brunet de la pharmacie Brunet, situé 107 Grande-Allée, faisant le coin du Manège Militaire, 12 pièces plus 2 chambres de bain, richement finie. Grand garage en brique solide pour 2 autos. Je vendrais cette propriété à un prix très fas.

H.-P. CIMON
Edifice Quebec Railway
Tél: 5169
9mrs-6fs-89p

ARGENT A PRETER
L.-E. FORTIER, N. P.
87 de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél: 2-3926s 2
ARGENT A PRETER à 6% sur première hypothèque dans ville de Québec. 6mrs-26fs-89p

On demande un jeune homme pour ouvrage de bureau, dans un établissement important de Québec, devra savoir la sténographie française et anglaise, aussi la dactylographie. Ecrire à casier 384 Le Soleil.

UN PILOTE

(Suite de la page 3)

absolument inévitable et comme le mouvement de l'"Hochelaga" était la cause voisine de l'accident, le blâme doit lui être imputé à lui seul".

Le tribunal a confié au registraire de l'Amirauté, Me W. Simpson Walker, C.R., le soin d'évaluer les dommages réels causés au "Léoppold D".

Cet accident maritime était survenu le 17 novembre 1926, à un endroit situé en bas de l'Ile d'Orléans et connu sous le nom de Channel Patch. Ces témoignages rendus à l'enquête du capitaine Demers furent suivis par une foule considérable et en particulier par la majorité des pilotes qui s'intéressaient à l'issue de ce procès. Les dépositions furent contradictoires et au moment où l'enquête était presqu'achevée, une sensation fut causé quand quelques membres de l'équipage du "Léopold D" vinent jurer que leur officier en second, M. Stanislas Perrin, était sous l'influence de l'acool l'après-midi de l'accident. On verra le cas que l'hon juge Archer fait de ces témoignages dans son jugement. Il fut démontré que ces matelots en voulaient à leur officier dont la sévérité choquait leur esprit révolutionnaire et leur "forte tête".

—"Cette preuve n'est pas établie, d'une façon certaine, dit l'hon. juge et elle est contrôlée par le pilote et les autres officiers en devoir qui ont juré que Perrin était absolument sobre le matin du 17, jour de l'accident."

Il fut clairement établi, d'autre part, que le "Léopold D" descendait dans le milieu du chenal et qu'il avait été vu par le capitaine de l'"Hochelaga" à une distance d'environ 1500 pieds. Les deux vaisseaux se frappèrent à sabord et les dommages furent considérables de part et d'autre. Parmi plusieurs autres considérations du jugement, notons enfin celui-ci qui est conclusive :

— "La preuve démontre, dit le juge, que le "Léopold D" avait été dirigé d'une façon rationnelle (good seamanship) en se tenant au milieu de chenal".

Nous disions qu'une joie bien légitime régnait au sein de la Corporation des Pilotes licenciés de Québec. Ceux-ci s'étaient fort intéressés à cette enquête et leurs sympathies allaient évidemment à leur confrère, M. P.-E. Pouliot, qui reçoit un beau témoignage de la part de la Cour d'Amirauté. Le président de l'Union, M. J.-A. Bernier a souligné combien il serait parfois nécessaire d'accorder aux pilotes un droit d'appel des décisions de Commissaire enquêteur sur les accidents maritime.

Me Lucien Beauregard, du bureau légal Atwater, Beauregard et Phillimore, était le procureur de MM. Dreyfus & Cie.

L'EXCEPTION A LA FORME

(Suite de la page 3)

défaut d'avis.

La section 622 du chapitre 102 de la Loi dit en effet que "si une personne prétend s'être infligée, par suite d'un accident, des biessures corporelles, pour les quelles elle se propose de réclamer de la municipalité des dommages-intérêts, elle doit, dans les trente jours de la date de tel accident, donner ou faire donner un avis écrit au greffier de la municipalité, de son intention, d'intenter une poursuite, "en indiquant en même temps les détails "de sa réclamation et l'endroit où "elle demeure, faute de quoi la "municipalité n'est pas tenue à des "dommages-intérêts à raison de tel "accident, nonobstant toute dispo- "sition de la loi à ce contraire.

Mais la section suivante ajoute:"

"Le défaut de donner l'avis ci- "dessus ne prive pas cependant la "personne victime d'un accident "de son droit d'action, si elle "prouve qu'elle a été empêchée de "le donner.

"La loi ci-dessus citée, section 622, déclare sir François, 622, a apporté un sérieux tempérament à la rigueur de l'ancien statut qui exigeait de façon absolue, sous peine de déchéance, que l'avis de l'accident fut donné à la corporation dans les trente jours."

Bien que l'article 453 du Code municipal, ait conservé cette rigueur, la Loi des cités et villes est plus libérale et fait une exception dans le cas où une personne est empêchée pour des raisons jugées suffisantes par le tribunal.

"L'expérience a démontré, conclut l'hon. juge en chef, les difficultés que les victimes d'un accident ont quelquefois de connaître réellement la partie responsable de tel accident. La Cour en a un exemple dans cette cause-ci.

"Vu les circonstances exposées par la preuve, le tribunal statue que l'avis de l'accident donné à la défenderesse est suffisant et que la demanderesse n'est pas déchue de son droit d'action pour ne pas avoir donné un avis contenant tous les détils de l'accident.

L'exception à la forme est renvoyée sans frais.

Me J.-A. Nadeau, C. R., était le procureur de la demanderesse.

LES TAVERNES

(Suite de la page 3)

"Cependant, après que ce projet de loi fut annoncé dans les journaux, on nous représenta que, en aidant Montréal, la fermeture à onze heures du soir entraînerait peut-être de garves abus dans les autres villes moins populeuses.

"Nous avons l'expérience du passé et notre système fonctionne bien. Aussi, nous en sommes venus à la conclusion qu'il était mieux pour le bien général de la province de conserver la situation actuelle.

"Et pour aider à la cité de Montréal à lutter contre les "blind pigs" nous demandons à la Chambre de statuer que toute personne trouvée, sans excuse légitime, dans un établissement où l'on vend des liqueurs alcooliques sans permission, commet une infraction à la loi.

—**M. Sauvé** : "Y a-t-il beaucoup de "blind pigs" à Montréal ?

—**M. Taschereau** : "On le dit".

—**M. Sauvé** : "A quoi attribuer cela ?"

—**M. Taschereau**: "A la faiblesse humaine. On ne connaît pas ça évidemment de l'autre côté de la Chambre

—"Nous avons", continue M. Taschereau, "une loi de tempérance qui a déjà donné des résultats et nous en avons reçu de précieux témoignages. Les autres provinces nous imitent à ce sujet et s'en trouvent bien.

CONTRE LES TAVERNES

"Je n'ai aucune hésitation à dire", ajoute M. Taschereau, "que, personnellement, je suis contre les tavernes. Si on pouvait s'en passer ce serait tant mieux. Mais la population est-elle prête surtout dans les grandes villes à s'en passer ? On nous dit souvent que la taverne est le "poor man's club" où l'ouvrier rencontre ses compagnons et que c'est l'endroit où il peut se récréer.

"Personnellement, je suis d'opinion que si la taverne disparaissait ce serait tant mieux. En attendant, la Commissions des Liqueurs, par un contrôle de plus en plus efficace, tend à établir des tavernes dans les meilleures conditions possibles."

M. SAUVE MUET

Il aurait été intéressant de connaître l'opinion de M. Sauvé, chef de l'Opposition, après avoir entendu la déclaration énergique du Premir Ministre.

Aussi M. Hugues Fortier, déput de Beauce, demanda-t-il à M. Saué vé, aussitôt après les derniers mots de l'honorable M. Taschereau. :

— "L'honorable chef de l'Opposition est-il en faveur de la fermeture des tavernes ?"

— **M. Sauvé** : "Je n'ai pas la responsabilité de l'administration et je n'ai pas à répondre.

La députation ministérielle souligna de son rire cette façon de M. Sauvé d'échapper à ses responsabilités et sa crainte de prendre une position.

La Chambre vota ensuite le projet de loi présenté par l'honorable M. Nicol et concernant les personnes trouvées sans excuse dans les "blind pigs".

LES AUTOMOBILES

Dans la soirée, l'honorable M. J. Nicol présenta un autre projet de loi que la Chambre adopta. Celui-ci concernait les véhicules-automobiles et nous en avons déjà donné les grandes lignes.

Par les amendements qu'il propose et qui furent adoptés, l'honorable M. Nicol donne de nouveaux pouvoirs aux Conseils municipaux. Ceux-ci pourront, en effet, prohiber, restreindre ou autrement réglementer le stationnement des véhicules dans les chemins publics de la municipalité et leur fonctionnement près des écoles et des hôpitaux ;

prendre les mesures nécessaires pour prévenir la congestion du trafic ou y remédier ;

établir des zones de traverse et des zones de refuge pour les piétons, et en prescrire et réglementer l'usage ;

prohiber l'éclaboussement et prendre les mesures nécessaires pour y remédier ;

faire des règlements relatifs à la direction, au croisement, au dépassement et aux arrêts des véhicules sur les chemins publics dans la municipalité.

La nouvelle loi décrète aussi que "les personnes suivantes doivent faire au bureau du revenu à Québec, un rapport de chaque accident causé ou subi par un véhicule automobile, dans les huit jours de la date de l'accident ou de l'information ou de l'avis qui en est reçu, à savoir :

a) Le propriétaire, le chauffeur ou le conducteur du véhicule automobile ;

b) Le chef de police, le constable ou l'officier de circulation qui a eu connaissance de l'accident ou qui en a été informé ;

c) L'assureur qui a été avisé de l'accident ;

d) La compagnie de tramways ou de chemins de fer, au cas de collision avec une de leurs voitures.

2. Toute personne, assureur ou autre, qui paye des dommages à la personne ou à la propriété, causés par un véhicule automobile, doit en faire rapport au bureau, à Québec, dans les huit jours de la date de ce paiement et doit en fournir la preuve, si requise par le bureau.

3. Ces rapports doivent donner les détails requis par le bureau."

La nouvelle loi pourvoit aussi à l'obligation pour les compagnies d'assurance automobiles de faire rapports de leurs opérations. Au cours de la discussion au sujet de ces amendements, l'honorable M. Mercier fit remarquer que dans les autres provinces et aux Etats-Unis, les villes contribuent à l'entretien des routes dans un rayon de 20 à 50 milles en dehors de leurs limites.

L'honorable M. Nicol expliqua aussi que la province de Québec est celle où le gouvernement intervient le moins quant à la circulation des automobiles. Dans les Etats-Unis où la circulation automobile est considérable, on a fait des réglements très sévères à ce sujet et la population ne récrimine pas.

Le projet de loi fut voté en troisième lecture sur division.

TROIS-RIVIERES

Le projet de loi présenté par M. W.-P. Grant, député de Champlain et modifiant la charte des Trois-Rivières, a été voté, hier soir, en troisième lecture après que la Chambre eut rejeté deux amendements de l'Opposition.

Tout d'abord, M. A. Crepeau, député de Sherbrooke, proposa le renvoi du bill à six mois. M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, et M. A. Sauvé, chef de l'Opposition, appuyèrent cet amendement que la Chambre rejeta par un vote de 40 à 8.

M. Duplessis proposa alors l'amendement suivant :

"Dans les trente jours de sa sanction, la présente loi sera soumise à l'approbation des électeurs municipaux de la cité des Trois-Rivières dans un referendum au scrutin secret tenu, **mutatis mutandis,** suivant les dispositions de la Loi de l'avance de l'heure".

Cet amendement eut exactement le même sort que le précédent puis la Chambre également divisée 40 à 8, vota la troisième lecture du projet de loi.

La Chambre est ajournée à cet après-midi à trois heures.

LES HEURES PASSENT

(Suite de la page 1)

parlé plus tôt, c'est à cause de la promesse faite à Miss MacKay, de garder le secret jusqu'à la fin du voyage. Quant à Hinchliffe, il lui était égal, dit-il, que la jeune fille ou Sinclair l'accompagnât.

"A sa demande, continue-t-il, j'acceptai de faire croire que j'étais parti avec le capitaine. Elle ne voulait pas que sa famille sût rien du voyage pour ne pas causer d'anxiété aux siens".

Elsie décida de partir quelques heures seulement avant le départ. A 2 heures du matin, le jour du départ, Sinclair apprit que ce n'était pas lui qui partirait.

"Le capitaine, Miss Mac Kay, son amie Miss Ries et moi, dit-il, partîmes de l'hôtel George, à Grantham, vers les 4 heures du matin dans l'auto de la jeune fille. Dès notre arrivée à l'aérodrome l'Endeavour fut sorti du hangar, le moteur mis en marche, puis Hinchliffe et Miss Mac Kay montèrent à bord. Je leur serrai la main et leur souhaitai bonne chance. Je me revois ensuite leur faisant signe de la main comme l'Endeavour devenait de plus en plus petit à l'horizon. Hinchliffe m'avait dit à plusieurs reprises qu'il atteindrait Philadelphie, si possible, et je crois tout à fait vraisemblable que l'avion ait dépassé ceux qui l'attendaient à Terreneuve dans la brumé".

Newark, N.-J., 15.—(P. C.)—Sur réception d'un rapport par le comité de réception de l'aviateur Hinchliffe à Philadelphie que l'avion Endeavour portant le hardi pilote anglais et sa compagne, Miss Elsie Mackay était descendu à Menlo Park, N.-J., la police de Metuchen est partie pour faire des recherches à cet endroit.

UNE ENQUETE

Newark, N.-J., 15.—(P. C.)—Un détachement de la police d'état à Metuchen est parti pour Menlo Park à bonne heure ce matin pour établir l'exactitude d'un rapport disant que l'aviateur anglais Hinchliffe était descendu à cet endroit.

C'ETAIT FAUX

Menlo Park, N.-J., 15.—(P. C.)— La police d'ici a fait savoir ce matin qu'elle ne savait rien de la prétendue descente de l'avion de Hinchliffe ici, mais que la police de l'Etat poursuivait son enquête.

PAS DE TRACE

Menlo Park, N.-J., 15.—(P. C.)— Après avoir fait d'actives recherches la police locale, la police de l'état et les journalistes ont déclaré ce matin n'avoir trouvé aucune trace de l'avion de Hinchliffe, supposé être descendu ici.

UN AVION

St-Jean, N.-B., 15. — (P. C.) — Le correspondant du Telegraph Journal à Moncton a télégraphié ce matin : "Richard Peters, mécanicien, et Edwin Stanley, chauffeur, à bord d'un convoi de fret du C. N. R., en direction de l'est, on déclaré avoir vu jeudi matin, à 1 h. 05 un avion volant bas, à une grande vitesse, à Anagance, venant de la côte Dunsinane Hills. Le convoi était arrêté à Anagance, lorsque l'équipe aperçut l'avion. Les lumières blanches à l'extrémité de chaque aile furent très bien distinguées et les deux hommes affirment qu'ils ont nettement vu l'avion".

L'INQUIETUDE

Philadelphie, 15 (P.C.)—L'espoir de voir le capitaine anglais Hinchliffe atterrir ici à la fin de son envolée transatlantique fut pratiquement abandonné hier soir à l'aéroport de Philadelphie, où une foule considérable avait attendu l'aviateur depuis le début de l'après-midi. A la nuit tombante, les curieux commencèrent à s'éclipser et il ne resta plus sur le champ d'aviation que quelques policiers, des aviateurs et des journalistes. Des ordres furent donnés pour garder les phares allumés toute la nuit.

On crut ici, lorsque l'on apprit le départ d'Hinchliffe, qu'il tenterait d'atteindre Philadelphie afin de gagner la bourse de $25,000 offerte par l'Evening Bulletin.

A LONG ISLAND

New-York, 15 (P.C.)—Tout fut préparé, hier soir, à Mitchell Field, Long Island, en vue de l'arrivée problématique de l'aviateur britannique Hinchliffe, mais cependant les officiers d'aviation de l'armée ne cachèrent pas qu'ils doutaient malgré tout de la réalisation de l'envolée.

Les phares demeurèrent allumés toute la nuit et des soldats armés montèrent la garde autour du terrain. On pensait ici, hier soir que l'Endeavour était probablement descendu sur mer près de quelque navire non pourvu de sans-fil, ou quelque part sur terre, loin de toute communication.

A TERRENEUVE

St-Jean., T.-N., 15.—(P. C.)— La flottille de Terre-Neuve, qui fait la chasse aux phoques à travers les champs de glaces à 150 milles au lage de Bonavista, a fait savoir par radio, hier soir, qu'elle n'avait aucunement pris connaissance du passage de l'avion du capitaine Hinchilffe, jusqu'à dix heures et demie du soir.

A ce moment là, le monoplan de l'aviateur anglais aurait dû être passé par là depuis douze heures environ.

DES REVELATIONS

Londres, Ang., 15.—(P. C.)—Le capitaine Walter Hinchliffe et l'honorable Elsie Mackay projetaient de voler jusqu'à Philadelphie lorsqu'il se sont envolés mardi matin de l'aérodrome de Cranwell, avec une provision d'essence bonne pour une randonnée de 50 heures.

La chose a été révélée hier soir par le major Gordon Sinclair, l'ami de Hinchliffe qui, à la dernière minute, céda sa place dans l'avion à Miss Elsie Mackay. Le major Sinclair, dont les allées et venues depuis le départ de l'avion sont restées un mystère, s'est présenté à Purley, le faubourg où réside Mme Hinchliffe. Il a déclaré que Miss Mackay était la seule passagère partie avec l'aviateur.

Mme Hinchliffe, les yeux secs mais conservant son courage avec difficulté, accueillit avec effusion Sinclair et son épouse qui venaient l'aider à attendre avec patience des nouvelles de son mari.

"Toute l'affaire fut précipitamment organisée", déclara Sinclair, en racontant le départ de Cranwell. "Il avait d'abord été entendu que j'accompagnerais Hinchliffe, mais Miss Mackay tenait à faire le voyage, et je lui cédai ma place. A sa demande je convins de participer à un subterfuge qui devait faire croire que j'étais parti avec Hinchliffe. Elle désirait cela afin de ne pas inquiéter sa famille.

"Quant à Hinchliffe, la présence de Miss Mackay ou la mienne à bord lui était indifférente. Après le départ des deux aviateurs, je retournai à Grantram où nous avions passé ensemble la nuit de lundi. De cet endroit, je vins à Londres, où je ne me révélai qu'une fois les choses bien en train. Miss Mackay ne se décida à tenter l'aventure qu'une couple d'heures avant le départ. J'avais travaillé pendant quinze jours à préparer l'"Endeavour" et je n'eus pas le temps de remarquer les nombreuses conférences d'Hinchliffe et de Miss Mackay. Nous passâmes la nuit de lundi debout, à compléter les préparatifs. Soudainement, à deux heures du matin, on m'apprit que je ne partais pas. Le capitaine Hinchliffe Miss Mackay, son amie, Miss Ries et moi quittâmes l'hôtel George vers quatre heures, a.m. le mardi, dans l'auto de Miss Mackay. Dès que nous fûmes rendus à l'aérodrome, l'avion fut conduit sur la piste, le moteur fut mis en marche, Hinchliffe et Miss Mackay sautèrent à bord, et l'"Endeavour" décolla".

AU COURS DU COMMERCE

Un étudiant a donné, hier, une intéressante conférence sur la "répartition des frais".

M. Jules Leclerc, E.E.S.C., a traité de "la répartition logique des frais généraux aux articles fabriqués", hier soir, au cours supérieur de commerce, à l'Académie Commerciale, cours que présidait le Rév. Frère Alfred, directeur de l'Ecole Normale d'Aurora, Ontario.

Selon l'usage établi au Cours Supérieur, la conférence était à peine terminée que M. Leclerc eut à subir un interrogatoire serré de la part de quelques-uns de ses confrères, MM. Armand Hébert, Ls-Jos. Gauvin, Albert Renaud et Chs-A. Legendre. Cependant, il se retira avec les honneurs de la discussion.

La séance se termina par une courte allocution du Rév. Frère Alfred.

Nous résumerons brièvement la conférence de M. Jules Leclerc.

Après avoir cité les difficultés nombreuses que l'industriel rencontre en répartissant logiquement ses frais généraux à la fabrication, M. Leclerc suggéra cinq méthodes générales qui permettent d'arriver à un résultat aussi pratique qu'exact:

La distribution des frais généraux peut se faire au moyen de pourcentages sur le coût des matériaux de fabrication ; sur le coût de la main-d'œuvre ; sur le coût total des matériaux et de la main-d'œuvre (primecost) ; sur le prix, par heure, du travail des ouvriers employés à la fabrication des articles ; ou sur le prix, par heure, des opérations des différentes machines employées dans la fabrication.

Les deux premières méthodes peuvent être employées dans des cas spéciaux : 1o lorsque le coût d'un article consiste dans les matériaux; 2o lorsque le coût d'un article ne réside pratiquement que dans la main-d'œuvre.

"La troisième méthode qui prend le coût premier comme base de répartition, dit le conférencier, ne peut être appliquée à profit que lorsque les coûts des deux premiers facteurs considérés sont dans des proportions à peu près constantes ; autrement, elle a les désavantages des deux méthodes précédentes.

"La répartition d'après le prix de l'heure d'ouvrage ou d'après le prix de l'heure des opérations d'une machine, offre de meilleurs avantages; mais il est rare qu'une seule méthode donne entière satisfaction ; on doit souvent recourir tantôt à l'une, tantôt à l'autre, après avoir fait un partage global de tous les frais généraux entre plusieurs départements ou centres de production."

Vint ensuite la discussion dont nous parlions au début de ce compte rendu, puis le Rév. Frère Alfred remercia le conférencier de son intéressante et précise causerie, et donna un bref aperçu du rôle que les comptables ont joué et jouent dans les monde des affaires dont ils sont les guides les mieux avertis.

"L'Etat a besoin des comptables pour préparer ses budgets, dit le Rév. Frère Alfred, et le pape actuel, Sa Sainteté Pie XI, vient de décorer un protestant, M. Stewart, du titre de Chevalier de Pie XI, en le chargeant d'administrer les $1,500,000 affectés à la construction d'un édifice de la propagation de la Foi à Rome.

Il termina en invitant les jeunes à suivre les cours de commerce, et à se qualifier pour les luttes de la vie.

ST-FRANCOIS

Soire intime

Samedi, le 25 février, un groupe de jeunes gens et de jeunes filles se réunissait à la demeure de M. et Mme Pierre Bolduc, à l'occasion du départ de Mlle Onilda, qui va entrer chez les Sœurs de l'immaculée-Conception. La plus franche gaieté régna pendant la soirée; il y eut chant et musique. A minuit, tous furent conviés autour d'une table garnie des mets les plus succulents. Puis on se sépara, emportant le meilleur souvenir de cette soirée intime et souhaitant à Mlle Bolduc santé et persévérance dans son nouvel état.

Assistaient à la soirée : Mlles Alfrédine Guillemette, Marie-Ange et et Alexina Paré, Antoinette Vézina, Cécile et Irène Gamache, Marguerite Germaine et Rachel Morin, Gabrielle et Rosette Dumas, Germaine et Cécile Bonneau, Béatrice et Clarinthe Théberge, Juliette Martineau, Juliette Garant, Juliette Goupil, Marguerite Lamond, Yvette Gaulin, Georgette et Julienne Paré, Onilda, Cécile, Simone Bolduc; MM. Adélard Lamontagne, Gérard Gamache, Athanase Gaulin, Moïse et Georges Dumas, Charles Campagna, Paul-Arthur Boulet, Armand Bolduc.

Naissance

Lundi, le 3 mars, a été baptisée Marie-Thérèse-Lorette,fille de M. et Mme Bénoni Martineau. Parrain et marraine, M. et Mme J. Catellier, de St-Vallier, grande-parente de l'enfant.

Au couvent

Ont obtenu les places d'honneur au couvent de St-François:

9è année: Béatrice Buteau, Rachel Dionne, Georgette Dubé.

8è année Lorette Jean, Marie-Rose Campagna, Cécile Bonneau.

7è année: Marie-Anne Corriveau, Gilberte Dumas, Cécile Delagrave.

6è: Célestine Corriveau, Simone Warren, Marcelle Marchant.

5è année: Antonia Bernard, Simone Morin, Germaine Picard.

4è année: Antoinette Théberge, Germaine Marceau, Roberta Dumas

3è année: Simone Dumas, Gabrielle Martineau, Yvonne Môrin.

2è année: Thérèse Bilodeau, Germaine Môrin Thérèse, Martineau.

1è année: Lucette Bonneau, Jeannette, Guillette, Jeanne-d'Arc Vézina.

Va-et-vient

Mlle Thérèse Chabot est de retour d'un promenade à Kingston et Montréal.

—M. Irénée Jobin, inspecteur d'écoles, était de passage, cette semaine, dans la paroisse, pour faire la tournée dans les classes.

STE-MARGUERITE

Samedi dernier avaient lieu les funérailles de Mme Joseph Gendron, (née Célanie Bonneville), elle demeurait avec son fils, M. Arcadius Gendron. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Tremblay, curé de la paroisse. Portait la croix, M. Félix Marcoux. Le corbillard était conduit par M. Gaudiose Guilmette.

Portaient le corps: MM. Joseph Marcoux, fils, S.-Joseph Marcoux fils, F. Joseph-Nap. Carbonneau, Dorius Lacasse. Un grand nombre de parents et d'amis étaent présents. Au chœur de chant, on remarquait MM. G.-E. Dussault, maître de chapelle, M. Couture, A. Deblois, R. Deblois, W. Pelchat, L.-P. Ferland, O. Pomerleau, J.-T. Boutin, F. Fournier.

Divers

La semaine dernière, M. Brunel, agronome du comté de Dorchester, est venu donner une conférence aux membres du cercle agricole sur différents sujets concernant l'agriculture.

A une de nos dernières séances du conseil de notre municipalité, une taxe a été imposée aux colporteurs. Avis à ces Messieurs de prendre cela en considération.

Naissance

A M. et Mme J.-T. Laliberté, un bébé. M. et Mme Jos. Parent ont fait baptiser leur premier enfant.

STE-HENEDINE

Décès

Samedi le 10 ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de M. Joseph Audesse, époux de Marie Breton et décédé à l'âge de 60 ans. Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, cinq filles et trois garçons, savoir : Mme Edouard Nolin, née Léophile), Mme P.-Ph. Beaudoin, (Arthurine) Mme Evang. Gagné, (Cyriena): Mme Alph. Baillargeon (Laurianna) et Mlle Leonie; MM. Déziel, Emery et Laurient. Nos sympathies.

Baptême

—M. Wilfrid Royer, et son épouse née Marie-Ange Lacasse), annoncent la naissance d'un fils. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Roger, grands-parents de l'enfant.

Divers

—Mlle Antoinette Genest, de St-Isidore en visite chez M. Ludger Larivière.

—M. Sigefroi Pigeon, de St-Adrien, chez ses frères, MM. Israel, Gaudias et Phileas Pigeon.

—M. Royer de Rock-Island, chez M. Ludger Larivière.

—Mme Louis Doyon, Mme Adolphe Lessard et sa fille, Louise, de St-Joseph, avec M. Hil. Rousseau, de ValleyJonction, en visite chez M. et Mme Elz. Vézina.

—Mme Jos. Gagnon, de Ste-Croix chez M. G.-E. Perron.

—M. le notaire V.-A. Rouillard, de Ste-Claire de passage à son bureau, en cette paroisse.

—Mlle Gilberte -M. Deschênes, de Ste-Marie-de-Beauce, a passé quelques jours chez M. le Dr Elz. Vezina.

L'OBJET DE LA VISITE DE CES BANQUIERS

New-York, 15.—(P. C.)—Charles Rist, vice-gouverneur de la Banque de France, et M. Quesnay, directeur du service des recherches économiques de la Banque, étaient à New-York hier. Ils doivent y avoir plusieurs conférences avec les officiels de la Federal Reserve Bank et d'autres personnalités financières. Les visiteurs ont établi semi-officiellement leurs quartiers à la Banque locale, où ils ont eu des entre vues préliminaires avec le gouverneur Benjamin Strong et autres officiels. Rien d'authentique n'a été publié touchant l'objet de leur visite ici.

LE BUDGET

(Suite de la page 1)

chasse, mettant à profit le temps qui fuyait, attaqua sans plus tarder un projet qui—s'il est jamais adopté—mettrait tous les citoyens du Canada sur un pied d'égalité avec les immigrants attirés au pays. Les nôtres pourraient, selon leur gré, aller s'établir dans l'Ouest et contribuer à l'allégement du fardeau fiscal au lieu de passer à l'étranger. Le député de Bellechasse avait dû soigneusement préparer son travail car il a sans effort et dans un anglais superbe exposé son point de vue. Il nous fait plaisir de féliciter M. Boulanger de son excellent débit, de sa phrase à la tournure bien anglaise et de la façon brillante avec laquelle il a défendu sa thèse. Ses mandants ont en lui un défenseur zélé dont ils peuvent, à bon droit, être fiers.

— 0 —

L'hon. Lucien Cannon, Sollicteur Général du Canada, de concert avec Maître Eugène Lafleur, C. R., a soumis hier à la Cour Suprême, le plus haut tribunal du pays, les prétentions du département de la Justice à l'effet que les femmes ne peuvent légalement entrer à la Chambre Rouge.

Le plaidoyer du Sollicteur Général a été des plus lucides et argumentation fort habile. Remontant jusqu'aux sources du droit romain, l'hon. Lucien Cannon a démontré d'après Ulpien que les charges publiques étaient interdies aux femmes dans l'antique capitale des Césars.

—"L'acte de l'Amérique Britannique du Nord ne prévoit pas l'admission des femmes au sé-nat", a soutenu l'avocat du Gouvernement et il ajouta: "Si le droit des femmes doit être étendu, si elles doivent siéger au sénat ainsi que c'est le cas aux communes, alors l'acte de l'Amérique Britannique du Nord doit être amendé et seulement par une législation explicite telle que la Loi des élections en temps de guerre qui étend le suffrage aux femmes. L'interprétation du mot "personne" est une pure question de loi. Toute l'interprétation devrait être étudiée à la lumière des conditions de 1867 alors que l'acte de la confédération fut passé."

Les termes génériques telles que "personnes" doivent s'interpréter suivant le véritable esprit de la loi et en tenant compte des exceptions prévues ou innommés. L'acte de l'Amérique Britannique du Nord est identique en principe à celui du Royaume Uni et notre sénat est semblable à la Chambre des Lords en Angleterre. Il y a à peine quelques années lady Rhonda s'est vu refuser un siège au sénat.

Une femme n'a donc pas le droit de faire partie du sénat et l'acte de l'Amérique Britannique du Nord ne prévoit pas on entrée à la chambre rouge. Aucun "esprit juridique" ne peut interpréter la loi telle qu'elle est aujourd'hui de façon à étendre la définitition de la "Personne" à la femme.

De son côté, Me Eugène Lafleur, C.R., a souligné le fait que lorsque l'acte de l'Amérique Britannique du Nord fut passé en 1867 les femmes n'avaient pas le droit de vote donc il n'était pas dans l'esprit des législateurs de l'époque d'inclure la femme dans la définition de la "personne". D'ailleurs, toute l'histoire du droit commun et les usages s'opposent à la prétention des demandeurs qui sont en l'occurence cinq femmes de l'ouest et la province de l'Alberta représentées par l'hon. N.-W. Rowell, C. R., de Toronto.

Maître Charles Lanctôt, assistant du procureur général de la province de Québec, a au nom du gouvernement Taschereau appuyé le raisonnement du solliciteur général, en raison du fait que d'après le pacte confédératif les qualifications des membres du conseil législatif sont les mêmes que celles des sénateurs du Québec et, dès lors, advenant l'admission des femmes au sénat les nominations du conseil législatif en seraient affectées.

UN PROJET DE M. BOULANGER

Ottawa, 15.—(P. C.)—Une résolution proposant que les citoyens du Canada désireux de s'établir sur les terres de l'Ouest puissent recevoir du gouvernement la même aide que celle accordée aux citoyens qui nous viennent de l'Europe, a été proposée à la Chambre des Communes, hier après-midi, par M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse. La résolution était encore à l'étude au moment de l'ajournement.

"L'opportunité de cette proposition", dit M. Boulanger, "devrait faire appel à tous les Canadiens. Elle fournirait plus d'épaules pour supporter la dette nationale et contribuerait à garder un plus grand nombre de Canadiens sur le sol et au pays. Je crois que la colonisation, bien dirigées, est ce dont le Canada a le plus besoin aujourd'hui, bien plus qu'une forte immigration. Comme la charité, la colonisation doit commencer à la maison.

"Le plan de colonisaion impérial, avec ses avantages et prêts aux colons, coûte en chiffre ronds un million et demi de dollars par année, dont plus de la moitié provient du trésor canadien. Dans l'est du pays, les fermes déjà établies sont subdivisées à la limite et il y a un véritable surplus de cultivateurs qui émigrent aux Etats-Unis, ou vers les cités canadiennes, parce qu'il leur coûterait une petite fortune pour aller s'établir dans l'Ouest canadien.

"Les Canadiens", dit M. Boulanger, "descendants de loyalistes, et ceux d'origine française, possèdent des traditions qui en font le meilleur type de colons possible."

NAISSANCES

GAMACHE.—M. et Mme J.-Robt Gamache de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée par son oncle, l'abbé Jos-Eug. Lachance, professeur au collège, sous les prénoms de Marie-Jeanne-Judith-Alice.

Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Leclerc, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Dorval.

LACHANCE.—M. Redempti Lachance et Mme Lachance, née Alice Guay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 mars et baptisé le 12, sous les prénoms de Georges-Jean-Guy-Grégoire-Léonidas.

Parrain, M. l'abbé Léonidas Lachance, oncle de l'enfant. Marraine, Mme Alfred Guay, de Cacouna, grand'mère. Porteuse, Mme Gabriel Lachance, grand'mère.

MARIER.—M. et Mme T.-B. Marier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 12 mars et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Eugénie-Colette.

Parrain Arthur Nolet, de Bay-City, Michigan, cousin de l'enfant. Marraine Eugénie Maheux, tante. Porteuse, Mme Siméon St-Amand, tante.

15mrs-2fs

MURPHY.—M. Alex. Murphy et Mme Murphy, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 14 mars, sous les prénoms de Joseph-Emeric-Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dussault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Blanche Bolduc, tante de l'enfant.

TAILLEUR.—M. Ovila Tailleur et Mme Tailleur, née Adénise Laberge, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 10 mars et baptisé le 11 mars, sous les prénoms de Joseph-Raymond-Marie-René.

Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Gosselin oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme A. Bouchard, amie de la famille.

TREMBLAY.—M. Henri Tremblay de l'Ange-Gardien, Montmorency et Mme Tremblay, née Lucienne Rancourt, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 10 mars et baptisée le 11, sous les prénoms de Marie Angèle-Pauline.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Tremblay de Québec. Porteuse, Mme Louis Huot, cousine de l'enfant.

TRUDEL.—M. Donat Trudel et Mme Trudel, née Ernestine Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 mars sous les prénoms de Joseph-Eléonidas-Armand.

Parrain et marraine, M. et Mme Eléonidas Garneau. Porteuse, Mme A. Lavoie grand'mère de l'enfant.

VAILLANCOURT.—M. Adjutor Vaillancourt et Mme Vaillancourt, née Maria Lavallée, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 13 mars et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Adjutor-Jean-Louis.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Vaillancourt, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle L. Dufour, amie de la famille.

REMERCIMENTS

REMERCIEMENTS. La famille de M. Léon Laroche, de Sillery, qui est décédé la semaine dernière, remercie avec émotion tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son décès soudain.

REMERCIEMENTS. Mlle Sophie Arel et Mme Vve Adélard Drapeau, née Malvina Arel, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur sœur, Mlle Philomène Arel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—Le docteur et Mme G. Bigué, de La Sarre, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur bébé Marc-Emile, soit par leur visite ou assistance à la sépulture. A tous un cordial merci.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEAUMONT.—A Charlesbourg, le 13 mars 1928 à l'âge de 75 ans est décédée dame Vve Joseph Beaumont, épouse de Joseph Beaumont.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire de chez son gendre F.-X. Daigle à 8 h. 30 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse. 14mrs-2fs

BERGERON.—A Sillery, le 13 mars à l'âge de 36 ans et 5 mois, est décédé sieur Georges Bergeron, époux de dame Lumina Villeneuve.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez le père du défunt M. Jacques Bergeron, Spencer-Cove, pour l'église de Sillery à 8 heures 15 et de là au cimetière de la paroisse. 14mrs-2fs

BOUCHER.—A Limoilou, le 14 mars 1928 à l'âge de 75 ans est décédée dame Archange Gilodeau, épouse de feu François Boucher, ancien forgeron de St-Ferréol.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h. 30 à St-Ferréol.

Départ de la maison mortuaire, de chez son gendre M. L. Gauthier, No 190, 4e Avenue à 5 h. 15 samedi matin pour le Quebec Railway. 15mrs-2fs

CHAMBERLAND.—A Charlesbourg, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé M. Edouard Chamberland, époux de dame Alvina Poitras.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures en l'église de Charlesbourg.

DE COURCY.—A Montréal, le 14 mars 1928, est décédé sieur Edgar De Courcy, époux en 1ère noces de feu dame Alice Chabot, et en 2e noces de feu dame Alice Côté.

Les funérailles auront lieu à Montréal, samedi le 17 courant. 15mrs-2fs

HEBERT dit LECOMTE.—A Beauport, le 13 mars 1928 à l'âge de 76 ans est décédée dame Esther Parent, épouse de M. Louis Hébert dit Lecomte.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, avenue Royale à 8 h. 30 pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse.

JACQUES.—A St-Malo, le 14 mars 1928 à l'âge de 6 ans 1 mois 5 jours est décédé Joseph-Charles-Wilfrid Jacques, enfant bien-aimé de M. Wilfrid Jacques et Marie-Anne Côté.

Les funérailles privées auront lieu jeudi à 3 heures.

NOREAU.—A St-Roch, le 14 mars 1928 à l'âge de 7 ans 5 mois, est décédée Mlle Marie-Simone Noreau enfant bien-aimée de M. J.-Omer Noreau de la maison J.-E. Livernois Ltée et de Mme Noreau.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 27 rue Laberté à 8 h. 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 14mrs-2fs

TURGEON.—A la paroisse St-Joseph, le 13 mars 1928 à l'âge de 49 ans est décédé sieur Achillas Turgeon, époux de dame Eva Faucher.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mars à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 351 rue St-Luc à 8 h. 45 pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 14mrs-2fs

Jour et nuit: Téléphone 6210
CHARLES CLOUTIER
coin
ST-CLAIRE ET D'AIGUILLON
DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS
FONDE EN 1856

ATTENTION
Cultivateurs et commerçants
Pour le foin et paille, adressez-vous à L.-H. Marcotte, St-Simon, Co. Bagot.
15-22-29-5

LE VOLTIGEUR

(Suite de la page 3)

Il se compose de quatre compagnies dont les commandants sont des militaires de carrière, et partant, d'expérience. Ils sauront conserver au Voltigeur la bonne renommée dont il jouit depuis sa fondation.

Le lieutenant Langis Galipeault dirigera encore cette année le corps des signaleurs qu'il a conduit si brillamment dans les derniers concours. On se rappellera que le corps de signaleurs du 9ème s'est classé bon premier du district numéro 5, l'an dernier, et 10ème dans un concours qui réunissait tous les corps canadiens.

Nous le félicitons de ce succès, ainsi que le major J.-A. Ross, dont la Compagnie, ("B") a obtenu deux fois en deux ans la médaille régimentaire de bonne tenue.

Le Régiment des Voltigeurs compte aussi une équipe de tir en chambre qui s'est classée première l'an dernier.

Les officiers en charge du Régiment sont :

Le colonel J.-A. Beaudoin, officier commandant ; le major A. Laliberté, commandant en second ; la major Jos. Matte, adjudant ; le major J.-L. Lambert, paie-maître ; le major Dr J.-L. Gilbert, médecin ; le capitaine J.p. Côté, quartier-maître ; le capitaine honoraire l'abbé Georges Côté, aumônier ; le lieutenant René Painchaud; le lieutenant Langis Galipeault, officier signaleur.

Parmi les anciens commandants qui vivent encore, le Voltigeur compte le colonel L.-G. Chabot, le colonel C.-A. Chauveau, C. R., et le colonel Donat Gendron, qui commande aujourd'hui la 15ème brigade.

Voici les noms des officiers des différentes compagnies:

Compagnie "A": Major J.-P. Ouellet, le capitaine J.-A. Martineau, les lieutenants A. Savard, Théo. Dechênes, Paul Gendron, Jean Hamel et Paul Brunet;

Compagnie "B": Major J.-A. Ross, les lieutenants U. Tessier, L.-P. Lapointe, A.-J. Duchesnau, C.-A. Dionne, P.-H. Fortier et R. Dumais;

Compagnies "C": Major J.-Julien Chouinard, le capitaine Guy Baillargeon, les lieutenants Eug. Lavoie, Laval Fortier, J.-A. Bienjonetti et Gabriel Gaudry;

Compagnies "D": Le capitaine J.-P. Tremblay, G. Larue, les lieutenants J.-T. Gendron, Robert Belleau et Gaston Alain.

Dans notre édition d'hier, nous parlions d'une exposition, dans les vitrines de M. Léo Bouchard, des coupes gagnées par les Voltigeurs. En voici la liste:

Dans les différents concours auxquels le régiment a pris part il a remporté de nombreux trophées dont quelques-uns sont exposés dans les vitrines du magasin de M. L. Bouchard, 760 rue Saint-Valier, à St-Sauveur. Parmi ces coupes, il faut citer :

Une coupe offerte par le Canadian Infantery Association pour le concours d'efficacité au tir et gagnée par le Voltigeur en 1926 ;

Une coupe offerte par le col. L.-G. Chabot, V.D.O.R., pour le tir extérieur, gagnée en 1911 par le sergent S.-M.-D. Tremblay, du Voltigeur;

Une coupe offerte par le major G. Belleau, V.D.O.R., pour un concours de tir à l'extérieur et gagnée en 1913 par le sergent Tremblay ;

Une coupe donnée par le colonel J.-T. Donohue, gagnée en 1926 par le Voltigeur, pour un concours de tir en chambre ;

Une coupe donnée par M. J.-Charles Donohue, pour tir rapide et gagnée en 1926 par le Voltigeur ;

Une coupe offerte par le colonel J.-T. Donohue, pour tir en chambre, gagnée en 1922 par le capitaine Jos. Matte, des Voltigeurs ;

Une coupe offerte par le Colonel Beckett, V.D.O.R., pour un concours de tir en chambre et gagnée en 1922-23 par le Voltigeur;

Une coupe offerte par le Brigadier Général T.-L. Tremblay, D.S.O., pour un concours de tir en chambre et gagné en 1926 par le Voltigeur;

Une coupe offerte par le Major Général J.-P. Landry pour tir en chambre et gagnée en 1925-1926 et 1926-27 par le Voltigeur;

Une coupe offerte par le Team Aggreagate gagnée en 1926-27 par le Voltigeur;

Une coupe offerte par le Lt-Col. E.-W. Pope, C.M.G., pour tir en chambre et gagnée en 1729 par le régiment;

Une coupe pour concours d'efficacité gagnée en 1927 par le régiment;

Une coupe offerte pour un concours de tir à l'extérieur et gagnée par le Lt. L. Grenon;

Une coupe donnée par le Lt.-Col. Terrien pour un consours de tir en chambre et gagnée par le régiment en 1923-24;

Une coupe offerte par le colonel D. Gendron pour un concours d'"Indoor Ball" et gagnée en 1925 par la Cie "B" ;

Une coupe offerte par les officiers du Régiment pour un concours de tir en 1922 et gagnée par le Voltigeur.

Cette même coupe fut gagnée en 1923 par le Sgt L.-E. Chabot ; en 1924 par R.-S.-M. Paradis, en 1925 par Jos Matte et en 1926 par A. Emond.

Une coupe sera offerte par l'Association d'Infanterie pour être disputée entre chaque unité des corps de signaleurs. C'est là une innovation dont les membres du régiment pourront bénéficier et ceux qui font partie des "Lewis Gun" auront le même avantage, car cette Association a fait don d'une autre coupe pour un concours dans les différents régiments En mémoire de ses anciens combattants les officiers se proposent de faire élever une plaque commémorative en souvenir de tous les officiers sous-officiers et soldats qui sont morts au champ d'honneur.

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

(Suite de la page 3)

travail opiniâtre de la Société. C'est surtout le langage des comptoirs qui, plus que tout autre, s'est purifié. Nous devons, en cela, féliciter notre jeunesse commerciale. Quant aux autres, ils doivent travailler à épurer leur langage, corriger leur diction et leur prononciation. Grâce à Dieu, le glossaire que prépare la Société depuis longtemps est entre les mains des imprimeurs. Malheureusement, notre coffre s'est trouvé complètement vidé à la suite des dépenses considérables occasionnées par ce travail gigantesque. Il serait à suggérer que certaines dotations fussent faites à notre société. Nous devons des remerciements à l'honorable L.-A. David, l'un des défenseurs les plus convaincus des droits de notre langue. Nous en devons aussi au gouvernement qui s'est intéressé à l'œuvre éminemment utile et patriotique de la Société du Parler Français. L'Université Laval et le Séminaire méritent aussi une large part de nos remerciements pour les suggestions et l'aide précieuse qu'ils nous ont données.

"Vous entendrez ce soir deux voix nouvelles: M. l'abbé Christy Foy, qui, comme moi, n'a de l'"anglais" que le nom, et M. Georges Bouchard, le sympathique député de Kamouraska au Fédéral, qui vous entretiendront respectivement de "Nos termes de marine" et du "Sucrier de nos grands bois".

Après un intermède de quelques minutes au cours duquel la Société Symphonique exécuta avec brio la "Princesse Jaune", M. l'abbé Foy commença sa causerie:

"La neige, qui blanchit, en cette froide saison, les quelques arpents gigantesque de notre territoire, recouvre une richesse qui ne demeure plus insoupçonnée. Cette richesse commence de se livrer aux multiples besoins d'une population grandissante, voire à des ambitions et à des rêves auxquels les frivolités du règne de la Pompadour n'avaient pas daigné s'abandonner. Notre terre, en dépit de son manteau blanc, symbole de pauvreté, malgré son sommeil lourd et prolongé, n'est avare ni de ses biens ni de son activité. La fécondité se tient assez longtemps au travail pour faire mûrir une moisson dont la surabondance remplit les greniers des pays moins neigeux". Après avoir parlé des richesses forestières et minières, des pêcheries et des animaux à fourrure, industries qui, toutes dénotent une très grande richesse naturelle chez nous, M. le conférencier continue: "Notre verbe national est un trésor des plus estimables, il est riche et varié, et ceux qui permettent l'intrusion trop facile de matériaux étrangers dans notre belle langue française, ne font guère preuve de plus de prévoyance que les ministres de Louis XV.

"Ce soir, je vous entretiendrai des termes de marines. L'inexpérience qui aurait dû me faire décliner l'honneur m'a, au contraire, décidé de traiter le sujet. Je suis tombé dans le piège et vous aussi, mesdames et messieurs !

"Quelle est l'origine de nos termes de marine? Le parler des habitants de l'Ile de France qui s'était répandu en Normandie fut transporté au pays par les Normands qui emportèrent ici quelques-uns des mots qu'employaient jadis les pirates de la mer".

"Je ne prétends par que notre langue est essentiellement normande. Cependant, certains vocables, employés par ces hardis pirates de la mer, ont eu l'heur de plaire davantage à nos ancêtres, fils lointains de ces intrépides et courageux aventuriers du neuvième siècle". M. l'abbé Foy fait ensuite l'historique des Normand dont le goût prononcé pour les aventures et les voyages semblent "être transmis à ceux de leurs descendants qui ont émigrés au Canada: les coureurs des bois et les chasseurs du Nouveau-Monde. Il continue: "La langue des nomades de la mer était riche et variée. Le marin normand a eu son langage à lui, il l'a puisé dans la nature mobile sur laquelle il lançait ses esquifs à la conquête des contrées plus tempérées du sud. Notre langue est donc riche en termes marins. Qui de nous n'a pas quelquefois entendu cet impératif: "Greye-toé, sa mère, on va aller su'l'beau-père. Et toé, Paméla, greye le petit!". Le verbe "amarrer" et les "amarres" rendaient de grands services dans la langue des canadiens. Une brave paroissienne qui regrettait le départ de son curé disait: "On n'est pas prêt d'en "amarrer" un pareil! Il est question à tout propos dans notre langage des "équipages", de "virages", on "s'accote", on "accoste" quelqu'un et ce qui est le plus malheureux, il y en a qui "chavirent"! (Rires).

"La Société du Parler Français s'est donné la tâche de choisir dans ces termes, qui méritent notre respect, tout en épurant notre vocabulaire des anglicismes qui s'y trouvent. Nous devons avoir beaucoup de respect pour tout ce qui est verbe, car, le verbe, pensée divine est le signe, parlé ou écrit, par lequel l'âme se communique, s'extériorise. Ce verbe hardi qui a traversé les mers et a été transplanté sur la terre canadienne, pourquoi ne le conserverions-nous pas ? Veillons à le conserver, il exprime notre âme tout entière. Si notre littérature s'émancipe un jour, souvenons-nous que c'est le riche vocabulaire du peuple qui crée la langue.

"Si tout homme a deux patries, la sienne et puis la France", dit encore M. l'abbé Foy, "la langue française ne pourrait-elle, à son tour, en avoir deux aussi ? Nos vocables populaires seraient-ils plus rebelles que nos fils de campagnes, qui ont su démontrer que le savoir-vivre et le savoir tout court ne sont pas des biens transmis par la seule hérédité, qu'une éducation intelligente peut donner aux mains durcies par les rudes travaux des champs la souplesse qu'il faut de la pensée ; que pour n'être pas nés sous la Coupole, ils peuvent au moins y aspirer, et que pour n'avoir pas été élevés sur un trône, leur mérite peut quelquefois les y porter.

"Allons donc puiser largement dans le vocabulaire du peuple les mots que notre vie a mis en circulation.

"Notre divin Maître aimait la campagne, et Lui, qui parla comme jamais homme n'a parlé, parlait la langue du peuple. Ses discours sont imprégnés de l'odeur des champs. La nature vivante de son pays a prêté à son langage divin des beautés humaines, dont le charme, sans doute atténué dans les Saints Livres, transporte encore les âmes éprises de vérité, de vie et de beauté. Sans négliger de suivre la pensée humaine qui est universelle comme l'épouse du Christ et qui, comme elle, aime l'ornement varié des divers idiomes, nous nous souviendrons, nous prêtres, que nous sommes, au Canada, les ministres canadiens de la foi catholique et de la pensée universelle; et si nos fonctions nous détournent des préoccupations littéraires, nous dirons à nos poètes : fréquentez ailleurs que dans les livres exotiques la beauté et la variété de nos paysages; à nos historiens : donnez-nous le plaisir de laisser là vos paperasses pour aller recueillir l'âme de nos aïeux sur les lèvres de nos cultivateurs d'aujourd'hui ; à nos romanciers : étudiez la vie de votre peuple, leur simplicité peut s'allier aux complications de l'amour ; à nos futurs comédiens : le sel gaulois n'a rien perdu de sa saveur en se mêlant au terroir laurentien ; un peu d'observation et mille sujets se présenteront dans l'espoir, futil peut-être, de corriger la société en l'amusant.

Au cours de l'intermède qui précéda le discours de M. Bouchard, la Société Symphonique exécuta un très joli morceau musical : La Symphonie No 7 de Beethoven. M. Georges Bouchard, M. P., prit ensuite la parole :

"Evoquer le sucrier des grands bois", dit-il, "c'est rappeler la figure de ces pionniers qui s'enfonçaient jadis dans nos forêts pour y recueillir la sève de l'érable. Pour esquisser la silhouette fruste des sucriers de jadis, j'ai dû mettre à contribution la mémoire de mes vieux parents. Dans le bon vieux temps, les impressions étaient plus rares, mais plus profondes et durables".

M. Bouchard dressa un tableau bien vivant du départ des sucriers, précédé des recommandations de la vieille mère et du père à leurs deux fils qui, en partant disent : "Ne craignez rien, maman, on se "déhallera" bien !" Vient ensuite une description de la "sucrerie" avec ses "casseaux" en écorce de bouleau, les "entailles" et le procédé d'"entaillage". Puis, M. Bouchard décrit la cabane : "Si nous pénétrons, dit-il, dans la cabane pendant le bouillage, nous verrons une solide construction à queue d'aronde, en bois rond, de vingt pieds sur douze, reposant sur une sole en cèdre. Dans le pignon se trouve une porte sciée dans l'épaisseur même du mur et jouant sur de solide gonds en bois."

A 5 ou 6 pieds du sol, s'élève une toiture à pic, faite de pièces de cèdres creux, au préalable fendues en deux et ensuite disposées d'une façon ingénieuse. On a d'abord "accoté" les unes aux autres commes d'immenses tuiles les pièces de cèdre dont la partie creuse regardait le ciel, puis sur chaque joint, on a posé le creux d'une autre pièce similaire. Une large ouverture pratiquée dans le faîte livre passage à la fumée et à la vapeur qui montent du foyer. La cabane est décorée avec des objets d'utilité immédiate. Des raquettes, des poêlons, une croix rustique, une baguette de bois cochée faisant office de calendrier, un fusil, etc., sont appendus sur les murs. Près de l'âtre, trois branches d'arbre, disposées rustiquement, servent de crémaillère. Le bouillonnement saccadé de la sève qui cuit dans trois gros chaudrons de fer alterne avec le crépitement bruyant de la flamme dévorant les bûches.

"Les potins et des historiettes de toutes sortes allaient leur train au cours des veillées passées à la cabane à faire évaporer l'eau d'érable. Pendant les longues heures requises pour faire une façon de sucre, on faisait des moules à sucre ouvragés. Parfois on se permettait de jouer de petits tours bien gaulois. Les sucriers se permettaient même de faire quelques travaux le dimanche... en secret, de côté et d'autre pour arriver à faire plus de sucre que le voisin. Comme les deux faisaient la même chose, ils arrivaient naturellement au même point à la fin.

"Le temps des sucres fini, quand la sève ne coulait plus, en déposait, dans de grands sacs de toile de lin la récolte de la saison et on allait le confier à la "maison des sucriers" dont les gardiens, moyennant quelques pains, se chargeaient de veiller sur la provision jusqu'à ce que les propriétaires puissent venir chercher leurs produits. En descendant, des misères de toutes sortes attendaient ces courageux "sucriers". Plusieurs accidents sérieux sont même survenu au cours de ces descentes à travers les torrents subitement grossis par la fonte des neiges. Les flaques d'eau leur renvoyaient l'image de "figure de mi-carême", amaigries et toute brunies par la fumée de la cabane. Ils étaient heureux d'arriver à la "maison" où, au cours de quelques semaines de repos, ils attendaient la belle saison".

Les textes de tous les discours qui ont été donnés hier, seront publiés "in-extenso" dans les prochaines éditions du "Canada Français".

Voici les noms des assistants que nous avons remarqués: l'honorable juge Adolphe Stein, de la cour supérieure, l'honorable juge Camille Pouliot, de la cour supérieur, Son Honneur le maire J.-Oscar Auger, l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, M. le Dr A. Morisset, greffier du conseil exécutif, M. J.-E. Charbonneau, M.P.P., M. H.-R. de Saint Victor agent consulaire de France à Québec, M. Cyrille Tessier, N.P., M. J.-A. Gagné, C.R., M. L.-A. Pouliot, C.R., M. J.-P.-O. Gravel, C.R., M. J.-E. Grégoire, M. Paul Robitaille, M. le Dr Z. Chiasson, M. le Dr A. Leclerc, M. Antoine Rivard, M. W.-R. Larue, N.-P., M. Alphonse Desilets, B.S.A., M. T. Morisset, M. le commandeur G.-J. Ernest Côté, M. Joseph Anctil, M. le Dr Beaulieu, etc.

Parmi les membres du clergé, outre les professeurs de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, on remarquait Mgr François Pelletier, M. le chanoine Pelletier, MM. les abbés A.-E. Maguire, L. Garon, Maurice Tessier, le Père Stanislas, O.F.M., le Frère Germain, etc.

Viandes de choix
Au plus bas Prix de la ville
SPECIAL
POUR CETTE SEMAINE

Jambon cuit	35c
Picnic	18c
Saucisse extra 3 lbs	50c
Steak haché 2 lbs pour	35c
Jeune lard	15c

ETC., ETC.
TOUJOURS CHEZ
Carmichael & Frères
35 de la Canardière
Tél: 2-3556
134 4e rue Tél: 2-7495
42 DELIGNY Tél: 6246

La plus grande vente d'épiceries jamais vue à Québec
VENDREDI et SAMEDI
AU COMPTANT SEULEMENT
Avec chaque achat de $5.00 et plus on vous donnera une livre de notre fameuse saucisse au lard gratis.

SPECIAL

Bon Beurre de ferme	37c
Beurre de Beurrerie 1ère qualité	40c
3 doz Oeufs strictement frais pour	$1.25
1 lb Biscuits petit Beurre	20c
2 lbs noix grenoble fraîches	35c
Saumon Anticosti, la boîte	10c
2 lbs. tabacs mêlés pour	25c
1 doz. grosses oranges sucrées	25c
¼ m. Pommes pour cuire	40c

SPECIAL

Pamplemousses	5c
1 qrt pommes Baldwin Ont. Dom. No 1	$6.90
10 lbs sucre granulé Barbade	54c
10 Savons Impérial avec un bol et une soucoupe pr	59c
8 savons toilette Olive pour	25c
1 Bte nettoyeur à mains	5c
1 Bon balai 4 cordes	25c
1 Vadrouille	19c
8 rouleaux papier toilette	25c

Grande Démonstration de Poudre à Pâte Magique
1 Bte poudre Magique 1 liv. 34c — 1 bte poudre Magique 5 liv. $1.55
Chaque achat de 1 livre de poudre vous donne droit à la rafle d'un gros gâteau aux fruit Samedi soir.

ETAL DE BOUCHER

Gratis 1lb. Saucisse avec achat de $3.00 de viandes.	
Graisse de panne la livre	25c
Jambon haché la livre	35c
Boeuf de soupe	12 à 16c
Steak et Roast beef	25c
Mouton	15 à 28
Veau de lait	25c
Lard frais	18 à 20c
Lard salé	22c

ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES de la CAMPAGNE
ARTHUR THIVIERGE
EPICIER ET BOUCHER
Tél: 8194-8195 368 St-Joseph
SUCCURSALES
Tél: 3-0842 Coin Hermine-Sauvageau (ancien étal de E. Parent)
ETAL DE BOUCHER
Tél: 4542 91 rue de Mazenod

Logement à louer
5 appartements dans St-François-d'Assises, clair de tout, $22.00 par mois. S'adresser 18 Pont-Gravé. Tél : 2-6966J.

OFFRES SPECIALES
VENDREDI ET SAMEDI
A Titre d'Annonce

Avec chaque achat de 6 paquets gelée Pony Brand, nous donnerons une bouteille de sirop table gratis	.45
Vermicelle, macaroni, spaghetti, le paquet	.10
Oeufs strictement frais, de la semaine	.47
10 savons Pearl ou P. G.	.45
Tomates, pois, et blé d'inde 2 pour	.25
4 btes nettoyeur à mains	.25
3 boites cleanser	.25
2 paquets force	.25
3 lbs prunes sèches	.25
2 lbs raisin pudding	.25
Homard, bte ½ libre	.35
Homard, bte ¼ de livre, 2 btes pour	.45
5000 lbs biscuits à	.10
Biscuits au chocolat, la livre	.17

THE et CAFE

Café Lipton, bte 1 livre, meilleur marque sur le marché	.59
Thé Japon jaune, la livre	.45
Japon jaune No 1, la lb	.60
Café, la lb	.50 et .60

Ces cafés sont moulus sur commande.

POISSSONS FRAIS
Un assortiment complet de tous les poissons frais et salés pour le carême.

BOUCHERIE
Un choix de viandes, à un prix intéressant.

Spécial : Steak la livre	.22
Saindoux pur, 5 lbs	1.00
Saindoux, seeau 20 lbs	3.35

Cour à bois économique

2000 cordes de bois bien sec, tel que mérisier, érable slab de bois franc scié et fendu à charbon stove, egg et chestnut la tonne et en poche	.90

30, 3e Avenue
L'ECONOME ENR.
124-126 3e Avenue
Tél: 2-2668 2-8627

SPECIAL SPECIAL

1 gr. boîte Bean	$0.15
1 bte Sirop Doré 2 lbs	.14
1 bte Sirop Doré 5 lbs	.35
10 lbs Fèves Blanche	.49
Charbon de bois la dz.	1.15
Café Grand Spécial la lb.	.35
Nunsuch Liquide à poêle la bouteille	.15
Sel de table la boîte	.10
Café King Cole, canistre 1 livre	.63
Saindoux pur, 20 livres	3.40
Thé Japon, 1er choix la livre	.50
Thé noir Orange Pekoe la livre	.65
Thé Vero roulé qualité extra la livre	.69
Oranges Sunkist très grosse, la douz.	.60
Saumon Rouge la bte.	.33
Hareng sauce tomates de Crosse & Blackwells, la boîte	.23
Fromage à la crème la lb.	.33
Café Java Mocha la livre	.50
Jell'O assor. 4 paquets	.25

Tomates—Céleri—Echalottes.
BIERE ET PORTER
Henri Lachance
EPICIER
1017 ST-VALLIER
TEL: 2-7909

Quelle Saveur!
Ce sont des FÈVES AU LARD
HIRONDELLE
CATELLI
cuites au four, délicieusement savoureuses.
Aussi délicieuses que le
MACARONI
HIRONDELLE
CATELLI
HIRONDELLE

LEO DELISLE

BAS soie longs pour	19c
BROADCLOTH, 36 pouces pour	25c
BROADCLOTH, 36 pouces pour	30c
COTON jaune pour	6c, 10c 12½c
SERVIETTES 2 pres	25c
PATRON de Rideau pour	59c
CHAMBRAI pour	14c
COUVREPIEDS 1 2-4 en couleurs	$1.99
SOIE FUGIE pour	59c
FUGETTE pour	45c
MATINEE Marquisette pour	29c
BAS cachemire pour enfant pour	15c
CAMISOLE échantillon, jobs.	
COUPON de Duck, jobs.	

781 ST-VALLIER

EPICERIE
ERNEST LAPOINTE
100 RUE DE LA COURONNE
TEL: 6108 6109
VENDREDI & SAMEDI
AU COMPTANT SEULEMENT
LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

CATELLI
FÈVES AU LARD
CUITES FOUR

28 ons.	20c
18 ons.	2 pr 25c
11 ons.	3 pr 25c
7½ on.	2 pr 15c
SARDINES à l'huile Brunswick 4 pour	23c
la douzaine	68c
SARDINES à l'huile Jutland avec clef 3 pour	20c
la douzaine	78c
PEPPERMINTS fortes la livre	15c
SOUPE Aylmer légumes ou tomates 3 cans	29c
CHIPSO le gros paquet spécial	21c
Beaux BISCUITS assortis 2 lbs.	29c

3 PAQUETS ASSORTIS
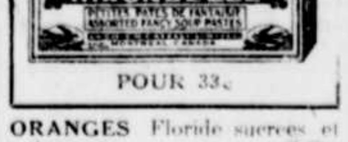

POUR 33c

ORANGES Floride sucrées et juteuses 2 doz. pour	55c
BEURRE Château la livre	43c

Tout acheteur de produits Catelli cette semaine aura l'avantage de gagner un prix en marchandise.

PREOCCUPATION

Le choix des aliments nécessaires à la famille, est pour la ménagère une cause de préoccupation sérieuse. Il s'agit d'achats, alors, c'est l'expérience et le jugement qui comptent. Il y a dans le marché abondance de conserves en canettes de qualité "Standard" que le consommateur averti considère cher à n'importe quel prix. On s'épargne bien des soucis en s'adressant directement à un marchand qui a fait une carrière du commerce des épiceries. Lui avec son expérience et l'attention qu'il accorde à ce commerce, est en mesure de faire des suggestions qui peuvent aider à faire un choix d'aliments qui sont meilleurs et qui ne coûtent moins cher que les produits en canettes.

Notre nouveau système de vente au comptant nous permet de vendre à bas prix. On trouve à notre magasin le moyen d'avoir plus avec le budget distiné à cette fin.

Fines primeurs en fruits et en légumes
Beau choix de poissons frais, poissons fumés, huîtres douces
Poulets pour routir et poules d'un an.

Oeufs bien frais pour boire, reçus tous les jours, la douz.	45c
(Pas des oeufs qui ont fait un long trajet en char).	
Sucre granulé, 10 livres pour	65c

Les prix mentionnés pour les oeufs et le sucre sont pour livraison au comptoir, ou bien livrés à domicile lorsqu'il y a d'autres articles.

Café "Royal Cream", le meilleur, la livre	60c
Thé noir Congou de Chine, la livre	60c
Poires Canadiennes, boîte No 2	20c
Pêches Canadiennes, boîte No 2	22c
Haricots "Soleil" moyens, la boîte	15c
Flageolets verts "La Corbeille", la boîte	13c
Grosses Asperges "Soleil" la boîte haute	28c
Poudre à pâte, qualité extra avec mille piastres de garantie que cette poudre ne contient aucune substance injurieuse à la santé, la boîte de 16 onces	20c

Pour les acheteurs qui demeurent en dehors de la ville, nous paierons les frais de transport sur toute commande de dix piastres ou plus.

Le bon endroit pour se procurer la qualité et la variété. Système de vente au comptant qui permet de donner du service et la plus haute qualité à bas prix.

Satisfaction absolue, ou argent remis.

Economisez du temps en nous confiant vos commandes par TELEPHONES 2-5630 et 2-5631

J. SAVARD, Epicier
35 rue St-Jean

EPICERIE
E. NORMAND
GRATIS

Nous ferons raflé un sac de fleur Ogilvie de 98 lbs, samedi le 17 courant. Avec chaque achat d'un sac de fleur Ogilvie nous donnerons un billet.

Fleur Ogilvie 98 lbs	4.15
Fleur Ogilvie 24 lbs	1.09
Fleur Ogilvie 14 lbs	.65
Fleur Ogilvie 7 lbs	.33
Beurre de ferme, lb	.37
Beurre Château, lb	.44
Beurre de beurrerie, lb	.40
Oeufs frais, 3 dozs	1.25
Graisse pur, 20 lbs	3.40
2 lbs thé Japon	.75
2 lbs Café, pour	.75

SPECIAL

Fromage doux, lb	.25
Biscuits de choix, 2 lbs pr	.25
Fromage à la Crème, lb	.30
Harengs à la sauce tomates	.25
6 savons de toilettes	.25
Prunes, jarre de 3 lbs	.35
Sirop, boîte 5 lbs	.35
Sirop, boîte 2 bls	.15
Gruau avec porcelaine	.33
3 Corn Flakes	.27
Saumon frais entier, lb	.15
Haddock	.05
Saumon Salé	.12
Anguille salée	.15

E. NORMAND
351 ST-JOSEPH
Tél: 8188 - 8189
SUCCURSALE
246 D'AIGUILLON
Tél : 6213

EPICERIE
RONDEAU
NOS BAS PRIX AVEC SERVICE

Beurre Château	.43
10 lbs suc granulé, pour	.65
Oeufs frais Premier, la douz.	.45
Savon P.G. Napta blanc, 10 briques pour	.45
110 briques pour	.45
1 jarre de Marmelade, valeur 39c, pour	.35
1 grosse jarre confitures aux framboises, pure, pour	.38
Jambon fumé, Pic-Nic	.19
Bacon tranché, la lb	.29
Cornflakes Jersey, 3 paq. pr	.29
Fèves aux tomates de Heinz grosse boîte	.23
3 lbs pois cuisants, pour	.25
3 lbs fèves blanches, pour	.25
Haddock frais, la lb.	.10
Bierre et Porter, la doz	1.75

Nous échangeons les jetons de savon Palmolive.

6 rue Lachevrotière
Tél: 2-4123
110 avenue Cartier
Tél: 2-8396
388½ rue St-Jean
DEPARTEMENT DES VIANDES ET D'EPICERIES
104 rue Des Franciscains
Tél: 4687

Lard frais	18

Bœuf, agneau, veau, poulets, etc.

LES MAGASINS
W. E. Bégin
142 RUE RICHARDSON, TEL : 2-4875
MARCHE ST-JEAN : 475 ST-JEAN, Tél : 2-6828
MARCHE PUBLIC: 131 ave. Taschereau, Tél: 8519
SUCC. LIMOILOU: 132, 3ième Rue, Tél : 2-8326

VEAU DE LAIT, FRAIS

quartier de devant, la livre	15c
Quartier de derrière, la livre	23c

Nous en avons un grand choix et vous pouvez être assurés d'avoir la pesanteur désirée.

SPECIAL BON BACON à bouillir par morceau de pas moins de 2½ liv. la liv. 19C

ECONOMISEZ DU TEMPS EN NOUS CONFIANT VOS COMMANDES PAR TELEPHONE

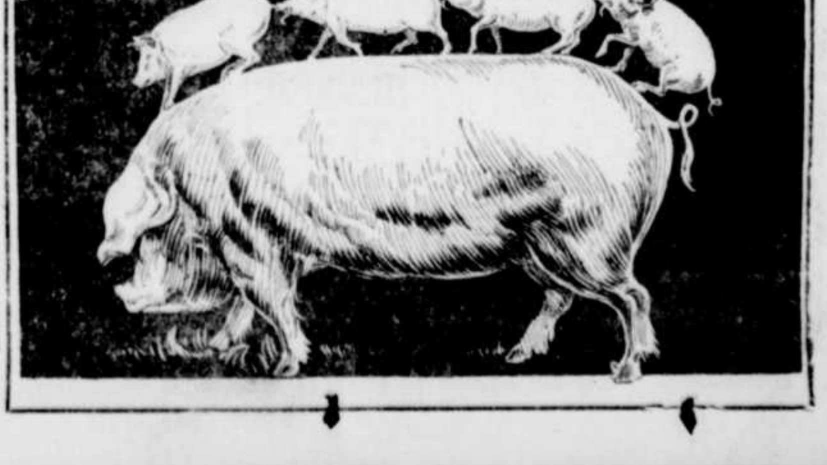

ON ENQUETERAIT A DETROIT SUR UNE DIZAINE DEMEURTRES COMMIS ENTRE 1874 ET 1885 AU DIRE D'UNE VIEILLE FEMME AGEE DE 63 ANS

LE GREFFIER DE LA CITE A MONTREAL

Le greffier de la cité, M. Xavier Chouinard, est parti pour Montréal ; il sera de retour demain.

Le but de son voyage est de se renseigner sur place, du fonctionnement du mode d'administration par l'exécutif, mode qui a été adopté avec l'arrivée du pouvoir de la nouvelle administration que préside le maire Auger.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

La Commission des Services Publics vient de rendre deux ordonnances sur des plaintes qui lui avaient été soumises à sa dernière séance. M. Médéric Duval, de Joliette, s'étant plaint du service téléphonique donné à ses abonnés par la Compagnie de Téléphone de Joliette, la Commission ordonna à cette dernière d'avoir à terminer au plus tard le 11 avril prochain les travaux d'améliorations commencés, sous toutes peines que de droit.

La requête de M. Pierre Ducharme contre la Cité de Montréal, relativement à la construction d'égouts collectifs dans le quartier Ahuntsic a été ajournée.

Deux nouvelles plaintes ont été également remises à la Commission. M. Charles Croteau et plusieurs contribuables du village Francœur, Lotbinière, se plaignent que la St-Francis Water Power Co. Ltd. charge des taux trop élevés pour l'éclairage. Ils demandent à la Commission d'ordonner une réduction de 12 sous à 8 sous le kilowatt-heure, qui serait conforme aux taux des municipalités environnantes.

Autre plainte de la paroisse de St-Nicolas contre la Cie Electric Service Corporation. Malgré un règlement en vigueur et accepté par l'intimée, celle-ci aurait toujours négligé de construire une ligne de transmission à travers la paroisse St-Nicolas, quand toutes les municipalités environnantes ont eu ce privilège. Aucune autre compagnie ne pouvant pourvoir à l'éclairage de la paroisse sans charger des taux exorbitants, la requête demande aux Commissaires de rendre une ordonnance conformément au règlement adopté ou toute autre pour obliger la Compagnie à pourvoir au service électrique du village de St-Nicolas et dans toute la municipalité si cela est possible.

LES MINES

COTE DU MIDI

Fourrie par MAURICE-J. BOULIANNE, 111 côte de la Montagne

(Cours fournis par Maurice J. Boulianne—12.30 p.m.)

Actions	Ouv.	Ferm
Argo C	20½	20½
Area	21½	22
Barry Hollinger	1 20	1 16
Bedford—O. c	51	51
Coronas	10	10
Duprat	8⅝	8⅝
Jackson Manion—O. c	82	82
Kirkl Lake	2 16	2 08
Lake Shore	24 00	24 00
Laval Quebec	22½	22½
Pioneer	57	57
Potter Doal	17	17
Ribago	13	11¼
Stadaco	16½	16½
Teck Hughes	8 70	8 70
Wright Hargraves	5 23	5 20
HORS LISTE		
Amulet	4 00	3 80
Noranda	19 15	18 80
Towagmac	3 10	3 10
Int. Nickel	91	91
Picard Gold Mines	65	65

MONTREAL

Cours d'ouverture et à midi des principales valeurs. Fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec

VALEURS	Ouv.	Midi
Asbestos Corp. priv.		
Bell Telephone		
Brazilian Traction	206	207
Canada Cement	4	4
Can. Ind. Alcohol	40¼	40
Canada SS. Lines, priv	35	35¼
Consolidated Smelter		
Dominion Bridge	72	72
Dominion Glass		
Dominion Textile		
Laurentide Pulp		
Massey-Harris	40	40
Montreal Power		
National Breweries		
Quebec Power, nouveau		
Shawinigan	92	92
Spanish River, priv		
Steel of Canada	188	188

NEW-YORK

Cours d'ouverture et à midi, des principales valeurs. Fournis par LAMBERT, de LOTTINVILLE & CIE 15 rue Sault-au-Matelot.

Cours d'ouverture et à midi, des principales valeurs. Fournis par Lambert de Lottinville et Cie, 15 rue Saut au Matelot.

Valeurs	Ouv.	Mid
Allied Chemical	152-2	152-2
American Can.	83	83-1
American Smelting	173-1	174-5
American Tel & Tel	180-7	180-7
Atchison R. R.	186-7	187-3
Baldwin Loco		
Can. Pac. Rail	210-2	211-4
General Electric	139	139-4
General Motors	158-6	158-2
International Nickel	91	92-4
Timken Roller Bearing	125-2	128-4
Union Pacific	193-6	193-4
U. S. Steel	144-4	142-7

TEMPERATURE

Probabilités:

Beau et plus froid.

LA LOI DES TERRES EST MODIFIEE

L'hon. M. Mercier propose plusieurs amendements — Les ingénieurs forestiers.

INVENTAIRE

Une réserve forestière — Ce que dit l'amendement de M. Mercier.

L'honorable M. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, propose des amendements importants à la Loi des Terres et Forêts. En vertu de la loi amendée selon la demande du ministre, toutes les concessions forestières qui sont affermées doivent être inventoriées dans un délai n'excédant pas vingt-quatre mois après la date de l'affermage par un membre en règle de l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec, et aucune coupe ni exploitation forestière ne pourra être faite sur ces consessions tant qu'un plan d'aménagement, basé sur l'inventaire prescrit plus haut, n'aura pas été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Après le 1er mai 1930, tout concessionnaire forestier decra limiter le chiffre de ses coupes annuelles à pas plus de quatre-vingts pour cent du montant de bois dont la forêt s'accroît annuellement, afin de créer ainsi une réserve pour parer aux accidents. Exception pourra cependant être faite dans le cas des forêts caduques de même que dans le cas de force majeure (incendies, épidémie d'insectes, etc.) mais le volume de ces coupes spéciales sera toujours déduit de la possibilité que le concessionnaire est autorisé d'exploiter chaque année.

Tout concessionnaire qui voudra obtenir l'autorisation de faire une coupe rase dans les forêts de la couronne ou autre opération faisant exception aux règlements en vigueur, devra produire un plan d'aménagement basé d'après un inventaire approprié et fait suivant les instructions du Ministère des terres et forêts par un membre en règle de l'Association des ingénieurs forestiers de la province.

LE "SABLE I"

Le "SableI" est arrivé hier après-midi à Shelter Bay où il a débarqué des passagers et du fret. Il comptait bien partir de cet endroit ce matin pour se rendre aux Sept-Iles, mais le gros vent avec la neige et la glace l'en ont empêché et il devra probablement passer la journée là et attendre le beau temps pour continuer son voyage.

La température de ces jours derniers ainsi que la pluie d'hier ont contribué à désagréger considérablement la glace et avec les chauds rayons du soleil ainsi que le travail des brise-glace tout indique que si la belle température se continue nous aurons l'ouverture de la navigation plus à bonne heure qu'on le croyait.

DOULOUREUX ACCIDENT A DONNACONA

Lundi dernier un peu après huit heures du matin, M. Alphonse Bédard, employé à la Donnacona paper, a été victime d'un pénible accident.

Ce jeune homme était à enlever de la glace sur le toit d'uue maison appartenant à la Donnacona Paper, lorsque soudainement, il perdit l'équilibre, et s'affaissa sur la glace, après avoir fait une chute de dix-huit pieds.

Appelé sur les lieux pour lui prodiguer ses soins, M. le docteur Paul Paradis de Donnacona constata la fracture d'un bras chez M. Bédard qui, en plus, a subit un fort choc nerveux.

Il souffre aussi de contusions à la tête et à une jambe.

M. Bédard a été tranporté au Jeffrey-Hale, où son état est déclaré satisfaisant.

EN MEMOIRE DES INSTITUTEURS

Un mémoire des membres du Cercle d'Etude des instituteurs relativement à une demande d'augmentation de salaire, fut soumis lundi dernier à la Commission Scolaire de Québec. Cette demande était appuyée d'excellentes raisons.

M. J.-Théo. Lamontagne, porte-parole de ses confrères, fit remarquer que l'échelle de traitement accordé aux instituteurs catholiques de Québec, n'avait pas été revisée depuis 8 ans; que le maximun de salaire actuellement payé à ces instituteurs n'était que des 3-5 celui payé aux instituteurs de Montréal; que le coût de la vie était encore beaucoup plus élevé qu'avant la guerre; etc.

M. Lamontagne se prononça pour une nouvelle échelle de salaire avec $?00.00 comme minimum, avec une augmentation annuelle de $100.

Des pièces justificatives furent produites pour démontrer le bien fondé de ces réclamations, ainsi que copies des minutes de réunions de plusieurs Ligues de Citoyens de la ville, de la Société St-Jean Baptiste de Québec et de Limoilou, de l'Assemblée Papineau des Chevaliers du Travail Indépendant et des Chevalier de Colomb, Conseil 446 de Québec.

La course à la mort

Le lieutenant-aviateur S.-M. Kinkeard, membre de l'équipe anglaise qui gagna la coupe Schneider, qui fit un plongeon mortel lors de sa récente tentative d'établir le record du monde de vitesse. Son appareil tourna presque perpendiculairement dans la mer près de l'île de Wright, pendant qu'elle filait à 300 milles à l'heure, et on ne retrouva ni la machine ni son pilote. La conduite remarquable de Kinkeard au cours de la Grande Guerre lui avait valu plusieurs décorations.

Huit de ces assassinats auraient été commis dans le voisinage de Détroit et deux à Chicago---Une histoire pour le moins étrange.

UN PRETENDANT AURAIT TOUT AVOUE

Comment la famille Knoch, le père, la mère, deux enfants et deux frères du père aurait été anéantie---La vieille craignait des représailles.

Détroit, 15 (P.C.)—La police enquête à l'heure qu'il est de la vérité du récit fait par une vieille femme de 63 ans, et à l'aide duquel on ferait la lumière sur pas moins de dix meurtres commis entre 1874 et 1885, dont huit dans le voisinage de Détroit et deux à Chicago.

La femme en question, Mme Christine-J. Tiepel, raconte une histoire étrange, mais plausible, qu'elle aurait tenue secrète 40 années durant. C'est le dévoilement de la confession qu'elle dit lui avoir été faite il y a 38 ans par un prétendant refusé. Cet homme lui confia, dit-elle, que lui et un autre individu avaient massacré les Knoch.

L'inspecteur William Cross, de Highland Park, dit que la famille Knoch, le père, la mère, deux des enfants, et deux frères du père, fut assassinée en détail dans le voisinage de Détroit. Les assassinats, commencés en 1874, se poursuivirent durant quelques années. La police croit que la femme in ulpera peut-être les mêmes individus dans le meurtre resté mystérieux, de quatre autres personnes vers le même temps. Son mobile en révélant le secret gardé si longtemps serait la crainte que son ancien prétendant, reparu l'automne dernier, ne se portât à des actes de violence contre elle.

ROUTE MANIWAKI-AMOS

M. METTEZ KOETZ DANS LE DEUIL

Avant hier, M. Mettez Kœtz, de l'Ecole Technique de Québec, recevait un cablogramme lui apprenant la mort de son père, M. Nicolas Kœtz, décédé à Esch, Alzetti, duché du Luxembourg, à l'âge de 78 ans. Il était professeur en retraite et il avait eu une carrière remarquable dans l'enseignement.

Nous offrons à M. Kœtz et à sa famille nos plus sincères condoléances.

AU RECORDER

En plus de sempiternels pochards une cause intéressante au plus point a été plaidée devant la Cour. Il s'agissait d'une chicane dans un hôtel du Palais, (pas le Château Champlain), au sujet d'un certain contrat qui n'aurait pas été respecté par une tenancière. Un locataire, désireux de rendre service à celui qui avait lésé, lui indiqua celle qu'il recherchait. Cette dernière se fâcha sauta sur le bon samaritain, et le fit comparaître sous une accusation d'assaut, parce qu'il l'avait repoussée un peu fort. Les témoignages ont donné lieu à des scènes excessivement comiques.

Me Oscar Drouin, C.R., représentait le défendeur, et Me Achille Jolicœur la plaignante.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Une nouvelle application de la Loi des Accidents du Travail sera prochainement soumise à la Cour supérieure à la suite de la poursuite intentée, ce matin, par M. J.-Edmond Gamache, serrefrein, contre les Chemins de Fer Nationaux.

Le demandeur fut blessé dans des circonstances particulières à l'occasion de son travail. Pendant qu'il était en devoir, un ivrogne ayant fait du tapage sur le train, il le mit promptement dehors mais dans la lutte il se blessa assez gravement au pouce et au poignet droits. Il réclame une indemnité de $2,628.61 pour l'incapacité de 25 pour cent dont il souffre.

Un incident est survenu sur la présentation même de la requête. Me Valère Darveau, C.R., qui comparaissait pour le C. N. R., fit objection et allégua que le droit de poursuivre était prescrit. L'accident était arrivé, en effet, le 11 février 1927, soit plus d'un an avant la requête. Mais l'hon. juge Geo.-P. Gibsone a décidé la question "instanter" en déclarant que l'objection ne devait être soulevée qu'à l'enquête.

Me R. Blanchet est le procureur du demandeur.

LES ASSURANCES

L'honorable M. J. Nicol, trésorier de la province, présente plusieurs amendements à la Loi des assurances de Québec. Ces amendements ont trait aux garanties, aux permis, etc. Ils seront étudiés ces jours-ci à la Chambre.

Une importante délégation du comté de Hull présente au Gouvernement plusieurs demandes---M. A.-A. Legault introduit les délégués chez le premier ministre.

ROUTE DE 200 MILLES

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a reçu, ce matin, une importante délégation du comté de Hull comprenant les maires de dix-huit municipalités et M. l'abbé Roy, curé de Montcerf.

Cette délégation, présentée par M. A.-A. Legault, a soumis au gouvernement de nombreuses demandes. La région de Maniwaki est relativement nouvelle et se développe considérablement. Elle a donc besoin de diverses organisations et la délégation a soumis ces besoins, ce matin, au gouvernement.

La principale demande que formule la population de Maniwaki c'est la construction d'une route de deux cents milles de longueur entre Maniwaki et Amos, en passant par Mont-Laurier. Cette route serait une route régionale et donnerait une communication nécessaire entre les trois villes mentionnées.

ZIEGFIELD FOLLIES

M. A.-D. Denis, gérnt de l'Auditorium, est prti hier soir pour Montréal où il rencontrera à l'hôtel Mont-Royal, M. Maurcie Fulter, gérant des "Ziegfield Folies" de New-York. M. Denis désire faire des arrangements avec le gérant de la grande et populaire revue américaine afin de qu'elle vienne donner deux représentations au spacieux théâtre de la Porte St-Jean le lundi de Pâques.

Cette troupe est la plus complète du genre au monde. Elle compte plus de 100 acteurs et est accompagnée de son propre orchestre symphonique. A cause de nombreux engagements dans les grands centres américains et canadiens, elle ne peut demeure ici plus de deux jours.

Ce sera la première fois que cette troupe viendra à Québec. Le programme comprend plusieurs danses du genre de celles récemment données ici par les ballets russes et est exécuté par des artistes féminines choisies parmi les meilleures danseuses du monde. "Evidemment, il ne sera pas nécessaire de comprendre parfaitement la langue anglaise, pour pouvoir apprécier et goûter pleinement les spectacles mirifiques dont les amateurs du beau pourront s'emplir les yeux au cours de cette intéressante revue, car le programme n'est composé que de musique et de danses, nous dit M. Denis."

La compagnie Beauharnois

A midi, au moment où nous allons sous presse, le Comité des Bills Privés du Conseil législatif commence l'étude du projet de loi de la "Beauharnois Light, Heat and Power Co".

Mtre A. Geoffrion, C. R., Mtre André Taschereau, Mtre A. Rivard, représentent la compagnie ; Mtre T. Montgomery, Mtre Maurice Dupré, C. R., Mtre L. Garneau, C. R., Mtre I. Scott représentent les opposants à ce projet de loi.

LES DROITS SEIGNEURIAUX

Par un projet de loi que présente M. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, à l'Assemblée Législative, tout créancier de droits seigneuriaux ou de rentes constituées qui les représentent devra, avant le 1er septembre prochain, transmettre au bureau des statistiques de la province un état du montant que représente le capital de ces rentes.

Et par la suite, ce créancier devra transmettre au même bureau, avant le 1er septembre de chaque année, un état des droits rachetés au cours de l'année.

LA VILLE-RACINE

Le comité des Bills Privés du Conseil Législatif a adopté, ce matin, le bill de la Ville-Racine, comté de de Chicoutimi, après quelques discussion. Mtre A. Geoffrion, C.R., représentait les promoteurs du bill; Mtre B. Devlin, C.R., M. D. Demers et M. G. Delisle, député de Chicoutimi, représentaient Jonquière, Kénogami, Chicoutimi et autres municipalités intéressées dans ce projet.

M. Geoffrion a suggéré de changer le nom de Racine en celui de Duquesne.

LA CONSTRUCTION MARITIME MONDIALE EN 1927

Harrison Watson, Commissaire du Commerce

Londres, le 27 janvier 1928—Le relevé annuel de la Construction Maritime mondiale vient d'être publié. Nous y voyons que le tonnage lancé par tous les pays a représenté l'année dernière 802 navires de 2,285,679 tonneaux, soit une augmentation de 610,702 tonneaux sur 1926. Si l'on juxtapose ces chiffres à ceux de 1913, on note cependant une diminution de plus de 1,000,000 tonnes. En 1925, la Grande-Bretagne et l'Irlande avaient lancé 49.5 pour cent de tous les navires, tandis qu'en 1926 cette proportion tomba à 38.2 pour cent, pour remonter e 53.6 pour cent en 1927. D'un autre côté, le total des lancements dans les pays autres que le Royaume-Un (1,059,806 tonneaux) a fait voir une légère augmentation sur l'année précédente.

Les plus récents rapports disponibles quant aux marines marchandes de tout l'univers (59,688,000 tonneaux) accusent une hausse de 17,000,000 tonneaux sur l'année 1914 Les pétroliers, qui en 1914 formaient un total de 1,479,000 tonneaux, représentent aujourd'hui 5,916,000 tonneaux, tandis que les navires à moteur, dont le tonnage d'avant-guerre n'était que de 234,000, atteignent aujourd'hui le chiffre de 4,271,000. En 1914, le tonnage des vapeurs aménagés pour brûler de l'huile était de 1,310,000, tandis que les chiffres de 1927 font voir près de 18,500,000

Quant aux lancements des principaux pays constructeurs de navires, ceux de la Grande-bretagne et de l'Irlande ont représenté 1,225,873 tonneaux en 1927, comparativement à 639,568 tonneaux en 1926 ceux de l'Allemagne, 269,622 tonneaux au lieu de 180,548 tonneaux; ceux des Etats-Unis, 179,218 tonneaux au lieu de 150,613 tonneaux; ceux de la Hollande, 119,790 tonneaux au lieu de 93,671 tonneaux; et ceux de l'Italie, 101,076 tonneaux au lieu de 220,021 tonneaux.

Floyd Bennett fera des vols d'essai a Grand'Mère

St-Albans, Vt, 15 — (P.C.) — Floyd Bennett et quatre assistants se sont envolés de St-Albans Bay à 9 h. 20 ce matin sur le monoplan Bellanca que le commandant Byrd doit monter dans son expédition au pôle sud. Ils ont mis le cap sur Grand'-Mère, Québec, où l'avion doit faire des vols d'essai sur la neige.

DEUX CENTS CADAVRES GISENT PRESENTEMENT DANS DES MORGUES IMPROVISEES ET 300 AUTRES REPOSENT ENCORE SOUS UNE COUCHE EPAISSE DE BOUE

Pour éviter la fraude

L'honorable M. H. Mercier, ministre des terres et forêts, demande à la Législature, par un projet de loi, d'aider au département à combattre la fraude. Dans un projet de loi qu'il présente, il propose d'ajouter la clause suivante à la Loi des Terres et Forêts :

Tout mesureur de bois qui volontairement fait de faux mesurages dans le but de tromper et de frauder la province ou son patron ou toute autre personne, est passible, sur conviction sommaire devant un magistrat, d'une amende de pas moins de cinq cents dollars et de pas plus de deux mille dollars avec les frais ou d'un emprisonnement de deux à six mois, à défaut de paiement de l'amende, à la discrétion du tribunal, dans la prison commune du district où l'infraction a été commise."

DE L'OPERETTE FRANÇAISE PENDANT 3 MOIS

Une troupe parisienne d'opérette française donnera un répertoire de vingt pièces au théâtre Auditorium au cours des mois de septembre, octobre et novembre prochain. C'est ce que vient d'annoncer M. A.-D. Denis, gérant du théâtre de la Porte St-Jean, qui vient justement de conclure les derniers arrangements à cette fin avec M. Charles Riou, venu spécialement d'Europe pour arrêter les dispositions définitives de ce contrat.

Cette compagnie d'opérettes qui comprendra cinquante artistes, sera sous la direction artistique de M. Marcel Gilet, premier comique de la "Gaité Lyrique" de Paris, qui est connu en notre vile où il a remporté déjà de brillants succès. La direction musical sera confiée à M. Edmond Trudel, ex-boursier du gouvernement, depuis 15 ans à Paris où il est considéré comme l'un des meilleurs chefs d'orchestres européens.

M. Charles Riou sera le directeur de la troupe. Comme on le sait, ce jeune Canadien-Français, d'origine québecoise, est un ténor de mérite qui a fait beaucoup honneur au Canada français en France. M. Denis était en correspondance avec lui depuis quelque temps déjà relativement au contrat qui vient d'être signé. Depuis plusieurs années qu'il est à Paris, M. Riou a eu l'avantage de bien connaître et de juger les étoiles théâtrales de la Ville-Lumière et, c'est grâce à sa position pour ainsi dire unique, qu'il a pu choisir sur place une troupe exceptionnelle. Il retournera bientôt à Paris pour nous revenir dans le cours de l'été avec sa compagnie d'opérette toute organisée.

Le répertoire de la troupe de M. Riou sera une primeur à Québec. La compagnie demeurera en notre ville tout le temps que dureront les représentations, de sorte que les artistes auront amplement de temps pour se reposer et pourront montrer le maximum de leur talent.

A l'occasion de la venue de cette troupe, M. Denis inaugurera la vente de séries de billets émises en nombre limité. Ces abonnements seront émis sous forme de livrets de 20 billets et vendus à raison de $20 pour un livret, réduisant le prix de chaque billet de 50 centins. Ces billets pourront être présentés par n'importe qui et seront bons pour n'importe quelle représentation.

Le vaudeville régulier sera continué, comme actuellement, les quatre premiers jours de la semaine au cours de ces représentations. Les opérettes seront données au nombre de deux par semaine.

L'animosité est grande contre les autorités municipales de Los-Angeles que l'on tient responsables, en certains milieux, du désastre de mardi dernier.

LE BILAN

Santa-Paula, Cal., 15.—(P. C.)—A mesure que se déroulent les enquêtes de coroners et autres pour déterminer la reponsablilité de la catastrophe de mardi dernier, l'animosité contre la ville de Los Angeles se fait de plus en plus vive dans le canyon San-Francisquito et la vallée de la rivière Santa-Clara. Les cadavres de près de 200 habitants de la vallée gisent à l'heure qu'il est dans des morgues improvisées, et 300 autres, croit-on, reposent encore sous le lit de boue. On porte couramment contre Los Angeles l'accusation d'avoir empiété sur les droits des habitants de la vallée en érigeant la barrage St-Francis.

Le Dr Mott, ancien représentant de Santa-Paula au sénat de Californie, a déclaré au gouveneur Young que la responsabilité du désastre incombait à "la ville égoïste qui nous a ravi notre eau". Il s'est exprimé ainsi en réponse à la demande du gouverneur l'invitant à donner son opinion sur les responsabilités.

C.-T. Teague, président du comité de la vallée de Santa-Clara, a déclaré dans un discours: "Nous voulons que Los Angeles sache qu'elle nous a pris des millions."

Beaucoup opinent que les 300 personnes encore ensevelies sous la boue le sont pour toujours. Une liste provisoire des cadavres gisant dans les diverses morgues a été dressée aujourd'hui à l'aide de renseignements officiels et semi-officiels. Le total s'établit à 191, distribué comme suit:

Newhall	52
Santa-Paula	48
Filmore	49
Ventura	14
Castaic	12
Oxnard	8
Bakersfield	8
Total	191

LES RESPONSABILITES

Santa Clara, Calif., 15.—(P. C.)—Le travail de restauration et la recherche des cadavres se poursuivent sans interruption dans le canyon de San Francisquito et la vallée de Santa Clara si cruellement éprouvés par l'inondation provoquée par la rupture du barrage St-Francis. Les pertes de vies sont actuellement de 251 connues.

Cependant les équipes de chercheurs continuent de retirer d'autres corps de la glaise et de la vase accumulées partout. Des pelles à vapeur remuent cette terre détrempée, pendant que des ouvriers travaillent au rétablissement des communications téléphoniques et que d'autres s'occupent de réparer les routes et les ponts.

Un comité est en voie d'organisation pour diriger le travail de restauration. Des orateurs prétendent que la ville de Los Angeles, qui contruisit le barrage pour son aqueduc, est responsable du désastres.

Le territoire affecté a été placé sous une étroite surveillance qui équivaut pratiquement à la loi martiale.

Rapatriement

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, vient d'introduire à l'Assemblée Législative, le projet de loi qui autorise son département à dépenser une somme de $50,000 pour une campagne de rapatriement.

Nous avons déjà dit que le gouvernement fédéral donnera une somme égale dans le même but.

LE BILAN

Santa, Paula, Calif., 16 (P.C.)—Le canyon de San Francisquito et la vallée Santa Clara offraient hier soir un spectacle désolant, à la suite de la destruction semée par la rupture du barrage St-Francis, avant-hier.

Les pertes de vies et de propriétés, d'après les chiffres officiels recueillis jusqu'à présent, seraient les suivants ; pertes de vies, 264; démolition du barrage St-Francis; destruction de l'usine génératrice municipale de Los Angeles ; destruction de 500 maisons; culture de citrons détruites ou ensevelis sous une épaisse couche de vase sur une distance de plus de 20 milles; destruction de dix ponts importants; grandes routes emportées en plusieurs endroits; lignes télégraphiques et téléphoniques anéanties entre une douzaine de petits villages et une demi-douzaine de grandes villes ; 1,500 personnes sans abri, dont plusieurs ont tout perdu dans le désastre; animaux tués ou noyés en nombres inestimables.

Les officiels déclarent qu'il est encore impossible d'évaluer le chiffre des pertes matérielles, et qu'il faudra des semaines pour le calculer. On dit qu'il atteindra peut-être trente millions de dollars.

ARENA
C. A. H. L.
VENDREDI LE 16 MARS
à 8 h. 30
NEW-HAVEN VS QUEBEC
Admission : Loges $1.65. Réservés, $1.10
Promenade "A", $1.75 Promenade "B", $1.65
Enfants : 25c
Côté nord, 55cts; côté sud, 85cts. Billets en vente aux endroits ordinaires, chez Edg. Langlois, rue St-Jean, et Jos. Côté, rue St-Joseph.

LE NOUVEAU TELEPHONE
du "SOLEIL"
"7131"
Notre numéro de téléphone est changé et à l'avenir, pour appeler "Le SOLEIL", il faudra demander 7131

ESPACE A LOUER
NOUVEL IMMEUBLE DU "SOLEIL"
AU SIXIEME
Local idéal pour bureau d'assurance ou salle d'échantillons de maison de nouveauté.
S'adresser :
Bureau du "SOLEIL"
COIN DE LA COURONNE ET ST-VALLIER
Tél : 7131

FITZPATRICK, DUPRE, GAGNON & PARENT
AVOCATS-PROCUREURS
Bloc Morin
111 côte de la Montagne
Art. Fitzpatrick, C. R.
Maurice Dupré, C. R.
Onésime Gagnon, C. R.
Charles Parent, LL. B.
TELEPHONE: 2-0212

A VENDRE ou A LOUER
ANCIENS IMMEUBLES
du "SOLEIL"
COTE DE LA MONTAGNE
Peuvent servir pour fabriques, bureaux, entrepôts. Location avantageuse à proximité des cours de chemins de fer et de la traverse de Lévis.
S'ADRESSER:
Bureau du "SOLEIL" coin de la Couronne et St-Vallier
Tél : 7131